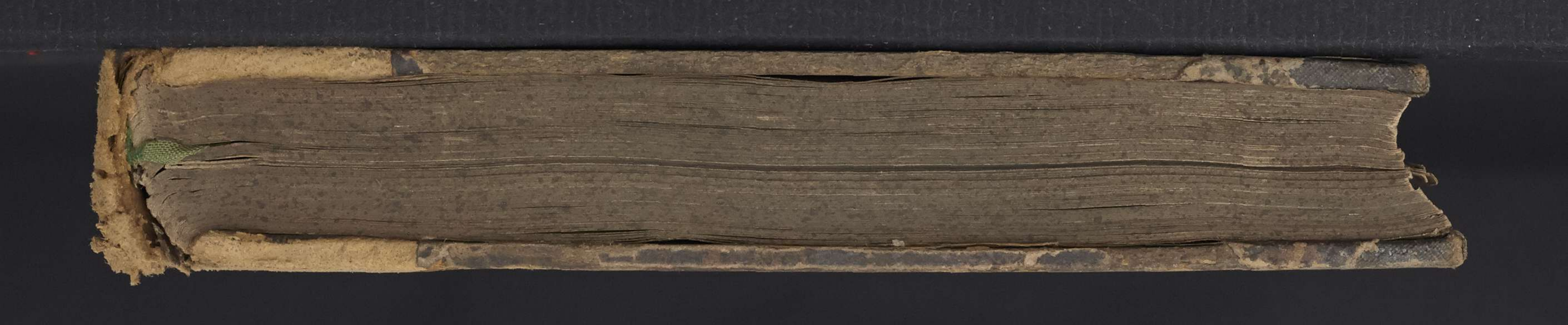


D
87
BONNAL
D
87
LA
DIPLOMATIE
PRUSSIENNE
D.
0087









LOC-
ARCHIVES
BIBLIOTHEQUE FNSP
1 282 050





LA

DIPLOMATIE PRUSSIENNE

DEPUIS

LA PAIX DE PRESBOURG JUSQ'AU TRAITÉ DE TILSITT

DU MÊME AUTEUR :

La Liberté de Tester et la Divisibilité de la propriété foncière. — Ouvrage couronné par l'Académie de Législation. — Rapporteur à l'Institut, M. Hip. Passy, ancien Ministre des Finances.

Traité sur les Octrois. — Ouvrage couronné par l'Académie de Législation. — Rapporteur à l'Institut, M. Michel Chevalier, Professeur au Collége de France.

Sully économiste. — Mémoire à l'Institut, ayant servi de thèse d'économie politique.

Le Droit d'Hérédité. — Rapporteurs à l'Institut, M. Franck, Professeur au Collége de France et M. Hip. Passy, ancien Ministre des Finances.

Manuel et son Temps. — Étude sur l'Opposition parlementaire sous la Restauration. — Rapporteur à l'Institut, M. Henri Martin, Sénateur, Membre de l'Académie Française.

Capitulations militaires de la Prusse. — Étude sur les désastres des armées de Frédéric II, d'Iéna à Tilsitt, d'après les Archives du Dépôt de la guerre. — Rapporteur à l'Institut, M. Hip. Passy, ancien Ministre des Finances.

SOUS PRESSE :

Desaix. — Étude sur les Campagnes des Armées du Rhin, sur l'Expédition d'Egypte et sur la deuxième Coalition, d'après les Archives du Dépôt de la guerre. — Rédigé par ordre de M. le général Gresley, ancien Ministre, publié par M. le général Farre, Ministre de la Guerre.

Le Royaume de Prusse. — Étude sur la mission historique de la Maison de Hohenzollern et sur la Monarchie des démembrements, avec des documents allemands et français inédits.

EN PRÉPARATION :

Carnot. — Rapports à la Convention et au Comité de Salut public, Instructions, Mémoires, Lettres, Circulaires, Plans de Campagne, Dépêches, Notes et Correspondance générale, de 1792 à 1800. — Sera publié sous les auspices de M. le Ministre de la Guerre.

LA DIPLOMATIE PRUSSIENNE

DEPUIS LA PAIX DE PRESBOURG

JUSQU'AU TRAITÉ DE TILSITT

D'APRÈS

LES ARCHIVES DU DÉPOT DE LA GUERRE ET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PAR

M. E. BONNAL

Conservateur des Archives du Dépôt de la Guerre.

« Je voudrais être général de division en France. »

Le prince LOUIS de Prusse à M. Bignon, en 1802.

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS ROYAL 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1880

A

M. HIPPOLYTE PASSY

AIDE-DE-CAMP DU GÉNÉRAL BELLIARD EN 1814,
ANCIEN MINISTRE,
ANCIEN PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, ANCIEN PAIR DE FRANCE,
MEMBRE DE L'INSTITUT.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Ce sera l'honneur des hommes qui ont appartenu à la Génération de 1830, de n'avoir jamais désespéré de l'avenir de la France et d'avoir reporté sur la Jeunesse de l'Empire qui allait s'instruire auprès d'eux leur haute sympathie. Je fus de cette Jeunesse.

Il y a de cela quinze ans, j'arrivais à Paris seul, inconnu, n'ayant pour m'introduire auprès de Vous qu'un ouvrage de droit public, couronné par une Académie de province, et une lettre de l'un des miens qui avait été Préfet durant la Monarchie de Juillet, et fort de vos amis.

En quelques mots, Vous eûtes pénétré ce qu'il fallait de conseils précis pour indiquer sa voie au volontaire de

la science. Vous aviez lu déjà son livre et trouvé dans une défense convaincue des principes du Code civil comme de ceux de la Révolution française, cette fermeté qui naît d'une étude approfondie. Le prenant par la main Vous le présentiez à vos collègues de l'Institut, et louant son œuvre, il parut à votre expérience voir en lui un candidat à une chaire de Faculté. Ce vœu, Vous et vos confrères n'avez pu le réaliser. Mais de ces travaux, de ces entretiens suivis est résultée une carrière non moins belle : écrire sur l'histoire de mon pays en la traitant par des côtés divers.

Votre âge, M. le Ministre, votre fortune et votre carrière, militaire d'abord, politique plus tard, Vous ont fait vivre avec les hommes qui ont accompli les grandes et dramatiques actions de ce siècle : la Révolution et l'Empire.

Ce que Vous en saviez, Vous avez tenu à me l'apprendre et m'avez traité comme un des vôtres.

M'oubliant auprès de Vous, vous poursuivant sans vous lasser jamais, je vous faisais évoquer les personnages célèbres de ces temps, de Trianon au bivouac impérial d'Austerlitz, du boudoir de Barras au palais du Dam, des frontières de l'Alsace aux plaines de l'Egypte, de Smolensk au palais de Fontainebleau, où Vous apportâtes à César vaincu la preuve de la trahison d'Essonnes arrachée par Vous à Marmont lui-même !

Les exilés de Juillet 1815, cette revanche de fructidor, Vous les avez tous connus de Carnot à Merlin. Les ressorts cachés de leur politique, les mobiles de leur patriotisme, tout cela Vous me l'avez appris avec une

finesse d'aperçus, une délicatesse de touche qui me séduisaient en me charmant. Les forces vives de ma jeunesse, je les employais à diminuer mon inscience, et je sentais avec les années se fermer peu à peu les lacunes que la judiciosité de votre esprit signalait à mes investigations.

Puis, me donnant le meilleur des conseils, Vous m'engagiez à fuir, malgré des avis contraires, les tentations de la Magistrature et de l'Administration pour me consacrer aux études historiques.

J'ai obéi... après bien des hésitations.

Vous avez été dans votre pays, M. le Ministre, tout ce que l'on y peut être.

D'une situation élevée à l'état-major général de l'armée durant la *Campagne de France*, Vous êtes devenu par votre talent l'un des hommes essentiels de ce Régime parlementaire qui a tant honoré notre patrie. Collègue de Périer et de Broglie, de Guizot et de Rémusat, ce fut Vous qui fîtes de M. Dufaure un ministre. Ce fut Vous qui présentâtes Thiers à Jomini et à Manuel. Plus tard, les adversaires de l'Archiduc Charles et de Kutusof vous choisissaient comme rapporteur de notre réorganisation militaire de 1832. Conseillant le maréchal Soult aux Affaires Étrangères, Vous vous efforçâtes de conjurer, en 1840, la Quadruple alliance pour renouveler à d'autres époques la preuve de votre pénétration.

En diplomatie, que d'appréciations sur la *politique traditionnelle*, de Mazarin à Villars, de Torcy à Talleyrand. Que de jugements sur Westminster et Hol-

land-house, sur la Hofburg et la Maison Blanche. Combien ce qui est publié sur lord Palmerston justifie vos sévérités sur ce confident de Londonderry transformé en chef du wighisme !

Parlerai-je de l'Allemagne qui fait l'objet du présent ouvrage ?

Qui peut se flatter de la connaître mieux que Vous ? Depuis le jour où, parti des confins de la Sibérie, Vous entriez dans le cabinet du prince Berthier à Dresde, pour lui montrer les éléments de la tempête et maudire le servilisme du duc de Bassano, jusqu'en 1870, Vous n'avez cessé de rappeler que les Légions de la Germanie ont écrasé l'Empire romain.

Un collègue du *Comte de fer* vous faisant interroger pour obtenir votre opinion sur le Traité de Francfort, Vous serviez encore la France, avec l'autorité qui vous appartient, auprès de M. le feld-marshall de Roon.

C'était en 1872.

Pardonnez cette longue épître, M. le Ministre.

Je n'ai épargné, direz-vous, ni vos services ni votre modestie... M'avez-vous donc mesuré votre protection et votre estime ? Je remplis en ceci un devoir. Je puis parler sans crainte de flatter, car vous appartenez à une génération que le temps ne sait pas épargner. Et en assistant à ces disparitions cruelles, je me demande si les élèves devenus des disciples seront au moins dignes de leurs vieux maîtres...

Je suis, M. le Ministre, de vos bontés, le fidèle obligé,

Ed. BONNAL.

PRÉFACE

Nous n'écrivons pas l'histoire des guerres de l'Empire, ce fut l'œuvre de M. Thiers. Nous n'avons pas à refaire l'histoire politique de Napoléon après un maître tel que Bignon, après un juge tel que le général de Ségur.

Ce livre est une réponse à une attaque d'Outre-Rhin, partie de Berlin.

M. le prince de Bismarck cherche une origine séculaire à l'Empire d'Allemagne. Il est remonté pour cela à l'année 1806. Nous lui laissons volontiers cet acte de naissance. Il a ordonné la publication des Dépêches diplomatiques de son pays *depuis la Paix de Presbourg jusqu'à la Paix de Tilsitt*. M. Von Ranke en a même édité quelques-unes des nôtres; on trouvera honnête que nous complétions le dossier.

Les politiciens de la Sprée ont de l'imagination et ils trouvent plaisant de déclarer la diplomatie française à

Presbourg pleine de duplicité. Ils oublient que Fox signalait au même moment à la tribune du Parlement anglais *les vols et les pilleries de la Prusse* : qu'il vouait à l'indignation des cabinets de l'Europe. Ce procès n'a pas encore été instruit avec toutes ses preuves, le public n'a pas eu toutes les pièces en main. Il est de notre devoir de les lui fournir.

Depuis Frédéric II, la Maison de Hohenzollern modifie les souverainetés de l'Allemagne et y taille des vassalités que n'a jamais connues le Saint-Empire.

Un homme de rien, un conventionnel, Merlin de Thionville, avait signalé cette politique dès 1795. La Prusse cultivait alors les paix boîteuses, mais fécondes en résultats.

Napoléon avait, un instant, corrigé sa marche en la modérant. L'aventure du Hanovre vint mettre le feu aux poudres ; il est prudent de savoir pourquoi et comment.

Ce livre est un portrait en pied du continuateur de Frédéric II.

Les documents de la *diplomatie française* exercée par des généraux habiles et par un ministre de premier ordre jettent sur les événements de cette époque une clarté inattendue. Nous l'espérons, elle sera définitive. Nous avons classé et commenté les Dépêches, mais nous

les avons fait précéder de l'examen des papiers d'Etat de la Prusse et de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Russie. Nous avons analysé avec une fidélité servile les pièces citées dans les *Mémoires du prince de Hardenberg*. Puis, nous avons produit les nôtres.

La pensée de Napoléon ressort de ses conversations et de ses instructions. Nous n'avons pas craint de demander compte à ce caractère de ses actes. Nous l'avons jugé en racontant les négociations et les fautes du traité de Kœnigsberg avec une sévérité qu'a attesté l'Institut de France dans le compte-rendu qui y a été fait de nos *Capitulations militaires de la Prusse*. Nous pouvons à bon droit être juste.

Les Dépêches inédites du portefeuille de M. de Talleyrand à Paris et du ministre français à Berlin nous ont permis de rechercher dans ces documents les passions qui les ont dictées. Nous connaîtrons ainsi toute la vérité sur la *Quatrième Coalition*, d'Iéna à Friedland, de Presbourg à Tilsitt.

Ceci est de l'Histoire.

LIVRE I

LA QUATRIÈME COALITION DEVANT L'HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER

ORIGINES PRUSSIENNES DE LA QUATRIÈME COALITION

SOMMAIRE. — Griefs réciproques des Cabinets de l'Europe au lendemain du traité de Lunéville. — Situation de la Prusse. — Son Système de Neutralité. — Affaire des margraviats de Franconie. — Napoléon envoie 66 mille florins d'or à la Prusse pour l'indemniser de son passage. — Frédéric-Guillaume ébranle trois armées. — Citation de documents allemands. — Négociation d'Haugwitz. — La Prusse exige le Hanovre de Napoléon, l'accepte et traite secrètement avec la Russie.

Quelle était, au lendemain du traité de Lunéville, la situation de la Prusse ?

Une paix de huit années avait succédé en 1803 aux malheurs de la *Campagne de France*, que la monarchie de Brandebourg avait provoqués.

Respectueuse des règlements de Frédéric II à l'intérieur, la Prusse aimait les formes vieillies de son administration, et la masse du pays ne comprenait pas que les mœurs soutiennent les États mieux que les institutions. A l'extérieur, ses agrandissements en territoire et en population, dénommés *Prusse méridionale*, étaient une cause d'affaiblissement ; ils offraient à la Russie une étendue de frontières facile à traverser. Il en était de

même à l'Ouest, où les nouvelles possessions, isolées des anciennes, ne pouvaient concourir à la sauvegarde du pays et devaient rester exposées à toutes les tentatives de l'ennemi comme à la fermentation des esprits au dedans. Le gouvernement par la crosse épiscopale avait fait la richesse de ces contrées, vouées désormais aux incertitudes de la politique. Les arrangements survenus en Allemagne par cette paix, montrèrent aux esprits clairvoyants les faiblesses de l'œuvre de Frédéric II.

Le cabinet de Londres, qu'animait une passion aveugle contre la France, apprit à l'Europe que la France était prépondérante, que ses triomphes menaçaient l'équilibre et que l'indépendance des États n'était qu'illusoire.

Le Nord n'était garanti, disait-il, que par son éloignement, l'Angleterre par sa position géographique. Si la Prusse était intacte, pourrait-elle maintenir sans péril son système de neutralité ? Si l'Autriche était puissante, qui pouvait lui assurer un avenir sûr, en Italie surtout ? L'Angleterre n'avait-elle pas accepté la paix d'Amiens, précipitamment et sans but, perdant ainsi les fruits de dix années d'efforts ?

Les colères de la presse britannique et le refus de rendre Malte malgré les traités, rompirent la paix entre les deux empires qui dominaient le continent et les mers.

Le premier Consul attaqua son ennemi par le seul point où il fût accessible, c'est-à-dire vulnérable, le Hanovre. Une armée française l'envahit en mai 1803, conduite par Mortier.

Quelle fut la conduite de Frédéric-Guillaume III ?

On crut en Allemagne qu'appelé par sa position spéciale à détourner cette attaque, l'ancien allié de la première coalition prendrait en mains l'intérêt des princes allemands. On s'appuya sur les exemples de sa famille qui, dans des conjonctures aussi difficiles, avait protégé le Nord et nominalement le Hanovre. Le cabinet de Londres se crut d'autant plus sûr de son côté de cette ligne de conduite, qu'il ne cessait de montrer dans la

France l'*ennemi naturel.* Obtempérer à sa politique n'était-ce pas s'humilier ?

A ces raisons diverses vint s'ajouter un appel direct des intéressés. Le premier major de Decken fut envoyé à Berlin pour y obtenir l'intervention de ce cabinet. Certes, le roi avait compris, dès le début de la crise, que les princes allemands s'attendaient à un acte décisif et conforme à ses propres intérêts comme aux traditions de sa Maison. Mais les procédés maritimes de l'Angleterre, qui exerçait le droit de visite sur les vaisseaux des neutres, le blessaient. Ces mesures vexatoires pour la respectabilité du pavillon prussien, il désira les faire cesser. Secrètement d'accord avec le gouvernement français, il demanda la libre navigation des mers ; il proposa en retour au gouvernement anglais, de faire occuper le Hanovre par ses troupes et de le lui conserver jusqu'à la paix.

Le cabinet de Londres n'accepta point les ouvertures de Berlin.

Des publicistes prussiens ont dit qu'il eût été plus sage de ne pas former cette demande, ce n'est pas notre avis, ou que du moins il eût été préférable de ne pas faire dépendre de son accomplissement le salut du Hanovre. Le refus de l'Angleterre provenait, à les croire, de ce que l'accord de cette demande n'aurait pas suffi pour sauver le Hanovre ; de ce que l'avantage de conserver ce pays ne pouvait compenser les pertes qu'elle aurait subies sur mer ; de ce que, enfin, Frédéric-Guillaume ne se résoudrait probablement pas à une occupation qui compromettrait sa propre politique. La question maritime primait toute autre considération à Londres. William Pitt s'estima trop heureux de pouvoir dominer son roi avec un tel argument, l'occupation du Hanovre ; il se refusa à abandonner un moyen d'influence prédominant à la cour, au Parlement et auprès des cabinets qui entendaient se relâcher des engagements de Pilnitz. Il voulait la guerre à outrance : l'occupation du 4 juin lui en fournit l'occasion.

Au refus de Londres, le cabinet de Berlin répondit par une politique utilitaire : l'indifférence.

Le Foreign-Office répliqua en fermant les embouchures du Weser et de l'Elbe, Frédéric-Guillaume tenta de négocier avec Bonaparte qui inspectait alors les côtes du Nord : le premier Consul n'accepta pas de se lier sans réciprocité au système de la neutralité.

Isolée sur le continent, l'Angleterre se tourna vers la Russie. Son souverain, Tzar bien avant l'heure, cherchait dans une politique tourmentée et inattendue de quoi apaiser les remords de sa conscience. Garant de l'ordre qui avait été établi en Allemagne, alors que ses provinces réclamaient dans leurs populations la culture la plus élémentaire, Alexandre voulait peser sur l'Europe à tout prix ; il intervint dans la question de la réouverture des bouches de l'Elbe et du Weser ; quelques autres réclamations inexécutées achevèrent, avec l'affaire du duc d'Enghien, de brouiller les deux gouvernements.

Le roi de Suède donna le premier le signal des ruptures, le 7 septembre 1804. Trois mois plus tard il se liait avec l'Angleterre et s'engageait par convention à mettre Stralsund en état de défense, pour en faire une place d'enrôlement et d'entrepôt.

L'Autriche au même moment massait des troupes en Bohême et en Moravie et les dirigeait sur l'Italie où Bonaparte renforçait les siennes, prélude, disait-on, d'une quadruple coalition.

La Prusse s'attachait à rester étrangère à toute initiative et parlait enfin de protéger le nord de l'Allemagne. Au cabinet de Stockholm qui sondait ses vues, Hardenberg répondit que son maître entendait rester neutre et ne souffrirait pas d'armements ennemis dans la Poméranie suédoise. Cette déclaration, faite en septembre 1804, s'aggrava trois mois plus tard d'une protestation contre le traité conclu entre ce cabinet et celui de l'Angleterre. Frédéric-Guillaume III notifia d'*avance* qu'il n'autoriserait aucune mesure hostile à la France en Poméranie. Sur les

instances de Gustave IV, le Tzar représenta au début de 1805 que son frère de Berlin portait atteinte aux droits de Gustave comme souverain indépendant, en exigeant de lui qu'il rendît compte de ses engagements. Une plainte spéciale émanée de Stockholm resta sans réponse. Ce ne fut qu'après avoir consulté la France, que le roi de Prusse répliqua à la Russie que le respect des droits de la couronne de Suède ne pouvait lui imposer des provocations hostiles contre le cabinet de Paris. C'était une rupture possible dont on avait mesuré à Berlin toutes les conséquences. N'était-ce pas le prélude d'une prise de possession future de pays utiles à la monarchie de Brandebourg? L'échange de décorations entre Paris et Berlin amena une rupture complète le 29 mai 1805.

Mais *cette cessation de rapports*, a dit un historien allemand (1), *influa si peu sur ceux de la Prusse avec les puissances ennemies*, que la Russie sollicitait au même moment sa *médiation*.

Nous avons exposé ailleurs le système de l'Alliance de médiation, ses origines et ses vicissitudes, son but et ses moyens. Nous n'y reviendrons pas (2). Les publicistes de la coalition ont donné pour cause à la ligue de 1805, le couronnement de Napoléon comme roi d'Italie le 26 mai, et l'annexion de la République de Gênes à la France le 4 juin. Le 10 juillet, la Russie rappela son plénipotentiaire, l'Autriche adhéra à l'alliance continentale le 9 août, et le 19 les armées russes entrèrent en Gallicie, tandis que les armées françaises se dirigeaient sur l'Allemagne du Sud. Le parti que prit la Prusse, a-t-on dit avec finesse, fut celui d'une simple controverse.

Les adhérents de la coalition demandaient que le cabinet se concertât avec les Puissances contre l'élévation de la France ; ils s'élevaient contre l'*ancien préjugé* que la grandeur de la Prusse dépendait de l'abaissement de l'Autriche ; que le cabinet

(1) Conf. *Histoire de la Prusse* (anonyme), t. II, liv. VI.
(2) Conf. nos *Capitulations militaires de la Prusse*, ch. 9.

de Paris était l'allié naturel de celui de Berlin ; que la paix d'Amiens avait tellement interverti les relations, que l'alliance intime des cours de Vienne et de Berlin était une nécessité inéluctable ; enfin, que l'accession à l'alliance des cabinets de Pétersbourg et de Vienne lui permettait de réparer ses fautes antérieures en payant sa dette à la patrie.

Les adhérents de la France constataient que cette dernière avait favorisé la Prusse lors du partage qui avait eu lieu en Allemagne. Ils voyaient dans la coalition une guerre qui n'aurait d'avantages que pour elle. L'entente des cabinets de la Russie et de l'Autriche avait eu si peu de succès qu'il fallait tout craindre. En supposant une attaque de la monarchie de Frédéric II par l'Empire français, celle-ci trouverait dans son armée le moyen de se défendre, et le concours des États du nord-allemand ne pourrait lui faire défaut. La neutralité seule pouvait être la règle de sa conduite, car elle n'aurait aucune reconnaissance à espérer de la Saxe, de la Hesse, de Brunswick et des autres États, si, prenant part à la guerre, elle l'attirait dans leur pays.

Cette dernière opinion était celle de Frédéric-Guillaume et de son état-major ; aussi put-elle s'imposer dans une conférence qui eut lieu à Halberstadt entre le duc de Brunswick, le comte de Schulenburg et le baron Hardenberg. Les instructions du maréchal Duroc, fidèlement interprêtées par lui dans le sens d'une alliance de la Prusse avec la France, échouèrent devant le maintien du *Système de la neutralité*. Le cabinet de Berlin poursuivait le même but auprès du Danemark, de la Saxe et de la Hesse, mais il entendit se prémunir contre toute agression, et, le 7 septembre, une armée de 80 mille hommes fut prête à marcher.

Les conséquences de la possession du Hanovre par la France se faisaient sentir au même moment et se retournaient contre la Maison des Hohenzollern. La Russie, d'accord avec la Suède,

résolut d'entrer dans l'Electorat pour atteindre Napoléon dans sa conquête anglo-allemande. On s'était engagé à Berlin à n'autoriser aucune puissance à pénétrer dans le Hanovre par les frontières nationales. Le Tzar, de son côté, se refusant de seconder l'ami du Brandebourg dans ses condescendances pour la France, fit savoir qu'il occuperait la Poméranie suédoise ; il était d'autant plus libre d'agir ainsi qu'il n'avait pas à traverser les provinces d'un souverain neutre. Les représentations de ce dernier à Pétersbourg restèrent impuissantes, situation funeste, car Napoléon avait paru, en dégarnissant le Hanovre, le placer sous la sauvegarde de la Prusse.

Le 19 septembre, la Russie devint plus pressante et demanda l'autorisation de traverser les provinces de la monarchie, afin de secourir ouvertement l'Autriche. Cette demande offensait la dignité de l'armée de Frédéric II, le caractère personnel du roi. Les mieux avisés comprirent que ce prince était, au fond, un ennemi irréconciliable de Napoléon. Une tentative audacieuse suffirait-elle pour le faire déclarer contre lui ? là était la question.

L'armée fut dirigée sur la Vistule, signe apparent d'une amitié entre la cour de Berlin et des Tuileries.

La guerre venait d'éclater entre la France et la coalition.

Les premiers efforts stratégiques de Napoléon avaient consisté à tourner l'armée autrichienne pour empêcher sa jonction avec l'armée russe ; il y avait employé sept corps, lancés avec cette imprécation prophétique : *Il ne me suffit pas de battre l'ennemi, je veux l'anéantir !*

Qu'allaient devenir dans ce conflit les principautés de Franconie ? Isolées, elles étaient situées de telle sorte que vaincus et vainqueurs devaient les franchir : les premiers pour fuir, les seconds pour tirer de leur victoire le fruit de leurs sacrifices. Dès l'ouverture de la campagne, Frédéric-Guillaume avait décidé de livrer passage à toutes les troupes des belligérants,

à condition qu'aucune d'elles n'y prendrait position. La subtilité des courtisans trouva dans cette sagesse une preuve de faiblesse, et la totalité du territoire prussien fut proclamée inviolable.

Les maréchaux Bernadotte et Davout, les généraux Marmont et de Wrède traversèrent les margraviats de Franconie durant six jours, à la tête de plus de 100 mille hommes. Les Bavarois ajoutèrent aux maux inséparables de la guerre des excès inutiles. Les explications des plénipotentiaires français laissèrent le cabinet allié incrédule. Le baron de Hardenberg fulmina le 14 octobre, date singulière, une note où les violences de l'armée française étaient signalées sur ces bases : Les maréchaux n'ont tenu aucun compte des protestations des fonctionnaires civils et militaires, et les motifs mis en avant pour justifier la violation du territoire, prouvent combien le cabinet de Berlin s'est trompé en sacrifiant à la France ses intérêts les plus chers.

Nous examinerons la valeur de cet acte où la loyauté de nos ennemis était exaltée par eux en un style ému, mais de circonstance. Le roi ne se contenta pas de ces plaintes, il appela ses troupes sous les armes. Il forma trois corps : le premier de 50 mille hommes sous le duc de Brunswick en basse-Saxe, le second de 60 mille sous le prince de Hohenlohe en Franconie, le troisième de 20 mille sous l'électeur de Hesse en Westphalie. La Russie reçut l'autorisation de faire traverser la Silésie par ses corps auxiliaires ; les troupes prussiennes cantonnées en Pologne furent rappelées et dirigées sur l'Ouest.

Ces mesures rapidement prises, devinrent offensives par l'imprudence de la jeunesse militaire.

« On ne parlait à Berlin, a écrit un historien exact, que de
» l'atteinte portée à *l'honneur prussien*, et la guerre était deve-
» nue une affaire d'honneur. Une partie du peuple se plaignait,
» l'autre murmurait de ce que l'on pût encore hésiter. La
» jeunesse militaire, et à sa tête *les princes de la maison royale*,

» se voyaient d'avance tout couverts de lauriers et ne redoutaient
» rien tant qu'un lâche repos. Au théâtre, on représenta,
» au milieu des applaudissements de tous les spectateurs, le
» drame de Schiller intitulé : *Le Camp de Wallenstein*, et à la fin
» de la pièce on jeta des loges un hymne guerrier dont un
» militaire distingué avait fait les paroles. A tous les banquets,
» dans toutes les réunions consacrées à la joie, on buvait à la
» délivrance de la patrie et à la ruine de ses ennemis. Quel-
» ques citoyens seulement pensaient en secret à la Campagne
» de 1792 et osaient la rappeler avec circonspection. La masse
» jugeait d'après les anciennes actions ou les clameurs des
» prétendants à la gloire (1). »

Les publicistes qui exaltent la Prusse dans son passé des années 1805 et 1806, feront bien de méditer ces aveux d'un témoin oculaire, attaché à l'état-major général du roi et à son cabinet.

Indécis par caractère, circonspect par tradition de famille, Frédéric-Guillaume eût tenté de résister à l'entraînement de l'opinion publique, si l'empereur Alexandre, qui se donnait comme le protecteur de l'Allemagne depuis 1802, n'eût favorisé ces exaltations. Il les connut, et se promit d'en tirer parti. L'état des esprits lui fit entrevoir une source de mésintelligence décisive entre Paris et Berlin, s'il achevait de souffler la tempête. Il quitta sa résidence de Pulawy, magnifique terre sur la Vistule, à la mi-octobre et arriva à Berlin le 25. Sa présence surexcita le peuple, qui lui fit un accueil enthousiaste ; la cour, a-t-on dit, alla au-devant de ses désirs. Les désastres des Autrichiens, qui perdirent à Ulm 90 drapeaux, 200 canons, 60 mille prisonniers, et l'arrivée de l'archiduc Antoine, frère de l'empereur d'Allemagne, secondèrent les vues de Pétersbourg.

Le 3 novembre fut prise une décision *désirée par la majorité* :

(1) Voir *Histoire de la Prusse* déjà citée, t. II, liv. VI.

c'était la convention qui a reçu le nom de Traité de Postdam, en souvenir du serment que le roi, la reine et Alexandre prêtèrent à minuit sur le tombeau de Frédéric II. Nous discuterons cette scène en étudiant les arguments de la diplomatie prussienne. Mais il nous sera permis de constater que *huit jours* auparavant, les troupes du Hohenzollern avaient occupé la capitale de l'Électorat de Hanovre ! Devant un tel fait, de quel poids peuvent être les protestations de Hardenberg et de ses admirateurs contre la diplomatie napoléonienne ?

Pour que l'affaire de la violation d'Anspach et de Baireuth fût moins sensible aux neutres, Napoléon envoya d'Augsbourg, à la banque de Furth, 66 mille florins destinés à payer les dégâts commis par ses troupes. Le directeur de la banque fut autorisé à les recevoir *tout en se plaignant de l'atteinte portée à l'honneur prussien*, et en menaçant d'en tirer justice.

Ruinée à Ulm, l'armée autrichienne fut anéantie à Austerlitz le 2 décembre, et le 6 le Tzar, devenu un allié inutile, partit pour Pétersbourg.

Que faisait la Prusse ?

Le nord-allemand avait vu s'opérer en novembre des mouvements de troupes. Une division hanovrienne envoyée d'Angleterre, avait débarqué le 19 à Stade, les troupes suédoises avaient marché sur l'Elbe, et les troupes russes sur Hameln. Les trois corps de l'armée prussienne s'étaient ébranlés sur la fin du même mois de novembre ; le comte Haugwitz était parti pour Brunn, tandis que le Hohenzollern renforçait ses divisions en marche et les pourvoyait d'ambulances, comme si une campagne sanglante allait être la suite des entretiens du grand quartier-général impérial.

Le négociateur de la neutralité eut ordre de se rendre à Vienne. Il s'y transporta désabusé. Il avait vu son pays lancer des nouvelles de défaites graves pour nos armées dans le nord

de l'Allemagne. Il arrivait donc avec des propositions hors de place après la défaite des alliés.

« Les frontières de la Hollande menacées par l'aigle prus- » sienne, s'écrie un ancien compagnon d'armes de Frédéric- » Guillaume, avaient été mises à l'abri d'une surprise par une » armée levée à la hâte, et cependant l'on avait tout à craindre » pour les frontières de la Silésie dégarnies par la marche des » troupes à l'occident et dont l'armée française s'était tout-à- » coup rapprochée. D'une autre part, la séparation que le vain- » queur avait faite des prisonniers polonais, de la masse des » prisonniers russes et autrichiens, les menées sourdes par les- » quelles on semait le mécontentement dans la Prusse méri- » dionale et l'appel fait aux guerriers français pour les préparer » à de nouveaux dangers, annonçaient assez que *la France* » *connaissait les dispositions hostiles de la Prusse* et ne redoutait » point une nouvelle guerre. Dans cet état de choses, il parais- » sait prudent de passer sous silence ce qui avait été convenu » dans des temps plus favorables et de faire plutôt valoir les » droits de l'amitié blessée que les prétentions de l'inimitié en » armes (1). »

Si le cabinet du roi était divisé de sentiments, malgré la décision menaçante qu'il avait prise, Haugwitz sentit que son habileté pouvait beaucoup. Il entendait corriger, par son attitude et par des concessions que dicteraient les intérêts de sa cour, l'hostilité du traité du Postdam. Aussi conclut-il sans instructions un arrangement *provisoire*.

La *Prusse* cède sans réserve à la Bavière, y était-il dit, la principauté d'Anspach ; à la France le reste du duché de Clèves avec Wesel et Neuchâtel. La *Bavière* lui remet en retour, pour agrandir le margraviat de Baireuth, un district de vingt mille habitants ; et la *France*, en raison de son droit de conquête,

(1) *Histoire de la Prusse*, t. II, ch. 6.

l'*Electorat de Hanovre* avec toutes les autres possessions anglaises situées en Allemagne. Le souverain de Prusse garantit à l'empereur des Français les clauses de la paix de Presbourg, et celui-ci au roi la possession de tous ses anciens et nouveaux États. Ils s'engagent l'un et l'autre à protéger en commun la *Porte Ottomane*.

Le même jour où Haugwitz signait cette convention, les troupes des Hohenzollern entraient dans le pays de Wurtzbourg, y levaient des réquisitions et ne permettaient pas aux fonctionnaires de prévenir les autorités supérieures.

Le Tzar offrait à son allié, s'il recommençait la guerre, de lui laisser les corps russes encore sur l'Elbe et en Silésie. Frédéric-Guillaume avait l'orgueil de croire que son action aurait sur les événements une influence décisive. Le colonel Pful fut envoyé au quartier-général impérial avec ordre de faire déclarer par Haugwitz à Napoléon, que la Prusse considérait la réoccupation du Hanovre comme un acte d'agression. Hardenberg informa l'ambassadeur britannique de cette mesure et exigea que les troupes anglo-hanovriennes se retirassent derrière celles de son maître. Le roi de Suède fut invité à tenir la même conduite.

Devant une telle insistance qu'avait à faire Napoléon ? Livrer le Hanovre. A ce prix la monarchie de Frédéric II renonça à ses dispositions hostiles contre la France. On accepta le Hanovre, après avoir tenté de se borner à modifier la Convention de Vienne. Les cabinets de Saint-James et des Tuileries ne furent pas la dupe de ces manœuvres. On lira plus loin les colères des wighs eux-mêmes contre l'avidité prussienne. Le Hohenzollern occupa l'Électorat sans ménager par ses procédés ce qu'avait de sensible pour les habitants ce changement de domination. L'Angleterre répondit à cette violation de ses droits par la fermeture des bouches de l'Elbe et du Weser, de l'Ems et de la Trave.

Placée par ses propres désirs dans une voie funeste, la Prusse ne sut pas s'attacher à la fortune de Napoléon après en avoir accepté les bienfaits. Les questions de Confédération du Nord et du Sud, mal comprises à Berlin, amenèrent ce cabinet à recommencer ses intrigues. Une alliance intime avec la Russie fut le prix de négociations occultes. L'or et les agents de la coalition favorisèrent la jalousie et le mécontentement du peuple prussien au sujet des relations de Frédéric-Guillaume avec Napoléon. Tout prépara donc une rupture prochaine entre les deux nations.

C'est ce récit, contre-partie obligée de notre travail militaire, qui fera l'objet de nos études sur la diplomatie du cabinet du roi et sur la diplomatie de Napoléon. Mais nous croyons devoir tracer auparavant l'esprit qui animait alors la politique de notre patrie et la conduite du chef de la France en Allemagne, d'après les archives du *Dépôt de la Guerre*. Ainsi, le débat sera complet par l'ensemble des vues diplomatiques et militaires ; il sera surtout nouveau par la richesse des documents inédits que nous livrons au jugement de l'histoire.

CHAPITRE II

POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE

SOMMAIRE. — Politique de la France pendant l'année 1805 d'après la *Situation de l'Empire*. — Politique de William Pitt, ses conséquences. — Politique de Fox. — La Prusse et le Traité de Vienne. — Cession du Hanovre. — Dernières intrigues diplomatiques des cabinets de Londres et de Berlin.

La *Situation de l'Empire* pendant l'année 1805, document officiel que certains publicistes ont appelé un nouveau Panégyrique de Trajan, donne sur les événements survenus depuis 1804 des appréciations exactes. Or, les faits sont les faits et le rapporteur n'a pu les modifier (1). L'intelligence des causes de la *quatrième coalition* restera donc fermée pour ceux qui refuseraient de connaître l'exposé suivant :

« La réunion du Piémont à la France, exécutée depuis dix ans, rendait indispensable la réunion de Gênes qui en est le port. Celle de la place de Gênes, occupée depuis longtemps par les Français, défendue par eux dans la seconde coalition, a été la suite de la volonté et de l'indépendance de cette république. Cette réunion n'augmentait pas notre puissance continentale ; l'Angleterre seule avait le droit de s'en plaindre; elle n'a pas été la cause de la guerre que nous venons de terminer. La réunion n'a eu lieu qu'au mois de juin, et dès le mois d'avril les intrigues de l'Angleterre avaient séduit le cabinet de Pétersbourg. L'humiliation de la France et *le*

(1) Corps Législatif, séance du 5 mars 1806, *Moniteur* du 6 mars.

démembrement de ses provinces étaient résolus. Ce n'est pas simplement le royaume d'Italie qu'on voulait nous enlever : le Piémont, la Savoie, le comté de Nice, Lyon même, les départements réunis, la Hollande, la Belgique, les places de la Meuse, *tel était le démembrement qui était dicté par l'Angleterre aux coalisés*, et sans doute ils ne s'y seraient point arrêtés s'ils avaient triomphé de la constance du peuple français.

» L'*Angleterre* prend peu d'intérêt à l'Italie : la Belgique, voilà le véritable motif de la haine qu'elle nous porte.

» Mais la Hollande, les cent-dix départements de la France, le royaume d'Italie, Venise, la Dalmatie, l'Istrie, Naples, sont désormais sous la protection de l'aigle impérial, et la réunion de ces États ne nous donne que les moyens nécessaires pour être redoutables sur nos frontières et sur nos côtes.

» La *Bavière*, *Wurtemberg*, *Baden* et plusieurs des principales puissances d'Allemagne sont nos alliées.

» L'*Espagne,* constante dans sa marche, a montré une activité, une bravoure, une fidélité dont nous n'avons qu'à nous louer.

» Dans les guerres précédentes l'Angleterre et la Russie avaient toujours présenté à l'empereur d'Autriche l'appui d'un agrandissement en Italie, pour le déterminer à y prendre part ; mais ce souverain, maintenant mieux instruit de l'état des choses, a reconnu le danger de l'alliance de l'Angleterre et laisse à la France seule le soin de se mêler des affaires d'Italie : n'ayant recouvré ses États que par la modération et la générosité de l'Empereur, il sait que ce n'est que dans l'amitié de la France qu'il pourra trouver la tranquillité et le bonheur dont ses sujets ont besoin plus qu'aucun autre peuple de l'Europe.

» L'Empereur de *Russie* , impuissant pour nous faire du mal, sentira que la véritable potitique de son pays est aussi dans l'amitié de la France, tout comme sa véritable gloire est dans l'affranchissement des mers et dans le refus de reconnaître les principes qui soulèvent même les plus petits États, et qui les ont mis dans le cas de braver les bombardements et les blocus plutôt que de s'y soumettre.

» L'Empereur offrait la paix à l'*Autriche* après chaque victoire. Il l'avait accordée à *Naples*, avant la guerre. Paix violée aussitôt que

jurée et qui a entraîné la ruine de cette Maison... Il offre également la paix à l'Angleterre. Il ne prétend pas faire revenir cette puissance sur les immenses changements faits aux Indes, pas plus qu'il ne prétend faire revenir l'Autriche et la Russie sur le partage de la Pologne ; mais il a le droit de se refuser à revenir sur les alliances et sur les réunions qui composent les nouveaux *éléments fédératifs* de l'Empire français.

» La *Turquie* a été constamment sous l'oppression de la Russie, et l'Empereur en acquérant la Dalmatie a eu principalement pour but de se trouver à portée de protéger le plus ancien de nos alliés et de le mettre en état de se maintenir dans son indépendance, à laquelle la France est intéressée plus que toute autre puissance.

» La *première Coalition*, terminée par le traité de Campo-Formio, a eu pour résultat favorable à la France, l'acquisition de la Belgique, la limite du Rhin, la Hollande mise sous l'influence fédérative de la France, et la conquête des États qui aujourd'hui forment le royaume d'Italie.

» La *seconde Coalition* lui a donné le Piémont.

» Et la *troisième* met dans son système fédératif Venise et Naples (1).

» Que l'Angleterre soit donc enfin convaincue de son impuissance; qu'elle n'essaye pas d'une *quatrième Coalition*, quand même il serait dans l'ordre des choses possibles qu'elle pût la renouveler ! »

Le triomphateur d'Austerlitz ajoutait que s'il envisageait surtout ce qui lui restait à faire, il le trouvait au-dessus de sa

(1) Le *Moniteur* du 9 mars 1806 publia les Papiers supplémentaires relatifs à la dernière guerre continentale présentés au parlement de la Grande-Bretagne, le 5 février 1806.

Cette série de Dépêches et de Mémoires des ambassadeurs d'Angleterre à Vienne et à Pétersbourg donne sur le vif les agissements de la politique britannique. Il n'est pas de commentaire qui puisse suppléer à la lecture de ces documents.

Les militaires y trouveront un extrait du *Protocole des Conférences* entre les généraux autrichiens et le général russe de Wintzingerode, qui reproduit les *observations* échangées, les concessions mutuellement faites et la *marche-route* pour France et Russie.

tâche passée. Nobles paroles, sincères alors et que les malheurs de la fin du règne ne permettent ni de taire ni d'oublier.

Les orateurs du Corps législatif vantèrent la sagesse de la politique napoléonienne outre-mesure ; l'un d'eux, parlant de la nécessité d'une puissance prépondérante en Europe, affirma à la France qu'elle était cette puissance. Environnée d'Etats nés de sa force et protégés de son appui, dit-il, il lui appartient d'être l'arbitre de leurs intérêts comme de venger leurs affronts. Modératrice de l'Equilibre, sa justice devait être celle des nations.

Aux violences et aux diatribes du Parlement britannique, les membres du Parlement français répondaient par les louanges les plus dangereuses pour Napoléon. Ils substituaient l'emphase qui abaisse à l'insulte qui élève : double châtiment des flatteurs et des détracteurs.

Les alliances continentales, fruit de *l'alliance de médiation*, ne se soutenaient pas seulement par des traités ; il fallait des secours en hommes et en argent. L'Angleterre s'est rendue célèbre par le concours actif et incessant qu'elle prêta aux adversaires de la France. Lorsque leur zèle, attiédi par leurs défaites, tentait de recourir à ce système de neutralité dont la Prusse donnait le spectacle depuis la Paix de Bâle, il n'y avait pas de promesses devant lesquelles reculât le cabinet britannique pour souffler ses colères à Pétersbourg et à Vienne, à Stockholm et à Madrid. La diplomatie a livré presque tous ses secrets aujourd'hui sur les agissements de la politique Pittite. La publication des *Mémoires du prince de Metternich* éclairera ce genre de faits d'un jour définitit ; mais on peut, sans en attendre les données, apprécier l'opinion libérale du Parlement anglais par les discours de Fox. Le régime parlementaire, s'il a les inconvénients de la tribune, offre aussi des garanties par la publicité de ses discussions. L'étude des moyens d'exécution de la quatrième coalition est là pour le prouver.

Il ne suffit pas à Pitt d'émettre, le 21 juin 1805, une proposition en vertu de laquelle une somme de 3 millions cinq cent mille livres sterling devait être accordée au roi pour contracter tels engagements diplomatiques ou militaires et pour prendre telles mesures qui lui paraîtraient nécessaires. Il lui eût fallu donner des raisons d'apparente justice. Les wighs comme les torys modérés comprirent ce que ses demandes hautaines renfermaient de légèreté et d'incertitude pour l'avenir. Le chef du parti libéral se fit l'interprête des craintes des siens comme des appréhensions du centre.

Il reprocha au ministre d'avoir osé prétendre qu'il était inutile d'entrer dans aucunes explications, surtout d'avoir déclaré qu'il lui était impossible de les fournir. Il ne pouvait admettre qu'un devoir pour tout membre éclairé des chambres : le refus de toute somme, tant que le chef du cabinet persisterait à ne pas désigner le motif de cette dépense :

« Il paraît généralement reconnu, ajouta-t-il, que nous engager en alliance avec la Russie seulement, sans la Prusse et l'Autriche, rendrait notre position pire. Or, il est constant que nous ne pouvons contribuer à cette mesure, sans qu'il nous soit démontré que les conséquences peuvent en être profitables à notre pays comme à l'Europe entière. *Personne ne peut prévoir l'issue de la guerre ; mais quand on repasse ce qui est déjà arrivé, on ne peut raisonnablement avoir un grand espoir de succès.* Que deviendraient nos liaisons continentales et toutes les espérances dont on nous berce, si l'Autriche agissant il en résultait les suites que l'on peut entrevoir ? Où en seraient les libertés de l'Europe ? Comment alors arrêter les progrès de la France ?

» Si nous étions restés en paix et que l'Autriche, la Russie et la Prusse eussent sollicité notre assistance, personne plus que moi n'y aurait accédé ; mais prétendre animer l'Europe par notre exemple, c'est établir la question d'une toute autre manière.

» Tout le monde connaît notre opinion sur l'Europe et quels sont

ses motifs intéressés; chacun sait pourquoi elle veut nous voir prendre part dans cette guerre. Il me semble que sans entrer dans le détail des raisons que nous pouvons avoir par devers nous, il est juste de dire que cette mesure nous jetterait dans une alternative difficile.

» Mes motifs pour m'opposer au vote de la somme demandée, sont qu'il n'y a aucune réponse donnée aux propositions de la France ; qu'il faut un temps assez long pour avoir la réponse de la Russie, et le résultat sera de prouver évidemment que la Chambre n'a aucune espèce de confiance dans les ministres. Et quel moyen aurait-on pour expliquer le temps que l'on passerait sans répondre à ces demandes? Si l'intention de nos ministres est de proposer à la France, par la voie de la Russie, des conditions, je leur demande qu'elles soient raisonnables ; autrement, ils indisposeraient, ou l'Europe avec qui ils veulent coopérer, ou la France elle-même avec laquelle ils veulent traiter.

» Mille fois mieux vaudrait-il répondre aux propositions immédiatement et *chercher à faire une paix séparée ;* telle toutefois que *l'Europe* elle-même, en en approuvant les bases, *soit disposée à la garantir*.

» Si alors la France s'y refusait, comme quelques personnes le prétendent, ce dont j'ai lieu de douter, alors l'Europe serait bien plus facilement attirée dans notre cause où elle deviendrait intéressée, son indignation serait en proportion de la justice de nos demandes; car ce n'est pas assez d'exciter l'Europe contre la France, *il faut la convaincre de la bonté de notre cause.*

» Je vote donc contre la demande faite des fonds annoncés, qu'ils soient destinés à l'Autriche, à la Russie, ou à nous procurer les moyens de faire la paix, tant que nous ne connaîtrons pas exactement l'intention du Gouvernement. »

La capitulation de Mack à Ulm et la bataille d'Austerlitz apprirent au cabinet britannique la revanche continentale de Napoléon. La troisième Coalition était vaincue, l'Empire d'Allemagne ne devait pas lui survivre.

Un diplomate célèbre a porté sur les reproches qui ont été

faits à Napoléon et à l'empereur d'Allemagne, quant à la troisième Coalition, un jugement sans appel. Il est utile à notre récit d'en connaître les éléments :

« Pour la Russie, a-t-il dit, le but de la guerre est tout-à-fait » manqué. *Ce but était pour elle de faire rentrer la France dans ses » anciennes limites.* Achèvera-t-elle de se ruiner pour un projet qui, » manifestement, n'est plus qu'une chimère ?... La Prusse est en » marche avec une armée formidable ; mais cette armée ne doit être » en état d'agir que vers le 15 novembre, et croit-on que la nou- » velle de la bataille d'Austerlitz ne ralentisse pas ses mouvements ? » Toute sa force et sa réputation, qui fait sa force principale, sont » intactes encore. Va-t-elle les livrer aux chances d'un conflit ?... » François II eût été un insensé d'attendre son salut d'un tel prodige » de désintéressement.

» La bataille d'Austerlitz vient d'affermir la prépondérance fran- » çaise sur le continent. L'*armée* de l'Autriche *en Allemagne* n'existe » plus. Son *armée d'Italie,* affaiblie et découragée par une suite » d'affaires malheureuses, est hors d'état de rien entreprendre. Ce » qui reste de l'*armée russe* retourne en Moravie par la grâce de » Napoléon.

» L'*Autriche* ainsi sera forcée d'acheter la paix par le sacrifice » d'une partie de ses possessions ; la *Prusse,* compromise sans avoir » combattu, va subir la peine d'une défection qu'elle n'a pas eu le » temps de rendre efficace : *Naples* expiera bientôt son infidélité » aux engagements pris avec la France ; enfin, sur tout le continent » la coalition est anéantie ; mais comme l'a dit l'Empereur dans une » de ses proclamations : *qu'importe à l'Angleterre* ! Tous ses alliés » souffrent pour elle, mais la souveraineté des mers ne lui en reste » pas moins. Pour longtemps cette souveraineté a été affermie entre » ses mains par la bataille de Trafalgar.

» Enivré de ce succès, le gouvernement britannique se console sans » beaucoup de peine des échecs que reçoivent les puissances alliées, » dont la diversion lui a rendu un si important service. Il leur avait » promis un concours actif dans le nord. Ce concours se réduisit à y

» montrer des troupes qui n'agirent pas. Elle sacrifie le continent,
» elle perd l'Europe, mais elle est la maîtresse de la mer et elle
» conquiert le cap de Bonne-Espérance (1). »

Le cabinet de Londres ne cessait de s'indigner des agrandissements territoriaux de la France. Les efforts de trois coalitions avaient échoué devant l'Europe surprise et avaient eu pour résultat notre suprématie continentale. Guidée par un homme funeste, la politique anglaise avait soulevé dans toutes les cours les jalousies qui naissent du succès et que certains désordres de la Révolution française paraissaient justifier. On ne manquait pas de rappeler à la Prusse la fortune de la Maison de Brandebourg, l'éclat de la gloire militaire que lui avait léguée Frédéric II, et on la poussait à la guerre en flattant son passé. L'avenir lui serait fidèle, disait Pitt, et il promettait au neveu du grand capitaine la victoire d'où naîtrait le salut de l'Europe.

Pitt ne voyait de grandeur pour l'Angleterre que dans l'abaissement illimité de la France ; toute sa politique est dans ce principe. L'injustice érigée en système lui paraissait le dernier terme du droit. Aussi a-t-on pu le juger tel qu'il fut, en déclarant qu'il solda dans notre patrie tous les crimes, qu'il se servit tour-à-tour des Bourbons et des émigrés, qu'il trahit selon ses intérêts les uns et les autres, qu'il affligea son pays par une dette appelée à tarifer les consciences des ministres étrangers, qu'il fit répandre des flots de sang, et que sa persévérance exposa sa patrie à une ruine qu'il eût été impuissant à conjurer, s'il n'avait rencontré dans son adversaire un concours maladroit qu'il ne devait pas en attendre.

Fox l'a dit : *M. Pitt n'a point été un grand homme d'Etat*, car il ne lui pardonnait pas les guerres qu'il avait suscitées sur le continent pour n'y déployer que l'opiniâtreté dans les revers.

(1) *Histoire de France*, par Bignon, t. IV, ch. 51, p. 461 à 465.

Mais ce que Fox n'a pas reconnu et ce que doit constater l'histoire, c'est que la suprématie sur le continent fut transportée en fait de la France à la Russie. L'Angleterre ne sut pas prévoir l'avenir. D'une domination éclairée et intelligente, l'Europe passa sous un joug grossier et fanatique. Cette domination ne devait pas durer quelques années seulement, mais un siècle. De 1815 à 1855, le cabinet de Pétersbourg dicta des lois à l'Europe, et par un imprévu singulier, le cabinet de Londres devait invoquer un jour l'appui et le concours armé du cabinet des Tuileries pour frapper au cœur la prépondérance qu'il avait imprudemment suscitée. *L'Empire du monde*, comme le déclarait Napoléon, *n'est pas à Paris, il est à Constantinople.*

Un de nos diplomates écrivait en 1830: « Ce qui n'est pas » susceptible de contestation, c'est que ce ministre a été un fléau » pour le reste de l'Europe. » Le temps a confirmé cette constatation, en prouvant la duplicité de ce ministre (1).

Ainsi, rien n'arrêtait le cabinet britannique, ni les défaites successives de ses alliés, ni une continuité de guerres malheureuses, ni le démembrement des possessions de la Maison de Habsbourg. La marine anglaise triomphait, son pavillon couvrait toutes les mers pour lui en assurer la souveraineté. Cela suffisait à son orgueil. La mort de Pitt créa un soulagement passager. On ne chercha pas à le remplacer : on tenta d'ébranler son système, il est de notre devoir de le reconnaître.

Un ministère fut choisi sous l'influence de lord Granville et

(1) Bignon a dévoilé l'hostilité coupable de Pitt contre Fox, en ces termes :

« Lorsque M. Pitt, en 1804, fondant contre l'avis de lord Granville, sur un prin- » cipe d'exclusion, la composition du dernier ministère, avait allégué contre M. Fox » l'obstacle d'une invincible prévention dans l'âme du roi, l'allégation était-elle vraie ou » bien l'opposition prétendue de S. M. britannique n'avait-elle été en effet que celle de » M. Pitt? *Cette dernière supposition n'est pas aujourd'hui la moins vrai-* » *semblable.* »

Le ministère de 1806 condamne la prétendue *prévention* du roi contre Fox, prévention qui n'existait par envie que dans l'âme de Pitt.

de Fox. Il fut composé de personnages pris dans les deux oppositions dont ces hommes éminents, le second surtout, étaient les chefs. Par un sentiment de patriotisme bien entendu, Fox se contenta du portefeuille du Foreing-Office et renonça, en faveur de lord Granville à la situation de premier lord de la Trésorerie, poste qui donne la direction des affaires à son titulaire. Les marchands de la Cité acclamèrent le nouveau cabinet.

Les plus grosses difficultés en présence desquelles il se trouvait furent celles de l'extérieur. Les rapports étaient déjà tendus entre les cours de Londres et de Berlin, mais cette dernière brûlait de rentrer en grâce avec Georges IV, dût-elle en appeler aux armes. Le traité du 15 décembre rompant ses espérances, il fallait marcher résolûment avec Napoléon ou s'avouer ouvertement pour ses ennemis. Elle tergiversa du 15 décembre au 15 février, ne sachant pas plus accepter la guerre que l'alliance française. Les délibérations du conseil des ministres prussiens sur le traité du quartier-général furent orageuses, parce que la majorité y était toujours acquise à l'influence russe et à l'influence anglaise. La mésintelligence entre les deux cours devait s'aggraver de la publication des papiers diplomatiques de Berlin par le gouvernement britannique. Le *Moniteur* français en redit les communications. — Le Hanovre étant le prix de l'entente franco-prussienne, Frédéric-Guillaume III le fit occuper à titre provisoire et en dépôt jusqu'à la paix : *sous sa protection et administration* était la formule officielle adressée au comte de Munster, chef de la Régence hanovrienne. L'armée prussienne fut rétablie sur le pied de paix et un nouveau traité d'alliance entre la France et la Prusse parut les enchaîner dans un but commun. Des conditions rigoureuses y étaient faites à notre allié.

La note du 4 février va nous en donner les raisons :

« Le traité de Vienne n'ayant pas été ratifié dans le délai prescrit, » disait M. de Talleyrand, l'Empereur Napoléon ne saurait le regarder

» comme existant. Le nom de ratification ne peut d'ailleurs en aucune
» façon, convenir à l'acte auquel la cour de Berlin l'a donné et par
» lequel le traité se trouve altéré dans son texte, de manière à rendre
» hypothétiques et éventuels des engagements actuels et absolus...
» Cependant sa Majesté l'Empereur désire toujours que les différends
» survenus entre la France et la Prusse se terminent à l'amiable et
» que l'ancienne amitié qui unissait les deux États continue comme
» par le passé. Elle désire même que des liens plus étroits établis-
» sent une union plus intime entre les deux gouvernements, autant
» que cela peut être compatible avec les vues et les liaisons que la
» Prusse pourrait avoir avec d'autres puissances. »

Le motif des conditions imposées à la monarchie des Hohenzollern, c'est que ses maîtres avaient tenté de rompre le traité de Vienne. Dévoilé et compromis, Frédéric-Guillaume se soumit aux aggravations de la diplomatie napoléonienne, aggravations qui constituaient à la fois un châtiment et un danger. Le Hanovre fut occupé à titre définitif, la rupture éclata entre la Prusse et l'Angleterre. Que pouvait-il en sortir?

L'avènement de Fox ouvrit à tous les cœurs l'espoir de la paix. Une lettre en date du 26 mars posa entre Talleyrand et lui la base respective des négociations. On y lisait :

« *Que les deux parties auraient pour objet que la paix fût honorable pour toutes les deux et pour leurs alliés respectifs.* »

Le cabinet des Tuileries répondit qu'il acceptait la proposition d'une paix honorable, mais qu'il ne souffrirait point la juxtaposition d'une puissance étrangère (1). Il en donnait les raisons suivantes :

« Nos intérêts sont conciliables par cela seul qu'ils sont distincts.
» *Vous êtes les souverains des mers;* vos forces maritimes égalent
» celles de tous les souverains du monde réunies. Nous sommes une

(1) Dépêche du 1er avril 1806.

» grande puissance continentale, mais il en est plusieurs autres qui
» ont autant de forces que nous sur terre... Si maîtres de la mer par
» votre puissance propre vous voulez l'être aussi de la terre par une
» puissance combinée, la paix n'est pas possible.

« . . L'Empereur ne pense pas que tel ou tel article du traité
» d'Amiens ait été la cause de la guerre ; il est convaincu que la
» véritable cause a été le refus de faire un traité de commerce néces-
» sairement contraire à l'industrie et aux manufactures de ses
» sujets. »

Nous n'avons pas à raconter les débats de ces négociations, leurs difficultés, les transactions qui eurent lieu, les témoignages de confiance réciproque que se donnèrent les deux ministres des affaires étrangères, les dispositions de la Russie à traiter avec la France, ce qui se passa à l'égard de la cour des Deux-Siciles, l'affaire des pouvoirs de lord Yarmouth, l'adjonction de lord Lauderdale, l'application du principe de l'*Uti possidetis*, les cessions consenties par la France après la mort de Fox, la demande définitive de passeports faite par lord Lauderdale ; telles sont les *trois phases* de la négociation diplomatique. La vérité est connue : l'Angleterre ne voulait pas la paix.

Quelle était l'attitude de la Suède ?

Adversaire déterminé de notre politique dans les pays scandinaves, le roi de Suède avait laissé un détachement de ses troupes dans le Lauenbourg, après l'évacuation du Hanovre par les Anglo-Russes. Il avait été jusqu'à déclarer que toute attaque contre lui serait à ses yeux une déclaration de guerre. Il avait fait saisir des bâtiments prussiens et mis l'embargo sur ceux qui se trouvaient dans ses ports. Violent en tout, il avait écrit le 12 mai à Frédéric-Guillaume qu'il maintiendrait ces ordres jusqu'à ce que la libre navigation de l'Elbe eût été rendue au pavillon anglais. Le cabinet de Berlin se montra réservé. Un corps d'observa-

tion, « aliment à l'impatience vague du militaire prussien, » disait d'Haugwitz, fut placé sur la frontière (1).

Le cabinet des Tuileries, désireux de se rattacher l'allié de la neutralité, le poussa à s'emparer de la Poméranie suédoise, ce dernier vestige de la politique du traité de Westphalie en Allemagne. Une dépêche du ministre des affaires étrangères de France l'y exhorta en ces termes :

« La possession de la Poméranie suédoise est tellement à la » convenance de Sa Majesté prussienne, qu'elle ne peut laisser » échapper l'occasion qui lui est offerte de s'en saisir avec jus- » tice. »

Notre représentant eut ordre de faire comprendre que pour en faciliter l'occupation comme la prise de possession de Stralsund, l'Empereur accorderait un contingent de troupes françaises. La Prusse refusa par égards pour la Russie. Elle s'empara du Lauenbourg par des moyens détournés et le rendit à Gustave IV lorsqu'elle eut rompu avec Napoléon.

Dès août, l'armée prussienne était en état complet d'insubordination :

« Depuis que les jeunes officiers de la garde royale vont aiguiser » leurs épées devant l'hôtel du ministre de France, le gouverne- » ment n'est plus dans le roi ; il est dans les lieutenants des gardes, » dans les enseignes et dans quelques coteries de jeunes femmes » qui encouragent leur indiscipline. Les troupes ne pouvant plus » être contenues dans la capitale, il fallut les en laisser sortir. » Le 30 août, la garnison de Berlin quitta cette ville sous les ordres » du duc de Brunswick, tumultueusement et avec une impatience de

(1) Dès 1805, des traités réciproques avaient été passés entre la Suède et l'Angleterre pour stipuler le chiffre des troupes que Gustave Adolphe devait fournir contre Napoléon, et le taux des subsides qu'il recevrait en retour du cabinet britannique.

Ces engagements devaient se renouveler pendant la quatrième coalition à deux époques différentes : le 17 juin et le 23 en deux Conventions. La Convention prusso-anglaise est du 23 juin.

» combattre qui menaçait d'aller jusqu'à la sédition. Il semblait à » cette jeunesse que marcher c'était vaincre. On partait pour aller » à la rencontre des Français comme pour aller à une fête (1). »

Frédéric-Guillaume et le cabinet se laissant aller au courant de la guerre, entendirent ne pas combattre sans alliés. Ils se tournèrent vers l'Angleterre et la Russie, vers l'Autriche et l'Espagne, nous cherchant des adversaires connus ou les suscitant dans l'ombre.

A l'Angleterre on parut promettre la restitution du Hanovre sans s'en expliquer; mais on leva le blocus des fleuves de l'Allemagne du nord le 25 septembre.

La réconciliation avec la Suède s'était faite le 17 août. Le cabinet de Berlin l'avait autorisée à occuper le duché de Lauenbourg au nom de l'Angleterre, le Hanovre devant être départi à qui le déciderait la victoire. Les ports prussiens furent débloqués.

Le recours à la Russie fut fécond en incidents. Trompé déjà, le cabinet de Saint-Pétersbourg exigea des garanties. Les lettres confidentielles du descendant de Frédéric II décidèrent le Tzar, vers la mi-septembre, à une intervention armée. Oubliant la neutralité prussienne durant la troisième Coalition, il promit l'envoi de 70 mille hommes de troupes et sa coopération personnelle à la tête de son armée.

L'Espagne elle-même fut invoquée dans cet orage des violences du parti militaire et du parti de la cour. Ce fut l'œuvre de Lucchesini, prompt aux légèretés et aux espérances. Nous les avons indiquées.

Les ouvertures de la Prusse au nouvel empereur d'Autriche, n'obtinrent pas le même succès. Successeur du comte de Cobentzell, le comte de Stadion parut se plaire à susciter dans l'âme

(1) *Histoire de France*, Bignon, t. V, ch. 63.

de Haugwitz des pensées de revanche. Une armée importante se concentrait au même moment en Bohême et dans l'Autriche supérieure. Les mouvements de l'armée française correspondirent aux menaces des armées prussiennes qui s'ébranlaient. Frédéric-Guillaume crut l'heure des instances décisives venue et recourut aux négociations secrètes pour amener l'Autriche en ligne de bataille.

Le comte de Finkenstein, son plénipotentiaire, fit valoir le concours des troupes de la Russie et l'or de l'Angleterre. Puis, il ajouta :

« C'était l'instant de se joindre à Frédéric-Guillaume: de guérir les plaies faites à la monarchie autrichienne par la paix de Presbourg; de recouvrer le Tyrol toujours fidèle et impatient du joug de la Bavière ; de venger tous les affronts reçus de la France et de prévenir des affronts nouveaux. Les haines et les rivalités de la Prusse et de l'Autriche n'appartenaient plus à l'*Époque nouvelle,* elles avaient été *ensevelies* sous les ruines de l'*Empire germanique*. Il n'y avait plus pour les deux puissances qu'une seule ressource contre un ennemi odieux à l'une et à l'autre : *c'était,* dans le danger commun, *de mettre en commun leurs conseils et leurs armes.* »

L'influence de l'archiduc Charles l'ayant emporté sur les vœux de la cour de Vienne, un système de neutralité provisoire répondit aux conseils intéressés de Berlin. Le comte de Stadion voulant rassurer le cabinet des Tuileries, lui communiqua la correspondance de son collègue des relations extérieures, Haugwitz et déclara par dépêche spéciale à ses agents, le 6 octobre, que l'Autriche resterait étrangère, en Allemagne, à toute action militaire.

Les instructions de Fox à son ambassadeur furent honnêtes. Le ministre Adair eut ordre d'offrir à François II, s'il décidait la guerre, des secours d'argent à titre de subsides ; mais il n'en-

tendit pas l'y pousser et tint M. de Stadion au courant des négociations franco-anglaises sur la paix.

La Prusse, l'historique des négociations du système de neutralité le démontre, avait voulu refaire le traité du 15 décembre ; le choix d'éventualités possibles et d'hypothèses qu'elle avait prévues démontrait qu'elle restait au fond de l'âme l'alliée de la Russie et de l'Angleterre. Elle se refusait à donner un gage de bonne foi à la France en ne se liant pas à sa fortune ; donc, elle se réservait de rompre à son heure un lien accepté par contrainte. Napoléon avait vu cette hypocrisie ; de l'indignation il passa à la colère. Il fut impitoyable parce que Frédéric-Guillaume parut perfide ; aussi l'enserra-t-il afin de mieux lui reprocher sa rupture le jour où il passerait à la Coalition. Comme résultat, l'alliance fut un échec ; destinée à conjurer l'entente des cabinets austro-russes, elle parut devoir les rapprocher avec éclat, et un diplomate a pu l'appeler sans crainte : *un traité de mensonge et de haine.*

La guerre qui allait bientôt éclater entre la France et la Prusse avait été précédée de deux tentatives d'alliance, l'une avec l'Angleterre, l'autre avec la Russie, de la part de la France. Nous avons vu comment l'échec s'était produit entre la France et l'Angleterre ; comment s'était-il produit entre la France et la Russie ?

Le cabinet anglais a pris soin de le constater lui-même dans un acte officiel. La déclaration qu'il publia au lendemain du traité de Tilsitt, le 19 décembre 1807, le dit formellement :

« La dernière négociation entre la France et l'Angleterre a été
» rompue pour des points qui touchaient immédiatement non
» les intérêts de Sa Majesté britannique, mais ceux de son allié
» impérial. »

Les volontés seules de la Russie avaient tenu au cœur des successeurs de Fox, et le système de Pitt étendu à toute l'Europe, avait reparu après la mort du chef des wighs. En Russie, le baron

de Budberg avait remplacé le comte Czartoryski ; en Autriche, le comte de Stadion avait pris le portefeuille du comte Cobentzell ; en Prusse, Haugwitz était battu en brèche par le baron de Hardenberg ; partout l'esprit de la Convention de Pilnitz renaissait contre notre grandeur (1).

Qu'allait faire Napoléon ?

(1) Nul n'a expliqué avec autant de lucidité que Bignon la différence de la politique de William Pitt et de Fox. Nous renvoyons le lecteur à ces pages, qui comprennent tout un chapitre n'en voulant reproduire ici qu'un trait.

« En deux mots. M. Pitt et ses partisans voulaient le mal de la France d'abord puis » le bien de l'Angleterre. Fox et ses amis voulaient le bien de l'Angleterre puis le mal » de la France (*Hist de France*, t. VI, ch. 59, 1807).

CHAPITRE III

QUESTION DU HANOVRE

SOMMAIRE. — I. Le duché de Brunswick-Lunebourg. — L'Électorat de Hanovre. — Traités d'Utrecht. — Stipulations du Parlement anglais en faveur de la Maison de Hanovre. — Malheurs de l'Électorat pendant la Guerre de Sept Ans. — II. Politique de Georges III et de Pitt à l'égard de la France. — Discours et appréciations de Fox. — III. Politique de Napoléon à l'égard de l'Angleterre et de la Prusse, en Hanovre. — Politique de la Prusse à l'égard de l'Angleterre dans le Hanovre. — Diplomatie française. — IV. Représailles de l'Angleterre. — V. Aveux du comte Haugwitz. Décision de Napoléon. — VI. État économique de l'Électorat en 1806. — De la Mission allemande de la Prusse dans le Hanovre.

I.

Peu de pays, en Allemagne, ont éprouvé les vicissitudes de domination souveraine comparables à celles qu'a endurées le Hanovre. Il lui a été donné par le fait d'être très-mêlé aux changements qui se sont produits dans l'équilibre de l'Europe. Les malheurs de la guerre et les nécessités de la politique germanique lui ont profité de tout temps. Du gouvernement de ses ducs, il était passé au rang des électorats du Collége des princes, au commencement du XVIIe siècle. Un mariage utile avait fait monter la maison des Guelfes sur le trône d'Angleterre après le traité d'Utrecht. Il s'était agrandi quelques années après et était devenu un royaume, à la réorganisation de l'équilibre anti-napoléonien. Mais le côté par lequel nous appartient

son histoire est instructif ; il constitue un des griefs du débat qui se poursuivit, durant la campagne de 1806, entre les cabinets de Berlin, de Londres et de Paris. C'est encore un des côtés de la *Mission allemande* de la Prusse.

Au temps de Karl le Grand, le Hanovre était occupé par des tribus saxonnes; il fut gouverné, même après la conquête, par des ducs saxons. Quatre familles souveraines se partagèrent au X[e] siècle son territoire. Au milieu du XII[e], il passa avec Henri le Superbe sous la domination de la Bavière et fut divisé, au XIII[e], entre les diverses branches de la Maison de Brunswick. Un membre de la branche Brunswick-Lunebourg, le duc Ernest-Auguste, réunit une grande partie des domaines du duché de Brunswick et fut élevé, en 1692, à la dignité d'Electeur, sous le titre d'Electeur du Hanovre. Marié à la fille de l'électeur palatin, petite-fille de Jacques I[er] d'Angleterre, il acquit ainsi des droits éventuels à la couronne de ce pays. L'investiture de la dignité nouvelle lui fut attribuée le 28 janvier 1698. Elle devait lui être disputée, car, aux termes de l'article XI du traité de Munster, le rétablissement de la Maison Palatine avait eu lieu par entente entre l'autorité suprême et les princes en ces termes : « L'Empereur avec l'Empire consent, par le motif de la tranquillité publique, qu'en vertu de la présente convention il soit établi un huitième électorat dont le seigneur Charles-Louis comte Palatin du Rhin et ses héritiers et tous les descendants de la ligne Rodolphine jouiront à l'avenir. » Les publicistes s'emparant de ce texte s'élevèrent contre la création d'un neuvième électorat comme l'ayant été par l'empereur Léopold *seul*. Des oppositions diverses s'élevèrent contre le morcellement de l'autorité du chef du corps germanique (1).

La France appuya les protestations des princes et en appela

(1) Heiss a raconté ces oppositions daus l'*Histoire de l'Empire*, règne de Léopold, t. III, ch. 11.

au Saint-Siége contre l'Empereur. Le comte de Ponchartrain écrivit à l'agent français, l'abbé de Noirmoutier:

« Des deux choses qui ont esté traitées dans la congrégation » secrète dont vous parlés, l'une est aussy raisonnable que » l'autre l'est peu, car le Pape aura grande raison d'escrire » fortement à l'Empereur au sujet du neuvième Electorat créé » en faveur d'un prince protestant, ce qui est également préju- » diciable à l'Allemagne, à l'Italie et à la Religion (1). »

Qu'advint-il de cette double opposition, et quelle fut la conduite du chef du corps germanique?

Son fils Joseph trouva le moyen de faire recevoir le député du duc de Hanovre dans le Collége comme député électoral, le 7 septembre 1708 ; les événements de la succession d'Espagne ne permirent pas aux princes qui le composaient de reculer. L'empereur imposa sa reconnaissance à la faveur de l'union qui réconciliait les cabinets allemands contre la politique de Louis XIV en Espagne.

Georges-Louis reçut l'investiture du neuvième électorat dans une cérémonie publique tenue sous forme de séance impériale ; on y retrouve les procédés et les formes du moyen-âge, solennels alors, mais usés avec le temps (2). La procédure ne peut éteindre les conséquences d'une semblable mesure. Les Habsbourg ont pris soin d'amoindrir leur force au début comme à la fin du XVIIe siècle, lorsqu'ils ont créé un électorat puis reconnu un royaume. Ces deux dates : 1692, 1701, parlent haut sur la prépondérance et l'absorption de l'Allemagne par la Maison d'Autriche. La guerre de la succession, qui devait se

(1) Depping, *Correspondance administrative de Louis XIV*, t. IV.

(2) Les envoyés du duc, reçus par un chambellan, furent introduits dans la salle du Trône. L'Empereur était assis au milieu des officiers de sa maison, ayant à sa droite le grand maréchal de la Cour. Les envoyés mirent genou en terre après avoir fait trois révérences ; ils reçurent l'investiture entre leurs promesses de fidélité et son acceptation, et baisèrent le pommeau de l'épée que Joseph leur présenta. — Heiss, *loc. cit.* (t. VI, ch. 14).

terminer par la victoire diplomatique et militaire de la France, vit la fin de la domination des Habsbourg en Europe et la consécration définitive de leur amoindrissement en Allemagne. L'élévation des Brunswick-Lunebourg-Zell-Hannower et des Hohenzollern par des titres nouveaux, amena une organisation nouvelle du corps germanique. Il fut animé alors par un esprit dont les événements du XVIII[e] siècle devaient dire le dernier mot.

La paix d'Utrecht ne délivra pas seulement l'Allemagne des fléaux inévitables qu'engendre toute guerre et de ceux qui la désolèrent pendant treize années. Elle donna le repos à l'Europe et répondit aux victoires stériles du prince Eugène, aux succès inutiles de Marlborough par une paix générale. La France épuisée obtint gain de cause et la Maison d'Autriche resta divisée à jamais. L'archiduc Charles, fils puîné de l'empereur Léopold, dut renoncer à tous droits sur la couronne d'Espagne. Ce Charles III ne put jamais régner, et l'épée du duc de Vendôme releva sur les champs de bataille de Calcinato, Almanza et Villaviciosa, la gloire de la Maison de Bourbon.

La France, l'Espagne, les Provinces-Unies et l'Empereur garantirent l'ordre de succession qu'avait édicté le Parlement anglais en faveur de la Maison de Hanovre (1).

Définitivement maître du trône et roi, Guillaume III fit plus encore que régner. Il voulut enlever même l'espérance à la famille des Stuarts. Il usa des périls qu'avait courus la liberté de la nation sous un prince dévoué à l'Eglise romaine et n'eut pas de peine, en rappelant les malheurs de la Révolution anglaise, à obtenir des mesures préventives contre tout retour des Stuarts sur le trône de leurs aïeux. Il exploita les souffrances et les revers qu'avait essuyés le parti wigh et sut lui montrer dans l'avenir le retour des mêmes souffrances par la question

(1) France et Angleterre, art 4. — Espagne et Angleterre, art. 5 et 6. — Traité de Garantie, art. 2. — Triple Alliance, art. 5. — Quadruple Alliance, art. 5. ch. 3.

religieuse s'il n'était pris des mesures par le Parlement. Signaler ces dangers à un pays pratique et qui venait de subir quarante-huit années de luttes fratricides, c'était préparer un succès certain.

Le 14 mars 1701, le Parlement déclara par un *Act* que la reine Anne, femme de Georges de Danemarck, succèderait à Guillaume III. Dans le cas où cette princesse ne laisserait pas de postérité, la couronne britannique devait échoir à Sophie, fille de Frédéric V, comte palatin du Rhin et d'Elisabeth Stuart douairière de Hanovre. Les colères religieuses avaient donc engendré une colère politique.

Les historiens ont reproché à cette solution d'avoir écarté, suivant l'orde naturel de succession, 45 personnes qui étaient plus près du trône que la princesse Sophie. Mais elle s'en trouva rapprochée par l'*Act* du Parlement, souverain en cette matière. Or, les deux Chambres spécifiaient par là exclure formellement, et malgré toute éventualité, tout prince en communion avec le siége de Rome, tout prince qui serait catholique, même le prince qui, de foi luthérienne ou dissidente, serait marié avec une catholique. Cette disposition, le Parlement la trouva si grave qu'il la confirma par un nouvel *Act* le 25 octobre 1705, au moment où Marlborough renonçait à envahir la France et se jetait dans les Pays-Bas.

Certains publicistes français ont paru surpris de ce que les Anglais changeassent ainsi leurs lois successorales au trône. Ils n'ont pas compris, selon nous, ce qu'avait compris Guillaume III : l'infériorité de génie des Stuarts. Le malheur de cette race royale a pu être chanté par les poètes et loué par un enthousiasme sentimental, mais la poésie n'est pas la politique. Le Parlement approuva le projet de Guillaume, il est du devoir de l'histoire de dire qu'il eut raison de voter les dispositions législatives de 1701

(1) Opinion de Mably sur les traités d'Utrecht.

et de 1705. Quelle que soit l'opposition qui ait divisé par la nouvelle dynastie la France et l'Angleterre, il faut s'incliner devant cette conception, une des plus singulières, la plus hardie peut-être qu'ait enregistrée l'histoire en cette matière. L'Angleterre n'avait pour sauver sa constitution religieuse qu'une manifestation politique par voie de succession à remplir, elle édicta une nouvelle législation sur ce sujet et la fit accepter par l'Europe intéressée à toute transformation.

Louis XIV reconnut dans le traité spécial qu'il conclut avec la Grande-Bretagne, « à l'occasion de l'ordre et droit de succession héréditaire établie dans le royaume, » les lois du Parlement et spécialement les droits « de la sérénissime princesse Sophie, douairière de Brunswick-Hannover et ses héritiers dans la ligne protestante d'Hannover. » Il s'engagea contre « la personne qui du vivant du roy Jacques II avait pris le titre de prince de Galles. » Sorti de France, le Prétendant ne pourrait « y rentrer, ni dans aucune des provinces de ce royaume (1). » L'amitié était conclue aussi avec les héritiers de la reine « issus de la ligne protestante qui possèderont la couronne de la Grande-Bretagne et des États qui en dépendent. » Bolingbroke nous rendit en retour d'autres services (2).

Le voyage du prince Eugène en Angleterre, accompli en janvier 1712, pour relever le crédit des affaires de l'Empire, est connu aujourd'hui dans ses moindres détails. Vaincu sur le terrain diplomatique par les démonstrations du chef du *Foreign-Office*, le prince Eugène recourut à l'intrigue. *Il tenta une substitution de dynastie avec l'appui de Marlborough disgrâcié et la complicité de plusieurs pairs du torysme.* Saint Simon a flétri cette conduite en appelant ce voyage déshonorant. Parlant des ministres qui dirigeaient la politique du cabinet de Saint-James,

(1) Art. 4 du Traité.
(2) Art. 5 du Traité.

le prince Eugène avait dit à Godolphin : « Rien n'est plus facile que de les faire assassiner sur la route. L'expédient sera efficace. » La conspiration avorta, et celui que l'Europe avait estimé sur les champs de bataille, revint à Vienne flétri par sa propre conduite ! (1)

La guerre de la Succession d'Autriche fut ressentie en Hanovre. Dès le commencement de l'année 1744, les dispositions du cabinet de Versailles furent hostiles à l'Angleterre. Georges I[er] avait inauguré la succession de la Maison de Hanovre aux Stuarts et commencé la dynastie anglaise de Hanovre. L'habileté de Robert Walpole, son principal ministre, avait rendu vaines les tentatives de désordre et les intrigues du prétendant Jacques III. Mais l'immixtion de son fils dans les affaires du continent devait amener des catastrophes. Georges II vainqueur à Dettingen, campagne entreprise en faveur de Marie-Thérèse, traité de Hanovre du 24 juin 1741, vit la politique française en appeler aux armes. Un manifeste de Louis XV, dirigé surtout contre l'électeur de Hanovre, lui reprocha la rupture de la convention de neutralité. Fontenoy fut la lettre de change de Maurice de Saxe sur Frédéric II.

Les suites de la guerre de Sept Ans furent autrement désastreuses pour la situation économique de l'Électorat. Les historiens s'accordent à dire que le Hanovre n'offrit à cette époque que des scènes de destruction et de deuil. Il perdit 80 mille hommes, c'est-à-dire le dixième de sa population évaluée alors à 800 mille habitants. Le maréchal de Richelieu préleva des contributions de guerre énormes pour le temps. Tour-à-tour les armées du Saint-Empire, de la France et de la Prusse vécurent dans le pays pour le pressurer. Elles y cantonnèrent à discrétion et y causèrent des désordres que la plume peut constater sans pouvoir les décrire.

(1) Conf. L'*Europe et les Bourbons sous Louis XIV*, par M. Topin, ch. 11.

Frédéric II les expose, en n'y prétendant pas, dès les premières lignes de son histoire de la guerre. Le prince de Brunswick, dit-il, ouvrit la campagne de 1758 avec 30 mille Hanovriens qui avaient la mission d'expulser les Français de la Basse-Saxe et de la Westphalie Le but seul fait comprendre les difficultés d'une telle lutte. La paix de 1763 fut traversée de complications. Le ministère de Hanovre redouta les atteintes d'un démembrement. En Angleterre, s'écrie Frédéric, on crut que j'en voulais à l'évêché de Munster pour m'assurer par là la restitution de Clèves et de Gueldre. L'imagination échauffée d'un ministre « fit extravaguer la moitié de l'Europe. » L'assistance que prêta le cabinet de Versailles à celui de Saint-James fit avorter un projet que désavoue son auteur parce qu'il ne put réussir. Son humour dans le récit en dissimule mal l'amertume et une irritation sourde se lit dans chacune de ses lignes (1).

II.

Lié désormais à la fortune et aux desseins de l'Angleterre, l'Électorat de Hanovre suivit les phases de sa politique. La Révolution française le fit rentrer en scène par sa maison souveraine. Il dut repousser ces querelles et ne tarda pas à comprendre, après la rupture de la paix d'Amiens, que tout repos public était perdu pour lui dans le duel de l'Europe partagée en deux camps. La politique de Napoléon Bonaparte et celle de Pitt furent implacables, de 1803 à 1806.

La France a propagé depuis 1789 le sentiment de la liberté et depuis 1792 l'a défendu au péril de son existence. La Convention de Pilnitz lui en fit un devoir. Conçue par William Pitt,

(1) Au chapitre XVII : *De la Paix*, p. 296.

la pensée première de cet acte dirigea constamment les vues de son cabinet. Ces vues nous les avons signalées déjà : montrer, la France perturbatrice des trônes et du repos des peuples, alors que la coalition des couronnes l'avait appelée sur les champs de bataille. Ses victoires et ses conquêtes avaient abouti en 1802 à la Paix d'Amiens, Pitt refusa d'en respecter les clauses. Nous connaîtrons les desseins secrets du célèbre ministre en décrivant les négociations diplomatiques des années 1805 et 1806 ; mais nous devons rechercher la situation qui fut faite au Hanovre dans ce conflit et quel rôle joua la Prusse.

Les offres de Bonaparte, premier Consul, pour se rapprocher de l'Angleterre furent repoussées. Pitt s'expliqua avec hauteur, même avec dédain. Le vainqueur de Marengo, devenu chef de gouvernement, prohiba l'importation des marchandises anglaises en France, moyen sûr d'envenimer la lutte et de la rendre irréconciliable par les ruines commerciales qu'il préparait à l'Angleterre. Le camp de Boulogne organisé, une flotille de transport de troupes appuyée par des escadres improvisées, Bonaparte menaça son adversaire d'une descente autrement bien calculée que celle de Hoche en Irlande. Enfin, réponse inattendue due au mauvais vouloir du premier ministre anglais, une armée française fut envoyée en mai 1803 contre le Hanovre, sous les ordres du général Mortier.

Le 16 mai, le chancelier de l'Échiquier présenta un message de Georges III. Il y était dit :

« Sa Majesté croit convenable de faire connaître à la Chambre
» que les discussions dont elle a donné connaissance, le 8 mars,
» entre elle et le gouvernement français ont été terminées ;
» que la conduite de ce gouvernement l'a forcée à retirer son
» ambassadeur de Paris, de même que celui de France s'est
» retiré de Londres. »

Cet exposé si bref des griefs du cabinet britannique eut son commentaire, le 23 mai, dans la proposition du ministre des

affaires étrangères. Lord Hawkesbury demanda : qu'une Adresse fût votée pour assurer le souverain que la Chambre partageait son désir « de conserver les intérêts de son peuple et la dignité de sa couronne, » qu'elle reconnaissait que la France avait affiché « des prétentions exagérées, résultat d'une ambition sans bornes. » Faite au nom du cabinet, appuyée par Pitt, lord Castlereagh, Wilberforce et autres membres, la motion fut combattue par un amendement qui en renversait la portée. Le ministère cherchait une approbation aveugle de sa conduite. Grey ajouta au concours de la Chambre cette phrase : « Pour concourir à opérer un acommodement par lequel les bienfaits de la paix puissent être maintenus. » Fox se chargea de l'interpréter (1). Il le fit en ces termes :

« Et d'abord, qu'il me soit permis de ramener la question à ce » qu'elle doit être réellement, car on a voulu faire une diversion et » distinguer les motifs de cette guerre de la conduite des ministres » qui l'ont occasionnée. Comme toutes les guerres, celle-ci est » le résultat d'explications, de satisfactions et de réparations » demandées et refusées ; il ne s'agit plus que de connaître la ma- » nière et le temps dans lesquels on fait ces demandes.

» L'Adresse nous apprend — et quand je parle de l'Adresse je » veux dire les ministres — que S. M. a désiré de conserver les » bienfaits de la paix. Je commencerai par dire que, dans mon » opinion, la conduite des ministres n'a nullement manifesté ce désir » énoncé, j'entrevoyais plutôt le contraire dans les pièces qui nous » ont été soumises. Et en supposant que les honorables membres » qui soutiennent le ministère votent pour attester leurs bonnes » intentions, comment s'accorderont-ils avec eux-mêmes puisqu'ils » ont toujours voté contre cette paix et contre les moyens d'y » parvenir ?...

» La guerre, nous dit-on, est juste, car le premier Consul ne

(1) *Recueil des discours prononcés par J.-C. Fox et W. Pitt.* t. XII, ann. 1803.

» nous a pas donné satisfaction, et on ne nous a pas dit qu'elle était
» la satisfaction demandée et refusée. Cela serait cependant néces-
» saire pour juger de la validité de l'asertion. Une insulte n'est pas
» toujours un juste motif de guerre, mais il est dans le refus de
» satisfaction de cette insulte après des représentations. C'est là le
» prétexte le plus généralement employé.

» Ce qui est important, c'est d'examiner la conduite que la France
» a tenue envers les autres États, en tant que cette conduite com-
» porte des idées hostiles contre ce pays. Tous les actes d'injustice
» de cette nature dont la France a été capable depuis la paix d'Amiens,
» ne sauraient être un juste motif pour nous porter à la guerre.

» ... Tout ce qu'on peut raisonnablement demander (jugement
» sur la paix d'Amiens, 25 mars 1802), c'est une sécurité probable,
» c'est-à-dire celle qui provient de l'intérêt des deux parties, de ne
» pas rompre leurs engagements. Il est absurde d'en demander plus.
» Sans cela, jamais les nations ne seraient en repos et la paix ne
» serait jamais dans le monde »

Fox, étudiant les diverses phases des négociations engagées ou des affaires, déclarait que la conduite de la France avait été attaquée avec passion, que le ministère, loin de la seconder dans ses efforts de paix, avait toujours aigri le premier Consul, et que sans attenter à la liberté de la presse, on pouvait dans l'intérêt des deux peuples mettre fin à cette irritation par l'application ministérielle de l'*allien bill*. Il constatait que si les nations ont le droit de protéger leur commerce et de prohiber les marchandises des autres États, l'Angleterre avait usé de ce droit ; qu'elle en avait usé en raison de son plus grand intérêt commercial. *Elle a donné à ce droit*, s'écriait-il, *encore plus d'extension*. Cet aveu important se retourne de tout le désintéressement de son auteur contre la politique de Georges III. Fox ne craignait pas d'ajouter, les ministres trompent la nation et le roi ; ils veulent la guerre et n'ont aucun motif d'hostilité. Quant à la possession de l'île de Malte qu'ils veulent garder, « seul

j'ai présenté l'avantage de cette possession contre les opinions de marins distingués et d'un ministre lui-même ! » Or, on se sert de ce qui n'était pas une station convenable pour protéger l'Egypte ou le Levant, afin de déclarer la guerre en la déclarant nécessaire à la sûreté de l'Angleterre maritime et commerciale ! Donc, on a des idées arrêtées sur la guerre.

Je ne pense pas, ajoutait-il en terminant, que la guerre pour garder Malte *soit ni juste ni justifiable*. Je conclus au rejet de cette mesure. On y parviendra en adoptant l'amendement proposé. Je n'ai plus qu'à supplier le souverain de profiter des dispositions de l'empereur de Russie pour obtenir une paix générale.

Adoptée par 67 voix, la demande de M. Grey fut rejetée par 398 : la guerre l'emporta. Une armée française envahit le Hanovre.

Quelle fut la conduite de la Prusse cantonnée dans une neutralité souple depuis 1795 ?

Les hommes voués aux affaires crurent, en Allemagne, que la Prusse en appellerait aux armes pour s'opposer à cette invasion. On considérait Frédéric-Guillaume comme propre à détourner cette attaque. Son père avait protégé le nord-allemand dans des conjonctures aussi périlleuses, spécialement le Hanovre. L'inaction serait pour le cabinet de Berlin une humiliation douloureuse, sa politique depuis 1778 s'étant ouvertement chargée des intérêts du nord. Menacés, les ministres hanovriens avaient dépêché le premier major de Decken au roi pour l'intéresser à leur cause. Celui ci n'avait pas méconnu les sentiments de l'Allemagne : une opération maritime de l'Angleterre brouilla tout.

Fidèle à ses principes sur la traite des nègres dont Fox disait au même moment : il faut extirper le mal qui subsiste et qui dégrade la nature humaine, le cabinet britannique faisait visiter en pleine mer les vaisseaux des puissances neutres. Il

avait obtenu gain de cause dans cette affaire par une Convention passée par lui en 1801 avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. La France et la Prusse avaient intérêt à cette époque à la renonciation de ce nouveau droit, surtout en faveur du pavillon prussien. Aussi Frédéric-Guillaume crut-il pouvoir gagner cet avantage en offrant à Georges III d'occuper ses possessions allemandes pour les lui conserver. Il demanda, en retour, la libre navigation des mers pour le pavillon prussien, d'accord avec la France. L'Electeur couronné refusa : Pitt veillait.

Le ministre dirigeant dut baser son rejet sur ce que la proposition de la Prusse n'aurait pas suffi pour sauver l'Electorat. Si l'on met en balance l'avantage du roi Georges à conserver ses Etats du continent avec les pertes qu'aurait éprouvées sa marine, il est certain que le respect de l'indépendance des possessions allemandes ne pouvait compenser les pertes commerciales. Restait la question de guerre ; mais Pitt était trop anglais pour ne pas mettre l'Europe en feu, plutôt que de céder sur mer à de justes demandes Les pavillons des neutres et leurs droits disparaissaient devant les appétits et les passions de son patriotisme. Peut-être eut-il l'orgueil de croire que la Prusse, lasse d'une neutralité que les événements devaient rendre impossible, entrerait en scène sur un tel prétexte, ou encore qu'elle n'autoriserait pas une occupation qui gênerait ses frontières. Quels que fussent les motifs du refus de Pitt, sa décision ne permit pas à la Prusse de protéger le Hanovre, sous peine de s'engager en faveur de l'Angleterre contre la politique française.

III.

Le 4 juin, le Hanovre fut occupé par le général Mortier. Les milices nationales ne tentèrent pas de se défendre et après s'être mutinées contre leurs chefs se dispersèrent. Tout le pays, y compris le Lauenbourg, fut pour la France le prix de ce qu'avait obtenu la Prusse. Les patriotes allemands en conçurent une tristesse amère. On blâma son cabinet d'avoir fait dépendre son occupation de l'abolition du droit de visite imposé comme revanche du salut de l'Electorat ; les esprits se montant, on déclara honteuse l'indifférence du cabinet de Berlin pour l'acte du cabinet de la Malmaison.

Sur la fin de juin, les Anglais se vengèrent de l'invasion française en fermant les bouches de l'Elbe. Celles du Weser subirent la même rigueur, leurs ennemis n'autorisant pas les produits anglais à remonter l'Elbe. Le général Mortier avait fait occuper Cuxhaven et Ritzebuttel. Le commerce du nord-allemand en éprouva des pertes considérables, celui de la Silésie fut le plus frappé jusqu'au jour où de nouvelles voies lui furent ouvertes par Emden et plus tard de Stettin par Kiel.

Les années 1804 et 1805 virent l'Angleterre former une ligue avec la Russie et la Suède, l'Autriche y accéda. La Prusse resta neutre et, pour éviter le passage des troupes d'aucune des parties, proclama l'inviolabilité de son territoire. L'entrée en campagne des Russes suscita des sentiments belliqueux dans le royaume, Frédéric-Guillaume mit trois armées sur pied.

Cependant les suites de la prise de possession du Hanovre par la France se faisaient sentir. Le cabinet russe armait dans tous ses ports de la Baltique et poussé par celui de Londres s'entendait avec la Suède pour pénétrer dans l'Electorat. La Prusse allait se voir contrainte de prendre un parti, et ce n'était pas

mince chose pour un prince irrésolu et grand ami des neutralités. Lorsque le premier Consul avait occupé le pays, Frédéric-Guillaume l'avait prié d'affirmer les bonnes relations qui existaient depuis Bâle entre Paris et Berlin, en réduisant le nombre des troupes d'occupation. Il l'avait obtenu, mais sous la condition suivante : n'autoriser aucune puissance à pénétrer dans le Hanovre par les frontières de la Prusse. Le roi en avait pris l'engagement. Loin de prévoir des événements à peu près irréalisables lors de la parole donnée, il y avait vu au contraire un moyen de préservation pour sa capitale. Le Tzar, préoccupé d'un projet de descente dans la Poméranie suédoise, repoussa les observations du cabinet de Berlin sur ce point. Napoléon, de son côté, attestant les promesses de 1803, avait retiré la plus grande partie de ses troupes du Hanovre. C'était presque le placer, en rappelant les injustices de l'Angleterre sur les neutres et le blocus de l'Elbe, sous la protection de la Prusse.

La coalition vaincue à Austerlitz, les ministres prussiens réunis en conseil décidèrent que tout devait rester entre la France et la Prusse dans le même état jusqu'à la paix. Celle-ci n'évacuerait aucun des pays qu'elle détenait et occuperait *provisoirement* le Hanovre ; on pensa dans l'entourage du roi que l'Angleterre en ferait *la cession volontaire et solennelle.* Pour occuper provisoirement l'Electorat, on exigea la retraite des alliés cantonnés dans le pays. Les troupes anglaises et la légion allemande commandées par lord Cathcart s'embarquèrent ; les troupes russes regagnèrent leur patrie par la Poméranie prussienne, sous les ordres de Tolstoy ; le roi de Suède attendit, pour évacuer la droite de l'Elbe, l'autorisation du cabinet anglais.

Le 3 janvier 1806, le général Barbou, commandant en chef des troupes françaises dans le Hanovre, recevait la proposition de la part du roi de Prusse de faire évacuer par les alliés l'Électorat à des conditions dont il se portait garant. Le géné-

ral Kalkreuh était le plénipotentiaire prussien comme commandant en chef des troupes de Westphalie ; présentées par M. de Krusemarck, les conditions étaient placées sous la garantie de son chef.

Voici le texte inédit de ce document :

ART. 1er

Le général Kalkreuth s'engage à faire retirer les troupes des armées combinées une lieue en arrière de la ligne convenue ci-après, laquelle sera occupée par des sauve-gardes prussiennes.

ART. 2.

La ligne des sauve-gardes prussiennes tiendra les cantonnements de Welichausen, Unsum, Hasper, Bernesen et Diersen ; cette ligne ne pourra être dépassée ni par les troupes françaises ni par celle des armées combinées. En conséquence, toutes hostilités cesseront.

ART. 3.

Les vivres, subsistances et fourrages seront fournis par les États de l'Électorat d'Hanovre aux troupes françaises, conformément aux tableaux ci-joints, et les denrées seront reçues et acceptées dans les magasins français pour en constater les qualités et quantités, conformément aux règlements qui ont précédemment existé. La manutention continuera à en être faite par les soins des agents français.

ART. 4.

En raison de cette disposition, le général français commandant en chef s'engage à ne plus faire aucunes réquisitions de denrées dans le pays, bien entendu que celles antérieures faites avant la dite époque auront leur plein et entier effet.

ART. 5.

Pour parer aux inconvénients qu'entraîneraient pour la garnison d'Hameln le temps employé aux négociations et arrangements pour assurer les subsistances, elles seront dues et exigibles des États d'Hanovre à dater du 6 janvier 1806 jusqu'au jour de la cessa-

tion de la *Convention*. A cet effet, il y aura toujours pour huit jours à l'avance dans les magasins de l'agent hanovrien chargé d'assurer les subsistances de la garnison.

ART. 6.

La solde sera de même acquittée par les dits États à dater du jour de la fourniture des vivres jusqu'à celui de la cessation de la *Convention* (1).

ART. 7.

Les troupes françaises pouront occuper les cantonnements suivants, savoir : Holtensen, Gros et Klein, Heligensfeld, Rohrsen, Afferden, Tundern, Hastenbeck, Borry, Hafferd, Ohsen, et tout ce qui tient à l'Électorat d'Hanovre, sur la rive gauche du Weser.

ART. 8.

En cas de cessation de la *Convention*, celui qui dénoncera la rupture sera tenu d'en instruire aussitôt l'autre partie contractante, et la *Convention* cessera de droit 48 heures après cette signification constatée par reçu au quartier-général de celui qui recevra l'annonce de la rupture. Les deux quartiers-généraux où le dédit de la *Convention* sera signifié seront désignés savoir : Hameln pour les troupes françaises, et Paderborn pour les armées combinées.

ART. 9.

Dans le cas de réclamation pour ce qui tient au détail de l'objet de la solde et des subsistances, le général en chef pourra, sur ses passeports, envoyer des administrateurs de l'armée à Hanovre.

ART. 10.

La dite *Convention* sera signée en double des deux parties contractantes et munie de leur cachet respectif.

Fait au quartier-général, à Hameln, le 3 janvier 1806 (2).

(1) Une addition à la marge de cet article porte :
« Le lieutenant-colonel de Krusemarck n'ayant aucun pouvoir relativement à l'art. 6,
» ne peut s'engager qu'à en faire un rapport direct à Sa Majesté le roi de Prusse pour
» obtenir de nouveaux ordres. »

(2) Ont signé, pour la France, le chef-d'escadron aide-de-camp, chef de l'état-major Passelac ; pour la Prusse, le lieutenant-colonel de Krusemarck. — *Dépôt de la Guerre*.

Les États de Hanovre se refusèrent à exécuter immédiatement cette convention. Le colonel de Krusemarck fit le 5 janvier un rapport sur ce dissentiment au général français. Les États trouvaient qu'elle dépassait de *beaucoup* les propositions qu'avait faites le roi de Prusse par son plénipotentiaire. Il déclara ne les accepter que *provisoirement*. De son côté, le général Kalkreuth ne voulut donner *sa garantie* qu'en retour de celle des États ; mais il prit possession, son maître était formel sur ce point. Les difficultés cessèrent bientôt et amenèrent la *ratification* tant désirée !

Le général Barbou écrivait au ministre de la guerre, le 1er février :

« On a dégagé la forteresse d'Hameln des troupes ennemies qui l'avoisinaient. Les Russes se sont repliés vers Hanovre et Nienbourg, les troupes anglaises et hanovriennes sont confinées dans le duché de Bremen et à Verden...

« Il y a deux jours qu'une lettre de notre ministre à Berlin vient de me donner à connaître l'*occupation* prochaine *de l'Électorat par les troupes prussiennes*, ainsi que l'introduction de l'administration du Roy dans ce pays ; et que M. le comte de Schulembourg, général de cavalerie et ministre d'État, est chargé en chef dans sa double qualité militaire et civile de cette opération. Il m'a prévenu qu'il avait les pouvoirs du roi pour tout ce qui pouvait nous concerner ici, tant pour la subsistance que pour la solde, jusqu'à l'instant où, par le retour de M. le comte de Haugwitz près de S. M. l'Empereur et Roi Napoléon à Paris, Sa Majesté aura réglé et consenti à ce qui tient à l'évacuation de la place d'Hameln. M. le comte de Kalkreuth, en m'annonçant son départ de Paderborn et de son commandement de la Westphalie, m'a fait part de l'arrivée prochaine de M. de Schulembourg qui doit s'établir à Hildesheim »

Une lettre de M. de la Forêt donnait le même jour à notre général chargé de l'occupation, l'état des forces prussiennes

destinées à la prise de possession du Hanovre. Elles comprenaient trois corps : infanterie, artillerie, cavalerie, avec leurs équipages, ainsi : combattants, 23,727 ; non combattants, 2,993 ; total : 26,720 hommes

Le 12 février, le général Barbou adressa au major général un résumé des opérations de ses troupes depuis le 17 septembre 1805 jusqu'au 6 janvier 1806. La lettre qui accompagnait cet envoi donne sur la politique du cabinet du roi et sur l'accueil que reçurent ses mandataires, des renseignements qui sont restés inédits (1). Les événements de 1866 leur donnent un à-propos que nul ne contestera.

« L'occupation de cet Électorat par cette puissance est généralement considérée par les habitants comme le fléau le plus redoutable pour eux et leur fait regretter l'éloignement des Français ; si les Prussiens conservent le pays, il y aura beaucoup d'émigrations chez les personnes aisées. M. le comte de Munster, avant de partir, a fait une proclamation où il proteste contre l'occupation de ce territoire par cette puissance. M. le comte de Schulenbourg est arrivé à Hildesheim depuis plusieurs jours, et les troupes s'avancent en grande hâte pour prendre possession du pays. Je n'ai encore eu aucune communication officielle avec ce ministre, mais il m'a décoché quelqu'un pour savoir si j'avais déjà reçu les ordres de Sa Majesté l'Empereur pour la remise de la place d'Hameln, et j'ai laissé son émissaire dans l'indécision de la réponse qu'il y aurait à lui faire. »

La Prusse lança le 27 janvier 1806 une proclamation à la noblesse et au peuple où il était dit :

« Que les Français se préparant à évacuer l'Électorat, il resterait » jusqu'à la paix générale, sous l'administration et la garde de la » Prusse. Que la partie des revenus du pays qui excéderait l'entretien

(1) La Lettre de M. de Laforest n'existe pas au dossier du 1er février ; il n'y a que l'État militaire seulement.

» des troupes et la paie des fonctionnaires, serait employée en amé-
» liorations ; qu'on s'attendait à un accueil bienveillant et à une
» obéissance illimitée aux autorités prussiennes.

Le comte de Schulenbourg-Kehuert entra, aussitôt la proclamation connue, à la tête de 23 bataillons d'infanterie, de 25 escadrons de cavalerie appuyés par une artillerie convenable.

Le ministre comte de Munster, qui dirigeait le gouvernement de l'Électorat, rédigea une protestation solennelle au nom du souverain légitime. Il fit ressortir la contradiction qui existait entre la conduite de Frédéric-Guillaume III et la lettre adressée l'année précédente à lord Harrowby. Il réfuta l'obéissance exigée par la proclamation de l'envahisseur comme paraissant supposer un renoncement au souverain électeur.

Le cabinet prussien ne prit pas la peine de répondre au sentiment du devoir qui avait fait parler le comte de Munster. La prise de possession s'effectua sans crainte. Au commencement de février, le représentant de Georges III abandonna le Hanovre après avoir exhorté les habitants à ne pas tenter une résistance inutile. Ceux qui avaient pu croire à une comédie jouée entre les deux cours comprirent qu'il n'en était rien et se prirent à en redouter les suites.

On peut résumer en quelques lignes la situation diplomatique du cabinet des Tuileries et de Berlin, du premier moment où il fut question de la cession du Hanovre à la Prusse. Les dépêches françaises que nous avons eues dans les mains vont du 21 mars au 12 mai (1). Celles qui suivent appartiennent au débat qui se vida à Iéna et à Prenzlaw. Les premières seules importent à l'étude actuelle ; celles de juin à septembre ressortent des questions ultérieures relatives à la guerre et prennent

(1) Cette question comprend une série de 14 Dépêches dont nous donnons l'analyse sommaire en indiquant les faits auxquels elles se rapportent ou les appréciations qu'elles contiennent.

place à leur rang, dans l'exposé diplomatique auquel ce travail a donné lieu.

Une première convention fut signée le 21 mars pour la remise du Hanovre. Le 24 mars eut lieu la remise officielle, la convention en fut signée à Hameln. Le 28, celle de Hanovre stipula que la Prusse fermerait les ports situés dans la mer du Nord à la navigation anglaise : « comme ils l'ont été pendant l'occupation de l'Electorat par les troupes françaises. » Un manifeste du souverain en informa l'Europe. La côte de Cuxhaven fut couverte de batteries destinées à sanctionner par leurs feux la politique maritime du cabinet de Berlin. Le 27 mars, M. de La Forest informa son ministre qu'il avait eu un entretien avec le duc de Brunswick, dès l'arrivée de ce prince de Saint-Pétersbourg. On sait aujourd'hui la nature de la mission confidentielle qu'il y remplit, par la publication des papiers de la diplomatie prussienne en 1806, insérés dans les *Mémoires* du prince de Hardenberg. Le duc annonça que la Russie refusait d'acquiescer à l'occupation du Hanovre, afin d'être agréable à l'Angleterre et à Georges III très-jaloux de sa principauté d'origine. Une proclamation attesta, le 30 mars, la prise de possession officielle du Hanovre. Frédéric-Guillaume, dévoilant ce qu'il avait redouté d'apprendre jusqu'alors, déclara, le 1er avril, qu'en vertu de sa convention avec la France, la Prusse s'appropriait toutes les possessions allemandes de la maison régnante de l'Angleterre. Il les regardait comme une conquête dont l'empereur Napoléon lui faisait la concession et les tenait pour légitimement acquises. La marine britannique lui répondit, le 5 avril, en mettant l'embargo sur les bâtiments prussiens.

Le 7 avril, le baron d'Omptéda, ministre de Hanovre, chargé de protester officiellement contre la main-mise de la Prusse sur l'Electorat, remit au baron de Hardenberg une note qui s'élevait contre l'annexion ; accomplie au mépris des traités, la couronne la considérait, dit-il, comme violatrice du droit interna-

tional. Le ministre des affaires étrangères, le plus compromis des membres du cabinet dans cette affaire, fit répliquer à son maître, le 9 avril, — la polémique, était aussi pressante que vive, — que le Hanovre était « ruiné, » et que les provinces qu'avait cédées la Prusse en échange étaient « dans un état florissant. » Les principautés dont parlait la note au plénipotentiaire Nagler se composaient d'Anspach, cédé à la Bavière ; de Neufchâtel et Valengin, constitués en duché, apanage du maréchal Berthier; du reste du duché de Clèves, assigné à Murat beau-frère de Napoléon

Durs dans leur domination comme ils le sont dans leurs habitudes politiques, les Prussiens ne surent acquérir aucun ascendant sur leurs nouveaux sujets.

Le général Barbou, qui avait succédé à Mortier dans le commandement des forces françaises, le constatait le 11 avril en ces termes : « Le changement de domination est sensible aux Hanovriens et ils ne dissimulent pas la peine qu'ils en ressentent. » Cette observation frappa le prince de Talleyrand. Il donna ordre au général de ne pas quitter l'Electorat en lui recommandant de le tenir au courant de la situation. La Prusse, toujours susceptible, se plaignit du maintien du général à Hanovre. Le prince répondit dans sa dépêche du 17, que cette présence était nécessaire comme « une preuve de la bonne intelligence entre les deux gouvernements. » La situation enfin l'imposait.

Une *note* du chargé d'affaires de Prusse à Anspach, Nagler, donna, le 16 mai 1806, une appréciation qu'il ne faut point dédaigner.

« Le pays d'Hanovre, y est-il dit, est ruiné, infiniment plus endetté que les provinces que la Prusse cède, sans magasins et fonds en caisse, sans revenus arriérés exigibles. Les provinces cédées par la Prusse et surtout la principauté d'Anspach sont, au contraire, dans

un état florissant, elles étaient fournies des fonds et des magasins nécessaires et pleines de ressources en tout genre.

» Quant aux propriétés personnelles, il suffira de remettre les faits à un examen équitable pour se convaincre que la comparaison est injuste. Le roi d'Angleterre n'en a plus dans le pays d'Hanovre ; tous les effets précieux ont été enlevés et les domaines appartiennent au pays. »

Dévoués à leur dynastie, les habitants ne pouvaient accepter le joug de leurs maîtres d'hier. Le général Barbou écrivait le 25 avril : « Les Hanovriens ne regardent pas encore la cession de leur pays comme définitive. » A ces contrariétés vinrent s'ajouter l'hostilité du roi de Suède et le ton de ses notes diplomatiques. Gustave IV avait fait retirer ses troupes dans la Poméranie, mais il entretenait toujours sur la rive droite de l'Elbe un détachement. Son but était de conserver à Georges III le duché de Lauenbourg et de se donner quelque importance à peu de frais ; il comptait que les Prussiens ne l'inquièteraient pas.

Frédéric-Guillaume déclara avec tenacité qu'il occuperait toutes les propriétés anglaises en Allemagne et fit marcher ses troupes contre celles de Gustave. Leur entrée dans le Lauenbourg par le Mecklembourg ne se fit pas sans résistance ; battus dans une escarmouche tentée pour l'honneur du drapeau, les Suédois se retirèrent au nord par Ratzebourg.

Le 27 avril, leur roi protesta en termes amers contre l'acte de la cour de Prusse. Le célèbre comte de Fersen écrivit à Stralsund une *Note* dans laquelle il dévoila ses agissements pour obtenir l'Electorat, ses promesses, ses contradictions et ses convoitises unies cette fois « aux usurpations de Napoléon Bonaparte. » Ce langage flétrissait les appétits de la Maison de Hohenzollern au nom de la Maison de Wasa. La blessure fut cuisante. Le 12 mai, Gustave IV retournait le fer pour empoisonner le repos de son ennemi. Il lui déclarait qu'il ferait du

sort futur de l'Electorat un objet de négociations spéciales avec ses alliés. Or, la Prusse savait depuis la guerre de Trente Ans que la dynastie protestante du nord cherchait des agrandissements en Allemagne. Où les avait elle voulus ? En Poméranie au XVII siècle Pourquoi ne les chercherait-elle pas aujourd'hui en Hanovre ? Tel était le sens de la dépêche royale de Griefswalde !

IV.

Quelle était la conduite de l'Angleterre durant la marche de l'occupation ?

A peine le cabinet eut-il appris que les ports de la mer du Nord étaient fermés au pavillon britannique, que le roi rappela son ambassadeur ; il interdit le 5 avril à sa marine de charger pour les ports prussiens et saisit tous les navires présents dans les ports anglais ou qui s'y rendraient ultérieurement ; le 8 avril il bloqua les bouches de l'Elbe, du Weser, de l'Ems et de la Trave ; le 23, Fox présenta un message pour expliquer le rappel de l'ambassadeur, les mesures de précaution relativement au commerce avec la Prusse, la nécessité d'une rupture et le respect de la dignité de la couronne. Le roi comptait sur le concours de la Chambre pour venger l'honneur du pavillon anglais.

« Et d'abord, s'écriait Fox, il est impossible de ne pas éprouver » un sentiment de reconnaissance en entendant S. M. dire qu'elle » s'est abstenue d'en appeler à son peuple, quand il ne s'est agi » que de la violence faite à son propre domaine électoral. Elle ne » consent à proposer à ses sujets une juste répression que quand » il s'agit de leurs propres intérêts...

» Je suis loin d'envisager notre position sous un aspect très-favo-

» rable, comme tant d'autres personnes le font ; néanmoins, je pense
» que, dans cette circonstance, *nous devons faire un exemple signalé*
» *de la* ***Prusse*** et, quels que soient les beaux principes de théorie de
» la balance de l'Europe, prouver au monde entier que nous ne
» voulons trahir personne, mais que nous ne voulons pas qu'on nous
» trompe.

» ... Nous devons prendre en considération les habitants pla-
» cés sous la domination britannique comme propriétés de Sa
» Majesté. Il est temps de ne plus suivre ce principe de transférer
» des sujets d'un prince à un autre *sans considération qui leur soit*
» *personnelle!* (1). »

La guerre fut votée à l'unanimité.

Des patentes furent délivrées aux corsaires anglais, et la Prusse perdit en quelques semaines des centaines de vaisseaux. Un commerce jusque-là florissant subit le contre coup de la politique dévorante de Hardenberg. Les déclarations officielles ultérieures dégradèrent son cabinet. Sa neutralité ne passa plus pour de l'indécision, mais pour de la perfidie. L'occupation du Hanovre fut appelée une trahison réfléchie où l'audace le disputait à l'infidélité à l'égard de ses alliés. On retournait ses explications contre sa gloire.

Le prestige dont Frédéric II avait honoré ses armées avait été détruit par l'oubli des intérêts du nord de l'Allemagne et de la politique traditionnelle des Hohenzollern. Que penser de cette puissance lorsqu'elle osait se vanter d'avoir éloigné, par une convention avec la France, les troupes étrangères de l'Électorat ? Que dire de sa jactance lorsqu'elle parlait des sacrifices accomplis par elle ? Les sacrifices de ses anciennes possessions n'étaient point le fait de l'Angleterre et ne lui donnaient pas le droit de dépouiller le souverain.

(1) *Recueil des discours prononcés par J.-C. Fox et W. Pitt.* t. *XII*, avril 1806.

Les réponses de la Prusse ne purent empêcher le blâme des esprits indépendants eux-mêmes.

Les Hohenzollern avaient usurpé l'héritage d'une des plus anciennes maisons souveraines de l'Allemagne, et de cela ils ne peuvent se laver.

V.

Haugwitz n'a pas été aussi indécis qu'il plaît à certains publicistes de le dire Nous lisons dans sa dépêche du 15 février relative à l'acquisition du Hanovre :

« Je ne m'appesantirai pas sur les difficultés que j'ai éprouvées, » mais elles sont difficiles à concevoir. Un ton comminatoire aurait » tout brouillé, mais il fallait plus soigneusement encore éviter tout » ce qui aurait prouvé de la mollesse. Dans l'attitude de tirer » l'épée, il fallait s'attacher surtout à donner ici la conviction que » Votre Majesté désirait de bonne foi de maintenir ses relations de » bonne amitié avec la France et les resserrer par les liens de » l'alliance ..» Et plus loin :« Je serais traître à la vérité et à ma patrie, » si je lui dissimulais un instant qu'il ne lui reste que le choix des » deux partis suivants : la guerre ou la ratification du traité, et » que si elle se détermine à ratifier le traité, il importe qu'elle le » fasse promptement et de manière à convaincre Napoléon de la » sincérité de ses sentiments. »

Après les humiliations qu'infligea le roi de Suède à l'indécision et à la timidité de Frédéric-Guillaume, Napoléon résolut de ne plus sacrifier la paix de l'Europe à tant de pusillanimité.

Une *Note* du 4 juillet, rédigée à Saint-Cloud, informa M. de Talleyrand que Napoléon négociait avec l'Angleterre, la Russie, les princes du Corps germanique, l'Autriche et la Prusse. Les

instructions relatives à la Russie portaient de ne pas s'entretenir du Hanovre avec le plénipotentiaire de Saint-Pétersbourg, le Hanovre n'appartenant pas à son maître. « Cela, ajoutait il, » regarde l'Angleterre qui a beaucoup de moyens de compensa- » tion dans les mains et ne veut en donner aucun. » La violation de l'indépendance de Malte, confisquée par le cabinet de Londres au mépris des traités, faisait reporter sur l'Électorat un droit de conquête. L'écrivain impérial formulait ainsi ses désirs sur le Hanovre, dans la partie qui concernait le cabinet de Berlin : (1)

« Le but de toute négociation et de toute communication avec la » Prusse doit être : 1° de lui persuader que je ne l'abandonnerai » jamais dans l'affaire du Hanovre et que je seconderai toujours sa » volonté sur cet objet... Il faut donc, en même temps qu'on négocie » avec les ministres d'Angleterre et de Russie, négocier ici avec » M. Lucchesini et à Berlin par M. de Laforest. »

Le 2 août il notifiait à son ministre.

« Le but de votre dépêche à M. Laforest sera donc de lui faire » connaître que si le cabinet prussien apprenait qu'il fût arrivé quel- » que chose de grave, il doit déclarer que dans un moment où je » ne fais point ma paix avec l'Angleterre pour ne pas priver la Prusse » du Hanovre, je n'ai certainement point le dessein de rien faire » contre elle. »

Il enjoignait la neutralité au duc de Clèves.

Le même jour, il déclarait au prince Joachim :

« Je suis en bonne amitié avec cette puissance ; je cesse de faire » la paix avec l'Angleterre pour lui conserver le Hanovre ; jugez » après cela si je voulais me brouiller avec elle pour des bêtises. » *Je veux m'entendre à l'amiable avec elle.* »

(1) Le 11 août l'Angleterre déclarait par ses plénipotentiares, les lords Landerdale et Yarmouth, que le gouvernement n'exigerait pas de la France des restitutions à sa bienséance sans qu'il y eût réciprocité. Puis ils rappelaient l'*uti Possidetis* comme base des négociations « excepté dans le cas du Hanovre qu'on se proposait de céder à Sa Majesté britannique en entier. » — Série des dépêches du *Moniteur*, 26 novembre, pièces 22 et 25-29.

Depuis juillet Napoléon cherchait sincèrement la paix avec l'Angleterre. L'avènement de Fox lui permettait de l'espérer d'un cabinet wigh ; il s'efforça de le satisfaire. Georges III voulait conserver son apanage du Hanovre confié à la Prusse (1803), maintenant dévolu à son ambition séculaire (1806). Le chef de l'empire français songea à des compensations.

Un projet de traité avec l'Angleterre, et dont la connaissance est due à la bienveillante attention du *Foreign-Office* (1), portait :

« Art. 7. S M. l'Empereur Napoléon reconnaît S. M. le roi du » Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande comme souve- » rain du Hanovre. Cette souveraineté comprend toutes les posses- » sions de sadite Majesté Britannique dans le nord de l'Allemagne » avant la présente guerre. — Art. 11. Intégrité de la Suède (In the » project it was worded : Intégrité de la Poméranie suédoise.) »

Les *Observations* en réponse confidentielle à M de Talleyrand, faites de la main de Napoléon, s'exprimaient ainsi quant aux articles secrets :

« S. M. le roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne comme » roi de Hanovre n'est rien ; c'est avec le roi d'Angleterre que je » stipule. D'ailleurs, il n'y a pas assez de franchise dans cette rédac- » tion. Mettre dans ce sens : « Les deux hautes parties contractantes » s'engagent à réunir leurs efforts pour que S. M. le roi de Prusse » restitue le Hanovre à l'Angleterre, sans délai, moyennant 1° une » restitution des prises, etc, comme à la fin de l'article second ; 2° » une indemnité prise autour de lui et équivalant à 400 mille âmes » de population. » Surtout ne parler en rien d'Anspach, ni de Clèves ni de Neufchâtel.

(1) Communiqué pour la *Correspondance* de Napoléon à l'ambassadeur de France à Londres, sous le second Empire. — Traité en date du 1er août 1806.

On a ignoré à Berlin, en publiant les *Mémoires de Hardenberg*, cette pièce originale. Il n'en est pas cependant qui prouve avec plus de supériorité la loyauté de la diplomatie française en août 1806, c'est-à-dire un mois avant la *Campagne de Prusse* (1).

VI.

Le Hanovre comprenait plusieurs pays : les principautés de Calenberg, Lunebourg, Grubenhagen ; les comtés de Hoya et Diéphod formaient les *pays électoraux* proprement dits ; *pays réunis à l'Electorat* : les duchés de Brême et Lauenbourg, les comtés de Halden, Verden, Spielberg ; *pays feudataires de l'Electorat* : les comtés de Bentheim et de Honhstein.

Ces contrées embrassaient un territoire de 1435 lieues carrées avec une population de 852 mille habitants. Les montagnes du Hartz étaient riches en mines de toutes sortes et constituaient la meilleure part de la fortune publique. Les revenus se divisaient en deux classes : ceux que l'Electeur faisait prélever par ses agents, et d'environ 8 millions de francs ; ceux que recueillait le comité des États et qui atteignaient au chiffre de 6 millions 400 mille francs. Les mines fournissaient à elles seules 2 millions. La Prusse avait donc entrevu une augmentation d'environ 15 millions de francs, des ports excellents, une marine commerciale favorable à ses projets d'extension maritime; comme force armée, un contingent de 26 mille hommes bien

(1) Le Bulletin de Wittemberg, protestant le 23 octobre contre la politique anglaise a été injuste contre le cabinet de Londres.

On y lit ces assertions : « Elle pouvait recouvrer le Hanovre. Elle a voulu exciter la Prusse contre la France » Nous avons établi les fautes du cabinet de Berlin, incontestables depuis la publication des Mémoires de Hardenberg.

C'est le cas de redire avec M. Thiers que Napoléon traitait la politique avec ses passions ! Il s'oubliait ici jusqu'à parler contre ses intérêts !

tenus, braves et qui constituait un corps estimé, le plus élégant des troupes de l'Allemagne.

Jusqu'en 1806, on avait vu le Hanovre faire la paix alors que l'Angleterre continuait à combattre : les intérêts des deux États n'étaient pas identiques en politique. Mais le jour où la Prusse s'en empara sans motif, il n'y eut qu'un cri dans le Royaume-Uni pour réclamer son indépendance. Napoléon, qui avait cru devoir céder sa conquête pour enchaîner le cabinet de Berlin, ne crut pas, en proposant le traité anglo-français, que l'Europe dût rester en guerre pour satisfaire une ambition inique, ses ennemis l'ont reconnu et écrit (1). Il offrit à la Prusse des compensations qu'un orgueil déplacé refusa.

Frédéric-Guillaume entendait protéger l'Allemagne du Nord en l'absorbant. C'était déjà la politique de Prague et de Francfort.

(1) Aveu de M. Lanfrey : « La conduite de Napoléon n'avait en réalité qu'un seul motif : le désir de s'arranger avec l'Angleterre. «

CHAPITRE IV

ORIGINES FRANÇAISES DE LA QUATRIÈME COALITION

SOMMAIRE. — I. *Exécution du Traité de Presbourg d'après le Dépôt de la Guerre.* — La Troisième Coalition. — Lettre du maréchal Ney à Napoléon sur les suites de la bataille d'Austerlitz. — Notes du prince de Lichtenstein et du comte Gyulai, plénipotentiaires de l'Autriche. — Affaires de Trieste, de la Banque de Vienne. Évacuation de la Haute-Autriche — Acquisitions du Grand-Duc de Bade — Protestation du prince Schwarzenberg contre les empiètements de la Prusse. — Mémoire du général Mouton. — La cour de Wurtemberg. — Retraite de l'armée russe. — Lettre du maréchal Ney sur la Prusse. — Rapports militaires. — II. *La Coalition à la cour de Vienne*, d'après une dépêche du général Andréossy. — Dépêches diplomatiques des ministres de France en Allemagne. — Affaires de la Maison de Hohenzollern-Sigmaringen. — Affaires de Francfort. — Notes Andréossy et Larochefoucauld. — Situation des contributions levées en Allemagne. — Note Otto. — Lettre du Grand-Duc de Bade. — Les recruteurs prussiens à Francfort. — Notes Montgelas, Stadion, Larochefoucauld. — Otto s'interpose entre Bade et Wurtemberg. — Ney sur l'Angleterre. — Notes Davout, Soult, Andréossy sur la paix en Autriche. — Attitude de la Russie. — Maison de Hohenlohe. — Plans de campagne de la Prusse dans le cas de guerre contre la France. — Rapports du maréchal Soult. — Notes diplomatiques. — Évacuation de l'Allemagne le 23 juillet 1806.

I.

Le 1er janvier 1806, le maréchal Ney écrivit à Napoléon, au nom du 6e corps d'armée, une lettre où se reflètent, avec l'enthousiasme qui animent des troupes victorieuses, les impressions militaires de cette période sur les conséquences d'Austerlitz.

« Un autre général eût pu, Sire, les faire vaincre, mais il n'appartenait qu'à votre génie d'élever *en deux mois* ce vaste monument de gloire qui n'a point d'égal dans l'histoire du monde et qui sans doute après vous ne sera plus offert à l'admiration des hommes.

» ... Puisse le dévouement absolu de l'armée à son auguste Chef, convaincre les Puissances auxquelles vous venez d'accorder la paix, qu'il n'est de salut pour Elles que dans la bienveillance de Votre Majesté. »

Les témoignages d'admiration que le vainqueur reçut de ses troupes lui fit notifier, le 2 janvier, l'obligation de lire *chaque jour* à l'ordre des régiments, *pendant la marche*, la Proclamation du 27 décembre. Elle débutait par ces mots significatifs : *La paix entre moi et l'empereur d'Autriche est signée.*

Le prince Jean de Lichtenstein et le comte de Gyulai, plénipotentiaires commis à l'exécution du traité de Presbourg, agirent dans l'intérêt de leur pays avec une activité et une intelligence dont l'histoire doit tenir compte à leur mémoire. Les pièces originales qui constatent leur patriotisme abondent au Dépôt de la Guerre. Nous en donnons quelques extraits d'après l'importance des questions traitées.

Le comte Gyulai demandait au major-général, le 3 janvier, s'il consentirait à recevoir au service du « nouveau possesseur » des « provinces vénitiennes, » les troupes de marine, infanterie et artillerie, qui avaient précédemment servi dans les pays de terre ferme.

Le prince Jean faisait connaître, le 4 janvier, une violation de la teneur de l'art. 22 du traité de paix en ces termes :

« Dans ce moment le soussigné vient de recevoir encore nombre de plaintes du gouvernement provisoire de Trieste sur les vexations de tout genre que se permettent le général Marmont, les officiers de sa suite et les commissaires de son corps d'armée. Le soussigné a recours aux sentiments de justice et de loyauté de M. le général

Andréossy, et espère de ses bons offices qu'il voudra bien employer dans ces circonstances, qu'on ne tardera pas à rendre à cette malheureuse ville en entier les contributions levées avec exécution militaire après le 1er de janvier. »

Les deux commissaires remerciaient le maréchal Berthier, le 5, de la délicatesse du gouvernement français pour répression en matière de crédit public.

« Les soussignés plénipotentiaires s'empressent de s'acquitter d'un ordre qu'ils viennent de recevoir, en témoignant à son Excellence Monsieur le maréchal Berthier, combien l'empereur d'Allemagne et d'Autriche est sensible à ce qu'*au milieu même de la guerre* on ait continué à Strasbourg le procès qui s'y poursuit contre un grand nombre de fabricateurs de faux billets de la Banque de Vienne. »

Les lenteurs de l'évacuation, suite forcée d'une agglomération des corps de l'armée française, se compliquèrent de la simultanéité de l'évacuation de l'Italie et des côtes de la mer Tyrrhénienne par les corps autrichiens. Les pays de la Haute-Autriche durent en subir le contre-coup ; aussi les généraux qui composaient la commission écrivaient-ils de concert, le 23 janvier : Ce malheureux pays a été ravagé par le passage d'un grand nombre de troupes des trois puissances combattantes. Il n'est plus en état de fournir le nécessaire pour la subsistance de l'armée française.

« Le soussigné, ajoutaient-ils, se confie dans les sentiments d'équité de M. le maréchal Berthier et il ne doute pas que Son Excellence se fera un plaisir de soulager au plus tôt la province de la Haute-Autriche du fardeau qui pèse sur elle, autant que le permettront les circonstances. Le moyen le plus efficace ce serait sans doute de diminuer le nombre des troupes qui sont encombrées dans cette province et Son Excellence y trouvera d'autant moins de difficulté que le sous-

signé est autorisé à lui déclarer que Sa Majesté l'Empereur des Romains et d'Autriche a également donné les ordres que la Dalmatie, l'Istrie et l'Albanie vénitienne soient évacuées aussitôt que faire se pourra, et au plus tard vers le 10 du mois prochain dans la supposition que l'armée française aura, de même, évacué tous les pays héréditaires et les nouvelles acquisitions de Sa Majesté mon maître jusqu'à cette époque. »

L'empressement du major-général à céder aux vœux de l'ennemi vaincu en d'aussi louables réclamations lui valait, le 29, les remerciements de François II. Transmis par l'archiduc Jean, ils n'en avaient pas moins de mérite.

« Le soulagement que Votre Excellence a donné à la Haute-Autriche en diminuant considérablement le nombre des troupes qui pèsent sur cette malheureuse province, a excité la sensibilité de mon auguste maître, et Sa Majesté me charge de vous en témoigner sa reconnaissance ainsi que son entière confiance dans les sentiments d'humanité que vous avez marqués, M. le Maréchal, dans toutes les occasions et qui épargneront pour l'avenir sans doute aux sujets des États héréditaires, les pertes et les malheurs qui ne sont pas une suite inévitable de la position des troupes stipulée par le Traité de Presbourg. »

Des actes de concussion pour une somme de 5,226 florins ayant été commis sur les terres du prince de Lichtenstein, son conseiller aulique de Valberg en fit un rapport au maréchal Berthier. Le général Andréossy appela toute la rigueur du prince sur les coupables, en disant de ces plaintes : « Elles excitent l'animadversion contre les Français. » Le général Marmont y répondit avec précision le 18 février.

Les transports de prisonniers donnèrent lieu à des échanges de correspondance entre le grand quartier-général et Munich. Ils ne continuèrent pas la démolition des retranchements existant

dans le Tyrol et que le nouveau roi de Bavière désirait accomplir par ses troupes.

Le 20 janvier, le général Mathieu Dumas adressa au général Andréossy la convention qui réglait la remise des effets propriétés autrichiennes et la comptabilité de l'arriéré par rapport à l'ancien gouvernement. Ce rapport, daté de Zara, signalait l'occupation des Bouches du Cattaro par le général Molitor.

Le Grand-Duc de Bade vit augmenter son territoire par le Traité de Presbourg. Le procès-verbal officiel de la remise de ces pays aux commissaires de la Régence électorale (10 février), les décrit ainsi : « Lesquels consistent, aux termes de ses instructions, dans l'Ortenau et ses dépendances et le pays de Brisgau, à l'exception de l'enclave et des portions séparées qui sont désignées par l'article 8 du traité. » On ne protestait pas alors contre l'Ennemi héréditaire !

L'examen d'une réclamation du prince Schwarzenberg en matière de contributions levées par le maréchal Bernadotte dans son comté, dévoile un acte de la Prusse utile à connaître. Le document qu'on va lire est un original, et écrit par une main allemande.

6. Le comte de Schwarzenberg, originairement médiocre, a perdu le cinquième de son territoire par les occupations prussiennes depuis l'an 1796 jusqu'à ce moment.

7. Les parties intégrantes sont trop dispersées et partout entrecoupées par le territoire prussien, d'où vient qu'il faut pour chaque parcelle une administration particulière, ce qui rend l'administration en général très-coûteuse.

8. La population, autrefois de 10 mille âmes contribuables, ne monte plus dans ce moment, selon le tableau de population n° 1, qu'à 7,125 âmes. Le reste étant soumis à la souveraineté territoriale du roi de Prusse.

9. Ces incorporations continuent toujours.

La monarchie des démembrements est mieux traitée dans les documents français.

Un rapport du général Mouton, aide-de-camp de Napoléon, trace un tableau de l'Allemagne que l'on chercherait vainement ailleurs. Comme intérêt, dans l'ordre militaire et diplomatique, il peut être tenu pour un modèle du genre. On connaissait en diplomatie le *système de neutralité* ; le rapport du 10 février nous parle en art militaire du *cordon de neutralité*, qui se composait de la masse des troupes prussiennes, auxquelles s'étaient jointes les troupes saxonnes et hessoises. Les généraux Blucher, l'Electeur de Hesse, feld-maréchal en Prusse, et Kalkreuth, commandaient ces trois corps inspectés par le duc de Brunswick.

Le général français parlait ainsi de ces généraux : « Blucher, homme de guerre loyal et avantageusement connu, mais déjà sur le retour par son âge. » — Schmodau, placé près de l'Electeur de Hesse pour l'observer » et « homme très-adroit sans cependant avoir une très-grande réputation militaire : on le cite comme un géographe fort habile. » — « Kalkreuth, qu'on regarde comme un officier de beaucoup de mérite. » Nos ennemis sont-ils aussi justes pour nous ? Les appréciations du futur maréchal Lobau sur les troupes de la monarchie de Frédéric II, sont toutes bienveillantes et leur impartialité naît des critiques même qu'il a portées. Son objet formera un chapitre spécial.

L'exécution du traité de Presbourg donna lieu entre les provinces du Sud-Allemand à des interprétations tortueuses. Dans quelques-unes d'entre elles on recourut à la force. Le 11 février, le général Clarke constatait ce fait : « Les commissaires de Wurtemberg, soutenus par des troupes, ont envahi environ les deux tiers de Brisgau. » Il ajoutait que son instruction se bornant à une distraction de 17 mille âmes en faveur de ce pays, il bornerait à ce chiffre la population qui lui reviendra. Le prince de Wurtemberg refusait « cet arrangement ; » mais le plénipotentiaire français entendait faire respecter la

décision impériale en plantant les poteaux-limites sur cette frontière. Il se rendait à Fribourg et réclamait pour le seconder un ingénieur géographe accompagné de quelques gendarmes.

L'affaire devait traîner en longueur et donner lieu à des négociations ultérieures.

Un rapport du 13 février constate la retraite de l'armée russe. Cantonnée partie dans la Silésie prussienne autour de Breslaw, partie dans la Silésie autrichienne aux environs de Troppau, six corps occupaient « la grande route de communication de la Russie par Varsovie. » Elle avait couvert les pays traversés par elle, dans sa retraite, d'hôpitaux ; l'auteur de la note estimait que la moitié de ses malades avait péri (1).

Le général Kollowart, plénipotentiaire pour l'échange des prisonniers de guerre, informa le 16 le général Andréossy que le Conseil Aulique des guerres avait donné à ses commandants généraux ordre d'échanger les prisonniers par la route la plus courte. La question des hôpitaux fit l'objet d'un rapport spécial sous forme d'historique quant à l'organisation et à l'évacuation des malades.

Le maréchal Ney a incriminé à son insu la politique et l'attitude de la Maison de Brandebourg dans la dépêche suivante :

« J'ai reçu, M. le Maréchal, la lettre par laquelle Votre Excellence » me fait part de la situation politique de la France vis-à-vis de la » Prusse : je me conformerai scrupuleusement aux intentions de » l'Empereur et aucune démonstration de ma part ne pourra faire » soupçonner l'état des choses. »

(1) Il existe au dossier du 15 un procès-verbal des armures de guerre françaises prises au château d'Ambras près Inspruck et envoyées le 19 à Paris. L'Inspecteur en chef aux revues signalait les armures des rois François Ier et Charles IX, des ducs de Guise et Mayenne, des connétables Anne et Henry de Montmorency, et du duc Charles de Bourbon, tué en 1527 au siége de Rome, traître à son pays.

Notre ministre à Dresde envoyait le *Tableau de la répartition des troupes autrichiennes* arrêtée par le Conseil Aulique de guerre, à Vienne. Il donnait l'indication des cantonnements, la désignation des régiments, les noms des généraux commandant, archiducs, feld-maréchaux et généraux. La *répartition de l'armée prussienne* dans le cercle de Basse-Saxe faisait l'objet d'une deuxième note.

Le même jour le général Mathieu Dumas envoyait au prince Eugène une convention conclue entre le général Molitor et le général de Brady. Elle portait sur la comptabilité arriérée du gouvernement autrichien et sur la remise de quelques magasins provenant de divers produits.

Le général Andréossy formulait sur l'opinion de la cour de Vienne le jugement que voici :

« Je dois dire avec vérité, et il est facile de ne pas se tromper, que je n'aperçois ici qu'une attitude très-humble, les meilleures dispositions à remplir toutes les conditions du traité et le désir de vivre en paix et bonne intelligence. Le gouvernement autrichien me paraît dégoûté pour longtemps de ses relations avec l'Angleterre, et il a été assez puni de ses relations avec la Russie qui en a agi avec très-peu de ménagements et lui a laissé supporter tous les désavantages d'un traité séparé : la conduite de la Russie est vivement sentie. »

La prise de possession du duché de Wurtzbourg, donné à titre d'échange à l'archiduc Ferdinand, donna lieu à des négociations suivies. On lit dans l'une des pièces écrite par le prince Jean de Lichtenstein, sur l'occupation militaire avec le concours des troupes autrichiennes :

« Les deux notes ci jointes en copie, échangées le 26 de décembre dernier au moment où le traité de Presbourg fut signé, déterminnet...

» Ces mêmes notes statuent que S. M. Impériale mettra un de ses régiments à la disposition de S. A. R. et I. uniquement pour prendre

possession de son nouvel Électorat, et la note de S. Ex. M. de Talleyrand ajoute qu'une telle mesure ne serait point de nature à rencontrer aucune difficulté de la part de la France. »

La lettre protestait en terminant que l'armée autrichienne se rendait dans ses garnisons de paix et que l'armée russe avait évacué depuis le 1er février les pays héréditaires.

Le maréchal Augereau attaquait la Prusse en ces termes:

« Le voyage de M. Lucchesini fait croire assez généralement à la guerre avec la Prusse. On peut assurer positivement que l'Allemagne ne plaindrait pas cette puissance s'il lui arrivait mal. M. Lucchesini ne s'est pas arrêté à Francfort et n'y a vu personne. »

Ce fut le 26 février que Frédéric-Guillaume III publia l'Edit de cession de la principauté d'Anspach. Il le remit au général commandant les troupes françaises qui en prirent militairement possession au nom du roi de Bavière et reçut en échange le Hanovre.

Un membre de la famille de Coigny, envoyé à Routchouck par le général Sébastiani, notre ambassadeur à Constantinople, informait M. de Talleyrand, le 1er mars, des mouvements des armées russes. Par ordre, il encourageait Mustapha Pacha à expulser les Russes de la Moldavie et de la Valachie, puis à s'unir aux forces françaises de l'Adriatique. Mustapha prétendait avoir 60 mille hommes, mais M. de Coigny les réduisait à 40 mille, et pour se rendre compte de leur valeur militaire assistait autant que possible aux combats que se livraient Turcs et Russes.

Obligé d'évacuer la Haute-Autriche, le maréchal Soult faisait constater par procès-verbal la Régence de ce pays débitrice au nom de son gouvernemens envers la Grande Armée de la somme représentative des bois de la Trann.

Les affaires de finances et de matériel réglées, le général

Andréossy dut s'occuper de la communication par terre que Napoléon entendait obtenir du vaincu pour relier l'Italie à l'Istrie et à la Dalmatie. M. de Stadion se retrancha derrière sa neutralité pour gagner du temps ; mais Andréossy n'eut pas de peine à saisir le vrai motif de la prudence autrichienne.

Une note ultérieure (10 mars) expose le retard apporté à la solution de ce vœu, sur ce que la cour d'Autriche ignorait avoir accordé autrefois aux Vénitiens le passage demandé par Napoléon. Les recherches faites dans les archives de Vienne devaient terminer cette difficulté.

II.

La belle dépêche du 4 mars va nous fournir les causes multiples de la 4e Coalition et les mobiles de sa conduite à Vienne.

« Les *Russes* ont ici beaucoup d'influence par leur ambassadeur qui s'y est établi, qui paraît fixé pour toujours et qui a des relations intimes et presque publiques avec une très-grande dame. Il sont d'ailleurs très-remuants. Le gouvernement paraît s'apercevoir que ce sont de dangereux voisins. Ils vivent en assez bonne intelligence avec les *Polonais*, nation curieuse, inquiète et sans cesse agissante. La société polonaise est préférée comme plus aimable que la société autrichienne d'ailleurs assez triste.

Les *Anglais* ne paraissent pas être aussi influents ; ils l'ont été par la Russie. Les deux ministres Paget et Rosamowski ont menacé M. de Cobentzell de lui faire perdre sa place, et il a fait accéder son souverain à la *Coalition*.

Le gouvernement autrichien doit au gouvernement anglais.

Vienne me paraît être un poste d'avant-garde pour la politique du continent. Je sais qu'il est réservé à l'ancien ambassadeur et il lui revenait de droit. »

Le Sud-Allemand déployait, dans le partage des anciens pays d'Empire, une avidité instructive. Notre ministre à Stuttgardt protestait, le 7, contre la politique envahissante de la Maison de Wurtemberg. Il exposait à son chef hiérarchique les difficultés devant lesquelles il se heurtait dans le règlement des affaires de la Maison de Hohenzollern-Sigmaringen. Après deux mois de « discussion » et de « démarches constantes, » les biens de cette famille, disait-il, continuent à être occupés par les autorités wurtembergeoises. Elles ont étendu les droits prétendus par la Maison d'Autriche en envoyant des troupes *jusques dans la résidence du prince !* Le ministre rappelait à M. de Talleyrand qu'il lui avait *recommandé* cette affaire *expressément* et que l'Empereur *s'y intéressait* de son côté. Il ne voyait d'autre moyen de sauver la fortune des Hohenzollern qu'en plaçant, à titre temporaire, leurs biens sous l'occupation française.

Une protestation de même nature était formulée par M. Otto sur la réclamation du prince de Hohenlohe-Waldenbourg.

M. Didelot demandait aux usurpateurs le respect des propriétés de la Noblesse immédiate, et s'écriait, à bout de ressources : *Ce n'est presque qu'à la pointe de l'épée qu'on obtient ici ce que l'on a à demander.*

La duplicité de la Prusse ne put se cacher lors de la cession d'Anspach à la Bavière. Son commissaire, M. Nagler, ne se contenta pas de remettre ce pays au chef des troupes françaises, il dut en faire la remise « au commissaire civil du roi de Bavière. » Ce procédé était inacceptable, puisque Napoléon occupe ce pays aussi complètement, s'écriait M. Otto, que le roi de Prusse occupe le Hanovre *dont il compense l'acquisition*. Le diplomate priait donc le major-général de donner à ce sujet au maréchal Bernadotte des instructions.

Les dossiers du 10 et du 11 mars renferment l'historique des affaires militaires de la ville impériale de Francfort, de la

discussion courtoise de ses intérêts entre ses bourgmestres et le maréchal Augereau. Les suppliques se terminaient ainsi :

« Le magistrat qui implore directement la clémence de cet auguste monarque pour qu'il daigne ne point faire peser une augmentation de charges sur les habitants, ose espérer encore de voir ses vœux exaucés. »

« Nous supplions de nouveau Votre Excellence de vouloir représenter à son auguste monarque la situation désespérante dans laquelle nous nous trouvons et de nous faire obtenir de Sa Grâce, l'adoucissement des maux auxquels nous sommes en proie. »

Le duc de Castiglione prouva que la victoire ne dispense jamais le vainqueur du respect du Droit des Gens.

Le prince Antoine de Hohenzollern adressa à M. Otto la lettre suivante : sauver sa fortune.

Monsieur le Ministre,

Votre Excellence voudra bien accueillir avec bonté mon fils qui prendra la liberté de lui adresser une prière en mon nom : c'est de m'accorder une *sauvegarde* pour garantir mes Possessions de tout empiètement ultérieur du côté de Wurtemberg, Sa Majesté l'Empereur des Français s'étant réservé la décision des objets contestés par la cour de Wurtemberg.

Je compte avec d'autant plus de confiance sur une favorable issue de mon affaire, que Sa Majesté l'Empereur a déjà daigné donner la très-gracieuse assurance d'arranger tout cela et que S. M. l'Impératrice honore ma Maison de sa haute protection. Ma prière, que Votre Excellence voudra bien accorder, est donc, pour ainsi dire, fondée dans la nature des choses : c'est que tout reste dans son état jusques à la décision de Sa Majesté l'Empereur et Roi.

Votre Excellence est priée de plus de donner l'ordre à l'officier de sauvegarde d'ôter les armes et les patentes wurtembergeoises partout où il en trouvera, dans ces deux objets que je lui ferai dési-

gner comme réservés à sa haute décision, et de faire évacuer des troupes wurtembergeoises les endroits de cette nature.

Sigmaringen, le 8 mars 1806,

de Votre Excellence,

le très-humble et très-obéissant serviteur,

ANTOINE prince de HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN (1).

Le 13 avril, un des officiers du grand quartier impérial écrivait au représentant du roi de Wurtemberg, à Sigmaringen, que l'empereur Napoléon entendait protéger la principauté des Hohenzollern.

« Cette décision, ajoutait-il, communiquée officiellement par S. E. le ministre plénipotentiaire à Sttutgardt, ne laisse plus le moindre doute sur l'état de la question. Les droits de souveraineté et de suzeraineté sur les possessions du prince de Hohenzollern-Sigmaringen ont été abandonnés par la déclaration de M. le baron de Normann, et le décret impérial homologua cette déclaration ; ainsi, les armées opposées comme ligne de souveraineté ne peuvent plus rester, puisqu'elles représenteraient un droit qui n'existe plus.

» Par une lettre du 10 avril, le ministre de France, M. Didelot, m'avertit que je ne puis plus retarder l'exécution de cette décision sans manquer aux devoirs qui me sont imposés.

» Ainsi, M. le baron, j'ai l'honneur de vous prier itérativement de donner des ordres pour que les armes de S. M. le roi de Wurtemberg soient enlevées des possessions de S. A. S. le prince de Hohenzollern-Sigmaringen, ou bien de me faire connaître par le porteur de la présente, à qui je donne l'ordre d'attendre votre réponse, que vous ne *pouvez* ou ne *voulez* pas les faire enlever (*sic*). Et alors j'agirai conformément aux instructions que j'ai reçues. »

(1) Une dépêche de M. de Talleyrand, 13 mars, donne de curieux détails sur des rectifications de décorations qu'avait accordées le roi de Bavière au corps du maréchal Bernadotte. Le Prince en fit donner aux troupes de Soult, de Ney, de Murat et à deux généraux de la garde impériale.

L'article 23 du Traité de Presbourg obligeait l'Autriche « à nous *rendre* les propriétés de tout genre » qui résultaient de la cession de certaines provinces. Le traité était positif, parce que c'étaient les mêmes qualités et le même nombre que cette puissance y trouva lorsque la Dalmatie lui fut remise. Le général Molitor n'ayant pas observé ces prescriptions, sa conduite fut blâmée par notre ambassadeur à Vienne. M. de Larochefoucauld fit de ses torts l'objet d'une dépêche qui montra la nécessité pour les chargés de pouvoirs militaires de connaître les principes du droit international et du droit diplomatique. C'est la leçon qu'il faut tirer de cette dépêche, très-bien rédigée et inspirée par le sentiment du devoir (1).

Cette même affaire devait donner lieu, le 21 mars, à une note du général Lauriston.

Ce dernier s'élevait contre l'interprétation du marquis de Ghisilierg, commissaire autrichien, qui avait fait enlever les canons, les munitions de guerre, les approvisionnements, même les objets vénitiens qui devaient être rendus sans échange. A son arrivée à Zara, il avait appris (et protestait contre cet acte) que l'Autriche avait cédé à la Russie les Bouches du Cattaro avant l'arrivée des troupes françaises. Le Traité de Presbourg était non-seulement atteint, mais encore était violée la convention du 13 janvier spécialement conclue à Venise.

Tout autre était la conduite du général Andréossy à Vienne. Le 24 mars, il informait le prince Berthier qu'il s'était vu obligé de traiter, quoique sans succès, l'affaire de Trieste et Dalmatie avec M. de Stadion. Il en donnait cette raison inattendue que M. de Larochefoucauld s'était refusé à s'en mêler, parce que Sa Majesté avait nanti le général de la qualité de ministre plé-

(1) V. au dossier du 1er avril une autre dépêche sur l'affaire des Bouches du Cattaro et sur l'évacuation de la Dalmatie par les Russes.

nipotentiaire à la date du 23 février, et qu'il fallait une révocation spéciale pour qu'il s'introduisît dans cette négociation. Une entente des vrais intérêts du pays se basait sur les droits de chacun des grands dignitaires. Rappelons-le à l'honneur des représentants de la France.

L'Autriche accorda, le 29, la route demandée ; et ce fut au concert des deux ministres que revint l'honneur de la convention conclue le 15 avril (1).

Le rapport de l'Inspecteur en chef aux Revues de la Grande Armée, *directeur général des contributions* dans les pays occupés, rédigé le 31 mars 1806, est un type d'organisation militaire et de reddition de comptes. Sa lecture montre l'ordre qui présidait aux ressources de la Grande Armée et l'habile loyauté des corps chargés à cette époque du service des approvisionnements de tout genre qui se centralisent aujourd'hui entre les mains de l'intendance. Ces états sont divisés par chapitre. Ils donnent la situation mensuelle, les versements en numéraire effectués dans la caisse du receveur général des contributions, les effets reçus par lui, les sommes reçues par les payeurs de corps d'armée, les recouvrements à faire pour solde de contributions, les sommes reçues par divers et à verser chez le receveur général, les retenues à exercer sur les corps pour fournitures diverses, et le résultat de la *situation générale* pour le trimestre.

Le 2 avril, Andréossy constatait son entente avec M. de Larochefoucauld. Il informait le major-général qu'il tenait de l'ambassadeur lui-même, que le grand quartier impérial était au courant de ses rapports avec M. de Talleyrand.

Notre ministre Otto portait à la même date un jugement sur l'Autriche, que la succcession des événements devait vérifier :

« La cour de Vienne sent plus que jamais son impuissance. La

(1) V. au dossier du 16 avril le texte de l'instrument, les dépêches et les notes circonstanciées qui l'accompagnent.

conduite de la cour de Prusse, la révolution survenue dans le ministère anglais (Fox-Grenville) et les affaires de Naples la plongent dans la plus grande perplexité ; mais la Russie en profite et son ascendant devient de jour en jour plus marqué. On doit juger de la circonspection et en même temps de la duplicité du cabinet autrichien par ce qui a été dit dans les précédents rapports.

» L'empereur d'Autriche fait son possible et tient en ce moment toute espèce de langage afin d'obtenir un meilleur traitement pour la reine de Naples ; mais il s'engagera dans une quatrième coalition sitôt qu'il cessera de se croire soutenu et que la chance lui paraîtra favorable. Voilà le secret de sa conduite.

L'affaire des Bouches du Cattaro donna lieu à une série de dépêches qui montrent l'importance qu'attachait Napoléon à cette question. Elle ne devait se terminer qu'après une sommation du cabinet autrichien à la cour de Russie (1).

L'Electeur de Bade invoquait de futurs liens de parenté, le 3 avril, pour obtenir du cabinet des Tuileries des remises de contributions. Le style des maisons princières du sud-allemand avait, à cette époque, un ton spécial..

Monsieur le Maréchal,

« Les ordres que Votre Excellence a donnés à M. le général Monard à Fribourg pour y faire à mes commissaires la remise du Brisgau et de l'Ortenau dont elle a bien voulu m'informer en date du 28 mars, ainsi que de la prolongation du délai qu'elle a accordé relativement au restant de la contribution frappée sur ce pays, me sont une nouvelle preuve des bonnes dispositions qu'elle m'a déjà

(1) Une *Note* du prince de Liechtenstein du 3 avril est des plus explicites. On y lit entre autres : « Toutes les démarches que le gouvernement autrichien a faites depuis auprès des cours de Russie prouveront suffisamment combien ses sentiments sont loyaux et que ce n'a été que la supériorité des forces qui a pu engager les troupes de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne à se retirer avant l'arrivée des troupes impériales françaises. » Les Russes évacuèrent le 8 mai.

marquées dans d'autres occasions essentielles. J'en suis pénétré de reconnaissance...

» Les rapports inappréciables de mon étroite alliance avec Sa Majesté l'empereur et roi qui vont être resserrés encore davantage ces jours-ci par l'heureux mariage qui unira mon petit fils le prince Electoral à l'auguste famille de LL. MM. me permettent de compter que Votre Excellence m'accordera la continuation de ses bontés dans toutes les circonstance qui pourront se présenter... »

La présence du conseiller Nagler à Anspach excita le mécontentement de Napoléon ; le prince de Talleyrand lui fit signifier par Bernadotte que les réserves faites au nom du gouvernement prussien étaient inadmissibles « et qu'en les admettant il fallait réciprocité pour les réserves qu'on pourrait également faire sur le Hanovre. » Nagler en référa à Berlin et le système de la Prusse échoua dans sa tentative (1).

Le maréchal Davout signala à la même date la présence des recruteurs prussiens dans le pays où était cantonné son corps d'armée. Ces recruteurs infestaient l'Allemagne du sud. Leur inspecteur généra lavait écrit, le 4 mars, à la princesse régnante d'Œttingen-Wallerstein une lettre que le maréchal envoya le 7 avril au prince Berthier. On y lit entre autres la plaidoirie suivante :

« Cependant le cas actuel me force de représenter à Votre Altesse seigneuriale, que non seulement les recruteurs prussiens existent encore dans la ville impériale de Francfort où il y a cependant une garnison française depuis 5 semaines, mais que même dans toutes ces contrées les recrutements se continuent et qu'aucun recruteur n'a été obligé de quitter son poste à cause des troupes françaises, surtout puisqu'il est notoire généralement que d'après les ordres de mon souverain, aucun français ne peut être engagé pour l'armée prussienne. »

(1) V. la *Note* Nagler du 16 avril, un modèle d'ambiguité dans l'interprétation.

Les arrangements territoriaux entre le roi de Bavière et l'Electeur de Wurtzbourg, prince de la Maison de Habsbourg, ont donné lieu à un échange de correspondance diplomatique intéressant ; mais le rôle de cette principauté est si mince que nous croyons ne pas devoir nous y arrêter.

L'exécution du traité de Presbourg nécessita une comptabilité propre ; les dossiers de la grande armée abondent en documents de finances et d'intendance. Ils redisent notre sollicitude pour les pays occupés quant aux récoltes et aux habitants. Nos plénipotentiaires s'efforçaient d'adoucir le paiement des frais de guerre et on voyait, le 8 avril, le baron de Montgelas demander des retards d'échéance par indulgence pour les contribuables.

Le 11, le maréchal Augerau se souvenant qu'il avait été républicain intervenait pour Francfort et s'écriait : *Je me ferai toujours un devoir de dire la vérité.*

Le maréchal Bernadotte notifiait à Berthier le 17 avril que l'occupation de la principauté d'Anspach dépossédait, suivant le mémoire du 10 avril, plusieurs princes souverains de l'Empire germanique et la Prusse de trois bailliages. Il redoutait que des réclamations ne s'élèvent de *toutes parts* et priait le major-général de lui tracer sa règle de conduite.

Le commandant en chef des troupes françaises sur la rive droite autrichienne de l'Isonzo était moins scrupuleux. Il violait les « stipulations positives de la paix de Presbourg » au dire de M. de Stadion et contraignait le ministre français à entendre de légitimes reproches.

Toujours prudent, M. Otto, notre représentant à Munich, s'interposait entre l'Électeur de Bade et le roi de Wurtemberg pour arrêter les empiètements de ce dernier dans la portion du Palatinat appelé le Creichgau. Malgré les sauvegardes françaises, le nouveau roi avait fixé le 1er mai pour mettre à exécution dans ses districts son Édit d'organisation et la prestation du serment de ses nouveaux sujets. M. Otto priait le chef du grand état

major de placer les territoires litigieux sous la sauvegarde spéciale de l'Empereur. Le 1er mai, le corps du maréchal Davout (3e) exécuta les ordres spéciaux.

Le maréchal Ney écrivait de Mimmingen le 30 avril qu'une grande quantité de marchandises anglaises étaient dirigées sur Lindau. Puis il ajoutait que de nombreux employés des douanes établies sur le Rhin recevaient des pensions de l'Angleterre pour protéger l'entrée en France de marchandises prohibées. Ce n'étaient que des bruits, mais leur persistance et le but à atteindre : frapper l'Angleterre dans sa prépondérance maritime, l'obligeait à informer le directeur général des douanes (1).

L'Autriche accéda le 1er mai aux désirs de Napoléon, fermer les ports autrichiens aux Anglais et aux Russes ; notre ambassadeur à Vienne en fit l'objet d'une dépêche.

Des *incidents peu pacifiques* amenèrent le maréchal Davout à profiter du repos de ses divisions pour les préparer à « entrer en campagne sous tous les rapports » comme il ressort de sa lettre confidentielle au général Friant.

Le maréchal Soult explique ce dernier fait dans son rapport du 11 mai, en ces termes.

« Il y a 15 jours que tout était à la guerre en Autriche, on faisait mouvoir des troupes, avancer de l'artillerie et des munitions, lever des réserves, forcer les approvisionnements et d'après les bruits qui parvenaient, la reprise des hostilités paraissait prochaine. Aujourd'hui les dispositions semblent beaucoup plus pacifiques et soit que l'annonce des préparatifs ait été exagérée, soit que la réflexion ait fait connaître qu'on n'était réellement pas en mesure pour s'engager dans pareille entreprise, ou soit enfin que l'approche du danger ait rendu les ennemis de Sa Majesté plus circonspects, toujours il résulte que les mouvements et les dispositions dont on avait fait tant de bruit se réduisent à très-peu de chose. »

(1) Le roi de Bavière fit demander pour sa ville universitaire de Landshut le même traitement bienveillant dont avait eu à se louer l'université d'Heidelberg.

Les rapports du général Saint Hilaire le 15, les dépêches de M. de Larochefoucauld à la même date, confirment les luttes d'intérêt et d'honneur militaire qui divisaient la famille et la cour d'Autriche. L'armée se relevait des théories et des fautes de Mack par d'autres œuvres et par des perfectionnements divers. Les régiments des frontières avaient ordre de se tenir prêts à marcher, mais la masse du pays voulait la paix.

Le 19 mai le général Andréossy disait que rien ne faisait prévoir la guerre, ni des préparatifs extraordinaires. « J'ai appris que, ici, le découragement était extrême et qu'on était hautement et fortement prononcé contre tout ce qui serait dans le cas de se remettre en guerre avec la France. » La réorganisation d'un pays abattu n'est pas la preuve d'une revanche immédiate.

De son côté, la Russie s'abstenait de s'occuper des affaires d'Allemagne. Le 24 mai, ses forces représentées par un corps de 20 mille hommes campaient sur les frontières de la Prusse polonaise et laissaient deviner ses prochaines ardeurs. Une protestation contre son ambition partit de Genève le 25 mai et lui dicta sur la Pologne ses devoirs de reconstitution, sur la grandeur de ses possessions moscovites ses intérêts et contre l'Angleterre des paroles de colère pour son cabinet. Le publiciste genévois vit s'élever une protestation analogue en Allemagne. Les sénateurs et les bourgeois de Nuremberg reçurent une invitation à échanger leur vieux titre de ville libre et impériale contre les protestations de Napoléon. « Il n'y a qu'un seul moyen, disait-on, c'est de vous confier à sa puissance en demandant que la ville de Nuremberg et son territoire deviennent un fief de l'Empire français. » La politique de Mazarin et de Louis XIV sur le Rhin était en cela violée et pour n'avoir que 18 milles carrés, la principauté de Nuremberg n'en avait pas moins de droits à conserver son indépendance.

Le 27, le général Andréossy faisait au général Berthier cette importante communication :

« Le courrier de la cour de Russie est enfin arrivé. C'est M. Oubril, ancien secrétaire de légation de Marioff à Paris. Il est muni de pleins pouvoirs pour suivre des négociations à Paris et Rosamowski en a reçu pour faire des ouvertures de rapprochement entre les deux cabinets. M. de Larochefoucauld n'a point voulu donner connaissance de l'objet de la mission de M. Oubril avant que l'ambassadeur de Russie ne lui eût remis les bases sur lesquelles on se proposait de traiter. Ce sera l'objet d'une seconde conférence avec cet ambassadeur qui a eu besoin de se recueillir avant de s'énoncer clairement. Je ne sais s'il parviendra à le faire ou si l'on ne finira point par s'apercevoir de la duplicité de la Cour de Russie. »

Elle devait conclure le traité de juin pour le décliner deux mois après aux pieds de la reine de Prusse.

Le maréchal Davout eut à s'occuper des modifications territoriales qui furent la suite de la paix de Presbourg. M. Otto référa le 7 juin au major général, sur la principauté de la Maison de Hohenlohe.

« Les princes de Hohenlohe sont États de l'Empire, leur territoire touche également à la Bavière et au Wurtemberg, il n'est pas enclavé dans ce dernier royaume et l'ordre du jour du 28 frimaire n'y est pas applicable. Tant que S. M. n'aura pas prononcé sur le sort des États de Franconie, la cour de Stuttgard ne pourra faire valoir les prétentions sur le *Hohenlohe* qu'au préjudice de la Bavière. Cette occupation était donc litigieuse entre deux alliés de la France et elle était dans la catégorie des objets recommandés à la surveillance de Votre Altesse. »

Notre ministre à Berlin était non moins vigilant. Il envoya, le 10, une dépêche à laquelle il avait joint le *Tableau de la distribution actuelle de l'armée Prussienne*. Son commentaire et ses observations sont trop graves pour que nous puissions les reproduire.

L'intérêt topographique du Mémoire sur la reconnaissance des rives de l'Ems, du Steyer et de la Teich (12 juin) est affaire spéciale aux officiers d'état-major.

Le dossier de juin donne aux pièces sans date un mémoire du Plan de campagne adressé au duc de Brunswick. Il y est dit :

» J'ai l'honneur de transmettre à V. A. la copie du projet que j'ai rédigé d'*après ses ordres* pour le rassemblement entre l'Elbe et le Weser d'une armée prussienne de 100 mille hommes.

... J'ai en même temps l'honneur de prévenir V. A. que j'ai déposé dans les mains du Roi l'original de mon Mémoire. »

L'auteur anonyme protestait contre une prompte réunion sur un seul point des armées françaises parce qu'elles étaient disséminées en Italie et en Dalmatie. Il supposait à sa concentration le double de temps nécessaire à l'armée Prussienne pour opérer la sienne. L'événement a démontré l'inanité de cette prévision. L'écrivain croyait que la France déclarerait la guerre à l'Autriche et que les hostilités commenceraient en même temps contre elle et la Prusse. Sa conclusion était que les corps de Bernadotte, d'Augereau et de Lannes, la réserve organisée par le prince Berthier à 50 mille hommes et concentrée en 15 jours entre Wurtzbourg et Nuremberg, s'élèveraient à 100 mille hommes ; mais qu'on pourrait leur opposer une armée capable de leur tenir tête jusqu'au rassemblement de nouvelles troupes.

Notre ministre M. de La Forest était moins confiant que nos ennemis : il portait les forces disponibles de la Prusse à 90 mille hommes, qui, réunis aux 65 mille sur pied de guerre, offraient une force totale de 155 mille.

Le service diplomatique aux armées offre à cette époque de nombreux documents. Nous signalons, au 6 juillet, le Mémoire sur les agences anglo-autrichiennes réparties en Souabe, en Bavière, dans le Tyrol, dans le pays des Grisons et le Vorarlberg.

Un rapport du maréchal Davout et de M. Otto lui sert de commentaire. Il y est question de la coalition. Les 11 et 16 juillet (1) le maréchal Soult, ennemi acharné de l'Autriche, l'accuse dans trois rapports détaillés de manœuvres telles qu'il s'écrie :

« S'il m'est permis d'apprécier le présent par le passé, je croirai qu'en ce moment la cour de Vienne est plus d'intelligence avec les ennemis déclarés de l'Empereur, notre souverain, qu'elle ne l'était avant l'ouverture de la dernière Campagne et que bientôt il n'y aura plus de temps à perdre pour la prévenir. »

L'effet des libelles de la coalition fut d'organiser une émigration des habitants de la Bavière en Autriche ; ils déclaraient hautement que la misère les obligeait à quitter leurs foyers : Soult fit une enquête. Il sut dire au ministre de la guerre qu'à côté des exagérations il y avait des vérités alarmantes à constater. Il demanda une décharge pour les habitants et joignit à sa note les lettres des commissaires de cercles. Le 22, Napoléon accorda 500 mille francs aux bailliages qui avaient le plus souffert ; trois Notes en constatent la distribution.

M. de La Forest envoya, le 15, un tableau de la répartition de l'armée prussienne définitif et exact. Nous savons comment il fut utilisé.

Le 26, M. de La Rochefoucauld imputa dans son rapport les bruits alarmants qui circulaient en Autriche au *parti russe*. Le pays et la famille impériale, dit-il, gémissent de la marche qu'on leur fait suivre. Toujours ardent, le maréchal Soult faisait la contre-partie.

L'article 24 du traité de fédération inspirait à M. Otto une dépêche curieuse, dans laquelle il soumettait au maréchal

(1) La minute du célèbre Traité de la Confédération du Rhin figure au dossier du 12 juillet de la Grande Armée. La ratification eut lieu le 22 du même mois, ainsi qu'il appert d'une dépêche-minute du Prince de Talleyrand à Berthier.

Berthier un double projet : organiser les occupations territoriales avec les combinaisons géographiques et mettre en possession les divers souverains.

A la même date, le maréchal Lefebvre prévenait Napoléon que le corps d'armée qu'il lui avait confié était dissous depuis le 23 juillet, prélude public de *l'évacuation de l'Allemagne*. Les derniers détachements devaient rejoindre, le 3 août, le corps du maréchal Soult. Le 28, ce dernier protestait dans un rapport personnel à l'empereur de l'indignation que lui inspiraient les menées de la cour de Vienne. S'il était moins vif, notre plénipotentiaire à Berlin n'y voyait pas moins juste. On connaît les suites des provocations des triomphateurs de la Pologne et du Hanovre. Iéna et Austerlitz, Eylau et Friedland en redirent les grandeurs.

CHAPITRE V

ÉTAT MILITAIRE DE L'ALLEMAGNE, DE LA TROISIÈME A LA QUATRIÈME COALITION.

SOMMAIRE. — Du service diplomatique dans les armées. — Rapport du général Mouton, aide-de-camp de Napoléon, sur la situation de l'Allemagne dans ses rapports avec les Puissances de la Troisième Coalition. — Jugement technique et appréciations du général sur les armées de Prusse et d'Autriche, de Saxe et de Hesse, de Russie et de Suède. — Prince de Wurtzbourg. — Archi-chancelier et Francfort.

Les éléments du Service diplomatique aux armées sont de deux sortes : l'espionnage et les rapports d'officiers chargés de missions spéciales. Les anciens ont pratiqué la première partie, les historiens le prouvent ; la seconde est de date récente. Le dix-septième siècle l'a créée, le dix-huitième l'a développée et le commencement du nôtre l'a portée, dans les années de la Révolution et de l'Empire, à une hauteur qu'il ne saurait dépasser.

Nous avons analysé, dans nos *Capitulations militaires de la Prusse*, les témoignages de la plus haute valeur pour la capacité, l'initiative et la finesse d'aperçu dont firent preuve les officiers d'état-major et les officiers généraux qui dirigèrent cette partie du service. Nous y renvoyons le lecteur. Les maîtres dans l'art de la guerre n'ont pas tracé de préceptes en ceci et Jomini lui-même n'en dit presque rien en son *Précis de l'art de la guerre*. La lecture des documents sera la meilleure leçon, de Turenne à Puységur, de Belle-Isle à Noailles, de Maurice de Saxe à Dumouriez.

Nos officiers généraux de 1805 et de 1806 chargés de cette partie du service au grand quartier-impérial, Mathieu Dumas, Andréossy et Belliard, ont écrit des pages qu'il faut lire. Elles expliquent le choix qui fut fait de leurs personnes à raison de leurs aptitudes spéciales. Plusieurs de nos maréchaux ont partagé cet honneur, Davout et Soult, le premier toujours maître de lui en sa froide raison. Nous publions sur la situation de l'Allemagne, avant l'ouverture des hostilités, un Rapport admirable de celui qui devait être un jour le Maréchal Lobau :

Paris, le 10 février 1806.

Mon départ n'a pu s'effectuer de Munich que deux jours après celui de Votre Majesté.

J'ai tenu note des garnisons qui se sont trouvées sur ma route dans les *États bavarois ;* partout j'ai eu occasion de remarquer de l'attachement pour le souverain ; il résulte principalement du parti qu'il a pris dans cette guerre : Votre Majesté y est en vénération.

J'ai également tenu note de la force militaire de l'*Électeur archichancelier*, elle est à peu près nulle.

Les premières troupes prussiennes dans la principauté de *Bayreuth* sont à Kreussen, il paraîtrait d'après les différents renseignements que j'ai pu recueillir, qu'on peut évaluer leur nombre à 25 mille hommes sous les ordres du lieutenant-général Blucher, homme de guerre, loyal et avantageusement connu, mais déjà sur le retour par son âge ; dans le même corps d'armée sont employés les généraux Brunswick fils, Erdin, Thauzin et autres aussi peu marquants que les deux derniers.

Un corps d'égale force et même au-delà occupe la principauté de Fulde, celle de Waldeck et quelques points de la Hesse, les 8 mille hessois en font partie ; cette armée est sous les ordres de l'Électeur qui est feld-maréchal au service de Prusse, ce prince a près de lui pour le seconder ou plutôt, je crois, pour l'observer le lieutenant-général prussien Schmodau, homme très-adroit sans cependant avoir une très grande réputation militaire ; on le cite comme un géogra-

phe fort habile. L'Électeur a voulu, dit-on, s'en débarrasser, mais ses démarches à cet effet ont été sans succès.

Un troisième corps est stationné en *Westphalie*, il est commandé par le général Kalkreuth, qu'on regarde comme un officier de beaucoup de mérite; il sera remplacé par le général ministre de Schulembourg, qui doit être appelé à prendre possession de l'Électorat de Hanovre et à y remplir les doubles fonctions civiles et militaires; cette armée aura son inspecteur supérieur, M. le duc de Brunswick; ces trois corps semblent assez bien liés et forment ce qu'ils nomment *le cordon de neutralité*. Indépendamment de cette force, il existe une armée d'observation en Saxe, en sorte qu'on peut évaluer, je pense, sans exagération les forces prussiennes, saxonnes et hessoises mises sur le pied de guerre et en campagne à environ cent mille hommes.

L'*armée prussienne* a de l'état; l'extrême discipline et la grande misère qui pèsent sur les soldats les rendent excessivement soigneux; hors du service, on tolère toute espèce de mise; j'ai vu des soldats en chapeaux ronds revêtus de leurs uniformes... ce ridicule résulte sûrement de l'impossibilité où est la troupe de porter les effets le temps prescrit.

Les étoffes qu'on emploie au vêtement de l'armée ne peuvent être de moindre qualité ni en moindre quantité, tout est ridiculement étroit et maigre, ce qui abrège encore la durée et malgré cela l'armée est sans capotes; aussi ai-je entendu des soldats et des habitants dire que le vêtement et l'équipement des soldats prussiens étaient trop légers; ils n'osaient s'exprimer en d'autres termes.

L'armement égale à peu près celui des Russes; le grand équipement est beau, la buffleterie est fort large et bien entretenue; elle est constamment un objet d'ornement et au feu elle évite beaucoup de blessures. Les gibernes sont énormément grosses, elles chargent et embarrassent plus que les nôtres sans présenter l'équivalent d'utilité.

La cavalerie est mieux montée que toute celle que j'ai vue en Allemagne. Le matériel de l'artillerie, pour l'artillerie légère notamment, se rapproche assez du nôtre, mais tout cela est sensiblement inférieur à ce qui existe chez nous aujourd'hui.

L'armée *hessoise* est à l'instar de la prussienne dans toutes ses

parties et on remarque, avec un très-grand étonnement, qu'elle a certaine supériorité pour le maniement des armes et d'autres objets de détail dont s'occupe personnellement l'Électeur.

La désertion est vivement sentie dans l'armée prussienne : elle est provoquée par le pitoyable état de cette troupe qui n'a d'ailleurs aucun caractère national. *L'esprit de l'armée en Prusse n'existe guère que parmi les officiers* et il semble qu'ils ont beaucoup trop de jactance ; cependant je leur rends assez de justice pour être persuadé qu'ils sentent le besoin de faire quelques brillantes campagnes pour rester à la hauteur de la réputation que leur avait donnée le roi Frédéric.

Ils disent fort haut que les paysans ne doivent rien aux soldats, mais le fait est qu'ils les nourrissent et qu'ils sont fortement froissés.

Quand nombre de nos prisonniers russes et autrichiens désertés du transport ont été accueillis à Bayreuth, où des agents leur fournissent les moyens de passer outre, les plus beaux hommes sont admis au service de Prusse ; ce mode de recrutement a apporté aux Prussiens une fièvre putride qui, dit-on, a un caractère épidémique et déjà à mon passage quelques officiers en avaient été victimes : le lieutenant-général Blucher m'a dit qu'il avait défendu l'entrée de la ville à un vagabond, afin de se garantir d'un plus grand mal. Ces messieurs les désignent comme gens qui se sont rançonnés d'eux-mêmes ; il m'est arrivé de leur faire compliment sur les moyens de renfort que leur offrait cette circonstance et M. de Koltz, aide de camp du général, me dit que je voyais cette ressource en beau, qu'ils ne pouvaient plus compter sur les Autrichiens et qu'ils se souciaient peu des Russes.

Les Prussiens ont fréquemment des maladies malignes quand ils sont réunis en armée et je crois que la source du mal est dans la mauvaise manière de faire vivre leur troupe.

Quelques jours avant mon passage un hussard prussien déserta et se rendit avec un cheval dans les États de Bavière à Thurnbach où il se croyait en sûreté ; mais il fut poursuivi par un officier et quelques hommes du même corps qui prirent le cheval et blessèrent le déserteur d'un coup de sabre. Les représentations des autorités du village n'ont point été prises en considération.

Les Prussiens, depuis la bataille d'Austerlitz, croient peu à la

guerre et sont généralement d'avis qu'incessamment ils rentreront dans leurs garnisons ; à mon retour j'ai remarqué beaucoup de mouvements qui tendent indubitablement à reprendre l'état de paix.

On plaisante dans les tables d'hôte, les cafés, sur la création des deux nouveaux Rois, mais les jeunes officiers causent souvent et partout sans songer aux conséquences.

On m'avait laissé entrevoir la possibilité d'obtenir de l'Électeur un passeport qui, disait-on, *serait respecté par les alliés;* je n'ai pas cru devoir accepter cette faveur. Ma présence tracassait et on voulait que je voyageasse sous la protection de mon titre d'officier général français. Je n'ai pas jugé opportun de me faire reconnaître sans nécessité comme aide-de-camp de Votre Majesté.

La *noblesse immédiate* montre sur quelques points son mécontentement. L'un de ses membres, le comte Giegg ,dont les possessions sont sur le territoire du Roi de Bavière, près Bayreuth , veut se donner à la Prusse dont il a sollicité la protection et méconnaissant les ordres de son légitime souverain. Les chevau-légers bavarois ont évacué les terres du comte où ils étaient pour l'amener à l'obéissance, pour faire place aux hussards prussiens qui se trouvaient en nombre supérieur. J'ai été informé de ce fait par les habitants des villages voisins.

A *Bayreuth* les Prussiens m'ont envoyé une sentinelle d'honneur. A Cassel les Hessois ont eu chaque fois la même attention ; partout je l'ai renvoyée en remerciant.

Dans la principale escarmouche qui a eu lieu devant *Hameln* les Russes, pour arriver à nos postes qui reposaient avec confiance à l'abri du cordon prussien, ont traversé leur ligne et ont, en quelque sorte, surpris nos soldats : la perte dans ce blocus a été insignifiante.

La place a été mise dans le meilleur état possible, on a palissadé la grande majorité des ouvrages ; les forts ont de même été réparés ; mais l'armement en artillerie est sensiblement incomplet. Hameln est de figure octogone mais irrégulière en raison du cours du Weser sur lequel il existe un pont pour les gens de pied, afin de communiquer avec les forts où se trouve, je pense , la principale défense de la place ; le pont est fortifié et deux redoutes d'une belle collection ont été ajoutées comme points intermédiaires pour rendre plus faciles

les rapports qui doivent exister entre les forts et la place : au demeurant, je ne pense pas que les forts ni la place soient à couvert d'un coup de main bien vigoureux , si surtout, pour la place où tous les ouvrages sont en terre, les moyens d'inondation sont enlevés.

Votre Majesté connaît l'état de la garnison ; je l'ai vue sous les armes ; quelques vêtements manquent , le besoin d'argent est vivement senti ; mais le meilleur esprit anime tous ceux qui la composent. Il y a de l'harmonie dans les autorités et cette bonne intelligence résulte de l'estime et de l'attachement qu'on porte généralement au général Barbou que je crois fort recommandable.

Je n'ai pu connaître d'une manière précise la *force des Russes, des Suédois et des Anglo-Hanovriens*, les opinions diffèrent trop ostensiblement ; mais ce qui paraît constant c'est que les Russes sont toujours à Hanovre, que les Anglo-Hanovriens s'occupent avec activité des moyens de se rembarquer à Brême et que les Suédois ont repassé l'Elbe. Le général Barbou n'avait que peu de moyens d'être informé des mouvements et de la force des alliés qui ne vivent pas dans la plus parfaite union.

La principauté d'*Anspach* est sans troupes. Les Prussiens sont presque unanimement détestés en Hanovre. La Prusse compte déjà au-delà de 20 millions de dépenses extraordinaires pour mettre une partie de son armée sur le pied de guerre.

On évacue *Wurtzbourg* avec rigueur. Les Allemands en général voient avec assez d'apathie le changement de souverain ; un maître de poste assez instruit m'a dit très-froidement qu'il désirait bien changer de maître, mais dans l'espoir de voir les chemins réparés.

Le corps du maréchal *Augereau* est beau et se compose de régiments distingués.

L'article du *Bulletin* sur la capitulation avec le corps autrichien a causé de l'inquiétude et même du chagrin ; on la regardait avant cet avis comme une belle opération.

Dans les diverses marches on a fait quelque argent par des impositions sur le territoire autrichien et par le système des cantonnements. On cite plusieurs officiers généraux qui sont restés étrangers à cette ressource.

Le *Landgrave* vit, autant que le comportent les circonstances, en

bonne intelligence avec le maréchal. Ce prince a le fanatisme militaire, mais il est criblé de dettes et ses forces ne peuvent être considérables : au moment de la guerre, il avait environ 3 mille homme qu'il a licenciés et n'a conservé que ses cadres qui forment environ six cents hommes ; mais il pourrait avec des secours pécuniaires et une volonté bien prononcée fournir 10 mille hommes comme allié. Les Hessois sont réputés bons soldats ; cette branche de la famille de Hessen ne s'accorde pas avec celle de Cassel.

Un des principaux meneurs de la Cour de *Darmstadt*, homme à moyens, aide-de-camp du prince, attaché aux intérêts de nos ennemis, vient de quitter brusquement son maître. On assure qu'il se retire près du lac de Genève où il a des propriétés.

J'ai trouvé à *Giessen* la Landgrave de Hessen ; elle y est fort modestement logée à la poste et n'a à sa suite qu'un très petit nombre de personnes, elle avait deux sentinelles. A mon retour j'ai trouvé son mari qui venait la prendre pour rentrer à Darmstadt.

L'Electeur de *Hessen-Cassel* a en temps de paix 20 mille hommes environ ; il accorde beaucoup de semestres de longue durée pour exercer des économies. Il peut en temps de guerre fournir 40 mille hommes ; il a beaucoup d'argent par suite de son caractère intéressé.

Les résultats de cette guerre par rapport aux Maisons de Bavière, de Wurtemberg et de Baden font regretter de s'être éloigné du parti français et à cette heure on craint le ressentiment de Votre Majesté et on fait beaucoup de protestations à son chargé d'affaires. Il est bon de dire cependant que l'Électeur a refusé de l'argent à la Prusse ; qu'il n'a voulu mettre que 8 mille hommes sur le pied de guerre, malgré les pressantes sollicitations du cabinet prussien qui le serrait au point de dire à son envoyé (le même qui est auprès de Votre Majesté et qui se trouvait en congé) qu'on serait forcé de faire occuper l'Électorat par 30 mille Prussiens. Ce ministre doit avoir répondu que les forces de son maître étaient à peu près à ce taux, que les Hessois n'étaient point à dédaigner et que pour éviter d'en venir aux mains il conviendrait d'augmenter le nombre des Prussiens.

Le prince électoral fait des politesses marquées à notre chargé d'affaires ; il n'aime ni les Prussiens ni les Anglais.

Les Hessois ont garnison à *Pyrmont* pour faire valoir leurs droits

d'hypothèque sur cette partie des possessions du prince de Waldeck qui est aux expédients et déclaré incapable de traiter aucune affaire d'intérêt.

A mon premier passage, les Francfortois étaient inquiets sur leur sort, mais ils espéraient conserver leur indépendance ; à mon retour, ils avaient garnison française et ne savaient trop ce qu'ils avaient à craindre ou à espérer : ils croient qu'un maître altèrera le cours de leurs opérations commerciales ; ils se plaignent de l'état de stagnation de leur commerce et l'attribuent à la guerre avec l'Angleterre, à la difficulté de vendre les marchandises de ce pays, à l'énorme perte qu'éprouve le papier de la Maison d'Autriche qui cause la ruine de beaucoup de personnes et enfin aux diverses banqueroutes qui ont eu lieu sur plusieurs points de l'Europe et notamment en France.

On travaille à Francfort à la démolition des fortifications. La ville entretenait une espèce de milice soldée d'environ mille hommes.

Il s'y trouvait un nombre assez considérable d'Anglais, mais ils ne se mêlaient que d'affaires de commerce et peu ou point de politique.

La *présence de LL. MM. en Allemagne* a produit dans l'opinion une sensation extrêmement favorables aux intérêts de la France.

Le mariage du *Prince Eugène* a détruit des préjugés, de fausses prétentions et mis à sa place la maison impériale de France pour les alliances et les droits de la naissance.

A ma rentrée en France j'ai trouvé le corps du *maréchal Lefebvre* dont les habitants ne se plaignent pas.

J'ai rencontré le *Régiment d'Ysembourg* où beaucoup d'individus éprouvent des privations qui fatiguent même les gens des plus basses classes. La désertion y cause des pertes et ces soldats errant dans les campagnes alarment les cultivateurs qui ont eu ordre, dans les environs de Kaiserslautern, de faire des battues pour les arrêter et en purger le pays. Il faut à ces régiments des officiers supérieurs fermes et habitués à manier les hommes.

Votre Majesté m'a ordonné, en partant, de lui rendre compte de ce que je verrai, ce que j'entendrai et je souhaite ardemment que ce Rapport remplisse ses intentions.

LIVRE II

LA DIPLOMATIE PRUSSIENNE D'APRÈS LES MÉMOIRES DU PRINCE DE HARDENBERG

CHAPITRE VI

SYSTÈME DE LA NEUTRALITÉ PRUSSIENNE

SOMMAIRE. — *Mémoires du prince de Hardenberg.* — I. Leur but. — M. de Ranke imitateur de M. de Barante. — Haugwitz et Hardenberg. — Aveux de Hardenberg. — Exposé et phases diverses de la Neutralité — II. La Prusse et la Russie. — Traité du 27 septembre et Système de neutralité. — Politique de William Pitt. — Duplicité de la cour de Berlin. — Elle veut la guerre et se prépare à secourir la Coalition. — Mémoires militaires du duc de Brunswick. — Traité du 3 novembre 1805. — Aveux de Hardenberg. — Absence des papiers diplomatiques échangés, après Austerlitz, entre la Prusse et la Coalition.

Les trahisons de la fortune ne compromettent point les nations dont le caractère est fait de volonté et de courage. La Prusse avait, en 1795, à réparer les échecs au-devant desquels elle s'était précipitée. Elle le comprit et s'efforça de conformer sa conduite à ses intérêts. L'étude de la *Campagne de Prusse* serait incomplète, si nous ne recherchions quels principes dictèrent sa politique après Bâle et ce qu'en ont dévoilé ses hommes d'État.

Ce fut pour constater la part qu'il avait prise aux événements dont l'Europe avait été le théâtre depuis la Paix de Presbourg jusqu'à Tilsitt, que le prince de Hardenberg écrivit lui-même ses *Mémoires*. Divergent de vues avec d'Haugwitz, il tint en pleine paix à constater le rôle joué par lui dans le désastre de sa patrie adoptive et à marquer les fautes du système qui avait tout perdu. Il crut, en poursuivant ce but personnel, ne pouvoir être mieux servi que par sa plume. Ce sont ses souvenirs, c'est la narration de l'ancien chancelier racontant pour la postérité les événements auxquels il avait été mêlé et dont il n'avait rien ignoré, que nous allons utiliser dans nos études de diplomatie.

Nul esprit critique n'offre moins de prévention que le nôtre, mais nous réservons nos droits. La science allemande a besoin d'être contrôlée, en histoire du moins ; les dires de ses publicistes, pas plus que ceux de ses diplomates, ne sauraient avoir la prétention de passer pour des axiomes de logique. Nous avons même cette bonne fortune de posséder des *documents inédits* opposables aux Mémoires du prince. Ce sera peut-être un malheur pour certaines de ses assertions ; fâcheux pour les admirateurs de Léopold de Ranke, l'historiographe justement renommé des Hohenzollern. La vérité n'est-elle point la vérité, fût-on chef d'une *Ecole* où se retrouve l'esprit de la cour de Prusse au XVIIIe siècle ?

Imprimés en 1877 les Mémoires du chancelier d'état, prince de Hardenberg, comprennent quatre volumes. Mais en livrant au public l'original, M. de Ranke l'a accompagné d'un commentaire (1). C'est là ce qui a donné à ce livre un caractère à part. On y trouve à côté de l'homme d'état l'historien et ce rapprochement piquant est, il faut le dire, un genre nouveau en histoire.

(1) *Denkvürdigkeiten des Staatskanzlers Fürsten Von Hardenberg*, herausgegeben V.n Léopold Ranke, Leipzig.

L'illustre M. de Barante publia chez nous, il y a vingt années, les écrits et les discours du chef du parti des Doctrinaires, *Royer-Collard*. Il y joignit un résumé historique des faits qui donnait la clé de ces modèles de l'art oratoire. M. de Ranke suit aujourd'hui la même méthode. Nous ne nous en plaindrons pas, mais nous tenons à dire que son innovation porte sur des Mémoires au lieu de porter sur des discours ; il a donc appliqué le système de M. de Barante. Son travail a produit en Allemagne, par ses commentaires, une émotion inattendue. On est prompt à s'enthousiasmer au delà du Rhin, aujourd'hui ; nous le sommes un peu moins en France.

L'ouvrage de M. de Ranke peut-il bien s'appeler : *Mémoires du chancelier d'état*, ce qui est un titre général. Nous ne le croyons pas, en voici la raison. Ces souvenirs personnels embrassent seulement un espace de quatre années, depuis la rupture de la paix d'Amiens jusqu'au traité de Tilsitt. L'écrivain aurait dû limiter son titre en le définissant, d'après ce même objet puisque la carrière de Hardenberg va de 1800 à 1826.

Ce fut pendant les négociations de Tilsitt, douloureuses pour la gloire de la Prusse, que le futur chancelier voulut rejeter sur d'Haugwitz les preuves de ses fautes et produire sa justification personnelle. Il avait en main les renseignements les meilleurs, les plus authentiques, les plus intimes. Il en bénéficia. Nous engageons ceux qui écriront sur 1806 à faire leur profit des pièces diplomatiques semées à pleines mains dans ces volumes. Elles éclairent la politique générale, et la diplomatie y trouvera plus d'une leçon. Nous citerons spécialement le texte de la Convention de Postdam, niée en son temps, dévoilée enfin avec ses conditions psychologiques. Le terme marqué pour le silence — *cinquante ans* — étant épuisé, le premier ministre du nouvel empire d'Allemagne, prince comme Hardenberg, chancelier comme lui, rompit le sceau des papiers cachetés. Il remit à M. de Ranke ce dépôt de haute valeur et permit, après les triomphes de

Sadowa et de Metz, de raconter les désastres sans nom infligés au petit royaume de Prusse cent après sa création.

La Prusse est un *accident* que le génie d'un grand homme a maintenu, avait dit un jour le prince de Talleyrand qui se connaissait en royaumes et en têtes couronnées. L'étude présente sera le commentaire de cette parole.

I.

L'étude exacte des faits et l'étude des documents fournis par les ministères des affaires étrangères de Prusse et de France, sont d'accord pour voir dans Haugwitz et Hardenberg deux rivaux implacables. La lecture des *Mémoires* du chancelier, loin de contrarier cette opinion, la confirme. La cause première de son écrit en est une preuve irréfutable, car il n'a retracé l'historique des négociations de 1805 et de 1806, que pour dresser un acte d'accusation contre son adversaire. Il n'a pas été seulement un adversaire de sa personne, il l'a été de son Système. Il a constaté l'expression de ses vœux, à partir du 8 novembre, date de sa préface, après Tilsitt, lieu où il l'a signée : c'est fâcheux pour le prince, il eût mieux valu qu'il l'eût fait plutôt et en pleine crise. Ce qui est vrai, c'est qu'il a été l'un des continuateurs de la politique prussienne du XVIIIe siècle, politique perfide, que Frédéric II a résumée en axiomes et qu'il a formulée dans ses *Mémoires.*

En voici quelques uns : « Nous avons trop peu de consistance et *trop de frontières.* » Ne semble-t-il pas entendre la condamnation précise et nette de la Pologne ? Lorsque les desseins du roi vont prendre corps, il se tourne gaîment du côté des courtisans et s'écrie : « mon petit morceau d'*anarchie.* » Aussi son élève, Brunswick, témoigna-t-il dans son Manifeste

du désir de la Prusse de « faire cesser l'anarchie dans l'intérieur de la France. » Le modèle de ces formules n'est-il pas celui-ci : « On prend quand on peut, on n'a jamais tort que quand on est obligé de rendre. » L'aimable politique de Frédéric est là, toute entière.

Notre chancelier se forma à cette école. Entre Haugwitz et lui, il y eut cette différence — car il y en eut une — c'est que Haugwitz comptait en tout sur son adresse et sur son esprit, fertile en expédients. Il était donc incomplet ; un homme d'Etat n'est digne de ce nom, que s'il marche d'après un système. Ses principes seront plus ou moins justes, plus ou moins sensés, plus ou moins conformes aux traditions de son cabinet, — nous parlons ici du diplomate — mais il marchera vers un but défini avec des moyens dont il aura préparé l'emploi. Il pourra, selon les circonstances et les hommes qu'il trouvera sur son chemin, varier dans l'exécution, le résultat qu'il poursuit n'en sera pas moins clair à ses yeux. Hardenberg n'avait pas de vues d'ensemble et la franchise n'a jamais été le fonds de sa politique extérieure. Ennemi de la France, il l'a caressée et combattue tour-à-tour, tantôt à genoux, tantôt armé.

Haugwitz a été le diplomate de la neutralité par excellence ; il entendait, autant qu'il le pourrait, peser personnellement sur l'esprit de son roi dans ce sens. Il était le continuateur de l'esprit du Traité de Bâle, que Hardenberg avait signé. Il ne s'en écartait que sur l'ordre de son maître. Il croyait au désir de la Prusse imposant à l'Allemagne du Nord, son antagonisme, protestant avec la catholique Autriche ; mais il voulait y arriver en évitant les secousses, la guerre entre autres. Il comptait sur les ferments de discorde qu'amènerait la chute du Saint-Empire, sur les conséquences du Concordat passé entre Rome et Paris, sur l'appui de la France à laquelle il n'était pas inféodé autant que l'ont dit ceux qui ont étudié son rôle de parti pris, ou qui ignorent sa correspondance avec le prince de Talleyrand ; enfin,

sur l'ambition de Napoléon et sur les rivalités des grandes puissances avec le colosse.

Hardenberg a écrit à Tilsitt nous dirons presque avec colère, mais instruit par les événements. Il indique beaucoup mieux, ce qu'aurait dû faire la Prusse que ce qu'il a fait. Antagoniste de Haugwitz avant Iéna, il l'a eu pour successeur, puis l'a remplacé pour un temps après les désastres. Tout cela le rend suspect, car il se prononce dans ce débat, à la fois juge et partie. Le roi était d'un tempérament incertain et par moments intangible dans ses volontés, irrésistible. Le chancelier le déclare et innocente par cet aveu son rival.

On lira avec intérêt le récit de l'enlèvement du chargé d'affaires anglais, Rumboldt, fait par le roi dans le billet suivant qu'il adresse à Haugwitz.

« On demande son extradition. Si Bonaparte ne l'accorde point, » en se servant de subterfuges, que doit faire la Prusse pour main- » tenir sa dignité et pour remplir ses engagements, tant vis-à-vis de » la Russie, en conformité de l'accord existant, tant vis-à-vis de » ses États dans le nord de l'Allemagne ? Il y a plusieurs personnes » qui votent en faveur de la guerre, moi pas. »

Le chancelier est scandalisé de ces mots soulignés : *moi pas*. Il y voit l'impossibilité de s'expliquer. Ce déni ne montre-t-il pas un courtisan heureux de plaire, désolé d'être dans le cas contraire, si les circonstances et le patriotisme le lui commandaient.

Ce caractère adulateur se retrouve dans la lettre qu'il écrivait au général Duroc, au lendemain de Friedland, pour se disculper d'être hostile à la France.

« Les grands hommes reviennent le plus facilement des préven- » tions qu'on peut leur avoir données. Votre auguste Souverain,

» Monsieur le Grand Maréchal, en a eu contre moi ; je ne les ai pas
» méritées, et j'espère qu'il me sera aisé de les détruire. Il n'a pas
» tenu à moi que dans l'époque où j'eus l'honneur de négocier avec
» Votre Excellence, la Prusse ne soit devenue l'alliée de la France
» par un plan libéral et grand, conforme aux véritables intérêts
» des deux États. J'aurais voulu que la politique de la Prusse eût
» du caractère, qu'elle eût été digne d'une grande puissance... On
» m'a accusé tantôt d'être Anglais, tantôt d'être Russe ; je ne suis
» ni l'un ni l'autre, mais je suis un bon et zélé Prussien. »

La fortune du chancelier le met à l'abri du reproche de subsides reçus, d'une nature onéreuse pour sa réputation. Il est juste de lui rendre ce témoignage, mais lorsque des publicistes lui attribuent l'honneur d'avoir dit à son souverain : *Il faut choisir entre Napoléon et l'Europe*, ils se trompent, ils se trompent doublement, 1813 n'est pas l'année 1806. Le chancelier, en outre, n'a jamais aimé la France et ses vœux ont été pour les puissances du Nord. Il a favorisé l'Angleterre, c'était son droit ; quant à lui attribuer le dilemme posé plus haut, tout le dément, sa vie et ses écrits. Ils établissent l'ardeur de son cabinet à courber la tête sous l'orage, ils désirent du fond du cœur la chute de Napoléon, mais de là à agir il y avait loin. A la surface on voulait la *neutralité* , dût-elle passer pour de *l'isolement* ; le mot est de Lombard. Chaque ministre s'y rattachait quitte à jouer double à l'égard de la France, en s'entendant avec la Coalition.

Le marquis de Lucchesini était aussi affirmatif et appliquait ce principe, tutélaire de la réorganisation de la Prusse en 1795, à sa politique extérieure. Il est question du Hanovre.

« Nul doute que si l'on avait agi dans cette même direction avant
» la rupture entre la France et l'Angleterre, les troupes du roi
» n'eussent tranquillement occupé le pays de Hanovre et que la
» *neutralité* du nord de l'Allemagne n'eût été entièrement à l'abri de

» toutes les atteintes... J'ai toujours pensé comme vous au sujet de
» l'occupation de Hanovre. Elle est et demeurera la source de tous
» les embarras et de toutes les inquiétudes qui troublent la neutra-
» lité de l'Allemagne. »

Plus tard, il s'occupe du sort des Villes Hanséatiques convoitées par son gouvernement comme des moyens de prépondérance commerciale et maritime.

« Ses procédés (Napoléon) dans tout ce qui touche à la *neutralité*
» du roi et du commerce prussien sont dans une fâcheuse contradic-
» tion avec ses lettres, ses entretiens de bienveillance et les protes-
» tations de ses ministres. On a agi envers les villes Anséatiques
» comme envers les petites Républiques d'Italie. »

Une Note verbale remise à M. de Laforest, le ministre de France à Berlin, en août, atteste encore à propos du Hanovre l'état de paix et de *neutralité* pour le nord de l'Allemagne. Il eût été difficile de persister dans une voie qui allait devenir périlleuse par la force des événements.

La Russie entendait depuis Catherine II peser sur l'équilibre par son immixtion dans les affaires de l'Europe centrale. On aurait dû prendre un parti pour ou contre Napoléon à la cour de Prusse, ouvertement, lors de la mission du général de Zastrow. Le czar facilitait cette manière de voir par ses appréciations personnelles ; il exposait à Frédéric-Guillaume ses projets de pacification en les calculant « sur ce qui est indispensablement nécessaire pour la sûreté et l'indépendance future de l'Europe. » Il le faisait, disait-il, pour mettre son royal frère à même de prendre *une détermination quelconque*. Nous n'insisterons pas sur la finesse de cette dernière appréciation. Quelques séduisantes que fussent les promesses de Pétersbourg, plus de cent mille hommes mis à la disposition du cabinet de Berlin, toutes garanties prises pour n'exposer la Prusse à aucun dan-

ger de la part de la France, on ne résista pas à l'offre du Hanovre qu'on avait tant sollicitée et le 20 septembre 1805 le roi écrivit au Czar pour rejeter son alliance.

Le 16, il avait adressé à Napoléon une note pressante où il le suppliait de lui livrer le Hanovre, ne fût-ce que temporairement, pour respecter la *neutralité* de la Prusse. « Que la France remette donc *sans la moindre perte de temps* et avant qu'aucune des expéditions susmentionnées ne puisse avoir lieu, le pays de Hanovre *jusqu'à la paix.* » En retour, la Prusse lui garantissait par une Convention obligatoire la tranquillité des Etats de l'Allemagne du Nord. Elle s'engageaït à n'y souffrir aucune entreprise hostile ou diversion, promettant de s'y opposer au besoin par la force.

Que répondait le cabinet français ?

Il assurait celui de Berlin de son bon vouloir en ces termes : « Il ne pensait à se dessaisir du Hanovre que pour l'accroissement de la Prusse, » mais il entendait ne livrer sa conquête que si elle devait être le gage d'un système d'alliance grand et durable entre les deux puissances. Puis, il discutait les chances de succès des adversaires de Napoléon et dévoilait avec adresse une partie de ses plans afin de lutter avec fruit contre l'irrésolution de Frédéric-Guillaume. Si le roi, concluait-il, regarde la guerre comme inévitable, qu'il se rende au moins compte des avantages offerts par l'amitié impériale et « guerre pour guerre » qu'il choisisse celle dont les résultats accroîtront sa puissance.

Ainsi interpellé, le roi opposa à la Russie un *veto* formel sur l'entrée de ses troupes dans ses provinces, au nom des rapports existants. Sans quoi un tel acte préjugerait toutes les questions, détruirait les relations des deux cabinets et perdrait l'Europe. Sa lettre invoquait chez son ancien allié les sentiments généreux de son protectorat sur l'Allemagne en des termes qu'il est bon de connaître. On verra combien la Prusse tenait à une

neutralité profitable à ses acquisitions et combien Hardenberg a peu persuadé son maître de prendre un parti énergique.

« Il n'est pas de souverain qui, après s'être chargé comme Vous
» du beau rôle de défenseur des droits des nations et surtout des
» *neutres*, voulût attenter, sans la moindre provocation et sans griefs,
» à ceux d'un État ami, voisin et allié, qui a été le boulevard de
» la sûreté du Nord, et qui n'a jamais porté que des paroles de
» conciliation et de paix. »

La Russie liée avec l'Angleterre, l'Autriche, se préparant ostensiblement et avec décision à la guerre, quel écueil pour le rôle d'une diplomatie *active* sous main et *passive* à la surface.

La note du prince de Talleyrand au général Duroc, du 11 septembre, dévoilait à Berlin l'intention de Napoléon d'en venir bientôt aux mains avec les puissances soldées par Pitt. Il n'y a plus rien à espérer, déclarait le ministre des relations extérieures. Le parti anglais ou anglo-russe « comme on voudra l'appeler » domine à Vienne. Les explications et les représentations de M. Hardenberg n'ont aucune valeur; ce sont de pures répétitions, sans fruit pour personne.

Le 27 une nouvelle Note accusait les paroles et la conduite de l'Autriche d'avoir mené les choses à un tel point qu'il n'était plus possible de les décider qu'en employant le canon. On discutait les armements de cette puissance en faisant un aveu que la Prusse dut goûter et dont elle se promit intérieurement des résultats dans l'avenir. L'Autriche réclame dans les affaires d'Allemagne « la prédominance qu'il lui est si pénible de voir à la Prusse. » Puis, opposant à ses procédés ceux de la France, le prince de Talleyrand lui enjoignait de sauver la Bavière au nom de Frédéric II. « Le roi de Prusse ne la laissera pas sans
» secours. Il n'abandonnera pas non plus le Corps germanique
» dont il est le premier défenseur et qui perd aussi sa consti-

» tution, son indépendance et sa sûreté. » Il l'adjurait de ramener les deux cours d'Autriche et de Russie à des sentiments raisonnables par des négociations préalables. Il exposait que la Prusse et la France avaient des intérêts communs et l'invitait à continuer son traité avec nous dans le plus grand secret.

De simples *démonstrations* de troupes suffiraient à contenir les Russes chez eux, à ruiner les espérances des Autrichiens, et le roi, était-il dit, acquerra le Hanovre du consentement de tous. Si, au contraire, il reste immobile, voici l'avenir que prédisait la France : une dépense purement conservatoire, sans profit pour son royaume, et inutile à l'Europe. Il ne retirera rien d'une *neutralité aussi peu prévoyante* et aucune acquisition n'aura remplacé l'épuisement de ses trésors. « Et quand reviendra le moment où la France pourra lui transférer le Hanovre ? » Le futur chancelier n'y tint pas ; tout en acceptant de temporiser en attestant l'incertitude de ses relations avec la Russie jusqu'au moment où elle serait écartée, il remit à nos deux représentants une note avec un projet de traité où la cession du Hanovre était formulée en ces termes :

« Qu'on jette un coup d'œil sur la carte, qu'on examine les fron-
» tières de la Prusse et sa position géographique relativement aux
» pays qui l'entourent, et l'on se persuadera facilement que cet état
» de choses ne peut se concilier avec la neutralité et les intérêts de
» de la Prusse, dès que le feu de la guerre est porté sur ses frontiè-
» res et, pour ainsi-dire, au cœur de ses possessions. Les dangers
» pour elle deviendraient incalculables. Il est donc de la plus
» haute nécessité de faire cesser cette situation embarrassante, et
» d'ôter par une prompte évacuation du pays de Hanovre aux enne-
» mis de la France le prétexte et la possibilité d'établir le théatre de
» la guerre dans le pays et dans ceux que bordent la Baltique et la
» mer du Nord en Allemagne. Le Roi doit s'attendre, avec confiance,
» que Sa Majesté l'Empereur des Français voudra bien se presser

» de lui donner cette marque essentielle de son amitié. Elle est si
» essentielle pour la Prusse, que, fût-ce un sacrifice, Sa Majesté
» devrait bien se livrer au juste espoir que Sa Majesté Impériale
» n'hésiterait pas un instant de s'y résoudre, afin de prouver au Roi
» que les intérêts de la Prusse lui tiennent véritablement à cœur, et
» qu'il attache effectivement quelque prix à ses liaisons avec elle.
» Combien ces motifs, auxquels le Roi désire de devoir uniquement
» cette résolution, ne gagnent-ils pas de force en mettant dans la
» balance tous les avantages qui résultent pour la France de cet
» arrangement. »

Hardenberg se couvrait de l'intérêt général pour dissimuler sa convoitise. Où est alors la supériorité de ce ministre sur Haugwitz ? en quoi ce dernier doit il avoir seul, devant l'histoire, la responsabilité des malheurs de la Prusse ? la campagne de 1806 n'est-elle pas en germe dans le commentaire du traité proposé le 27 septembre ?

L'article premier est formel. Il consacre le principe de la *neutralité*, principe fécond pour la Prusse qui ne se contente pas de l'appliquer à ses possessions, mais qui l'étend avec ostentation et complaisance à « tous les Princes et États du nord de l'Allemagne. » L'article 2 remet *en dépôt* la garde et l'administration du pays de Hanovre comme des autres possessions germaniques de la maison régnante en Angleterre. L'article 6 édicte la neutralité sous cette formule instructive : « Sa Majesté l'Empereur consent et Sa Majesté le Roi s'engage..... » Nous n'avons rien à dire des Observations qui accompagnent le traité, il faut les lire en leur entier pour comprendre l'intimité du lien par lequel la Prusse s'obligeait à l'égard de la France. Un des articles secrets, le 2e, en fait ressortir la portée et l'esprit lorsqu'il parle des bons offices que se rendront les deux contractants, de nature à ne pas amener de réclamations de la part des puissances en guerre avec nous.

L'entrée en ligne des Autrichiens et des Russes rendait tout-

à-coup sa circonspection à la cour de Prusse. Le 4 octobre, il voyait la guerre partout, surtout en Hanovre, il entendait déjà les hurrahs de l'armée anglaise dans la partie septentrionale, et, argumentant de la *neutralité*, il refusait de signer le traité comme stipulant tous les avantages pour la France. Le tableau a changé du tout au tout : ce qui était hier n'est plus possible aujourd'hui, s'écrie-t-elle.

On comprend l'impression que produisit sur Hardenberg la violation des margraviats d'Anspach et de Baireuth par les troupes françaises, avec une telle disposition d'esprit. Le 8 octobre M. de Laforest s'excusa de son mieux d'un tort que nous devons reconnaître à la charge de Napoléon, mais qui n'aurait pas eu un retentissement disproportionné avec la colère prussienne, si le marchandage de son alliance par les coalisés n'eût mis à mal le cabinet de Berlin. En outre, cette violation ne pouvait exercer un effet important sur le sort de la campagne qui s'ouvrait, les faits l'ont prouvé

Talleyrand envoya une Note explicative à Duroc, datée de Strasbourg, sur le Projet de Traité dont nous venons de parler. Il l'appelle un *traité de neutralité*. Une observation de M. de Ranke sur son caractère ne peut être passée sous silence, car il proteste contre ce qualificatif. Ce traité ne regardait pas la neutralité de la Prusse, mais celle des États du nord de l'Allemagne ! Nous ne pouvons accepter cette interprétation.

La Prusse négociait avec nous pour obtenir de rester neutre, tandis que les puissances du Nord et l'Angleterre la conjuraient de combattre à leur côté. Que fit la Prusse ? Elle se tourna vers nous et nous tint ce langage : Si vous me donnez le Hanovre en dépôt jusqu'à la paix, je refuse de me joindre à vos ennemis, et pour prouver à l'Allemagne du nord mon intimité avec vous, mon influence sur ses destinées, garantissez-lui sa neutralité sous mon protectorat, comme vous me la garantissez à moi-même.

Voilà, exactement résumé, le langage de Hardenberg à son collègue de Paris.

Entre deux partis la Prusse, obligée par la force des événements à prendre couleur, se tournait du côté du vainqueur. Ce n'est pas qu'elle n'eût au fond quelque crainte sur l'issue des batailles, mais l'indécision et le trouble caractérisaient sa politique en 1805. M. de Ranke le nierait vainement : on ne nie pas les faits. Quant à la fermeté du chef des affaires étrangères, elle n'existait nullement à cette date ; ses propres dépêches livrées en nombre, peut-être toutes, à la publicité, nous donnent sur le vif la pensée de Hardenberg. Il faut être bien clairvoyant pour lui attribuer ce que son plaidoyer recherche, mais ce que ses notes ne confirment pas.

Nous viderons la question du traité de neutralité par un dernier argument. M. de Ranke nous le fournit sans que nous ayons rien à lui faire dire par un commentaire quelconque. Une dépêche du chancelier à Duroc et à M. de Laforest, porte textuellement ceci : « Il existait jusqu'à présent entre elle (la Prusse) et la France, des engagements réciproques et positifs se rapportant à la neutralité du nord de l'Allemagne. » S'ils existaient, à quoi bon un traité ?

La vérité est celle-ci : la Prusse s'engage à ne pas s'allier avec les puissances ennemies de la France qui, en retour, lui garantit sa neutralité, celle de l'Allemagne du Nord, et lui cède le Hanovre, en dépôt il est vrai ; mais on sait ce que valent après la victoire des concessions de langage qu'inspirent la prudence et un avenir incertain..... Passons.

A la France on demandait *le Hanovre* pour prix d'une neutralité bienveillante ; *à la Coalition*, on demandera... *une rectification de frontières.*

Quelles visées animaient la Coalition, l'Angleterre va nous l'apprendre : « La situation actuelle du corps allemand n'est bonne ni pour les pays allemands ni pour l'Europe, » écrivait

William Pitt dans ses papiers secrets en 1803. La Paix d'Amiens ne devait pas modifier sa manière de voir. L'entente avec la Russie, cherchée alors, s'accentua pour s'affirmer, le 11 avril 1805, par un traité conclu entre cette puissance et l'Angleterre. On prit pour base les opinions et les suggestions de Pitt.

Dans cette pièce, les deux contractants déploraient l'ambition du gouvernement français et s'engageaient à former une ligue des puissances européennes qui mettrait sur pied 500 mille hommes de troupes effectives. Son objet devait être l'évacuation du Hanovre et du nord de l'Allemagne, l'indépendance de la Hollande et de la Suisse, la restauration du roi de Sardaigne, l'évacuation de l'Italie, le maintien du royaume de Naples.

On doit remarquer, a dit avec raison lord Stanhope en son œuvre sur la vie de Pitt, que ce traité portait infiniment plus sur l'avenir que sur le présent, *puisqu'il dépendait d'autres alliances qui n'étaient pas encore formées*. L'île de Malte préoccupait la Russie, et la défense de ce gage maritime entre les mains de l'Angleterre fut l'objet d'une correspondance spéciale entre le chargé d'affaires du Tzar, M de Novosiltzoff : Minorque ou Malte était le dernier mot du cabinet britannique.

« Sur toute autre base, s'écriait Pitt à Downing-Street, nous ne » nous sentons pas le droit de consentir à ce sacrifice. Nous sommes » également dans la pénible nécessité de protester contre toute » démarche qui pourrait amener la discussion ou la révision des » principes du *Droit maritime* que nous avons établi. »

Toute la politique anglaise est dans ces résolutions et ces théories audacieuses.

Rechercher l'accession de l'Autriche et de la Prusse et divulguer ensuite à l'Europe l'instrument du 11 avril, furent les visées secrètes de Pitt.

Le 18 juin, il demanda par un Message royal qu'une somme

de 3,500,000 sterling fût accordée à Sa Majesté pour contracter tels engagements et prendre telles mesures qui lui paraîtraient nécessaires. L'opposition lui répondit par le discours de Fox. Un seul de ses arguments nous dira l'état de l'opinion en dehors du gouvernement :

« Il paraît *généralement* reconnu que nous engager en alliance » avec la Russie seulement, sans la Prusse et l'Autriche, rendrait » notre position pire. Or, il est constant que nous ne pouvons contri- » buer à cette mesure, sans qu'il nous soit démontré que les consé- » quences peuvent être profitables à notre pays comme à l'Europe » entière. »

Que faisait la Prusse doublement interpellée ?

Si le ministère des affaires étrangères de France ne lisait pas dans le texte même des papiers diplomatiques du cabinet de Berlin, il se rendait compte cependant de ses vues secrètes comme des conséquences du système de neutralité. Pendant que le prince de Talleyrand suivait le quartier-général impérial, M. d'Hauterive, un de ses chefs de division, lui écrivait le 1er novembre 1805 :

« La destinée prochaine du cabinet de Prusse dépend de la déter- » mination qu'il va prendre. Il peut aller encore quelque temps » avec une neutralité telle que celle de la dernière guerre. Il dépé- » rira rapidement sous la honte d'une neutralité passive et désho- » norée. Il courra vers l'abîme, s'il se joint à nos ennemis... La cour » de Vienne sera pacifiée dans le cours de l'hiver, et la première » campagne verra commencer la décadence de la Prusse. »

Cette lettre prophétique était écrite la veille d'Austerlitz ! Nous allons en voir les suites.

Dès le 20 septembre Napoléon, désireux de se trouver seul à seul en présence de l'Autriche, avait mandé à Duroc, alors en

ambassade extraordinaire à Berlin : Détruisez les scrupules du Roi, entraînez-le en une *alliance* complète avec la France ; si sa gloire et ses intérêts ne sont pas assez forts pour le faire nôtre, concluez un *traité de neutralité* ; la base « fondamentale » en sera « la remise du Hanovre , » à titre de « dépôt , » pendant la durée de la guerre.

L'entrevue de Schœnbrünn , où Napoléon reçut d'Haugwitz dans le cabinet de Marie-Thérèse , nous dira ce qu'il advint du présent anglais fait par le représentant couronné de la Révolution, à un prince prude mais ardent à la convoitise.

On ne brise pas facilement à Berlin les relations d'autrefois, surtout si l'on en attend un résultat pratique.

II.

La violation d'un territoire de médiocre importance exploitée par la diplomatie de Saint-Pétersbourg, grossie démesurément par les adversaires de Napoléon pour les besoins de leur cause, ramena Frédéric-Guillaume dans le courant de nos ennemis. Les papiers de 1805, imprudemment publiés aujourd'hui pour le rigorisme de l'honneur prussien, contiennent un projet d'entente avec le Tzar et un programme de conférences entre les deux ministères ; le protocole en est dressé avec soin. Les tergiversations, les menées secrètes , on connaissait tout cela ; mais la duplicité n'avait pas encore été peinte jusque dans les profondeurs de ses linéaments. Actuellement nous pouvons étudier le système complet. Il a été dévoilé pour 1805 par ses auteurs, et tout ce que l'on a pu écrire sur la Prusse de cette époque n'approche pas de la réalité.

Le premier paragraphe de ce protocole peint l'école diplomatique de Berlin dans la variété et la richesse de ses couleurs. Écoutons Hardenberg :

« *J'ai eu*, dirait le Roi, une répugnance invincible à entrer dans
» la coalition, car le moment de la guerre, en général, ne me parais-
» sait pas heureusement choisi, et d'ailleurs, juste pour les deux cours
» impériales, elle ne l'était pas pour moi. Les Français avaient été
» fidèles à leurs engagements et les objets de leurs dernières usurpa-
» tions étaient étrangers à la Prusse. Ils l'ont voulu, je dois voir
» autrement les choses... Indépendamment de l'avenir le coup est
» porté. L'honneur réclame une satisfaction éclatante, la sûreté de
» l'État, des mesures fortes.

» Je serais autorisé à chercher cette sûreté immédiatement dans
» la guerre. Mais fidèle encore à mon système, je veux faire tourner
» mon injure au profit de la paix. Une médiation active, mais modé-
» rée dans ses principes, commandant des sacrifices, mais n'en
» commandant que de justes, telle est la marche qui me convient
» aujourd'hui. Si elle me conduit à la guerre, comme je ne dois
» que trop le prévoir, du moins elle aura épuisé et mes sacrifices
» et les torts de l'ennemi.

» ... En attendant, je suis prêt à me concerter avec les cours unies
» contre la France sur les conditions et l'étendue de mon concours. »

Voilà le dernier mot du Système de Neutralité voulu sur les bords de la Sprée. Il nous dispense de tout commentaire, même des notes parfois compromettantes pour lui qu'a écrites M. de Ranke. Artificieusement impartial, il séduit les lecteurs qui n'y regardent pas d'assez près : c'est ce qui est arrivé à certain publiciste génevois.

Nul n'a mieux jugé les appréciations de la diplomatie étalée dans le protocole du 24 octobre, que l'historiographe officiel lorsqu'il flétrit le chancelier, en accusant ces belles phrases de n'être que *de tristes sophismes*. Il eût pu répéter cette condamnation à chacune des tentatives de 1805 et de 1806. Hélas ! il eût fallu les appliquer à toutes les époques de la Prusse, aux événements décisifs de son agglomération numérique, et aux actes dont les profits l'ont constituée.

Certes, notre patrie a subi des revers nombreux. De la vic-

toire de Jules César qui réduisit la Gaule en province de l'Empire romain, aux combats décisifs de Châlons, de Vouillé et de Testry, au traité de Verdun, à l'héroïque victoire de Bouvines, aux gloires et aux désastres des Croisades jusqu'à la chute de l'Empire byzantin ; de la défaite de l'Angleterre à la journée de Marignan, de l'avènement d'Henri IV à Rocroy et à Denain, quelles péripéties ! La France a pu se rendre au moins cette justice qu'elle a toujours voulu ce qui était généreux, ce qui était grand, ce qui était le bien de tous ; son apport dans la civilisation, quelles qu'aient pu être ses fautes, n'a encore été égalé par aucun peuple. Aussi, comprenons-nous qu'Henri Heine, frappé de cette succession de services, ait dit de notre célèbre capitale, tête et cœur du pays : *Paris apparaissait comme la continuation naturelle d'Athènes et de Rome.*

Le roi Frédéric-Guillaume III a écrit dans les « Propositions de paix à faire à la France, » la satire la plus accentuée sur la Prusse qui soit jamais sortie d'une plume ; si on l'attendait en histoire diplomatique, ce n'était point de la main d'un ministre, et d'un ministre écrivant dans le cabinet du Roi, sous sa dictée — *Les traités avec la France*, s'écrie-t-il, *tous les traités*, *rien que les traités*, voilà ce semble quelle serait la base la plus heureuse des négociations.

Pologne des Jagellons, Silésie des Habsbourg, Poméranie des Gustave, Westphalie des princes autonomes du Saint-Empire, Saxe des Frédéric, que pensez-vous de cet appel désespéré à la foi de l'Europe, à l'équilibre de 1648 ? Et l'on n'avait pas encore absorbé les profits du Traité de Paris !...

Continuons notre examen.

Les mémoires militaires du duc de Brunswick sur le plan de campagne à suivre partaient de ce principe : Les positions des armées belligérantes, leurs véritables forces et leurs moyens de subsistances sont pour l'avenir des inconnus. Les positions actuelles, au contraire, semblent devoir servir de base aux opé-

rations futures. Le duc expose son plan et conclut : Le but des puissances coalisées est d'arriver, par leurs opérations combinées, à rejeter les armées françaises sur la rive gauche du Rhin, à les y contenir et à obtenir une paix durable. Le plus parfait concert entre les armées qui vont concourir au même but fera réussir une entreprise basée sur un intérêt commun Un mémoire spécial définissait l'action prussienne.

Le 3 novembre un traité unissait les deux maisons de Romanoff et de Hohenzollern. La politique de Berlin prenait enfin l'offensive.

M de Ranke dira-t-il que la neutralité du traité français d'octobre était inutile et superflue en présence de *l'instrument* que signèrent Hardenberg comme ministre d'État et Haugwitz comme ministre du cabinet, pour la Prusse ? le prince Czartoryski, ministre adjoint des affaires étrangères, M. d'Alopœns, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, le prince de Dolgorouky, général-major des armées impériales, pour la Russie ?

On se chargeait à Wilhelmstrass de la *médiation* entre les puissances belligérantes, mais d'une médiation *armée*. Avec une sincérité touchante, Frédéric-Guillaume unissait l'intention et l'action. Il attestait avec amour les traités, la fidélité aux conventions d'intérêt public et assurait l'Europe, non sans quelque hauteur, qu'il avait le bien général en vue ; il n'en pouvait donner une preuve mieux digne d'elle et de ses aïeux, qu'en se conduisant avec sagesse et modération : respect des traités... Oui, mais seulement de la part de la France !

L'article 9 spécifiait la sagesse pratique du médiateur en lui procurant une frontière plus sûre, au cas de guerre. Le Tzar s'engageait principalement à intervenir auprès du Roi d'Angleterre pour mettre la Prusse en possession du Hanovre (1). Toujours le Hanovre !

Le 14 novembre, une proclamation du général Don, chef de la légion hano-

Le cabinet des Tuileries traversait les projets de son allié, et le 1er novembre une dépêche de son ministre des relations extérieures le lui signifiait durement.

Le grand-maréchal du palais était rappelé auprès de l'Empereur. Talleyrand écrivait que Napoléon n'avait pu comprendre *quel système* la cour de Berlin entendait se faire. Un exposé très-fin de sa politique met au jour la duplicité de son allié. C'est un morceau admirable de pénétration psychologique. Il est resté inconnu jusqu'en 1877 ; nous remercions M. de Ranke de ne l'avoir pas retranché des preuves accablantes pour l'honneur de son pays que dévoile sa publication :

« La conduite de cette cour depuis quelque temps, dit-il, était une
» énigme pour vous comme elle l'est aussi pour moi ; la seule chose
» qui soit claire c'est que les vues de la Prusse ont changé d'objet, ou
» que, si elle tend toujours au même but, elle n'est plus d'accord avec
» elle-même sur les moyens de l'atteindre. On dirait qu'elle a oublié
» ce que naguère elle désirait le plus et qu'elle a oublié jusqu'à ses
» propres craintes. Les ennemis que l'Empereur a maintenant à
» combattre ne sont-ils plus pour la Prusse des ennemis naturels
» et de dangereux voisins ? Quelle opposition d'intérêts y a-t-il entre
» la France et la Prusse ? Quel germe d'inimitié, quelle cause de
» mésintelligence ? L'Empereur a donné au Roi les preuves de l'amitié
» la plus sincère et d'une confiance sans réserve. Il lui a offert le
» Hanovre, quoique cela dût rendre la paix avec l'Angleterre plus
» difficile. Il le lui a offert, on peut le dire, sans conditions, puisqu'il
» laissait le Roi maître de ne se déclarer qu'un an après. Cette offre
» acceptée d'abord, ayant été ensuite déclinée, et le Roi *désirant* de
» recevoir le Hanovre seulement à titre de dépôt, l'Empereur y a sur
» le champ consenti. Il y a mis d'autres conditions que celles que le
» cabinet de Berlin avait lui-même proposées. Et même ces condi-
» tions n'étaient pas un ultimatum ; elles pouvaient être modifiées.

vrienne et des troupes anglaises, annonça aux habitants que la ville de Hanovre passait sous le protectorat de la Prusse.

» L'Empereur avait désiré l'union des deux États par une alliance
» utile au bien commun de l'Europe ; mais il a respecté les inclina-
» tions et les scrupules du Roi . Puisque le Roi voulait rester neutre,
» l'Empereur était prêt à conclure un *traité de neutralité* dans lequel
» le nord de l'Allemagne aurait été compris. Il avait rendu le Roi
» confident de ses vœux pour la paix, et lorsque la guerre fut deve-
» nue inévitable, il lui confia le plan de guerre dont il poursuit
» maintenant l'exécution. »

On n'aura pas de difficulté à comprendre la valeur de la dernière phrase : *le plan de guerre*. Il avait été communiqué au souverain aussi ; et celui-ci n'en avait pas eu plutôt connaissance, qu'il avait varié de politique , transportant de Paris à Pétersbourg ses sympathies. Voilà ce qu'était au fond son Système de Neutralité : apprendre les secrets de son adversaire par une intimité extérieure, en tirer profit pour soi et pour les autres, en les livrant au plus offrant enchérisseur.

Dans la vie privée, cela a un nom.

Joignant l'audace à la flatterie, Frédéric-Guillaume III écrivit de Postdam, le 12 novembre, à Napoléon, et entra en ligne par des paroles plaintives. Il dépêcha Haugwitz pour gémir sur ce que Sa Majesté Impériale n'eût rien sacrifié de ses combinaisons militaires, pas même la moindre (*sic*) « aux droits et à l'honneur d'un ami. » Si un pareil texte avait paru sans l'aveu du cabinet prussien et ailleurs que sous son investigation, on aurait eu quelque droit de le frapper de suspicion. Mais le cachet de M. de Ranke est là pour nous avertir qu'ici tout est officiel. Autre observation : « Quel intermédiaire, ajoute le Roi, aurait droit à votre confiance, si ce n'est moi ? » Voilà ce qu'il écrivait le 12.

Qu'écrivait-il, le 27, au Tzar ?

« Je jouis, avec Votre Majesté impériale, de la gloire dont ses
» troupes continuent de se couvrir... Je me croirais *méconnu* de

» Votre Majesté, si je jugeais nécessaire de l'assurer jusqu'à quel » point elle peut compter sur moi. »

Austerlitz allait modifier ces folles tendresses.

Une note personnelle d'Alexandre à Napoléon, datée du 27 novembre, appelait ce dernier : *Chef de la nation française*, et l'assurait avec hauteur de sa plus haute considération. Le ton de Berlin était plus habile, ne fût-ce qu'en vue de ce malheureux Hanovre.

Frédéric-Guillaume écrivait au vainqueur dont le triomphe venait de briser ses trames, une lettre qui serait inexplicable ailleurs.

Le 19 décembre la Coalition était écrasée. Aussi le Roi travestissait-il la médiation armée et l'ultimatum voilé que d'Haugwitz avait dû remettre à Napoléon. Il craignait que son plénipotentiaire n'eût été déçu dans son attente « d'être utile, » et n'eût, par suite, « quitté » son quartier-général. Le souverain attribuait à son envoyé une sottise que celui-ci se fût bien gardé de commettre, et il se dévoilait, sans paraître s'en douter, par un quasi-aveu ; il donnait à sa médiation son vrai caractère sous cette interprétation juste mais irréfléchie. Il ajoutait avec confiance : « Nous ne pouvons, si je ne me trompe, nous entendre assez vite. » La missive royale contient un autre acte de finesse, dans le passage où elle atteste le prix qu'attache l'allié de la France à ses rapports avec son « frère » des Tuileries. On eût dit qu'il ne s'était rien passé, et que les cours de Vienne, de Londres et de Pétersbourg étaient aussi détestées à Berlin qu'elles pouvaient l'être à Paris.

Il n'en était rien, et une lettre de Frédéric au Tzar, au lendemain de la *catastrophe*, 17 décembre, protestait des sentiments douloureux dont son âme était accablée ; cette âme, ne vit, disait-il, que pour exprimer à son frère de Pétersbourg son « admiration » pour sa personne et son caractère. Elle affirme

que Sa Majesté sera incessamment « instruite » de tout ce qu'aura pu faire sa diplomatie, et appelle la défaite une époque mémorable pour son amitié qui donne à ses liens « une force nouvelle. » La Prusse avait conçu, prémédité, accompli les trois partages de la Pologne d'accord avec les vaincus de 1805 ; mais notre crime était-il pardonnable : les territoires d'Anspach et de Baireuth avaient été *traversés* par étapes rapides, et 62 mille florins avaient *indemnisé* son gouvernement.

Hardenberg poussa un cri *prophétique*, le 22 décembre, sur le coup qui pourrait frapper au cœur la monarchie. Il signifia à lord Harrowby, le ministre anglais, les sûretés demandées par le cabinet britannique pour ses troupes, puis témoigna de la nécessité où il se trouvait d'user de la plus grande circonspection.

« L'armée la plus valeureuse, ajouta-t-il, ne peut pas toujours » compter sur les chances de la fortune, et il est, sans doute, non- » seulement de l'intérêt de la Prusse, mais de l'intérêt le plus gé- » néral, de prévenir qu'elle ne soit pas attaquée, dans ce moment » où tout le poids de la guerre tomberait sur elle, et pendant qu'au- » cun concert adapté aux circonstances n'a été formé, car dans le » cas de malheur de ses armées, le dernier rayon d'espoir de pou- » voir maintenir encore la sûreté et l'indépendance des États du » continent de l'Europe, serait évanoui. »

La Prusse posant comme l'arbitre de l'Europe, quinze jours après Austerlitz ; la Prusse attestant l'indépendance des trônes au moment où elle convoitait l'Électorat de Hanovre ! Tout cela mêlé de terreurs, d'appréhensions, d'épouvantes. Prélude de la campagne de 1806, châtiment anticipé de son ambition !

On aurait aimé trouver dans les papiers du prince de Hardenberg la relation des vœux diplomatiques échangés après Austerlitz entre la Prusse et la Coalition. S'il nous dit que le Tzar fut mécontent de la paix de Vienne, il tait les intentions de la Prusse sur le Traité de Postdam. La violation du terri-

toire d'Anspach, tout en étant une faute, n'autorisait pas son pays à tenir une conduite peu honnête. Entendait-on à Berlin, treize jours après la défaite de la Coalition, exécuter ce traité ? Le chancelier donne à entendre que oui. Les documents officiels publiés dans les *Mémoires*, prouvent qu'on s'autorisa de la force des choses pour demander des modifications. Les intentions vraies, précises, du gouvernement prussien, nous les ignorons ; car celui qui s'était donné pour mission d'exposer les vues du cabinet du Roi a gardé le silence sur ce point. On a le droit de retourner contre son auteur ce laconisme et de prendre cette prudence cauteleuse pour ce qu'elle est : une déloyauté par prétérition.

Il est plus utile à consulter sur le Traité de Schœnbrunn. Au lieu de le signer, comme M. de Laforest, *sub spe rati*, d'Haugwitz entendait revoir Napoléon à Paris pour en obtenir de nouvelles concessions. Sa cour était insatiable dans ses marchés comme elle l'était dans son ambition.

CHAPITRE VII

LE CABINET DU ROI ET LA COALITION

SOMMAIRE. — I. Polémique sur le *Système de neutralité.* — La Prusse reçoit le Hanovre — Paroles de Napoléon à d'Haugwitz sur les compensations qu'entrainaient la rétrocession à l'Angleterre. — La Prusse convoite les Villes Hanséatiques. — Examen de l'acte du 11 janvier 1806. — Confédération de l'Allemagne du Nord. — Notre politique traditionnelle sur ce point. — II. Sympathies de la Prusse pour la Russie — Tableau de l'Europe — Traité renouvelé du 15 février. — Difficultés des négociations. — III. Interprétation du *neuen Trattat*, de mars à septembre 1806. — Examen de la Politique prussienne d'après les papiers d'État du prince Hardenberg. — Révélations. — IV. Lettre du roi de Prusse sur ses rapports avec la France. — Il traite en partie double avec la Coalition. — VI. Protestations de l'Angleterre sur les *voleries* de la Prusse. — Excitations de Tempelberg.

I

La bataille des trois Empereurs venait de briser la Coalition, l'Autriche négociait à Schœnbrunn et déchirait imprudemment la Bulle d'Or ; la méditation du bon frère de Berlin n'avait plus d'objet... qu'allait faire la Prusse engagée secrètement avec les vaincus ?

Une dépêche de Haugwitz écrite de Vienne, le 16 décembre, va nous en instruire.

La Prusse fit volte-face et, changeante comme la fortune, passa du côté du vainqueur. Son plénipotentiaire quitta Vienne après y avoir mis pied à terre et traversant la Bohême, la Saxe en poste vint expliquer en personne le résultat d'un entretien

de telle importance qu'il n'avait pu « le confier ni à la plume ni à aucun autre organe. » Il remit au roi ce que les voies ordinaires et les courriers de cabinet avaient été incapables de recevoir *decentia honoris* : le Hanovre expédié par traité.

L'article II des stipulations convenues, sauf rectification, entre Haugwitz et Duroc accordaient « en toute souveraineté les Etats du roi d'Angleterre en Allemagne. » Le commentaire de cette acquisition est donné par le *Mémoire explicatif* qui suit l'instrument « L'acquisition de l'électorat de Hanovre est pour le repos et la sûreté de la monarchie prussienne d'un prix que le roi *sent* mieux *tous les jours*. » Il le sentait si bien qu'on lit dans une lettre de Frédéric-Guillaume III à l'empereur Alexandre, du 7 janvier, explicative de sa conduite.

« Napoléon s'engage, en retour, à ne plus troubler la tranquil-
» lité du Nord par des entreprises contre le pays de Hanovre,
» pourvu que mes troupes *occupent* seules *l'Électorat*, et lui répon-
» dent que de ce côté-là il ne sera pas attaqué ! Enfin, si la paix
» avec l'Angleterre lui laisse la disposition de sa conquête, le
» Hanovre ne pourra tomber qu'à la Prusse, *sauf quelques sacrifices*
» *de la part de celle-ci*. »

L'aveu est précieux ; on le doit retenir, car il joue dans la décision finale de septembre 1806 son rôle.

Un mémoire du futur chancelier traite la procédure diplomatique et militaire à employer pour la transmission par cession des pays obtenus. Il craint que la Russie ne veuille punir son cabinet de sa désertion en partageant avec lui la prise en dépôt, prétention que son cabinet avait déjà élevée.

Il discute les éventualités que peut faire naître la victoire si haute de la France pour l'Orient et traite de l'évacuation ; puis revenant à une idée qui lui est chère : organiser le Protectorat de la Prusse sur l'Allemagne du Nord, il s'écrie : Nous devons, à tout prix, éloigner la guerre de ces contrées.

Le *système de la neutralité* était si peu acquis, — malgré l'opinion exprimée par le commentateur — que Hardenberg conseille à son maître de passer une Convention avec la France « sur la neutralité et la tranquillité de cette partie du continent et sur l'état intermédiaire des choses jusqu'à la paix. » Il ne craint pas de la déclarer *nécessaire*. M. de Rancke a oublié ce passage, formel cependant, ou bien l'a négligé en révisant la publication dont il était chargé. Il est de notre devoir de le faire ressortir, afin d'être fidèle et de rappeler à son pays tout ce qu'il a dû au nôtre.

Les papiers *prussiens* l'attestent, cela suffit à notre cause et à la vérité.

Le chancelier a élaboré dans l'étude de la Convention les objets qui lui paraissaient nécessaires à régler depuis le nouvel ordre de choses établi en Allemagne et les articles exécutoires seulement *après la paix avec l'Angleterre*. La paix avec l'Angleterre ! Le cabinet de Saint-James avait organisé la Coalition, il avait rompu sans raison la paix d'Amiens surnommée la plus glorieuse de ce siècle et avait jeté l'Europe dans les aventures. Nous étions victorieux depuis le début, tout avait tourné à la confusion de nos adversaires et on croyait à Berlin, que la politique Pittite pouvait abdiquer !

Si le rival de Haugwitz n'avait à son actif que des appréciations de cette portée, il n'aurait certes point la renommée qu'on lui accorde.

Napoléon n'avait promis le Hanovre que pour la durée de la guerre, sauf à aviser ultérieurement. La mort de Pitt pouvait rapprocher la France et l'Angleterre, l'inspirateur de la Convention de Pillnitz n'étant plus là pour souffler l'esprit de résistance. L'empereur le comprit et s'en expliqua avec M. de Talleyrand. A l'occasion du traité prussien projeté à Schœnbrün, il déclara qu'il entendait conclure la paix avec l'Angleterre ou conclure avec la Prusse un traité plus large. C'était, certes, son

droit. Si M. Fox, ajoutait-il, prend la tête des affaires nous ne cèderons le Hanovre que par suite d'un système *qui nous garantira contre la continuation des hostilités.*

Pitt ayant survécu un mois à ces bruits, l'empereur disait à Haugwitz :

Je ne veux pas vous contraindre, je reprendrai le Hanovre si vous regrettez de l'avoir accepté et je vous compenserai en vous rendant Anspach, Clèves, et Neufchâtel. Mais si nous traitons, nos conditions seront modifiées. Vous deviendrez *les fidèles alliés de la France.* Avec la Prusse, je ne redoute plus de *Coalition européenne.* Or, sans coalition, je viendrai à bout de l'Angleterre ; vous comprenez l'importance de mon offre par le résultat attendu et il ne faut rien moins que cela pour un tel don comme pour une conduite sage.

Les dépêches de M. Hardenberg nous apprendront, à leur rang, l'interprétation que l'on donna aux paroles de Napoléon. De cette *interprétation* devait sortir la *guerre.*

Les villes Hanséatiques commençaient à devenir chères au cabinet de Berlin et il entendait se les approprier. A défaut de bonnes raisons il lui suffisait de son seul désir. L'exposé des motifs tracé par Hardenberg sera lu avec profit.

« J'avoue que *je ne vois pas pourquoi* on négligerait l'occasion » d'acquérir Lübeck, tout comme les deux autres villes anséatiques ; » serait-ce parce qu'elle fait le commerce de la Russie ? Tant mieux. » Si cette puissance ne s'oppose pas à nos autres acquisitions, le » fera-t-elle pour celle-ci ? Et ne serait-ce pas un avantage de » posséder un objet qui nous assurât des ménagements de sa part, » un objet dont la possession peut devenir très-désirable, tant pour » pour le commerce, que pour éviter des difficultés pareilles à » celles qu'on voulait écarter en vain, lorsqu'il s'agit, il y a quelque » temps, d'empêcher l'entrée de troupes étrangères dans notre voi- » sinage ? Du reste, la ville de Lübeck et ses possessions sont *en* » *rapport*, à plusieurs égards, et *entremêlées* avec le duché de

» Lauenbourg ; le commerce de Lunebourg en dépend en par-
» tie, etc. »

Il a suffi des rapports de certaines possessions prussiennes avec Hambourg, Brême et Lubeck pour assurer l'héritier du grand Frédéric des droits de sa couronne sur ces villes. Peu lui importait que ce fussent des villes impériales. La Silésie n'était-elle pas pays impérial, et de plus partie intégrante des États héréditaires d'Autriche, lorsque le grand oncle du souverain régnant l'avait conquise ?

L'Elbe dominée par Hambourg, le Weser par Brême, Lubeck sur la Baltique, quelles perspectives !

Malgré tous ces avantages, Frédéric-Guillaume ne pouvait se résoudre, dit l'auteur du projet, *qu'avec peine* à sacrifier d'anciennes provinces. La cour de Prusse est sensible et Hardenberg se fût gardé de ne pas mentionner cette qualité précieuse chez ses maîtres.

« Il est vrai, dit-il, que depuis l'existence de l'auguste maison » de Brandebourg et surtout depuis le XVe siècle, son accroissement a toujours été progressif. » La rétrocession des provinces rhénanes a été son seul abandon. Il reconnaît du reste que cet abandon fut *indispensable* et richement compensé. Le mot indispensable résume à lui seul, riche concision, le résultat des trois campagnes de 1792, de 93 et de 94. Le chancelier a de l'esprit à-propos.

Poursuivons l'examen de l'acte du 11 janvier. Il est fertile en découvertes, car il donne la clef d'événements postérieurs à 1806.

» Si, du reste, il est question d'acquisitions futures pour la mo-
» narchie, où seront-elles possibles ? Ce ne sera pas à l'Ouest vrai-
» semblablement où elle pourra s'étendre ; c'est au Midi et peut-
» être sur les bords de la Vistule. Qui sait quel sort la force des
» circonstances prépare à la Hesse, à la Saxe, à la Bohême ? *La*

» *Prusse ne peut pas encore s'arrêter dans ses agrandissements, sans*
» *tomber en décadence, et, si elle poursuit la marche des quatre der-*
» *niers siècles, elle ira en avant du côté que je viens d'indiquer.* En
» attendant, une possession un peu considérable en Franconie
» aurait, dès aujourd'hui, un très-grand prix pour la Prusse et pré-
» parerait des accroissements. »

Ce qui frappe dans la suite de ce mémoire, c'est la facilité du nouvel acquéreur du Hanovre à établir son droit d'accroissement; il le considère comme tellement juste qu'il en est inattaquable et se dispense de le justifier à aucun titre.

Le paragraphe relatif à la troisième alternative de partage a pour but de conserver le berceau de la monarchie, Anspach, la plus ancienne province et qui a donné naissance à la maison royale. L'écrivain a des attendrissements pour les margraviats d'Anspach et de Baireuth. Il trouve des *lamentations bibliques* pour célébrer une province dont les habitants se distinguent par un zèle à toute épreuve.

S'agit-t-il de cette malheureuse Bavière? il la condamne en une sentence.

« La Bavière a besoin d'argent, elle en gagne. » Tout est dit et le cabinet de Munich sera ombrageux s'il ne se contente pas de ce résultat.

La constitution de l'Empire germanique fait l'objet des diverses réflexions de Mémoire.

Hardenberg y demande des bases nouvelles pour une reconstitution devenue nécessaire. Il y affirme le droit de son souverain à se concerter avec la France, parle des circonstances actuelles comme l'eût fait Napoléon lui-même et ne recule pas devant une pression qui ferait passer ces bases *en loi d'Empire*.

Le but poursuivi est facile à comprendre: grouper autour du cabinet de Berlin une série d'États et de Principautés dont cette capitale règlerait les intérêts. Un noyau de petits princes gra-

vitant autour du tombeau de Frédéric II, quelle gloire ! Ne serait-ce pas un avertissement pour la cour de Vienne ! L'épée des Habsbourg ne protègerait plus, seule, le corps germanique. La doctrine du *dualisme* se faisait jour sur les bords de la Sprée. Elle s'affirmait par des phrases comme celles-ci : *La France accorderait aux Etats-Unis de la Prusse et protégés par elle les mêmes avantages qu'elle a stipulés pour la Bavière, Bade et Wurtemberg*. Certaines des conditions sont énumérées et ont un caractère pratique. L'une des plus graves est la proposition de supprimer les tribunaux de l'Empire ; la conséquence est facile à saisir. Les appels seront déférés désormais aux tribunaux ordinaires des États voisins plus puissants. On ne pouvait mieux ėttendre sa juridiction dans le Nord que par cette mesure. A cette habileté on gagnait de s'immiscer dans les affaires de ses voisins, moyen infaillible de les diriger à une époqne plus ou moins longue, ce qui précéderait leur incorporation définitive. La monarchie les acquerrait avec le temps ou les entraînerait dans son orbite commercial et politique.

Ce plan, vaguement ébauché par la Ligue des Princes sous Frédéric II, *avait eu pour avocat la République française*. Siéyès, ambassadeur extraordinaire accrédité après la conclusion du Traité de Bâle, offrit, en échange d'une alliance, de seconder la politique de la cour de Berlin auprès des cours du nord de l'Allemagne en vue d'un Protectorat. Le Directoire proposa de scinder l'Empire germanique en deux provinces, nord et sud. Les antipathies religieuses de la Révolution française se firent jour dans ce plan mal habile. Mieux eût valu une Confédération aux allures prudentes et craintives, embarrassées et d'un mouvement complexe. Le cabinet de Frédéric-Guillaume III devait se souvenir, en 1805, des vœux de 1798. Siéyès inspira-t-il dans des conversations privées le prince de Talleyrand, son collègue de la Constituante ? Toujours est-il que la correspondance diplomatique du ministre des relations extérieures avec

le comte Haugwitz, s'est appliquée à développer les résultats que la Prusse pourrait tirer d'une organisation en Confédération de l'Allemagne du Nord à opposer à la Diète de Ratisbonne. La France non-seulement devait la voir de bon œil, mais encore l'aider à faire bonne figure dans le monde, par ses protestations et son patronage.

Nous restions ainsi fidèles à la politique de Bâle.

En 1795, la Prusse avait informé l'Europe, le 5 avril, qu'elle cessait de faire partie de la Coalition, et entre autres avantages la France lui avait dit : Organisez une Confédération à vous, d'où naîtra un *dualisme* tout à votre profit dans les affaires germaniques. Au lendemain du Traité de Schœnbrünn, elle la remerciait de sa duplicité d'avant Austerlitz en lui donnant le Hanovre et lui garantissait son adhésion anticipée à une nouvelle Confédération du Nord qui serait son affaire à elle. Le vainqueur n'entendait se mêler à rien, de peur d'exciter des susceptibilités qui eussent produit des embarras. La neutralité, une neutralité féconde, Hardenberg et M. de Ranke l'avouent, avait été la conséquence de la conduite suivie depuis 1795. Le prince de Talleyrand promettait à la même persévérance les mêmes résultats. Générosité funeste de la France, qui a trop vu les idées et pas assez les vicissitudes des passions humaines (1), ni l'ambition du cabinet de Frédéric II.

II.

Si la Prusse traitait avec nous, elle n'entendait pas se départir pour cela des procédés que nous avons signalés durant l'année 1805.

(1) Voir. aux *Pièces justificatives* l'appendice II, sur l'histoire de Napoléon par M. Lanfrey.

Le Roi écrivit au Tzar, le 7 janvier, pour le féliciter du caractère qu'il avait déployé dans la défaite et les négociations de l'Autriche. Il constatait qu'il avait été en proie à Berlin à une *crise violente* dont le résultat l'avait mis, « pour le moment, presque seul en butte à la vengeance de la France. » Le sentiment de sa dignité et de son devoir l'avait maintenu dans la voie d'une démonstration en armes ; il se rendait ce témoignage que ses troupes n'avaient point suspendu leurs mouvements, et que c'est dans l'attitude de la force qu'il avait attendu de *nouveaux résultats*... La Politique des résultats se faisait jour.

Un des côtés les plus habiles de la politique prussienne, c'est de persuader ses amis ou ses rivaux que le maintien de son prestige est indispensable à la grandeur de la civilisation, à la paix de l'Europe. Son souverain ne trouvait pas d'autre argument pour se défendre auprès du cabinet de Pétersbourg. La guerre, disait-il, l'eût épuisé, et en l'épuisant eût ajouté aux désastres des puissances. Se personnifier dans les autres, leur démontrer avec adresse que son mal est le gage de leur propre déchéance, telle était alors la tactique. Le duc de Brunswick, de maison régnante, devait faire pénétrer ces protestations dans l'esprit russe. Le choix du négociateur était habile. Estimé de l'aristocratie, honoré de l'amitié du Tzar, confident du Roi, le prince passait à cette date pour le champion le plus redoutable que pût rencontrer la France, s'il lui venait jamais la tentation de dresser son épée contre la monarchie de Frédéric II. On avait l'adresse de le donner au ministre de Laforest comme un envoyé propre à dissuader Alexandre de toute pression morale sur la Prusse, et comme destiné à mettre fin aux « nouvelles intrigues » qui s'étaient fait jour dans l'entourage du Tzar. A ce dernier, au contraire, on le donnait pour « un interprète » qui possédait la « confiance » des deux chefs d'État. On accablait la France de réclamations et d'embrassements, mais on écrivait au petit-fils de Catherine : « *Je compte sur vos pro-*

messes. » Ou encore : « Je puiserai toujours mes premières jouissances dans ce sentiment rare que tous les jours vous m'inspirez da antage. » Le duc devait persuader à son allié que la Prusse avait été contrainte, par sa position topographique et par les événements, à sanctionner de son aveu des revers dont elle aurait voulu sauver l'Europe. Toujours la même préoccupation : le sort de l'Europe et celui de la Prusse sont connexes ! mais on discutait sur le Hanovre.

Là était le nœud de toute alliance : le Hanovre. Le cabinet qui avait le bonheur de le donner était l'ami de la dernière heure ; mais si le don venait des Tuileries, pourrait-on oublier les amis de la première, les *alliés* secrets du Système de la Neutralité ?

Le 5 février, Frédéric-Guillaume se congratulait du traité d'alliance quant à la fécondité de ses résultats. L'unité des intérêts, la force de la vérité et celle de leurs « longs rapports, » avaient entraîné des ratifications par « confiance. » Il discutait la peine que l'abandon du margraviat d'Anspach causait à ses affections de famille, et loin de s'élever contre le passage des troupes françaises sur cette partie du territoire neutralisé, il s'écriait : « Il ne vous en aurait coûté qu'un mot, » et à l'exemple du passé dans les guerres, le pays d'Anspach eût été ouvert. Voilà bien ce qu'on peut appeler *avec* Hardenberg : « *les cascades de la diplomatie.* »

Une sorte d'effroi s'était emparé de Berlin depuis que le vainqueur d'Austerlitz avait tracé un *Tableau de l'Europe* où la France était posée comme arbitre. L'année nouvelle devait commencer un nouveau système d'équilibre entre toutes les puissances, où nous devions représenter le « tribunal des nations, » à l'exemple du conseil amphyctionnique des anciens dont Henri IV avait entendu relever la constitution. Cet appel chimérique à une politique autrement grave, autrement juste, mais appuyée sur une épée qui ne se lassait pas d'étonner ses

ennemis par la rapidité de ses coups, cet appel dictatorial troubla les esprits à Berlin. On en a la preuve dans le soin que mit Hardenberg à recueillir le numéro de la *Gazette de France* où il fut publié et à l'insérer dans ses *Mémoires*. M. de Ranke l'a reproduit avec la pensée peut-être de faire revivre un document devenu introuvable ; il ne l'est point, car le gouvernement impérial eut soin de l'insérer au *Moniteur officiel*. Il est sûr qu'il ne parut dans la *Gazette* que pour permettre au besoin un désaveu diplomatique et pour cacher une origine... qui ne trompa personne.

Le rédacteur anonyme passait en revue l'état politique de chaque puissance; nous restreindrons notre examen à notre sujet.

Il reprochait au partage de la Pologne d'avoir rompu l'équilibre de l'Europe. La Révolution française avait joint ses ébranlements, quelques années plus tard, aux oscillations barbares de la balance générale. L'Allemagne offrait depuis un siècle le tableau d'une guerre perpétuelle. La couronne impériale y avait abusé avec le temps de sa puissance. D'un autre côté, l'Électeur de Brandebourg s'était élevé par des acquisitions successives à l'état de puissance rivale, et depuis un siècle avait commencé entre elles une lutte funeste au repos de leurs voisins. Dans le fait, les liens de la Confédération avaient été brisés et il n'existait plus d'autre droit que celui de la guerre. Le traité de Lunéville l'avait reconstituée en lui garantissant l'appui des deux grands États placés aux deux extrémités opposées de l'Allemagne. Or, un seul a tenu ses serments, la France ; la Russie a violé les siens. Le rédacteur concluait : « L'Allemagne n'a plus de gouvernement. » Si la conclusion était juste, restait à connaître le remède. Il proposait comme garantie nouvelle : la France seule. Par une plus grande égalité de puissance, ajoutait-il, les souverains ne conserveront plus l'espoir de s'agrandir en attaquant leurs voisins. La modération du vainqueur inspi-

rera le licenciement d'armées si disproportionnées avec les forces réelles. Après avoir sauvé la France de l'anarchie, il en préservera l'Europe. *Sa parole fera le repos du monde.*

Au même moment paraissait à l'étranger l'exaltation de l'Empereur des Français et du génie civilisateur de son peuple. D'un bout de l'Europe à l'autre il était célébré comme le Pacificateur de l'équilibre. On l'appelait Napoléon-le-Grand ou le Héros. Des poèmes s'intitulaient : *Chant triomphal* pour les fêtes solennelles de la Grande Armée, ou encore : *Cantique impérial.* On publiait dans les Pays-Bas une ode en langue latine afin d'en universaliser le succès : « Ad Napoleonem Magnum, primum Gallorum Imperatorem, semper Augustum, cum Austriacorum Ruthenorumque conjunctos exercitus devicisset, die 2 decembris. » On appelait aussi l'année 1805, la « Campagne de 70 jours, ou « la France sauvée. » En Italie l'enthousiasme n'était pas moins vif : « Le vittorie de Napoleone primo, il Grande, imperator dei Francesi e re d'Italia, cantica. » On avait enfin « Le Grand Sobieski à Vienne, » ode sur la guerre présente.

Il eût été difficile de garder tout son sangfroid après un tel triomphe ; ce fut une faute facile à commettre. Napoléon la commit et oublia les conseils du prince de Talleyrand à Schœnbrünn en faveur de l'Autriche, élément nécessaire de l'équilibre et de la Germanie.

Quelle conduite tenait-il envers la Prusse dans la même période ?

III.

Envoyé à Paris pour y signer le traité qu'avait offert à Vienne Napoléon, Haugwitz eut de la peine à voir Talleyrand et à s'entretenir avec l'Empereur. Sa dépêche du 8 février mentionne

ses démarches, leur résultat et les paroles aigres qu'il dut entendre.

« En arrivant à Vienne, lui fut-il dit, j'étais fermement décidé à
» la guerre avec la Prusse, je connaissais ses engagements avec
» mes ennemis, et après la bataille d'Austerlitz je me trouvais dans
» la position la plus favorable pour la faire avec succès. »

Son maître devait s'en prendre à lui seul de la déchéance du traité de Vienne, celui-ci n'ayant pas été ratifié dans le temps prescrit. Le cabinet des Tuileries entendait rédiger un nouvel instrument, avec des conditions nouvelles aussi. — Haugwitz éprouva un désenchantement; on lui demandait des cessions douloureuses : les deux margraviats d'Anspach et de Baireuth, une partie considérable des possessions du Roi. en Westphalie. Il refusa de prendre aucun engagement et déclara que toute alliance naturelle des deux pays devait avoir pour base : l'amitié et la confiance.

Le ministre français lui objecta, pour le cas où l'alliance prusso-française ne pourrait avoir lieu, qu'il en fallait une à Napoléon, fût-ce celle de l'Autriche. Notre diplomate ne se laissa point démonter, parce qu'il voyait en tout ceci un *mouvement d'humeur*, et parla sans façon de l'intimité de sa cour avec celle de Russie. Sans autres relations, ajoutait-il, on pourra maintenir la balance et conserver à l'Europe la paix, vœu principal de son maître. Il faut surveiller la marche des armées françaises en Allemagne, car elles pourraient prendre des positions alarmantes pour la sûreté de la Prusse. Il conseillait d'informer le duc de Brunswick des difficultés présentes, et voulait un plan militaire qui, en cas de rupture, concentrât les troupes là où la défense de la monarchie l'exige.

Haugwitz voyait juste et mieux que son rival. Chaque jour, écrivait-il le 15, Napoléon devient « plus difficile. » Tout se

montant à la guerre des deux côtés du Rhin, il est sage d'en terminer. Vainement lutta-t-il durant quinze jours pour faire ratifier le traité du 15 décembre. Le caractère de l'Empereur se roidissait à mesure que les difficultés s'accumulaient, l'envoyé de Berlin accepta, après conférences, les modifications voulues à Paris. Il rendit cette justice aux ministres français, qu'ils lui avaient été personnellement favorables. L'opposition faite aux actes qui se rapprochaient trop du traité de Vienne venait de Napoléon, moins bienveillant qu'autrefois, grâce à *un tas de petites choses* amèrement reprochées à Haugwitz. Il était assez heureux cependant pour écrire :

« *L'acquisition du pays de Hanovre*, stipulée dans l'article 1er et » garantie par la France dans l'article 5, *n'est plus éventuelle*, et » Votre Majesté ne peut se dispenser de considérer ce pays autre- » ment que dans la qualité d'une propriété acquise par les cessions » auxquelles elle s'est engagée dans l'article 2. Par la répugnance » que vous avez eue, Sire, de ratifier le traité de Vienne, Votre » Majesté a suffisamment prouvé que son intention n'était pas de » dépouiller la maison régnante en Angleterre de son patrimoine, » que *loin de l'avoir ambitionné*, c'est à regret qu'elle souscrit à la » cession de quelques-unes de ses anciennes provinces, mais que » cet état de choses est le résultat d'une guerre concertée à son » insu et entreprise contre son aveu. S'il est dans le système de » Napoléon de faire peser les suites de cette entreprise sur l'An- » gleterre comme il l'a fait payer cher à l'Autriche, où est l'homme » juste qui ne verrait pas que ce n'était pas à la Prusse de s'y ex- » poser, au risque de courir les chances d'une lutte incertaine? »

Les conseils sur les explications à produire à Saint-Pétersbourg se terminent par cette appréciation : *le traité ou la guerre.* L'article 3, cession de l'Électorat, m'a le plus peiné, ajoutait-il, le blocus des embouchures de l'Elbe, du Weser et de l'Ems devait être la revanche de l'Angleterre sur l'occupation du

Hanovre, transformée en acquisition. Le caractère du traité du 15 février est tout dans ce fait, *l'acquisition du Hanovre.*

Porté à Berlin par le marquis de Lucchesini, le programme de l'alliance entre les deux cours y fut ratifié. Frédéric-Guillaume y trouva un *post-scriptum* grave. Il s'agissait du baron de Hardenberg. L'envoyé extraordinaire à Paris écrivait : « Il est indispensable que ce ministre s'éloigne du poste qu'il occupe. » Napoléon était animé contre lui d'une colère qui n'était pas de la haine, comme le supposait Haugwitz, mais une aversion que sa carrière postérieure a justifiée. On doit remercier M. de Ranke de n'avoir point supprimé la partie du travail où le ministre favorisé demandait, dans l'intérêt de son pays, un éloignement qu'il n'avait pas conçu, mais qu'il lui était ordonné de faire connaître. Le plénipotentiaire comprit si bien l'embarras où pourrait se trouver son maître, qu'il écrivit à Hardenberg pour le préparer à la séparation à laquelle il devrait se résoudre sur la question de la ratification. Le cabinet des Tuileries voulait que le nom du ministre du cabinet ne figurât pas sur la ratification du traité de Paris. Haugwitz parla avec franchise, mais avec cœur ; il adoucit le coup qu'il était forcé de lui porter, en payant à son mérite et à ses services un tribut sincère. De là pourtant une aversion qui fut mortelle entre deux hommes devenus par la force des choses, et à leur insu, de rivaux, ennemis.

Nous devons à cet acte de la politique napoléonienne, la pensée de tout constater dans des *Mémoires*, une vengeance, cette fois, plutôt qu'une apologie proprement dite. Il n'importe ; acceptons ce qu'on nous a donné, sauf à le contrôler. La diplomatie prussienne autorise les ministres des affaires étrangères des autres pays à ouvrir le portefeuille de leurs Dépêches et de leurs Notes, de leurs Mémorandums et de leurs Rapports. Si le fait se produit à nouveau contre la France, nous tendrons les bras pour recevoir les documents, d'où qu'ils viennent. Ils

obligent parfois à refaire l'histoire connue. C'est le cas de 1806. Notre pays a le droit de s'en réjouir.

Les articles 8 et 9 du traité du 15 février étaient interprétés avec joie par la cour de Berlin. Les mots *offensive et défensive* avaient été omis. On s'en félicita en petit cénacle : ne faut-il pas prévoir l'avenir ? On oublia que « pour l'un quelconque des objets compris dans les garanties stipulées, » il y avait alliance et obligation synallagmatique de faire cause commune dans toute guerre où l'une des parties contractantes se trouverait engagée. Chacun des cas devait être réglé par une convention spéciale.

Comment interpréta-t-on un pareil engagement, de février à septembre ?

IV.

Deux mémoires, l'un de Haugwitz, l'autre de Hardenberg, commentent diplomatiquement le *neuen Trattat*.

Le plénipotentiaire de Paris expose ainsi son appréciation : L'Empereur ne voulait plus céder le Hanovre *aux conditions du Projet de Vienne*. La connaissance qu'il avait eue par les journaux anglais des traités conclus entre les puissances coalisées, l'avait confirmé dans cette pensée que le Hanovre était sa conquête. Il l'aurait gardé pour servir ses vues politiques « y établir un des membres de sa famille. » Le narrateur pensait que le choix se serait fixé sur le prince Murat. Il s'exprimait avec une rigoureuse sincérité sur le compte de l'Angleterre qui, « *ayant voulu disposer de plus d'une province réunie à la France*, » avait inspiré au vainqueur la pensée « de disposer de son patrimoine » allemand. Clairvoyant, dévoué, il ne laissait pas ignorer à son souverain les difficultés qu'il avait éprouvées. Il avait certes protesté du bon vouloir de son ca-

binet. Mais on lui avait objecté, en persistant, que la diplomatie française avait mille indices du mauvais vouloir personnel du Roi dans les négociations de Vienne. Haugwitz ne manquait pas d'un certain courage en commentant les obstacles semés sur ses pas, et en subissant les récriminations tantôt vives tantôt amères de Napoléon. La discussion de chacun des articles l'amenait à une conclusion vraie, quelque sévère qu'elle nous paraisse à la distance où nous sommes des événements : *la guerre ou la ratification du traité qui donne à la Prusse le Hanovre en pleine propriété.* Le Roi et les ministres auraient dû voir là une conséquence des voies tortueuses suivies par eux depuis le jour où le comte de Herzberg avait été éconduit et remercié.

Frédéric-Guillaume n'aimait que les conseils donnés sur requête royale.

Hardenberg aborde vivement la question. Son mémoire y gagne en intérêt ce qu'il y perd en véracité.

Au fond, il prononce un réquisitoire contre Haugwitz qu'il accuse de se laisser séduire par les victoires françaises et par le ton de Napoléon. Pour lui, il est l'homme des résolutions viriles, sa conviction n'a jamais été pour les demi-mesures. Il les considère comme « plus dangereuses que jamais. » Il n'a cessé de soutenir que son pays ne pouvait pas persister dans sa neutralité ; — dans tous les cas, il le rappelait un peu tard et dans un singulier moment. — Qu'il s'alliât à la France ou à la Coalition, « il fallait un parti décidé et suivi. » C'est toujours le même cri : prendre couleur. Non-seulement le Roi entendait rester son maître, mais ses ministres lui disaient : Qu'il soit fait selon votre volonté. Nous verrons dans un instant la conclusion peu énergique de ce mémoire, qui débute avec une netteté voisine de l'emportement. *L'intérêt de l'Etat* commandait l'amitié avec la France « le premier de ces liens, » mais « le penchant de l'homme de bien » lui conseillait le second.

Son réquisitoire contre Haugwitz est plein d'enseignements. On a eu tort de défendre Hardenberg d'hostilité systématique, d'hostilité imprudente contre la France Il faut n'avoir rien lu de ses *Mémoires* pour adopter cette opinion Aussi, nous lui opposerons le jugement du Prince sur le rôle qu'aurait pu jouer la Prusse en intervenant contre l'Empereur. Haugwitz, dit-il, fut « bien aise d'avoir empêché le Roi de lui faire la guerre dans » un moment où, quoi qu'on dise, elle aurait pu tourner mal » pour la France. » L'opinion est nette, claire, explicite. La lettre écrite à Duroc après Friedland n'est-elle pas détruite par la nôtre. La date du 24 février exprime un vœu sincère. La lettre de 1807 n'a t-elle pas été écrite pour la circonstance? après la ruine de toutes les espérances? La date le prouve. Ces preuves ne doivent-elles pas lui enlever tout crédit?

Le ministre a-t-il été bien inspiré lorsqu'il écrivait en février 1806, les dates sont précieuses à retenir : « L'avilissement et l'esclavage est le système constant de Napoléon? » Il est facile de protester aujourd'hui contre les prétentions de la politique napoléonienne. On en a vu les agissements, les combinaisons, les résultats. Mais pour juger sainement la publication si riche, si instructive de M. Léopold de Ranke, il faut remonter à l'époque même dont il est question.

Est-ce la France qui a rompu la Paix d'Amiens? N'est-ce pas l'Angleterre? On oublie avec trop de facilité les desseins et la conduite de cette puissance de 1792 à 1815. L'Angleterre entendit, en 1640, en 1680, en 1688, rester maîtresse de ses destinées, et nous savons ce qu'il en a coûté à notre pays d'avoir secondé les tentatives du Prétendant. En 1792, est-elle restée fidèle à l'esprit de 1688? N'a-t-elle pas rédigé la Convention de Pilnitz, si connue comme tendances et stigmatisée alors sous ce dicton : *Pitt et Cobourg?* N'a-t-elle pas voilé ses desseins, depuis 1763, sous le masque de l'Équilibre? N'a-t-elle pas rompu cet équilibre à son profit? N'a-t-elle pas cherché à

écraser la marine française, obstacle à sa prépondérance sur les mers? L'empire maritime, qu'elle a voulu et gagné, était-il commercialement utile? politiquement, était-il sage de le tolérer? L'expérience a prononcé aujourd'hui contre cet empire illimité; et il faut constater que l'Angleterre ouvrit, par la rupture de la paix, l'ère des bouleversements. Ce fut son ambition qui ouvrit carrière à celle de Napoléon. Sans la *prépondérance maritime* poursuivie à tout prix par le cabinet de Londres, jamais Napoléon n'eût osé avouer, au lendemain d'Austerlitz, la *prépondérance continentale* de la France. L'une a appelé l'autre. C'était indiqué. Et dans ces orages d'ambitions également démesurées, également coupables, qui donc a commencé? qui doit, à ce titre, être le plus sévèrement jugé? N'est-ce pas celui qui s'est écrié: *Mare clausum?* A quoi il fut répondu: *La France est désormais l'arbitre de l'Europe.* Paroles funestes, qui allaient mettre ainsi aux prises une moitié de l'Europe contre l'autre et coûter la vie à des millions d'hommes?

« La bonne foi, continue le prince, présida à tous les arrangements de la Prusse. » Nous sommes restés neutres, nous sommes des médiateurs, nous exerçons une médiation armée, nous protégeons nos frontières, le sort de l'Allemagne du Nord est entre nos mains, l'équilibre de la balance européenne est notre seule recherche, voilà dans leur ordre progressif, chronologique, la série des propositions du cabinet de Berlin. Le chancelier dit sans préméditation le mot de la situation lorsqu'il s'écrie: « Tandis que le Roi avait encore l'épée tirée... » Et la neutralité, qu'en fait-on? Plus loin il ajoute en parlant d'attitude menaçante: « Pouvons-nous nous flatter de faire la guerre avec succès à la France? » Hardenberg n'a pas d'autre règle de conduite, sauf à équivoquer si le parti pris tourne au détriment du conseiller. Il a de l'habileté pour prouver la nécessité où est son maître d'accepter l'Électorat:

« Le parti de rejeter le Traité, d'évacuer le pays de Hanovre, de
» l'abandonner aux Français et de déclarer vouloir conserver nos
» anciennes provinces, serait à mon avis le plus mauvais de tous.
» Il n'offrirait qu'un palliatif éphémère et exposerait à des désa-
» gréments beaucoup plus grands et, dans un court espace de
» temps, à une guerre bien plus désastreuse. Les Français, de nou-
» veau les maîtres du Hanovre, ne se borneraient pas aux mesures
» qui accompagnèrent la première occupation. Les villes anséati-
» ques, la Poméranie suédoise subiraient bientôt leur loi; un nou-
» veau souverain de la famille Bonaparte ne tarderait pas de se
» mettre en possession de la souveraineté de l'Électorat; la Prusse,
» obligée d'entretenir une armée d'observation, se verrait cons-
» tamment compromise et même hors d'état de faire des prépara-
» tifs militaires dans son intérieur, sans s'attirer la guerre avant de
» pouvoir les achever. Je ne dis rien de la honte qu'il y aurait à
» abandonner l'Électorat aux Français. »

Ce serait manquer de justice que de taire les observations du ministre sur les suites de l'alliance à contracter entre les deux puissances contre l'Angleterre. Il les mentionne et y insiste selon qu'elles le frappent. Loin d'en dissimuler la gravité, il l'exagèrerait plutôt.

Sa conclusion est singulière et vaut la peine qu'on s'y arrête. S'il a eu des vues d'ensemble à l'intérieur, Hardenberg n'en a point eu quant aux affaires étrangères.

Au moment d'émettre ses vues personnelles sur l'un des deux partis à prendre : alliance avec le vainqueur ou bien alliance avec la Coalition, il s'écrie : *C'est au Roi seul à déterminer cette question importante.* Pour achever de le mettre dans l'embarras, il le conjure d'examiner et ce qu'il croit devoir *à lui-même* et *à son peuple.* Il sait le roi indécis par nature, timoré devant les faits, et n'a pour le conseiller utilement que ce trait : *Sa Majesté se consultera elle-même.* Le mot est cruel ou flatteur. Le chancelier accepte, sans accepter. Il veut pouvoir dire un jour,

selon les événements : Je n'ai aucune part de responsabilité dans ces affaires, adressez-vous à mes collègues. Le procédé est habile, en apparence ; les esprits sérieux ne s'y arrêteront pas. Ils déclareront ce qui est : ce conseil équivalait à une acceptation du présent offert par Napoléon. Vainement, lit on avant la signature apposée sur ce document : *Le souverain... doit prendre ses résolutions*, l'historien voit dans ces appels à la volonté royale ce qu'il y a : une acceptation par réticence.

Frédéric-Guillaume écrivit à Haugwitz, le 26, et formula son jugement personnel sur le caractère du traité de Paris :

« Il est inutile de revenir sur le passé qui ne fournirait que des » réflexions pénibles. Dans la position inattendue où vous vous êtes » trouvé en arrivant à Paris, le second traité avait pour lui tous les » arguments qui m'avaient fait accepter celui de Vienne, renforcés » encore par l'attitude militaire qu'une confiance trompée m'avait » fait prendre. *Décidé alors, j'ai dû l'être aujourd'hui*. Les avantages » sont à peu près les mêmes, et les inconvénients auraient été tôt » ou tard la suite même du traité qui n'existe plus.

» ... Ma relation avec la France n'a jamais été troublée que par » les suites inévitables du séjour de ses troupes dans l'Empire. Il » n'existe plus le moindre motif de les y laisser, *non pas qu'il faille » user de beaucoup de délicatesse en donnant à connaître ce vœu*. La » France ne se laissera pas disputer son influence dans le midi de » l'Allemagne... Je n'a pas besoin de vous en développer les rai- » sons ; il faut enfin que je croie complètement aux intentions de » la France, si votre ouvrage doit n'être pas éphémère.

» ... J'espère de même que ne gênant pas les relations de la » France avec les États dont la fortune s'est attachée à la sienne, » je pourrai compter de sa part sur les mêmes égards envers *les » princes accoutumés*, par une longue expérience et par leur posi- » tion géographique, *à ne reconnaître que ma protection*. »

Sans la confiance, disait-il en terminant, l'état de choses

créé par l'instrument ne durerait point. Parole prophétique, Frédéric-Guillaume prenait ses sûretés.

Les explications relatives à la formalité de la cession du Hanovre n'offrent aucun intérêt. Nous ne relèverons qu'une annotation finale à la lettre écrite par le roi de Prusse le 3 mars. *Il me faut l'aveu de l'Angleterre*, Napoléon doit le procurer, il s'y est engagé. Quel art pour enlacer le donateur ! Le temps devait retourner cette proposition contre son auteur, car ou elle ne signifiait rien, ou elle entendait que Napoléon aurait à compenser le donataire, si l'objet donné était réclamé par son propriétaire à la Paix maritime. Nous verrons cependant que la Prusse oublia son propre raisonnement et en vint, de ce fait, à déclarer la guerre.

Il ne faut s'étonner ni de ces réticences calculées, ni de ces aveux oubliés. Alors que Haugwitz agissait à Paris, le duc de Brunswick agissait de son côté à Saint-Pétersbourg.

Le Tzar, quoiqu'il fût persuadé des sentiments d'amitié de Frédéric-Guillaume et qu'il ne doutât pas que ses nouveaux engagements avec la France *ne se trouvassent jamais en opposition avec les anciens*, rappelait le but d'une première entente : le salut des nations. Il craignait que des événements inattendus altérassent cet accord. Aussi importait-il de *prendre toutes les sûretés possibles*. Le duc les définissait ainsi : « Obtenir de Votre » Majesté une déclaration secrète comme quoi le traité avec la » France, du 15 décembre ne se trouverait jamais en opposi- » tion avec les traités subsistants avec la Russie. » Le 9 mars, le Roi répondait par des aveux compromettants : « La Note écrite de votre main, Sire, est d'une sagesse parfaite. » Ou bien : « Le mal est fait. » La trahison se lit plus loin : « L'avenir peut guérir bien des plaies. » « Quel besoin pour mon cœur de vous répéter sans cesse que mes premiers devoirs sont *envers vous* et que rien ne m'y fera manquer. » La réplique fut immédiate : *On ne pense plus au passé*. Le représentant de

la Prusse en Russie, M. de Goltz, ajoutait : Le Roi est autorisé « à travailler indirectement à Paris à un rapprochement entre la Russie et la France. » Il couvrira ainsi les négociations secrètes du « prétexte le plus plausible » pour tromper le cabinet des Tuileries sans ébranler la sécurité du sien.

On aboutit à une alliance très-secrète ; pour l'expliquer un Mémoire fut écrit et remis, le 8 mars, par Alexandre lui-même au duc de Brunswick, le négociateur spécial. Il était destiné à faire connaître son opinion sur les stipulations du 15 décembre, « et les raisons que doit avoir la Russie de les envisager comme ouvertement dirigées contre elle. » Cet examen devait obtenir une *conduite* commune *de la part de la Russie et de la Prusse.*

Quel est, s'écrie le rédacteur du Mémoire, le système du cabinet de Pétersbourg ?

« Le maintien d'un juste équilibre entre les différents États » de l'Europe, et se vouer au maintien de leur indépendance. »

Bonaparte (textuel) l'a si bien compris, qu'il l'inquiète par ses intrigues avec le Divan et nuit à son action européenne. L'intimité entre l'Angleterre, la Suède et le Danemarck est essentielle à la Prusse. Son acceptation du Hanovre a pour but « d'alarmer ces trois puissances, » du moment où c'est la France qui le lui procure. Cette cession, faite par la Russie, n'aurait pas les mêmes suites ; celle-ci offrirait à l'Électeur « des compensations convenables pour ses pertes, » de manière à « diminuer les regrets de Sa Majesté britannique. » La Russie ne peut envisager les accroissements territoriaux de la Prusse avec plaisir, que s'ils sont « la base d'un système d'opposition à des empiètements futurs de Bonaparte. » Des violences de l'Angleterre, il n'était jamais question.

On proposait de *signer l'engagement suivant* :

« ... Sa Majesté prussienne déclare de la manière la plus solen-» nelle qu'elle n'envisagera jamais son traité d'alliance avec la

» France comme obligatoire (si elle attaque la Russie), pour les
» cas qui, d'après ses stipulations, peuvent faire naître une guerre
» entre la Russie et la Prusse. »

Toute agression de la Porte Ottomane contre la Russie ou de la France contre la Turquie, voilà le premier cas de guerre.

Le second ressortait de la défense de l'Empire Ottoman ou de l'Autriche par la Russie, en Italie et sur les bords de l'Adriatique.

La garantie accordée par la Prusse à la France pour les « États qu'elle possède maintenant à titre de réunion, » lui imposait la même marche à l'égard de la Russie.

Le Roi s'obligeait à faire évacuer l'Allemagne par les troupes françaises « dans l'espace de trois mois, » sans obtempérer à aucune autre proposition qui pourrait être faite par son allié de Paris.

Les relations commerciales « dans le nord de l'Allemagne » devaient rester « sur le même pied » où elles étaient avant l'occupation française du Hanovre.

Attribuant enfin (5°) les malheurs des alliés « dans la dernière guerre » « au manque de combinaison dans leurs opérations, » Frédéric-Guillaume prévoyait « le cas où les armées russes et prussiennes seraient obligées d'agir de concert pour la défense commune. » On acceptait donc « un plan d'opérations détaillé, mais éventuel. » Les parties essentielles du programme d'entente ainsi exposées n'ont pas besoin de commentaires

Par réciprocité, le Tzar s'engageait :

1° A défendre l'Europe « avec la majeure partie de ses forces, » et « toutes celles de l'Empire » devaient appuyer l'indépendance et « l'intégrité » de la monarchie prussienne ; 2° à ne rechercher aucun avantage pour ses États et à secourir « de toutes ses forces » la Prusse attaquée par la France ;

3° à maintenir « secrets les engagements pris, » et à confirmer la France dans cette idée « que la Prusse s'envisage comme son alliée sans aucune réserve. » Procédé touchant de reconnaissance.

A ce prix, « la Russie et la Prusse pourraient espérer de conserver une influence commune dans les affaires générales. » Leur union était qualifiée : *purement et simplement défensive.* Le prince Czartoryski, rédacteur du projet, eût mieux fait de penser à l'indépendance de sa malheureuse patrie et à l'intégrité d'un royaume qu'il eût été si facile de relever, comme un boulevard, contre la Russie et contre l'Allemagne. Le système fédératif préconisé à Saint-Pétersbourg avait pour but de répondre, à titre de *contrepoids*, au système fédératif français annoncé par Bonaparte en vue « de consolider et de légitimer en quelque sorte, par un lien commun de tous les États qu'il contraint d'en faire partie, l'ordre de choses funeste qu'il a établi. » Hardenberg répondait le 20 mars :

Sa Majesté accède avec plaisir et confiance au plan contenu dans le Mémoire remis au Duc.

Le ministre se chargeait de le faire réussir en se retirant avec éclat des affaires publiques; sa prétendue retraite devait mieux céler ses manœuvres.

« Dès le retour de M. de Haugwitz, j'ai obtenu que le Roi me » donnera un congé illimité. Je me rendrai à ma terre près de » Berlin, où cependant je serai informé de tout, et conservant ma » place dans le département (1), j'aurai le droit d'intervenir dans » les affaires ou de les reprendre quand les circonstances le per- » mettront. La France me croira dehors et son système d'autant » plus affermi. A portée de voir le Roi aussi souvent qu'il sera

(1) Pourquoi alors avoir écrit une mise en accusation de Haugwitz ? Pourquoi une justification sur son rôle personnel en 1806, basée sur son éloignement des affaires refuté par lui-même !

» nécessaire, je pourrai conduire d'autant plus secrètement ses
» relations intimes et cachées avec l'empereur Alexandre et, pre-
» nant toujours connaissance de la marche des affaires, veiller à ce
» que rien n'ait lieu qui leur soit contraire. Je voudrais que
» M. d'Alopœus, qui ne peut guère traiter avec M. de Haugwitz,
» eût également un congé et qu'il eût l'air même de quitter Berlin
» pour peu de temps, et qu'on nommât en attendant un simple
» chargé d'affaires. Je pourrais toujours m'aboucher avec M. d'Alo-
» pœus, sans qu'on soupçonnât la moindre chose soit à Berlin, soit
» à la campagne, la sienne n'étant guère éloignée de la mienne.
» Il ne s'agira que d'arriver à un mode bien sûr et caché pour les
» communications entre vous et moi, et entre le prince Czartoryski
» et M. d'Alopœus. Dites-moi vos idées là-dessus. »

Pourquoi, en présence d'un pareil aveu, ajouter foi à la lettre suivante, célébrée comme un acte honnête et vrai ?

« Les grands hommes, écrivait Hardenberg à Duroc après Fried-
» land, les grands hommes reviennent le plus facilement des pré-
» ventions qu'on peut leur avoir données. Votre auguste souverain,
» Monsieur le grand maréchal, en a eu contre moi ; je ne les ai pas
» méritées, et j'espère qu'il me sera aisé de les détruire. *Il n'a pas*
» *tenu à moi que*, dans l'époque où j'eus l'honneur de négocier
» avec Votre Excellence, *la Prusse ne soit devenue l'alliée de la*
» *France sur un plan libéral et grand*, conforme aux véritables in-
» térêts des deux États. J'aurais voulu que la politique de la Prusse
» eût du caractère, qu'elle eût été digne d'une grande puissance...
» On m'a accusé tantôt d'être Anglais, tantôt d'être Russe ; je ne
» suis ni l'un ni l'autre, mais je suis un bon et zélé Prussien. »

Nous ne connaissons pas de jugement plus cruel pour la mémoire du chancelier, que le rapprochement de ces deux dépêches, publiées par M. de Ranke !

Mais Napoléon ne négligeait aucun moyen de perdre ses ennemis. Il inséra dans une *Note* du *Moniteur* le récit des actes

que Hardenberg avait commis et que le gouvernement anglais venait de livrer au public. Il frappait à la fois — ici il avait raison — le cabinet de Saint-James, le ministre prussien et son Roi :

« Il est sans exemple dans l'histoire des nations, disait la Note,
» qu'un gouvernement ait assez manqué de politique pour ména-
» ger si peu ses amis et sacrifier comme le fait l'Angleterre, et
» d'une manière aussi éclatante, des hommes qui ont trahi leur
» conscience et leur souverain pour le servir. Voilà M. de Harden-
» berg bien récompensé de s'être prostitué aux éternels ennemis
» du continent. »

V.

Le 2 juin Frédéric-Guillaume formulait ses *Réflexions* sur le Mémoire de son ministre et y condamnait, à son insu, par anticipation, la conduite qu'il devait tenir en août et en septembre à Berlin.

« La Prusse est la première à se dire que *la possession du pays de*
» *Hanovre ne saurait être considérée comme légitime* aussi longtemps
» que la *paix générale* n'aura décidé du sort futur de ce pays. La
» Prusse doit se borner pour le moment à cette explication et ne
» saurait raisonnablement s'engager à rien davantage, relativement
» à cet objet, avant le terme sus-mentionné. La Russie, d'ailleurs,
» n'ignore pas que l'acquisition de ce pays est pour ainsi dire de-
» venue indispensable à la Prusse, depuis que la Hollande se trouve
» être quasi ou même tout-à-fait une appartenance française, et
» qu'en outre les possessions de cette dernière puissance s'étendent
» même jusqu'en deçà du Rhin et jusqu'en Westphalie. On laisse
» après ceci à la Russie elle-même à juger de quelle autre manière
» la Prusse pourrait parvenir à mettre un esprit d'ensemble entre
» ses provinces éparpillées et à consolider tant soit peu ses fron-

» tières occidentales. Il me semble que ce n'est pas trop dire si
» j'avance qu'il est de l'intérêt de la Russie même, bien plus que
» de celui de la France, de favoriser une acquisition que l'on doit
» considérer comme le véritable boulevard du Nord de l'Europe et
» qui doit, par conséquent, intéresser plus ou moins toutes les
» puissances qui forment cette partie de l'Europe, si j'en excepte
» l'Angleterre, qui sans doute sera toujours intéressée de conserver
» un pays placé comme exprès pour mettre en prise la France
» avec les puissances continentales, aussi souvent qu'une nouvelle
» lutte entre la France et l'Angleterre vient à s'engager. Il ne serait
» pas difficile d'alléguer cent autres motifs en faveur de l'acquisi-
» tion du Hanovre, s'il s'agissait ici d'épuiser cette matière, mais
» *elle nous mènerait trop loin.*

Le prince Czartoryski se disait peiné de voir les conséquences du traité conclu entre la Prusse et la France. Aussi leur attribuait-il, dans ses entretiens avec le comte de Goltz, la rentrée de Haugwitz aux affaires et une réponse peu précise pour le cas d'assistance mutuelle en cas de guerre. Il demandait un traité réciproque. Or, s'écriait le ministre prussien, la situation présente des affaires a changé complètement depuis la fin de la mission Brunswick. Il faut, au plus vite, signer un acte secret, une Convention nouvelle de *réalisation prompte et subite.* Il n'y a pas d'autre moyen de maintenir la bonne harmonie avec la Russie. Je vous proteste, ajoutait-il, qu'il y a le plus grand danger. *Tout est contre nous.* Et il accusait le parti français « à Berlin même » de prendre des résolutions opposées aux vues de la Russie. Celle-ci de son côté, stimulée par la Suède et par l'Angleterre, ne regardait pas *comme légitime* la prise de possession du Hanovre (cédé par la France). Le comte de Goltz l'appelait *la pomme de discorde.*

La reine Louise, que des publicistes trop partiaux ont voulu défendre de tout reproche, écrivait le 12 juin ce mot significatif : *Je crois que tout le monde a les oreilles en l'air.*

Le 12 septembre, on parlera sur un autre ton et on sera moins mystérieux.

A la même époque, Hardenberg excitait de Tempelberg la versatilité de son souverain. Il négociait avec vigueur contre la France, posait les bases d'un rapprochement intime entre lui et le Tzar. Le 18 juin, dit-il au représentant prussien à Pétersbourg, j'ai fait parvenir au Roi « le projet de l'acte à signer » et « l'aperçu d'une lettre » du souverain à Alexandre. On était au 2 juillet, les négociations Krusemarck commençaient. On se méfiait pourtant des dispositions du cabinet russe. Hardenberg avertissait son correspondant que le Roi avait *copie de sa Déclaration* et ne souffrirait pas qu'on glissât rien dans le traité de contraire à ses intérêts. « Dès que nous serons en possession d'une déclaration de l'Empereur conforme à la nôtre, nous pourrons regarder notre négociation secrète comme terminée. » On répondait de Pétersbourg sur le même ton.

Un fragment de lettre du comte de Goltz peint l'attitude de la Coalition, la politique du cabinet russe transformé, et les vœux de celui de Berlin à ce moment.

« J'ai à présent la pleine conviction que le système n'a *nullement changé* et que la même précaution et les mêmes principes » de modération qui ont caractérisé le ministère du prince de » Czartoryski, sont également adoptés et suivis par le baron de » Budberg, qui me paraît avoir une manière de voir qui, sous certains rapports, peut encore plus nous convenir que celle de son » prédécesseur. Il est certain que la Russie ne cherche pas à *provoquer la guerre*, mais que se voyant menacée de tout côté pendant que de plus d'une part on fait des tentatives pour mener les » choses au terme d'un rapprochement avec la France, *elle fait des* » *préparatifs qui sont poussés au point à faire illusion sur le motif* » *qui les dicte*. Je félicite le Roi d'avoir pris un parti qui, au milieu » de toutes les contradictions et de tous les dangers de la chance » présente des affaires, en *consolidant ses relations avec le meilleur*

» *de ses alliés et amis,* lui assigne d'avance le seul rôle capable de
» maintenir la dignité, la gloire et la sûreté de sa couronne. L'in-
» certitude où le comte de Haugwitz tient les intérêts de la Prusse,
» n'aurait jamais pu durer à la longue ; nous avions déjà perdu la
» confiance de nos alliés, il est temps de la rétablir ; nous ne pou-
» vons pas compter sur la France, elle n'est l'amie de personne,
» mais nous ne sommes pas pressé à rompre avec elle, la Russie
» même ne l'exige pas, et en cas de guerre inévitable, nous aurons
» au moins un ami qui nous assistera de cœur et d'âme. C'est un
» grand avantage, Monsieur le Baron ! »

Y a-t-il rien de plus piquant et de plus instructif que ces dernières lignes ?

Son auteur n'avait garde d'oublier la question du Hanovre. On peut même dire qu'elle faisait le fond de toutes les négociations. La Russie n'entendait pas se prononcer à raison de ses rapports avec l'Angleterre ; mais M. de Budberg prenait, au nom de son maître, l'engagement de « rendre le cabinet de Saint-James un peu plus coulant sur cet objet et sur les mesures qui en découlent. » La confiance entre les cours de Berlin et de Pétersbourg devait rendre l'affaire plus facile.

VI.

On connaît les dispositions violentes du ministère anglais sur ce point. Fox disait sans se gêner au baron Jacobi : *Il est impossible de regarder ces sortes d'échanges autrement que comme des voleries !* En plein Parlement, il appelait l'anathème de l'Europe sur l'œuvre de la diplomatie prussienne :

« La Hollande et d'autres puissances ont été contraintes par la
» peur à faire des cessions de territoire à la France, mais aucune

» autre puissance que la Prusse n'a été poussée par la peur à commettre des vols ou des spoliations sur ses voisins. C'est par là » que la Maison de Brandebourg se distingue de toutes les autres. » Nous ne pouvons nous empêcher de regarder avec quelque pitié » mêlée à beaucoup de mépris, une monarchie qui peut alléguer » qu'elle en est réduite à de pareilles nécessités. C'est l'union de » tout ce qu'il y a de méprisable dans la servilité avec tout ce qui » est odieux dans la rapacité. »

Le 12 juillet, un traité d'alliance offensive et défensive fut signé à Kamennoï Ostroff entre la Russie et la Prusse. Le 21 août, le comte de Goltz traçait à son Roi le plan diplomatique du baron de Budberg en des termes qu'il est bon de citer , il s'agit de la Pologne qui allait jouer un rôle actif dans la prochaine campagne. On sentait à Pétersbourg l'avantage qu'il y avait à porter le différend sur ce terrain, où les trois co-partageants devaient être nécessairement d'accord.

« Les menaces d'une nouvelle guerre qui se prépare de tout côté » et dont le théâtre, si effectivement Bonaparte faisait quelque tentative sur les provinces russes anciennement polonaises, s'approcherait visiblement des frontières de la Prusse, pourraient servir » de prétexte pour porter le Roi à déclarer à la France que sa » propre sûreté exige le rassemblement d'un corps considérable » d'armée, et de lui donner la station et la dislocation qui convient » le plus à un but raisonnable de surveillance. On croit que la » France ne pourra pas s'y opposer tant qu'il lui reste encore l'illusion d'une alliance dont elle pourrait se flatter de tirer parti tôt » ou tard, et on ne trouverait pas même à redire que, pour cacher » son jeu, la Prusse eût l'air de devoir surtout se mettre en garde » contre la Russie. »

Le 11 septembre, Hardenberg invoquait secrètement l'appui de la cour de Vienne. Il sollicitait « un *concert militaire éventuel,* » en insistant sur une entente avec l'archiduc Charles,

qu'il désignait nominativement. Il flattait par son approbation explicite les vœux du parti de la guerre et l'entourage de la Reine qui lui avait accordé son patronage, même des entrevues répétées dans ses appartements. Il appelait ce dénouement : « sauver l'Europe, » et s'oubliait dans son entraînement jusqu'à écrire : *L'affaire du Hanovre me semble tout-à-fait secondaire pour le moment.*

La guerre déclarée, le ministre anti-français demandait à son souverain la faveur de le voir avant son départ pour l'armée, afin de lui prouver son attachement et de traiter de vive voix quelques affaires intimes, *importantes et secrètes.*

Le 26 octobre, éclairé par les succès d'Iéna et d'Auerstaedt, il écrivit à la Reine pour l'assurer de son inébranlable attachement et de la fidélité de ses sujets. Il ajoutait, pour décharger sa conscience de toutes les responsabilités et pour consoler sa souveraine : *Partout on allègue les défaites que même le grand Frédéric essuya et dont il sut se relever... La chute de la Prusse est la chute de l'Europe entière.* On sait ce qui advint, par le récit de nos *Capitulations militaires*, que M. Thiers a cru devoir négliger, et qui sont une des phases les plus curieuses des guerres de l'Empire.

LIVRE III

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DU PRINCE DE TALLEYRAND

CHAPITRE VIII

L'EUROPE ET LA PRUSSE DEPUIS LA PAIX DE PRESBOURG

SOMMAIRE. — I. La Coalition. — La Russie veut entraîner la Prusse. — II. Déclaration de Frédéric-Guillaume sur la paix. — Affaires de la mer du Nord. — Politique de l'Angleterre. — Discours de Fox sur le Message du roi Georges. — La Prusse prend le Brunswick et la Suède. — Elle s'empare des propriétés anglaises en Allemagne. — Protestation du cabinet de Londres. — La Suède et la Prusse. — Traité de juillet entre la France et l'Angleterre qui rétrocède les possessions allemandes. — III. La Prusse s'entend avec la Russsie. — Lettre du roi à Napoléon. — Dépêche de Talleyrand sur la confédération de l'Allemagne du nord et du Rhin. — La Prusse cède le Lauenbourg. — Navigation libre de l'Elbe. — Note de lord Lauderdale. — Restitution du Hanovre. — État de guerre à Berlin.

I.

Vainqueur en Italie, Bonaparte avait remporté cinq grandes victoires, détruit quatre armées, fait cent cinquante mille prisonniers, enlevé cent soixante-dix drapeaux et six mille ca-

nons. La rupture de la Paix d'Amiens avait coûté à l'Autriche deux mille canons, cent mille fusils, toutes ses armées, et la Paix de Presbourg lui avait arraché la couronne impériale. Les principes égalitaires de la Révolution française avaient été étendus à l'Allemagne par la suppression des souverainetés féodales de la noblesse, complément des sécularisations épiscopales. La Prusse y avait gagné de devenir notre voisine, ce qu'une politique prudente eût évité.

Reconnue comme grande puissance, classée comme telle par Napoléon, oublieux des conseils de Talleyrand qui constatait que le génie de Frédéric II l'y avait élevée en un jour de fortune, elle gênait, par des prétentions excessives, le vainqueur d'Austerlitz. Impatient de l'attacher à la France pour éviter une coalition europénne, celui-ci s'emporta pour la forme contre le Traité de Postdam. L'Autriche était écrasée, la Russie abattue, l'Angleterre quasi expectante. Il fallait donc s'attacher le cabinet de Berlin ; on lui offrit le projet de Duroc, c'est-à-dire un traité d'alliance offensive et défensive, avec le Hanovre pour gage. Devant une annexion qu'il appelait de tous ses vœux et qu'il sollicitait tantôt de la Coalition, tantôt de la France, l'honneur du cabinet prussien succomba, les serments d'Hannibal furent méprisés, et le Traité de Postdam foulé aux pieds.

L'histoire présente peu de phases comparables à celles qu'a parcourues la diplomatie de la Prusse après Austerlitz : ni dignité, ni caractère.

Alexandre vaincu fit appel, par le prince Dolgorouki son confident, et par son propre frère, aux solennelles promesses de Postdam. Il abandonna les deux armées qu'il avait encore pour faciliter la tâche. La mission du comte d'Haugwitz mit fin aux pourparlers. Le Tzar indigné se tourna vers son empire pour en réparer les désastres.

Le 24 janvier 1806, le cabinet de Berlin publia une Déclara-

tion dans laquelle il s'attribua le mérite du maintien de la paix et annonça le licenciement de ses troupes.

Le 28 mars, il lança une proclamation qui annonçait aux puissances qu'il fermait ses ports et ses fleuves de la Mer du Nord à l'Angleterre.

Le 1er avril, il notifia la prise de possession des propriétés électorales de Brunswick, et le 23 il s'empara définitivement de ce que l'Allemagne renfermait de principautés anglaises.

Le cabinet britannique en appela au sort des armes.

Les commissaires du grand sceau demandèrent aux chambres de solder la Coalition sous des formes habiles : Sa Majesté, dirent-ils, a bénéficié jusqu'ici dans la lutte de la supériorité de ses forces maritimes ; par les fonds précédemment votés, elle a pu *secourir celles des puissances du continent* qui veulent résister à la France. Les vues étroites de Pitt dominaient encore. La politique du cabinet tory persistait à ne comprendre ni la Révolution ni ses conséquences. S'il incarnait Napoléon et la France l'un dans l'autre, c'était pour voir dans le soldat triomphant le jacobinisme au faîte de la toute puissance : *l'enfant et le champion de ses atrocités !* Animés d'une telle passion, les ministres anglais s'indignaient que la vieille race du Brandebourg désertât le camp des vieux intérêts, et se hâtèrent de l'en faire repentir le jour où Hardenberg attaqua l'Angleterre en confisquant le Hanovre.

Quelle fut la réponse de l'Électeur souverain à l'acte de Frédéric-Guillaume ?

Le Message du Roi fut commenté par Fox en homme d'État.

(1) L'Angleterre déposa au Parlement les traités que ses ministres avaient conclu en 1805 avec les coalisés, 28 janvier 1806. Le *Moniteur* en reproduisit des extraits, le 11 février, par ordre, et les accompagna de réfutations officielles. L'Autriche protesta contre cet acte, et le *Morning Chronicle* attaqua le cabinet pour avoir violé le secret diplomatique.

« Je n'entrerai pas ici, dit-il, dans le détail des causes de cette
» provocation ; les pièces *déposées sur le bureau* parleront mieux
» que tout ce que je pourrais dire. La Chambre verra à quelle
» extrémité nous sommes réduits. Sans doute, il ne faut pas se le
» dissimuler, une guerre avec la Prusse est une vraie calamité ; et
» sous le rapport du nombre, de l'augmentation de nos ennemis,
» parce qu'il est impossible de faire rejaillir cette calamité sur le
» véritable agresseur. Elle sentira qu'il est un moment où la mani-
» festation de nos principes et de notre ressentiment devient néces-
» saire, quoiqu'elle entraîne avec elle tous les malheurs de la
» guerre. Si un outrage pareil était souffert, toutes les nations
» pourraient les unes après les autres venir nous dire : « *Nous dési-*
» *rons comme vous que la France soit restreinte, mais voyez notre*
» *position et reconnaissez la puissance de la France à laquelle nous*
» *sommes exposé.* »

» Sans doute on pourrait répondre à ce discours : « *Faites ce que*
» *vous voudrez ; fléchissez-vous, si vous le jugez convenable ; mais si*
» *on vous oblige non-seulement à des concessions, mais encore à nous*
» *faire la guerre, oh ! alors Sa Majesté doit reprendre sa première*
» *position.* »

» Je suis loin d'envisager notre position sous un aspect très-favo-
» rable, comme tant d'autres personnes le font; néanmoins je
» pense que, dans cette circonstance, nous devons faire un exemple
» signalé de la Prusse et, quels que soient les beaux principes de
» théorie de la balance de l'Europe, prouver au monde entier que
» nous ne voulons trahir personne, mais que nous ne voulons pas
» qu'on nous trompe. Je pense que la grande puissance de l'An-
» gleterre réside dans son système de justice et de modération.
» Toute autre puissance qui voudra s'écarter avec elle de ce prin-
» cipe doit en subir toutes les conséquences.

» Si nous observons bien tout ce qui se passe, nous reconnaî-
» trons que la France semble traiter la Prusse comme un pays
» avec lequel il est impossible de traiter, et je ne suis pas éloigné
» de croire qu'elle a raison. Il me semble que nous devons profiter
» de cette leçon. *Nous devons prendre en considération les habitants*
» *placés sous la domination britannique, comme propriété de Sa Ma-*

» *jesté*. Il est temps de ne plus suivre ce principe de transférer des
» sujets d'un prince à un autre sans considération qui leur soit
» personnelle. J'ai eu sous ce rapport un grand empressement à
» faire remettre à M. Jacoby une Note par laquelle j'exprimais que
» nulle considération de convenance ou d'accommodement, ne por-
» terait jamais Sa Majesté à oublier l'attachement de ses fidèles
» sujets de Hanovre, ou à aliéner son Électorat. »

Une adresse de remerciement au Roi fut votée et la guerre déclarée à l'unanimité, *nemine contradicente*.

Le roi Georges III rappela son ambassadeur et mit en interdiction les ports prussiens ; le 8 avril il ferma l'Elbe, le Weser, l'Ems et la Trave : la Maison de Brandebourg était bloquée. Les patentes accordées aux corsaires anglais eurent vite annihilé le commerce secondaire du royaume. Son honneur ne résista pas aux divulgations que la Maison de Hanovre régnante en Angleterre lui infligea dans ses déclarations diplomatiques. On l'accusa de perfidie, et son acceptation du Hanovre y fut taxée de trahison réfléchie. « Jamais puissance n'avait agi avec plus d'hypocrisie et enfreint avec plus d'audace les lois de la fidélité à ses alliés. C'était d'elle qu'on pouvait apprendre à blesser en flattant. » Vainement publia-t-elle un exposé défensif de sa conduite, les faits parlaient haut.

Le gouvernement français prit occasion de se féliciter d'une mesure avantageuse à ses principes commerciaux et portée contre une grande puissance dont elle resserrait les liens avec son cabinet. Il reprocha à celui de Londres, et cela dans un article du *Journal officiel*, de n'avoir pas maintenu ses créatures et son crédit à Berlin, en amoindrissant le blocus des ports du Nord. Il s'appliqua à réfuter ceux qui étaient hostiles à une alliance entre Paris et Berlin. Il justifia ses incertitudes comme des fluctuations dues « à des circonstances passagères qui n'ont
» altéré ni les principes du Roi ni ceux des serviteurs les plus

» fidèles et les plus éclairés. » Il les rejeta sur un ministre furibond qu'il accusait, — tort inexcusable, procédé blessant, — de s'être vendu à l'Angleterre, son ancienne patrie, patrie qu'il avait fui pour des motifs que l'importance de l'organe du pouvoir ne permettait pas de rapporter.

Napoléon avait oublié le Traité de Postdam, la Prusse devait s'en souvenir au gré de ses ambitions.

La Russie reçut des confidences spéciales; on avait peur à Berlin et on revoyait en songe la scène du 15 novembre 1805 sur le tombeau de Frédéric II. Le vieux Brunswick les exposa au Tzar.

S'il méprisait l'ensemble de cette nation, Alexandre estimait son armée et ses généraux, animés, croyait-il, de l'esprit de Frédéric II. Il aimait la reine, belle, enthousiaste, et qui suppléait par une activité fébrile à la faiblesse du Roi. Il reçut Brunswick avec respect, et l'annonce d'une nouvelle défection à la France avec joie : *Dans ce cas*, lui dit-il, *j'apprendrai la guerre à votre école.* On convint que si Berlin était mécontent de son allié, on recourrait à Saint-Pétersbourg pour former les éléments d'une nouvelle Coalition.

II.

Ainsi se modifiait avec le temps la politique intime qu'accusait la lettre du Roi à Napoléon, en date du 5 février 1806. Voici le texte inédit de ce document :

« Monsieur mon Frère,

» Une fois liés par des engagements d'une si haute importance, » je désire que nous n'y trouvions plus l'un et l'autre que des sujets » de satisfaction. Vous m'avez demandé franchise et confiance, » elles ne me coûtent pas. Dans cette vue j'ajoute deux mots aux

» confidences du comte d'Haugwitz, parce qu'il en est une dont je
» ne puis trop vous recommander l'objet.

» Jamais ouvrage plus fécond en grands résultats n'a été achevé
» plus vite que notre traité d'alliance. L'unité de nos intérêts bien
» vus, la force de la vérité et celle de nos longs rapports, vous ont
» fait conclure et m'ont fait ratifier de confiance, et toutes les dis-
» cussions qui précèdent les traités ordinaires ont été rejetées à la
» suite de celui-ci. Sous le sentiment profond de son importance,
» j'aurais dû commencer par m'ouvrir envers S. M. I. sur ce qui
» me peine dans mon contenu. Je lui aurais dit alors que prêt, en-
» vers ses alliés et envers Elle, aux sacrifices dont l'acquisition du
» Hanovre doit être le prix, je souffre de devoir compter parmi ces
» sacrifices une province qui fut le berceau de ma famille, qui se
» distingue par un attachement tout particulier à ma Maison, qui,
» enfin, sous le rapport des intérêts réels et des affections, m'est
» également précieuse. C'est elle, il est vrai, qui a été la cause d'un
» moment pénible entre vous et moi; mais s'il faut pour la dernière
» fois le rappeler, je vous donne ma parole que j'avais senti long
» temps avant ce moment-là la difficulté d'appliquer à une province
» éloignée, lointaine, les principes dont j'avais fait ceux de ma
» Monarchie. Je ne pouvais aller au-devant des puissances belli-
» gérantes ni les inviter à des mouvements dont mes sujets devaient
» souffrir; mais il ne vous en aurait coûté qu'un mot, et à l'exemple
» des guerres précédentes, et sous les mêmes restrictions, le pays
» d'Anspach eut été ouvert aux simples passages, et j'aurais sauvé
» mon heureux système. Enfin, je l'ai remplacé par des devoirs
» dont je m'applaudis; mais je m'en applaudirais davantage si,
» ayant commencé par adopter toutes vos idées, je puis, sur cet
» objet-là, vous faire goûter les miennes. Heureusement la Bavière
» a des possessions en Westphalie, susceptibles aussi d'un accrois-
» sement qui ne serait pas sans intérêt pour elle. Je lui ferais vo-
» lontiers, de ce côté-là, des avantages qui la dédommageraient
» amplement; et j'entrerais avec plaisir dans les propositions qui
» paraîtraient justes à V. M. I. — J'espère qu'elle fera au comte
» d'Haugwitz l'honneur de l'entretenir de cet objet.

» En attendant, elle sait déjà que, chez moi, toutes les mesures

» de confiance ont devancé nos dernières explications. De tous » côtés, nos troupes retournent dans leurs garnisons, celles qui » marchent sur le Hanovre exceptées. Je me flatte que sur vos » ordres les portes de Hameln leur seront incessamment ouvertes. » Je suis extrêmement jaloux que tout constate, *aux yeux de l'Eu-* » *rope*, l'intimité de notre concert.

» Je répète à V. M. I. l'expression de la haute estime et de » l'amitié sincère avec laquelle je suis,

» Monsieur mon Frère,

» de V. M. I.,

» le bon frère, ami et allié,

» FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

La Suède, qui brûlait de conquérir une importance dans le Nord, suite de la politique avortée de 1791, adhéra à la politique anglaise. Le blocus de tous les ports de la Baltique, depuis Memel jusqu'à la Peene, fut la revanche de sa retraite du Lauenbourg. Elle donna l'ordre de capturer la marine prussienne. Le cabinet de Berlin voulut prouver que la possession du Hanovre emportait celle du Lauenbourg et que la Baltique était ouverte à toutes les flottes. Gustave refusa toute explication. Recourant au Traité de Westphalie, ère glorieuse pour sa race, il exigea la restitution de son duché, la libre navigation de l'Elbe, et sur la tactique de son adversaire lui imposa toute sorte d'humiliations. Le 27 mars il consentit à se retirer dans la Poméranie, mais en conservant sur la rive droite de l'Elbe un corps peu nombreux. Sur les conseils du chargé d'affaires russe, M. d'Alopeus, il partit le 23 avril après une obstination sans résultat.

Le remaniement de l'Allemagne depuis la paix de Lunéville et le recez de 1803, montrent que la France entendait faire à la Prusse une place à part dans les pays germaniques. Reste à savoir si la politique traditionnelle de la France devait aller jus-

que-là. Le meilleur moyen pour abaisser la Maison d'Autriche en Allemagne, était-il nécessairement la création de deux Ligues distinctes ? Nous nous prononcerons ailleurs sur ce point.

Quoi qu'il en soit, Napoléon favorisa l'établissement d'une Confédération du Rhin et d'une Confédération de l'Allemagne du Nord. Nous ne citerons sur ce fait qu'une dépêche, celle du 22 juillet 1806, écrite à M. de La Forest par le prince de Talleyrand :

(*Pièce en entier.*)

« J'ai l'honneur de vous transmettre, Monsieur, la copie du traité » qui a été signé à Paris, le 12 de ce mois, entre S. M. l'Empereur » et Roi, et les principaux États de l'Ouest et du Midi de l'Alle- » magne. Cette communication n'est que pour votre propre instruc- » tion. Cependant, vous pourrez faire connaître à M. le comte » d'Haugwitz toutes les dispositions du traité dont vous croirez » convenable de l'informer.

» Les changements survenus en Allemagne dans ces derniers » temps, et la résolution que les États de la Confédération ont » prise de se séparer de l'Empire germanique, entraînent la disso- » lution complète du Pacte fédératif de l'Allemagne. S. M. I. et R. » est en conséquence déterminée à déclarer à la Cour de Vienne et » à la Diète de Ratisbonne, qu'elle ne reconnaît plus l'ancienne » fédération germanique, déclaration qui doit être faite du 3 au 6 » août prochain.

« C'est à la Cour de Prusse à tirer parti d'une conjoncture aussi » favorable pour agrandir et fortifier son système. Elle trouvera » S. M. l'Empereur et Roi disposé à seconder ses vues et ses pro- » jets. Elle peut réunir sous une nouvelle loi fédérative les États » qui appartiennent encore à l'Empire germanique, *et faire entrer* » *la dignité impériale dans la Maison de Brandebourg*. Elle peut, si » elle le préfère, former une fédération des États du nord de l'Al- » lemagne qui se trouvent plus particulièrement placés dans sa » sphère d'activité. L'Empereur approuve dès aujourd'hui toute

» disposition de ce genre que la Prusse jugerait à propos d'adop-
» ter.

» Je vous ai déjà fait connaître, Monsieur, les considérations qui » ont déterminé les États de la Confédération du Rhin à rompre les » liens qui les attachaient à l'Empire germanique. Ayant continué » à lutter contre le chef de l'Empire pour la défense des droits de » leur immédiateté dont il devait être le premier garant, toutes » leurs espérances se sont tournées vers la France, et S. M. l'Em- » pereur et Roi n'a pu refuser à ses alliés, à des États que des rap- » ports de voisinage et d'amitié liaient à l'Empire français, la pro- » tection qu'ils réclamaient et qui seule pouvait donner à la » nouvelle confédération la consistance et la force nécessaire à son » établissement. Les arrangements reconnus par la Cour de Vienne, » le repos des États confédérés assuré, S. M. l'Empereur retirera » ses troupes de l'Allemagne et les fera rentrer en France.

» On aurait pu craindre que la Cour de Russie, en raison de la » médiation qu'elle avait vivement exercée pour le règlement des » indemnités, ne voulût intervenir dans les affaires d'Allemagne, et » que ces nouveaux événements n'eussent apporté des difficultés au » rétablissement de la paix. Il n'en est rien. La négociation est » terminée à notre pleine satisfaction. Ne dites cela néanmoins que » lorsque vous saurez que M. d'Oubril a quitté Berlin depuis vingt- » quatre heures, parce qu'il désirait porter à Pétersbourg la pre- » mière nouvelle de la signature du Traité.

» *La paix avec l'Angleterre serait même déjà faite si on avait voulu » consentir à la restitution du Hanovre;* mais c'est un point sur le- » quel l'Empereur ne cèdera jamais. Vous pouvez en donner l'as- » surance à M. le comte d'Haugwitz.

» C'est maintenant que le système d'alliance entre la France et la » Prusse doit recevoir tout son développement. Le cabinet de Berlin » peut mettre à profit les circonstances actuelles, sûr de ne ren- » contrer aucune opposition *de la part de la France.* Nous sommes » autorisés, de notre côté, à réclamer une réciprocité d'égards, et » c'est sous ce rapport que S. M. l'Empereur et Roi verrait avec » plaisir que la Cour de Berlin accréditât un Ministre près de S. M. » le Roi de Naples et de Sicile. Vous devrez en faire la demande,

» et vous vous attacherez sur toutes choses à obtenir une réponse
» claire et positive, et qui ne laisse aucune incertitude sur les dis-
» positions de la Prusse à cet égard.

» Recevez, Monsieur, etc. »

Signé : Charles-Maurice Talleyrand.

Blessé de voir la Confédération du Rhin sous notre direction morale, impuissant, malgré nos appels, à organiser la Confédération protestante du Nord, soupçonné d'ambition sans limites par les villes hanséatiques, que nous arrachions à ses désirs secrets, Frédéric-Guillaume III conçut de vives alarmes sur son isolement. Il ménagea la Suède, se rattacha de plus en plus à la Russie et renoua ses relations avec la cour de Vienne... qui se recueillait.

III.

La paix rétablie entre la France et l'Angleterre, œuvre aussi utile qu'elle était juste, devait remettre l'Europe en feu, grâce à l'ambition malhabile de la Prusse.

Fox cependant avait tenté cet honneur, au lendemain de la mort de Pitt ; cette paix eut pour base fondamentale le retour du Hanovre à Georges III. Ce prince tenait à sa maison d'origine avec autant d'ardeur qu'en avait déployée à son heure Pitt pour unifier la Grande-Bretagne et l'Irlande. Un aveu diplomatique en fournit la preuve et jette un jour instructif sur les rancunes que nourrissait le cabinet de Londres contre celui de Berlin à ce sujet.

On lit dans une des dépêches de lord Lauderdale :

« S. M. regardait la cession d'Hanovre comme un témoignage de
» l'esprit de justice dans lequel la proposition avait été conçue,

» parce que cet Électorat, quoique occupé sur une indemnité sup-
» posée d'intérêts et de mesures, n'entrait, en effet, pour rien dans
» les différends qui occasionnaient la guerre présente ; et elle a vu
» dans le principe jusqu'alors reconnu comme la base générale de
» négociation (une base particulièrement adaptée aux situations re-
» latives des deux parties), ce qu'elle jugeait être preuve que la
» France était tout aussi sincèrement disposée que la Grande-Bre-
» tagne de mettre fin à un ordre de choses également préjudiciable
» aux intérêts des deux pays (1). »

Une dépêche du prince de Talleyrand, en date du 24 juin, où est relatée la conférence du roi de Suède avec le général Kalkreuth près Anklam, spécifie la valeur d'une guerre maritime entre la Prusse et l'Angleterre. Le Hanovre y joue son rôle.

« Une rupture entre l'Angleterre et la Prusse a ceci de particu-
» lier que, de part et d'autre, on ne peut se faire qu'un mal *partiel*,
» et qu'on est en paix sur une mer quand on se nuit sur l'autre.
» Les seuls coups efficaces que la Prusse puisse porter à son enne-
» mie, sont des coups politiques. Aussi le cabinet de Berlin s'en
» occupe-t-il avec toute l'adresse dont il est capable. »

Jusqu'au moment de la rupture, la Baltique, ajoute le prince, était « libre au pavillon prussien, » tandis que le blocus frappait « les ports et rivières de la Mer du Nord. »

Cette restitution brisa l'espoir toujours caressé de garder indéfiniment une province qui agrandissait avec éclat la monarchie de Brandebourg. La déception de la dynastie des Frédéric égala son attachement au don du traité de Paris. Sans rechercher si la paix du monde ne l'emportait pas sur ses intérêts personnels, si l'entente de deux pays tels que la France et l'An-

(1) Note de lord Lauderdale (7 août) publiée dans les documents divulgués au Parlement anglais, novembre 1806. (*Moniteur* du 26 nov.)

gleterre n'était pas plus précieuse pour l'Europe et pour ses propres intérêts d'agrandissements ultérieurs en Allemagne, que les lieues carrées en litige, on s'emporta à Berlin. On oublia volontairement de demander une compensation équivalente — promise à Talleyrand par Napoléon et offerte, on la refusa en invoquant l'honneur blessé. On transforma sa politique étrangère en quelques heures : la haine contre le nom français fit le reste.

La Prusse courut aux armes. Elle s'entendit avec la Russie, céda le Lauenbourg, prix d'une alliance favorite à la Suède, et obtint de l'Angleterre la liberté de l'Elbe, refusée jusqu'alors. La pensée dominante de Pitt parut lui survivre. Lord Castlereagh sut l'inspirer à ses successeurs, et l'œuvre de la Coalition se renoua sur le tombeau de Frédéric II. On échangea de nouveaux serments : la victoire et la ruine de la France.

Telle fut la tactique nouvelle au dehors du royaume.

En Allemagne, l'état des relations entre la Hesse et la Saxe inquiétait le cabinet de Berlin, à bon droit, si l'on consulte ses intérêts. Il espérait que des considérations d'aucune nature n'arrêteraient l'appui et la fidélité attendus de ces amis. La Saxe ne s'engagea que sur la promesse formelle de la Prusse de couvrir ses États et de neutraliser sa capitale.

La Hesse proclama sa neutralité, neutralité dont la France accepta l'engagement ; en fait, elle arma pour Berlin. Ces deux pays étaient donc paralysés par le péril imminent qui menaçait les parties belligérantes. On ne voulait rien hasarder à Cassel et à Dresde pour être sûr de ne rien perdre, quel que fût le résultat d'une collision facile à prévoir. Le sentiment public la rendait inévitable aux Hohenzollern, incertains et toujours portés aux négociations. Les bonnes relations étaient continues, et on se témoignait au dehors une amitié feinte ; mais les préparatifs militaires étaient ardents des deux côtés et donnaient un démenti aux apparences.

Le 23 août, l'avant-garde de l'armée de Silésie, sous la direction du prince de Hohenlohe, s'ébranla ; après des ordres contradictoires, elle passa l'Elbe sur six points, le 14 septembre, date sinistre.

La Prusse en appelait au sort des batailles, la France s'ébranla à son tour.

Leurs notes et leurs appels nous apprendront la valeur de leur défi.

Que pensait l'Allemagne, de la Mer du Nord aux bords du Mein, de la cause de la Prusse ? Les journaux de l'époque offrent des renseignements pleins d'intérêt ; nous les accepterons en les contrôlant.

Les villes hanséatiques n'aimaient pas le cabinet de Berlin, leurs Sénats soupçonnaient son ambition maritime et commerciale. Les lettres de Hambourg au *Moniteur*, écrites dans le feu des événements, exposent des vues nettes. Nous en conseillons la lecture aux ennemis du particularisme. Ils verront ce que pensaient leurs pères du système de l'hégémonie prussienne.

CHAPITRE IX

LA PRUSSE ET LA FRANCE

SOMMAIRE. — I. La Prusse forme trois corps d'armée avant Austerlitz. — La Coalition. — Mission du comte d'Haugwitz. — Berlin propage la nouvelle d'une victoire russe. — Négociations de Brünn. — Invitation de la Russie à son allié. — L'opinion publique et le traité de Schœnbrunn. — Traité de Paris. — Occupation du Hanovre. — Anspach et la Bavière. — Neufchâtel et Valangin détachés de la Prusse. — Grand-duché de Berg. — Formation de la Confédération du Rhin. — Plaintes de Berlin. — Conseils de Talleyrand. — II. Affaire du Hanovre, *série de dépêches inédites*. — Trahison de Lucchesini. — Entente des familles souveraines : France et Prusse. — Premiers bruits de guerre. — La jeunesse militaire. — Note russe. — Politique de d'Haugwitz. — Le parti de la guerre. — Appel à la Russie. — Le roi se dit menacé par nos armées. — Faux point d'honneur. — Caractère des négociations du cabinet de Berlin. — Son projet de Manifeste. — III. La situation d'après les publicistes allemands. — Privé du Hanovre, le parti de la Cour fait déclarer la guerre.

I.

L'isolement et l'abandon sont les suites nécessaires de la temporisation. La cour de Berlin a connu ces heures où la froideur et la réserve cachent mal l'hostilité des amis de la veille. Sa politique, toute de faiblesses, de mobilité et de convoitises, lui a valu alors des humiliations douloureuses. En 1792 comme en 1806, l'Autriche l'a accablée de ses dédains, l'Angleterre l'a traitée durement, les petites cours l'ont tantôt bravée, tantôt

poursuivie de leurs reproches, la Russie ne lui a accordé aucune considération. Aussi M. Thiers a-t-il dépeint sa situation en 1806 d'un trait : *La Prusse était tombée dans un état moral extrêmement triste.*

Cet état, elle ne pouvait l'imputer qu'à elle-même; trompant tout le monde, sans distinction et sans mesure, pourquoi ne l'aurait-elle pas été à son tour? Si Napoléon voulait lui reprendre le Hanovre, afin d'amener l'Angleterre à conclure la paix par cette concession faite au grand Fox, gage de la cessation des blocus maritimes, il n'en voulait pas moins indemniser les Hohenzollern. Mais ceux-ci méditaient, selon le conseil de Machiavelli, sur les Principautés nouvelles que l'on acquiert par les forces d'autrui ou par bonheur, sans en saisir la portée. Ils oubliaient le chapitre du *Prince*, où il est dit : « Comment on doit mesurer les forces des gouvernements. » Nous allons voir par quelles séries de fautes on créa gratuitement la guerre de 1806... contre l'*Ennemi héréditaire !*

Partagée entre la France, qui commettait la faute de seconder son agrandissement, et entre la Coalition qui promettait sans espoir, mais qui flattait son hostilité secrète contre notre gloire, la Prusse avait assisté avec joie à des mouvements militaires dans le nord de l'Allemagne avant Austerlitz. Une division hanovrienne, venant d'Angleterre, avait débarqué à Stade le 19 novembre. Un corps suédois avait marché sur l'Elbe, et des troupes russes, contre Hameln.

Les cabinets des coalisés se demandaient quelle serait enfin l'attitude de Frédéric-Guillaume, signataire décidé du *Traité de Postdam*, auteur d'un serment qui paraissait rappeler Hannibal. Ils le lui firent comprendre au nom de l'honneur. Le cabinet de Berlin vit que cette fois il fallait tenir parole... ou du moins paraître le tenter. Il donna ses ordres en conséquence. Son armée se mit en marche, à la fin de novembre, malgré la clause qui lui avait assuré le terme d'un mois après la rupture de ses

négociations avec la France. Le corps de la Basse-Saxe, dirigé par le duc de Brunswick, se porta à Erfurt ; celui de Kalkreuth sur la Westphalie, où il conquit Brême le 23 ; celui du comte Schmettau, armée de Hesse, se lança sur la Franconie. La garnison de la capitale partit à son tour, le 5 décembre, et la Silésie fut assignée comme lieu de formation d'un corps d'observation et de réserve.

La Coalition battit des mains.

Les événements allaient bientôt lui apprendre qu'il est des surprises plus fortes que les prévisions les plus sûres. Le comte d'Haugwitz se chargea de le lui prouver.

Arrivé au quartier-général de Brünn le 28 novembre, au moment où Napoléon, si grand alors, si honnête dans sa politique des frontières naturelles, amenait les Austro-Russes sur le champ de bataille de son choix, d'Haugwitz assista aux préparatifs de la dernière heure. Sa présence démontra au général qui avait anéanti en un jour la puissance de l'Autriche en Italie, qu'un égal coup de fortune devait ruiner le Saint-Empire en Allemagne s'il voulait arrêter la Coalition, enchaîner la Prusse. Napoléon prit sur l'heure cette résolution et, précipitant sa marche, assigna Vienne au diplomate prussien comme rendez-vous diplomatique ; cette injonction fut exécutée pour ce qu'elle était : *un ordre.*

Mais pour ménager les alliés, le ministère prussien laissa se propager avec soin la nouvelle d'une victoire brillante gagnée par les Russes contre Napoléon. Sa complicité fut telle dans cet acte, que les bruits partirent de Berlin et qu'ils se répandirent de là dans l'Allemagne du Nord. La capitale exigea plus que par le passé et manifesta pour obtenir une déclaration de guerre ; la défaite de la Russie et de l'Autriche mit sans objet les propositions de Frédéric à Brünn. Il avait voulu dicter la paix, dépecer à son profit le manteau de Charles-Quint, sous le prétexte de *médiation*, et il trouvait les Habsbourg vaincus,

les Romanoff humiliés ! La Maison de Brandebourg gémit sur le sort de ses protégés, puis, s'accommodant aux circonstances, s'arrondit du margraviat de Baireuth et du royaume de Hanovre.

Sûr de flatter l'âpreté de son maître, le comte d'Haugwitz conclut cette convention sans instruction de sa cour ; on va en voir les suites.

A l'heure où Frédéric acceptait ces présents, ignorés alors du stipulateur, un aide-de-camp du Tzar, Dolgorouki, et son propre frère, le grand-duc Constantin, s'étaient rendus à Berlin. Le vaincu venait y demander le respect des serments ; il désirait que la Prusse déclarât une nouvelle guerre, et lui laissait dans ce but les corps russes de l'Elbe et de la Silésie. Des négociations conformes allaient s'organiser, lorsque le plénipotentiaire de Vienne parvint à Berlin, le 25 décembre, après un voyage accompli en neuf jours.

Jamais traité ne fut si mal accueilli, a dit un historien allemand ; on était d'une telle violence, que le blâme universel fut la récompense première de cet acte. Le pays se crut rabaissé et l'armée flétrie. Le bon sens avait fait place à la déclamation, et l'art de la phrase parut le prélude de succès plus méritoires.

L'opinion publique reprocha à d'Haugwitz de s'être rendu avec lenteur au quartier-général français ; d'avoir tenu secrètes les propositions dont il était porteur ; de s'être rendu à Vienne. Cette condescendance, s'écriait-on, a poussé l'Autriche à conclure une paix hâtive et la Russie à cesser la guerre. Qu'eût dit Frédéric II d'une pareille conduite ?

Ses partisans répondirent : Napoléon a fait un don, et un don gratuit. Cela ne prouve-t-il pas qu'il a voulu rétablir ainsi la bonne intelligence entre les deux nations ? Les amis de l'Angleterre maudissaient ce présent « funeste » fait pour éloigner leur cabinet de celui de Londres ; la méfiance entre les princes

allemands devait en être augmentée, et l'union de la Prusse avec la Russie disparaître !

Ce fut sous cette impression que le Roi renvoya le comte d'Haugwitz à Paris ; l'accueil de Napoléon renoua les bonnes dispositions. Le 24 janvier 1806, Frédéric déclara qu'il avait maintenu la paix à la satisfaction des parties, et renvoya dans leurs cantonnements ordinaires la plupart de ses troupes. On se précipita sur la proie tant convoitée et toujours offerte par les deux adversaires, — le Hanovre. Les Anglais, les Allemands et les Russes l'évacuèrent aussitôt ; méprisant l'opposition des Suédois, le nouveau possesseur lança une proclamation ambigue. Elle portait : « que les Français se préparant à évacuer l'Électorat, il resterait, *jusqu'à la paix générale*, sous l'administration et la garde de la Prusse. » Les Hohenzollern ajoutèrent qu'ils comptaient sur un accueil bienveillant et exigeaient en retour « une obéissance illimitée aux autorités. » On ne saurait être plus aimable.

Le licenciement de l'armée prussienne et l'appel au Hanovre poussèrent Napoléon à mésestimer une puissance si mobile. Il ne lui céda qu'en l'obligeant à fermer les embouchures de l'Elbe et du Weser ; à livrer Anspach à la Bavière. Bernadotte en prit possession dans ce but le 24 février ; quatre jours plus tard, la principauté de Neufchâtel et le comté de Valangin, relevés du serment de fidélité, passèrent à la France. Le 30 mars, ils constituèrent un duché en faveur du major-général Berthier. Un autre corps français s'empara de Clèves et de la forteresse du Wesel, pays qui furent donnés en apanage à Murat, désormais grand-duc de Berg.

Le prix de la Paix de Presbourg avait été la dissolution du vieil Empire germanique : les Électeurs de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg avaient été investis de la dignité royale. Vers le milieu de juin, les nouveaux souverains de Bavière et de Wurtemberg s'étaient détachés de l'alliance avec l'Autriche. Le

12 juillet, un Traité avait été conclu entre plusieurs membres de l'ancien Empire et Napoléon. Cet acte constituait une Confédération du Rhin dont il était proclamé, à tort, protecteur. Il était formé une alliance collective et séparée en vertu de laquelle toute guerre continentale devenait commune aux deux parties. Elles devaient s'armer, d'après la demande faite par leur ministre, à Francfort, devenue le nouveau lieu de réunion. Les contingents étaient soigneusement fixés. Le 1er août le ministre de France avait signifié à la Diète de Ratisbonne que son maître ne reconnaissait plus l'existence de la constitution germanique.

François d'Autriche avait consacré (6 août) le prix de sa défaite : le Saint-Empire avait vécu.

Blessée de ne plus figurer parmi les puissances dont l'association était regardée comme indispensable à la vie du corps germanique, la douleur et la colère de la Prusse ne connurent plus de bornes.

Elle se plaignit à M. de Talleyrand de ne plus compter dans l'ensemble politique où elle avait gravité jusqu'alors. Napoléon lui conseilla, comme Siéyès l'avait fait en 1798, d'organiser une Confédération nouvelle dans l'Allemagne du Nord. Le cabinet de Berlin accueillit avec empressement l'exécution d'un projet qui favorisait son avenir comme ses pensées de prépondérance militaire et religieuse. Des publicistes, les uns enthousiastes, les autres soldés, en décrivirent avec complaisance le rouage, le but et les limites. On déclara que le salut et l'avenir de l'Allemagne dépendaient de cette Confédération gouvernée par les Hohenzollern, et ceux-ci se hâtèrent d'adresser des notes conformes aux grandes puissances pour obtenir leurs suffrages.

Les têtes s'échauffèrent, même dans le cabinet du Roi ; l'un de ses ministres, devenu célèbre par son patriotisme comme par ses malheurs, conçut pour son pays d'adoption des projets hardis : relever la Prusse dans son orgueil, faire de l'Allemagne du Nord le cœur politique et la tête de la Germanie, lui montrer

dans les descendants de Frédéric II l'avenir de la patrie, et opposer à Napoléon vainqueur la gloire du grand Frédéric.

Pour réaliser son œuvre, il écrivit au Roi un Mémoire où il personnifiait son idée dans un concert d'hommes d'Etat, organisés sous la direction du souverain en conseil suprême de la monarchie. Ce travail, où se trouve en germe l'avenir de la Prusse, et qui était le fruit du génie, avait pour titre : *Représentation de l'organisation vicieuse du cabinet actuel et de la nécessité de former une conférence des ministres.* Les préliminaires donnent une idée exacte du but poursuivi par le baron de Stein. Ils se résument dans cette phrase : « Me prononcer avec franchise vis-à-vis de Votre Majesté sur toutes les questions importantes. » Le Mémoire débutait ainsi :

« La monarchie prussienne n'a pas de constitution. Le pouvoir souverain n'y est pas divisé entre le chef de l'État et les représentants de la nation. C'est un agrégat très-nouveau de différentes provinces réunies par successions, achats, guerres et conquêtes. Les États de ces provinces sont des corporations locales qui doivent coopérer à l'administration provinciale, mais qui ne peuvent connaître que des choses locales, et qui n'ont pas le droit de s'occuper des affaires qui intéressent la monarchie en général, car la marche de ces affaires en souffrirait. Comme la monarchie prussienne n'a pas de constitution, il est d'autant plus nécessaire que le gouvernement soit basé sur des principes et des idées justes. Et comme à cet égard il y a des traditions qui ne sont devenues inapplicables que par le temps et qui sont tombées en désuétude, il est nécessaire de les retoucher pour les rendre applicables à la situation présente.

» D'après la forme actuelle, tout le gouvernement de l'Etat est divisé entre le ministère de la guerre, le ministère du cabinet, le ministère de la justice, le directoire général et le ministère pour la Silésie. Le point central pour ce ministère est le conseil d'État actuellement composé de quinze membres. Son action est circonscrite en ce moment sur peu d'affaires d'une médiocre importance, et,

quant à son influence et son autorité, on peut les considérer comme absolument nulles. »

Puis il ajoutait :

« Maintenant le roi gouverne avec son propre cabinet et avec le comte de Haugwitz, affilié à ce cabinet, dont les ministres, qui font les propositions, exécutent les décrets. Une nouvelle institution s'est donc formée sous ce gouvernement, le susdit cabinet ; et il surgit une double question : Cette institution est-elle utile en elle-même, ou bien la valeur personnelle de ses membres suffit-elle pour remplacer l'insuffisance de l'institution elle-même ?

» Cette institution n'a pas une existence légale et publique ; elle consulte et décrète en présence du Roi et au nom même du Roi ; elle a tout le pouvoir, la décision définitive de toutes les affaires ; elle a toutes les places entre ses mains, et elle n'a aucune responsabilité, puisque le Roi sanctionne personnellement ses décrets. Vis-à-vis de l'opinion publique, ce sont les ministres qui restent responsables. Entre ces ministres, il ne saurait y avoir d'unité, puisqu'elle serait inutile, attendu que le résultat de leurs conférences dépend de l'adhésion du cabinet.

» L'honneur des ministres est blessé par l'arrogance de ces favoris, et les ministres sont honteux de n'avoir que l'ombre d'une position, tandis que le pouvoir réel est devenu la propriété d'une clique de bas étage. Si l'on supprime le sentiment blessé de l'honneur, on tue en même temps le sentiment du devoir et on anéantit l'essor de toute activité. Les commis du ministère perdent l'estime pour leurs chefs et la discipline, puisqu'ils savent que ceux-ci n'ont pas de pouvoir. Chaque employé tâche d'approcher des idoles du jour, et néglige son chef pour mieux opérer sa propre fortune.

» Le monarque lui-même vit parfaitement isolé de ses ministres ; il n'a avec eux ni relations d'affaires, ni relations de société, ni correspondance. Et la conséquence de cela, c'est qu'il est insuffisamment instruit et qu'il reste dans la dépendance de son entourage. »

Nous n'avons pas à rechercher quelles suites furent données aux projets de Stein, ceci est du domaine de l'histoire privée de la Prusse ; mais l'extrait de cette œuvre, qui devint décisive avec le temps, fait voir les ressorts secrets de ce gouvernement, où la différence des provinces était compensée par une direction supérieure mais fataliste. L'absence d'unité et de constitution, on voulait les amoindrir par des réformes considérables rangées sous une même idée : l'hégémonie de l'Allemagne protestante.

Napoléon devait favoriser ces tendances, tendances que la Révolution française avait conseillé de rendre pratiques, en haine de l'Autriche et du catholicisme, levains des traditions jacobines ravivées par l'incapacité du Directoire. La suite de ce récit et les aveux des ministres prussiens vont nous apprendre ce qu'il faut penser des procédés diplomatiques du cabinet de Berlin.

II.

L'action des gouvernements dit-elle bien tout, dans les notes publiées à dessein ou rédigées par anticipation ? Nous ne le pensons pas ; c'est pourquoi nous avons tenu à connaître sur le vif les volontés de la Prusse, ses vœux, ses plaintes, ses voies secrètes, ses ambitions plus ou moins dévoilées. La lecture des dépêches de notre représentant à la cour de Berlin et les réponses ou les ordres de notre ministre des affaires étrangères vont nous apprendre ce qu'il faut penser de la diplomatie prussienne. Les instruments des négociations vaudront mieux que tous les commentaires.

L'ordre chronologique nous montrera, par gradation, comment de la ruse on en vint à l'état de guerre, comment de la forfanterie on partit pour Iéna, comment on finit à Tilsitt en

passant par les Capitulations et par Friedland. Nous avons préféré suivre cette marche à raison de cela. Puissent, après cette démonstration, les esprits impartiaux ne plus avancer que l'habileté de Napoléon consista à paraître le provoqué. Jamais on n'a su pleinement la vérité sur les causes de la guerre de 1806, *l'affaire du Hanovre* n'ayant jamais été bien indiquée. On va l'apprendre pièces en main.

Il n'y a pas de Prescription en Histoire, la vérité doit l'emporter (1). Puisse ce jour être venu pour nous.

Une dépêche de M. de La Forest à M. de Talleyrand, du 3 juin, relative au Hanovre, traite par suite les affaires courantes. On y trouve dévoilée la politique des cabinets hostiles à Napoléon :

« L'affaire du Hanovre continue à être dans un état complet d'assoupissement entre les deux cours. On n'en entretient point M. de Goltz (ambassadeur de Prusse à Saint-Pétersbourg), qui a ordre d'y donner lieu le moins possible et de décliner même toutes les déclarations que le prince Czartorisky semblerait vouloir introduire à ce sujet, s'il arrivait que les déclarations de S. M. B. gagnassent assez de faveur pour faire faire ce pas à la Russie : M. de Goltz a eu à s'entretenir beaucoup avec le prince sur les actes maritimes de l'Angleterre avec la Prusse et sur les affaires avec le Roi de Suède, à mesure qu'il a reçu les avis et les instructions qu'on lui a expédiés de Berlin consécutivement. »

Les mêmes interlocuteurs (dépêche du 24 juin) exposent les efforts de l'Europe pour organiser une coalition nouvelle contre les résultats d'Austerlitz :

(1) Un historien qui a fini dans une ambassade sa carrière de publiciste, M. Lanfrey, connu pour son *Histoire de Napoléon Ier*, a écrit sur 1806 des pages regrettables. L'hostilité de l'écrivain, pour le second Empire, ne devait pas aller jusqu'à chercher des excuses au cabinet de Frédéric-Guillaume III. Si M. Lanfrey avait lu la correspondance diplomatique de Talleyrand et de La Forest, il n'eût jamais parlé « des torts de la faiblesse, » et encore moins n'eût-il protesté que la Prusse n'agit point avec « une perversité réfléchie. » Le temps a dû l'éclairer sur 1806. Les dépêches qu'on va lire vont renverser un des chapitres les plus erronés de son ouvrage (t. IV, ch. 10).

« Il (le Roi de Suède) a eu la déraison de soutenir (1) que la Coalition existait toujours entre la Suède, la Russie et l'Angleterre. M. de Kalkreuth lui a observé que la démarche de la cour de Pétersbourg devait lui prouver qu'elle regardait la Coalition comme rompue. Cette réflexion l'a embarrassé, mais non ramené. M. de Kalkreuth lui a observé encore que le ministère britannique avait refusé ses dernières demandes. Il a répondu qu'à la vérité la cour de Londres s'était excusée de lui envoyer des subsides, mais qu'elle avait applaudi à sa fidélité et l'avait encouragé à se servir de tous ses moyens propres. »

Une dépêche de M. de La Forest à M. de Talleyrand (26 juillet), nous initie aux représentations de l'Angleterre, qui est décidée à la guerre plutôt qu'à l'abaissement de la dynastie royale :

« M. de Jacobi mande, m'a dit M. de Haugwitz, que M. Fox est excité par lord Grenville à rompre plutôt qu'à consentir à la cession du Hanovre. *M. Fox n'opinait pas dans l'origine à mettre une extrême ténacité sur la restitution de l'Electorat.* Lord Grenville lui a prouvé que l'Angleterre y était plus intéressée encore que la famille royale; puisque l'abandon du Hanovre était, en définitive, l'abandon du continent; que *le nœud de l'alliance entre la France et la Prusse était là;* et qu'il n'y avait désormais de chance pour l'Angleterre à s'aider encore de la Russie et de l'Autriche, qu'autant qu'elle séparerait la Prusse de la France. Aussi M. d'Haugwitz m'assurait-il encore aujourd'hui que, s'il ne satisfait pas à l'invitation que je lui ai faite, ce n'est pas que le Roi ne soit déterminé à tout ce qui est nécessaire pour forcer la main à l'Angleterre; mais c'est que dans la plus exacte vérité il faut qu'il entende M. de Krusemarck avant de juger de sa position. »

On lit entre les mêmes (dépêche du 29 juillet), les efforts de

(1) Conférence entre ce souverain et le général de Kalkreuth, près de Anklam.

la Prusse pour conserver le Hanovre, même au prix d'une guerre européenne :

« M. d'Haugwitz me conjurait hier de ne pas me laisser préoccuper de l'idée que la Prusse voulût éluder de concourir, dans la limite de qui est praticable , à rendre l'Angleterre plus traitable. Cette puissance, me disait-il, ne fait-elle pas à la Prusse tout le tort qui est en son pouvoir ? Ne fait-elle pas courir, pour essayer de donner des soupçons, de faux bruits sur les prétendus ménagements de la Prusse ? N'excite-t-elle pas à Copenhague, à Pétersbourg, à Vienne, à Madrid même, des jalousies sur l'acquisition que la Prusse a faite du Hanovre ? *Le Roi sait que son grand-oncle a fait trois guerres pour s'assurer de la possession du Hanovre.* Pourquoi donc hésiterait-il à faire part à la France de ses vues, du moment où il aura pu les fixer? »

M. de Talleyrand écrivait à M. La Forest, dépêche du 1er août (envoyée le 9), que la conduite du cabinet de Berlin s'expliquait par la conduite coupable de l'italien qui lui servait d'ambassadeur à Paris. Le comte Lucchesini trompait sa cour, on le constate matériellement :

« Je vous envoie, Monsieur, par ordre de S. M., la copie d'une pièce que le plus grand hasard du monde a mise entre nos mains. Elle a changé en certitude les soupçons que depuis longtemps S. M. entretenait sur le compte de M. de Lucchesini. Elle explique fort bien les hésitations de la cour de Berlin, les évasions et les réticences du comte d'Haugwitz. Mais si cette dépêche atteste le peu de candeur de celui qui l'a écrite, elle ne fait pas plus honneur à sa loyauté. Les nouvelles dont il effraie sa cour sont non-seulement tout-à-fait fausses, mais encore ridiculement absurdes. Les conseils qu'il y ajoute sont bien plus absurdes encore.

» Quel étrange conseil, en effet, que celui qu'il veut faire donner au Roi de se rendre à Pétersbourg, et cela dans la même dépêche où il annonce comme résultat de ses recherches que la Russie et la

France sont liées par une stipulation formelle contre la Prusse. S. M. a été indignée de cette conduite de M. de Lucchesini. Elle sent la nécessité d'éclairer le cabinet de Berlin et vous charge, Monsieur, de détruire les impressions sinistres qu'ont dû naturellement faire dans l'esprit du Roi *les fables* de son ministre. »

Rien ne justifiait chez Lucchesini une pareille conduite et la ruse italienne dépassait les bornes. M. de Talleyrand se montre, dans sa dépêche du 22 juillet à M. de La Forest, toujours bienveillant pour la Prusse :

« C'est maintenant que le SYSTÈME D'ALLIANCE entre la France et la Prusse doit recevoir tout son développement. Le cabinet de Berlin peut mettre à profit les circonstances actuelles, sûr de ne rencontrer aucune opposition de la part de la France. Nous sommes autorisés, de notre côté, à réclamer une réciprocité d'égards ; et c'est sous ce rapport que... »

Mais l'entente désirée entre les deux cabinets était telle, l'unité de vues si intime, qu'elle se réflétait dans les relations des deux familles régnantes, malgré la culpabilité singulière de Lucchesini. En voici une preuve dans la note du 3 août, expédiée par M. de La Forest au prince de Talleyrand :

« Il (M. d'Haugwitz) a mis une sollicitude très-remarquable à bien m'inculquer dans l'esprit qu'il n'y a ni affectation politique, ni envie de capter dans le langage que je lui ai entendu tenir constamment sur la famille impériale. C'est tout à la fois, m'a-t-il dit, *un système raisonné* dont le Roi est imbu et une suite naturelle de l'affermissement de ses liens avec S. M. l'Empereur.

En effet, *le Roi ne se regarde pas seulement comme l'allié de la France*, *mais comme l'allié du souverain de l'Empire français*, et c'est à ce titre qu'il concourt avec un zèle amical à tout ce qui consolide sa dynastie. Je marcherais d'erreur en erreur, a répété plusieurs fois M. d'Haugwitz, si je concevais et présentais sous d'autres couleurs ses communications. »

La même dépêche du 12 août constate les premiers symptômes de désunion grave ; on peut les appeler aujourd'hui les premiers symptômes de guerre entre les deux nations. Ils se firent jour, au dire de notre ambassadeur, *dans l'intérieur intime du Roi.*

« Dans la journée du dimanche, il a été sensible qu'il y avait un travail extraordinaire à Charlottenbourg, malgré le profond mystère dont il était enveloppé. Hier matin, tout Berlin a été rempli de bruits de guerre avec la France. On a su que le Roi venait d'expédier des ordres sinon à toute l'armée prussienne, au moins à la très-grande partie des divisions militaires, pour que les troupes fussent mises en état de marcher ; que les aides-de-camp de S. M, étaient en ville allant d'un corps à l'autre et faisant acheter en toute hâte des chevaux pour eux-mêmes ; qu'un courrier avait été envoyé au général Blücher en Westphalie pour qu'il eût à concentrer ses forces ; qu'un autre courrier portait au général Kalkreuth l'ordre de faire passer en Silésie quatre des régiments à sa disposition ; qu'un courrier enfin était allé en Silésie pour ordonner à toutes les troupes de cette province de se rendre à Bünzlau sur les frontières de la Lusace et de la Bohême. Des rumeurs vagues, qui avaient tour à tour circulé et disparu depuis quelques semaines et qui, confondues avec une foule d'absurdités, avaient semblé alors ne mériter aucune attention, se sont trouvées converties en assertions positives. En un mot, il était constant que la France se mettait en mesure d'exiger du Roi la principauté de Bareuth, celle de Munster, le comté de La Marck, la province d'Ost-Frise, et vraisemblablement même avait stipulé avec l'Angleterre la restitution du Hanovre.

» ... J'ai observé à M. d'Haugwitz que les mesures militaires du Roi me paraissaient ou de précaution vague, ou en vue de concert avec la France, ou dirigées contre la France ; que dans les deux premières hypothèses il m'était personnellement pénible de les avoir apprises dans la Rue ; que dans la dernière, j'étais humilié qu'il m'eût laissé le quitter vendredi soir dans la pleine croyance qu'il n'y avait aucune épine entre nos deux gouvernements ; que mon premier devoir aurait été d'expédier un courrier à Paris, mais

qu'ayant en mains les gages les plus authentiques des sentiments les plus amicaux de mon auguste souverain pour S. M. le Roi, j'avais préféré me mettre sur la voie d'une explication. M. d'Haugwitz m'a conjuré de ne rien juger par les apparences, ni par les rumeurs indiscrètes de la ville. Il m'a protesté que je serais sinon satisfait, au moins tranquille, dès qu'il aurait la faculté de s'ouvrir. Il m'a demandé instamment de lui laisser le temps de rendre compte au Roi de ma démarche.

» Je lui ai répondu que, quelque chose qu'il eût à dire désormais, le coup était porté quant à l'opinion publique en Europe et à l'effet politique ; que sans aucun doute des courriers expédiés à Londres, à Vienne, à Pétersbourg, y feraient connaître incessamment l'aspect inopiné que les choses avaient pris à Berlin ; que la ratification du traité entre la France et la Russie pourrait en être affectée ; que les négociations entre la France et l'Angleterre, qui seraient déjà terminées sans la fidélité de S. M. l'Empereur envers S. M. prussienne, allaient peut-être échouer ; qu'enfin l'Autriche apercevait dans la conduite de la Prusse l'espoir d'une opposition à la dissolution de l'Empire germanique.

» M. d'Haugwitz a nié ces trois conséquences. »

La copie d'une note-circulaire adressée par le cabinet de Pétersbourg à tous les ministres étrangers, en date du 2-14 août 1806, va nous édifier sur l'ultimatum de la Prusse à l'égard de la Suède et sur son rôle envers la Russie.

... « M. de Krusenmarck est parti hier, l'après-dîner, pour le quartier-général du Roi de Suède. M. d'Haugwitz m'a dit que d'autres affaires avaient tellement occupé le Roi depuis huit jours, que cet officier n'avait pu être expédié plus tôt ; que dans l'intervalle M. de Stackelberg ayant su, par les indiscrétions de Charlottenbourg, le projet de S. M., en avait donné avis à M. d'Alopeus, cadet à Stralsund, qui avait sondé le Roi de Suède ; que S. M. suédoise, qui objecte toujours à s'arranger sous les auspices de la Russie,

avait témoigné qu'elle recevrait volontiers M. de Krusenmarck, et avait même fait préparer son logement ; qu'enfin ce colonel allait partir avec le projet que la cour de Berlin présente comme *son ultimatum*, projet déjà connu et trouvé très-sage à Pétersbourg ; qu'ainsi on saurait bientôt si S. M. suédoise ouvrirait à temps les yeux ou donnerait lieu à user contre elle de moyens coercitifs... »

Cette pièce émane du *Dépôt de la Guerre*. Elle figure dans la Correspondance de la Grande Armée, aux séries de pièces interceptées par les coureurs de la cavalerie française que dirigeait le général Belliard. Chef d'état-major du prince Murat, Belliard a tracé dans son *Journal de marche* et dans son service de la correspondance, les règles les plus sûres quant au rôle de la cavalerie en campagne ; ses instructions de chaque jour sur l'organisation et l'exécution des reconnaissances sont citées par les écrivains militaires comme un modèle, pour la période qui va de 1805 à 1807 (1). Les preuves abondent aux Archives, et nous avons fait des citations assez nombreuses dans nos *Capitulations militaires*, pour qu'il soit inutile d'en fournir une autre que celle qu'on vient de lire. C'est par ce concours de toutes les forces militaires à un plan politique, qu'on juge du mérite des hommes et d'une œuvre.

Un extrait de la même dépêche fournit les griefs de la Prusse énumérés ainsi le 12 août, par M. de La Forest :

« Il (d'Haugwitz) est loin d'oublier que depuis trois semaines » surtout, les communications de la part de S. M. l'Empereur lui » ont été si agréables, qu'il s'est plu à lui en faire témoigner sa » profonde reconnaissance. Il a senti qu'il y avait une obligeance » qu'il ne pouvait trop reconnaître dans les assurances que S. M. I.

(1) Cette opinion, que nous exprimait, il y a quelques mois, l'honorable général Lewal, directeur de l'Ecole supérieure de guerre, dans une conversation, il va la prouver en son savant ouvrage sur *la Tactique*, dans la partie relative aux manœuvres de la cavalerie avec citation des pièces et des faits de guerre auxquels elles se rapportent.

» lui a fait donner sur le Hanovre. Il n'en avait pas besoin, tant il » comptait solidement sur la foi de son allié, et c'était *une attention* » *touchante* de la part de S. M. l'Empereur, que de le prémunir » contre les inquiétudes qu'il aurait pu concevoir, si sa confiance » avait été moins affermie. C'est au milieu de cet état de choses, » mutuellement satisfaisant, que fermant l'oreille à tous les bruits » dont l'Allemagne était inondée, ne voulant pas même que son » cabinet m'en entretînt, sa plus sérieuse attention a été soudaine- » ment fixée par des faits positifs. Il s'est vu circonvenu de troupes » françaises : 1° vers la Saxe ; 2° vers la Hesse ; 3° sur toute la ligne » de la Westphalie prussienne ; 4° vers l'Ems, outre qu'on travaille » activement à fortifier Wesel. Il n'a pu se dire que les corps » avancés vers ces trois derniers points avaient eu en vue de faire » expliquer l'Autriche ; et s'il ne s'agissait que de l'occupation de » cette partie du territoire de la Confédération du Rhin, il ne fau- » drait pas la dixième partie de ces forces. C'est donc dans l'opi- » nion qu'à son grand regret il doit concevoir pour attaquer la » Prusse, ou pour la forcer à céder quelques territoires, ou en dé- » fiance de ses dispositions, que de si redoutables mouvements sont » faits. »

Était-il possible, alors que l'entourage du Roi laissait transpirer dans le cercle et les soirées de la cour une colère outrée contre la France, que la jeunesse militaire restât en dehors du mouvement ? C'est le contraire qui eût dû surprendre. Aussi trouvons-nous naturel l'exposé fait de Berlin entre les mêmes (dépêche du 16 août), sur la tension des rapports qui devaient suivre cette constatation.

« Le gouvernement prussien peut n'être pas maître du premier mouvement d'un public tel que celui de Berlin, *qui a été si travaillé* du commencement d'octobre au milieu d'avril dernier (1805-1806)...

» Mais le même respect pour la vérité me force à ajouter qu'il y a si peu de subordination dans les jeunes officiers de la garnison de Berlin, et surtout des gendarmes, que nonobstant la vigilance de

leurs chefs, ils se livrent aux espérances les plus folles. Ils disent que cette fois la Prusse ne sera pas prise au dépourvu ; qu'une nouvelle Coalition est formée avec l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Suède, et que c'est la France qui sera surprise dans la sécurité du succès de ses machinations politiques. Je soupçonne cette jeunesse d'être soufflée par quelques personnes qui restent derrière le rideau, tels que le prince Louis de Prusse, le général Ruchel, et autres généraux qui aspirent à une guerre quelconque...

» Les militaires qui aspirent à une guerre quelconque forment sans doute un parti. Mais ils sont déjoués en ce moment et ne peuvent prendre défaillance sur les décisions, que dans l'hypothèse regardée comme impossible par le cabinet.

» ... Le général prussien prince de Hohenlohe est annoncé ici depuis une dizaine de jours. Il vient, dit-on, essayer d'inoculer aux personnages de la cour de Berlin qu'il y trouvera disposés, l'animosité de sa maison.

» M. le duc de Brunswick sera demain à Berlin *appelé par d'autres vues* et dans un meilleur esprit. C'est M. d'Haugwitz, assure-t-on, qui l'en a pressé. »

Entre les mêmes (dépêche du 19 août), on lit très-bien la duplicité du cabinet prussien, dans ses rapports avec Stockholm et Londres. Ceci est buriné pour l'histoire.

« M. d'Haugwitz passant bientôt à se disculper lui-même, s'est donné beaucoup de peine pour que je n'en induise pas mon gouvernement à soupçonner que la Prusse a louvoyé avec le Roi de Suède, et louvoyé sur les mesures à prendre contre l'Angleterre, en défiance précoce des choses qui la tourmentent aujourd'hui... Il a fait entendre qu'il avait dû personnellement présumer que le cabinet des Tuileries était trop pénétrant, pour ne pas sentir que le ministre du cabinet de Berlin avait besoin que l'initiative vînt de Paris...

» J'ai répété, ajoute plus loin M. de La Forest, avec le même degré d'affermissement et en faisant remarquer la date, qu'au 9 août, si la paix n'était pas faite avec l'Angleterre, c'est que

S. M. I. ne voulait pas entendre parler de la restitution du pays de Hanovre, à laquelle le gouvernement anglais continuait d'attacher le plus grand intérêt. »

« Que répondre à des états authentiques tels qu'il (1) les envoie ?
» Vous avez 50,000 hommes dans le Bas-Rhin, 14,000 sur l'Ems,
» et vous nous tournez au midi sur la Saxe. Tout cela est au soleil
» et suffit pour que le Roi se maintienne sur ses gardes. Si de pa-
» reilles démonstrations n'appuyaient pas les rapports, le Roi au-
» rait du plaisir à se montrer confiant. Mais les rapports ont une
» concordance frappante avec les faits, et ces rapports viennent à
» la fois de tous les points les plus éloignés, de toutes les autorités
» les moins en relation, de toutes les cours les moins liées. Les
» circonstances sont trop graves pour que je me taise. Il y a une
» inconcevable uniformité dans les avis qui nous sont donnés ; et
» tous concourent à rendre palpable que *vous voulez nous* attaquer
» au moment où vous aurez reçu les ratifications de Pétersbourg et
» signé la paix avec l'Angleterre. Le Roi se dit bien qu'il n'a donné
» aucun sujet de guerre à la France depuis qu'il est son allié, et
» que même dans la dernière explosion continentale son rôle à lui,
» à part les vaines intrigues dont l'Angleterre, l'Autriche et la
» Russie ont infesté sa cour, a été celui d'un ami secret. Mais on
» lui rend sensible que vous vous préparez à lui chercher querelle,
» *parce qu'après avoir arrangé le midi de l'Europe sur vos plans, vous*
» *voulez arranger le nord.* Vous jugez bien, Monsieur, qu'il n'y a
» que mon respectueux dévouement pour le Grand homme (*sic*)
» que j'ai eu l'honneur d'approcher, et l'opinion que j'ai de votre
» probité, qui puissent m'arracher une pareille confidence. Je ne
» crois pas un mot de ce projet. Mais dans une pareille crise, l'in-
» croyable même doit servir de règle à la prudence. Serait il pos-
» sible que j'eusse été trompé à Paris ! »

Une dépêche du 22 août signale le rappel de Lucchesini, devenu insupportable à son maître et condamné à l'exil (2).

(1) Le général auquel la dépêche fait allusion est Blücher.

(1) Ordre de départ, « le Roi ne voulant pas lui laisser le loisir de *remuer* à Paris, » Lucchesini fut exilé dans ses terres.

« M. d'Haugwitz m'a avoué qu'il était évident pour le Roi que M. de Lucchesini a beaucoup torturé sa dépêche pour concilier ce qu'il tenait de votre bouche avec ses rapports précédents, et que malgré cela il sautait aux yeux qu'il n'y a aucune variante entre tout ce que j'ai été chargé de dire ici et ce que vous avez pris la peine de dire vous-même à Paris. »

La Note du 26 août fait ressortir par son exposé impartial les alternatives diverses qu'éprouvait le Roi de Prusse, allant de l'espérance à la crainte, en proie à l'incertitude et à la perplexité, dictant les mesures les plus contradictoires à M. d'Haugwitz, avec un penchant avoué vers une prise d'armes. Il se disait *cerné* dans *ses Etats* par les troupes françaises, *dans l'obligation d'adopter* le parti qu'il avait pris. Le zèle de ses généraux était extrême, en Silésie, dans le Hanovre et le duché de Magdebourg, on ne sauvait *les apparences* qu'à Berlin et à Postdam.

Blücher excellait à surexciter le parti de la guerre par des nouvelles fausses ou exagérées, toutes les Notes le constatent sans insister ; mais la gravité du fait venait de sa répétition même.

La dépêche du 30 annonçait le départ des garnisons de Postdam et de Berlin pour Magdebourg. Les équipages du Roi devaient se mettre en marche le 2 septembre ; la plus grande réserve avait été observée à l'égard de la France. L'opinion du conseil des ministres avait été de ne pas suspendre « l'exécution du plan arrêté le 10, » et de nouveaux ordres avaient été expédiés à l'armée « sans autre motif réel à ma connaissance, sinon qu'il ne peut rétrograder prudemment et honorablement » avant d'avoir des réponses du cabinet de Paris.

Talleyrand et M. de La Forest (dépêche du 6 septembre), s'entretiennent des premiers bruits contre la France, qui accroissaient la complicité de la maison du Roi :

« Je ne me proposais pas d'avoir l'honneur de vous écrire au-

jourd'hui par la poste, et je n'ai véritablement rien d'intéressant à mander. Mais l'inconcevable crédulité que la Cour de Berlin a montrée dans ces derniers temps, me force à donner d'autant plus d'attention aux idées mises en circulation, que cette Cour a pris ses mesures depuis un mois d'après les rapports alarmants qui lui parviennent, plutôt que d'après les lumières d'un jugement calme. Je ne crois point que les Russes se bornent à observer à Berlin le progrès des défiances du gouvernement prussien. Je les vois de nouveau agir. J'ai remonté à la source de deux insinuations qui viennent d'être lancées dans le public, et elles sont sorties d'une maison qui est le quartier-général de toutes les personnes qui composent la Légation de Russie en Prusse, celle de la princesse de Holstein-Beck, très-commode pour inventer sourdement ce qu'on ne veut pas dire ostensiblement. »

Frédéric-Guillaume veut encore la paix, dit avec bonté M. de La Forest.

Le 9 septembre, la Prusse entendait organiser à son profit des armées de réserve. Elle en appelait à la Russie ; donc elle voulait la guerre, sûrement et de son propre gré, la première. La preuve, la voici :

« J'ai su également que M. de Krusemarck a ordre, depuis trois jours, d'être prêt à partir pour Pétersbourg. Quel peut être l'objet de ce voyage ? Les démêlés avec la Suède sont arrangés. Ce serait une politesse recherchée que d'envoyer cet officier simplement pour porter les réponses du Roi et de la Reine. Je doute donc peu que, frappé comme on l'est ici de l'idée que S. M. l'Empereur pourra bien éclater contre la Russie et passer sur le corps de la Prusse, en haine du refus des ratifications, on ne destine M. de Krusemarck à aller établir un concert avec la Russie, à la première attaque d'un poste prussien. Je présume aussi que l'événement auquel on croit toucher n'ayant pas lieu, M. de Krusemarck n'en partira pas moins ; mais alors ce sera pour travailler à ramener l'empereur Alexan-

dre (1) aux dispositions dans lesquelles le prince de Brunswick l'avait laissé envers la France. »

Il annonçait « que la guerre avec la France était inévitable, » ce dont Frédéric-Guillaume promit de le faire réprimander par son cabinet.

Le parti militaire ne devait pas avoir de peine à l'emporter ; aussi obligea-t-il son souverain à donner le signal des hostilités par un acte décisif. Il est tout au long dans les dépêches des 13 septembre et 16 septembre. On y lit :

« C'est le cri des militaires, qui fait quitter Berlin au Roi. M. d'Haugwitz a toute raison de l'accompagner et sent que les rênes lui échapperaient, s'il restait éloigné de son maître. MM. de Kleist et de Bœltzig se sont séparés de la ligne que suivent MM. d'Haugwitz, Lombard, Beyme et Kœkritz. Ceux-ci sont obligés d'approuver une foule de choses contre lesquelles ils auraient voulu lutter. Ils n'ont pu finalement maintenir le calme qu'ils désiraient dans l'armée, et Berlin n'est plus maîtrisable. L'aigreur a rapidement gagné depuis quelques jours. Comme le public attribue à mépris le silence de la France, le mal ira aussi loin que l'année dernière, si les dépêches de M. de Knobelsdorff n'apportent pas au plus tôt le remède. »

« J'ai de plus en plus sujet (16 septembre) d'être attentif aux mouvements qu'on se donne pour augmenter les inquiétudes du gouvernement prussien, par l'alliance des discours de la ville, de l'exaltation des militaires et de la crédulité générale.

» On laisse dire au dehors par des officiers, que le Roi n'oserait pas faire rentrer l'armée dans ses cantonnements, après l'en avoir tirée, sans lui avoir donné occasion d'obtenir l'estime des Français. Rien ne prouve davantage combien M. d'Haugwitz est mal en selle. Ce ministre a contre lui tous les autres ministres, tous les généraux et officiers, et presque tous les personnages de la cour. Il sacrifie

(1) M. de La Forest ajoute (13 septembre) :

« Si on le fait partir éventuellement, à défaut de réponse précise sur les intentions de la France et qu'on se réfère vaguement à une instruction ultérieure, j'ai lieu de présumer qu'il se laissera engager trop loin par la cour de Russie. »

tous les accessoires pour sauver, s'il le peut, le fonds de son système. »

Le 20 septembre, M. de Knobelsdorff protestait contre un article du *Publiciste* sous cette rubrique : « Extrait d'une Lettre de Hambourg. » Il s'appuyait sur l'opinion de l'étranger, qui croyait que de tels articles ne pouvaient paraître qu'*autorisés*. Ce plénipotentiaire se trompait. Les journaux français se bornaient à raconter ce dont les ambassadeurs des puissances accrédités à Berlin étaient les témoins, et ce que redisait la presse européenne si curieuse.

Intimement lié à la cour de Berlin, le Tzar désirait venir en aide au complice du Partage de la Pologne. La politique de l'empereur Napoléon paraissait, à cette époque, menacer l'avenir de l'intronisation de l'élément tartare et asiatique en Europe. Le Traité de Postdam, si facilement sacrifié par son frère de Prusse, lui tenait toujours à cœur, et Alexandre entendait rester fidèle à ses serments. Nous ne voulons pas rechercher s'il se proposait d'en tirer un jour quelque profit sur les bords de la Vistule. Toujours est-il qu'il brûlait de venger Austerlitz, fût-ce sur les rives de la Sprée ou du Mein.

La dépêche du 16 septembre à notre ministre des relations extérieures l'atteste :

« J'ai fait aborder cet officier (M. de Krusemarck) par un ami auquel il se livre volontiers, et qui lui a dit en plaisantant qu'il allait sans doute bien s'agiter à la cour de Russie. Sa réponse de premier mouvement a été : *Pas du tout, la Russie se jette à la tête de la Prusse, et je n'aurai qu'à marcher avec les précautions qui me sont indiquées.*

» Il est hors de tout doute à présent qu'aux offres contenues dans la lettre remise au Roi, de la part de l'empereur Alexandre, ont succédé, peu de jours après, par l'organe de M. de Stackelberg, les instances les plus pressantes et les plus délicates à refuser. Ce personnage a un grand avantage sur les ministres à demeure. La

mission extraordinaire qu'il a eue d'abord au sujet du Roi de Suède, et que son gouvernement prolonge depuis trois mois et demi, lui donne à la cour des accès très-commodes pour ses opérations. »

Rassuré sur l'avenir, plein du succès de ses armes par tradition ; oublieux des leçons de l'invasion de 92, des défaites de 1793 et 1794, Frédéric-Guillaume n'entendit bientôt plus équivoquer. Il demanda à la France de laisser le champ libre à son ambition, au nord comme au sud. Il exigea dans ce but le retrait de nos troupes de l'Allemagne.

M. de La Forest l'annonça en ces termes à son cabinet, le 21 septembre, prélude des décisions finales.

« Il (M. d'Haugwitz) de remarquer qu'il y avait inégalité dans les termes ; que pour commencer à s'entendre, il fallait s'avouer que de part et d'autre régnait la défiance, et que dans l'état des choses chacune des deux parties devait chercher ses sûretés. Or, a-t-il prétendu, quand bien même les armées françaises ne seraient pas renforcées, dans l'Allemagne méridionale, de tout ce qui sera retiré de la Westphalie et de la Hollande, ou envoyé de l'intérieur de la France, il n'y a déjà que trop de forces sur le flanc de la Prusse pour qu'elle puisse désarmer les siennes. Si on parvenait à la couper par là et à pénétrer dans les Marches électorales, toutes ses possessions à l'Ouest tomberaient d'elles-mêmes. C'est donc dans toute la ligne du Midi qu'est le danger véritable, et on ne peut s'arranger que sur un plan qui le fasse disparaître.

» M. d'Haugwitz a protesté ensuite que le Roi avait le plus extrême désir de trouver un biais qui, agréable à l'Empereur, puisse être adapté à sa propre sûreté. Il a paru rêver. Il m'a dit qu'il avait une idée, mais qu'il était embarrassé de me la faire comprendre, parce qu'elle n'était pas mûre dans sa tête. Il lui semble, a-t-il ajouté, que depuis le traité d'alliance du 15 février, la Prusse a acquis, par les événements subséquents, le droit de se jeter entre la France d'une part et la Russie et l'Autriche de l'autre. Ne peut-elle, par de doubles garanties, retenir chacun chez soi, mettre la France

dans le cas de n'avoir plus besoin d'avancer en Allemagne et rentrer elle-même dans une position qui inspire confiance. »

Nous avons entre les mêmes une dépêche du 21, où le parti de la cour est peint dans son entier. Cette page n'a nul besoin de commentaire, il faut la lire pour connaître ce que la peur fait faire :

« Je ne connais aucun individu approchant la cour ou le cabinet, qui n'ait lieu d'être convaincu que le courrier de M. de Knobelsdorff avait détruit toute espérance de paix. Les lueurs qu'on entrevoyait le 16 de ce mois sont entièrement éteintes, et l'esprit général est contre la France. Le Roi est trop faible pour lutter contre le torrent qui l'entraîne. Il se laisse persuader qu'il ne peut revenir sur ses pas avec honneur, et que son peuple préfère la guerre. M. d'Haugwitz, qui lit mieux que personne dans le cœur de son maître une aversion marquée pour la guerre, n'ose lui rendre le service de proposer une marche rétrogade, ou sent l'impossibilité d'y faire consentir les meneurs militaires, si la France n'y donne des facilités. S'il est vrai qu'au 10 août aucune intrigue extérieure ou domestique n'a influé sur les résolutions du Roi, et qu'il se soit décidé à armer par l'unique impulsion de la peur, il est bien plus constaté encore que les ressorts dont l'empereur Alexandre a disposé l'automne dernier, sont en jeu de nouveau. C'est avec d'autres formes, mais avec le même succès, que le Roi est circonvenu dans le sein de la famille royale.

» ... Je sais qu'on expédie pour Paris en ce moment M. le chambellan et conseiller de légation Bœhm. Des personnes qui se disent instruites, prétendent que ce chambellan porte les dernières paroles du Roi, et qu'à son retour les hostilités commenceront, si l'on n'est pas tombé d'accord sur la retraite respective des troupes. *Tout le monde est parti avec le Roi ; mes moyens d'accès sont rompus.* »

Par dépêche spéciale, M. de La Forest demanda, le 21 septembre, ses passeports. « les ordres éventuels » de sa cour « se trouvant applicables aux circonstances. »

M. d'Haugwitz répond en date du même jour, lui accuse réception de sa demande et ajoute avec duplicité : « J'y ai vu avec peine la demande du délivrement de vos passeports pour retourner en France. »

Le 26 septembre, M. de Knodelsdorff l'imite « pour le bien des affaires, » et les voudrait pour Francfort-sur-Mein, où il *suppose* que se rendra Talleyrand. Celui-ci répond qu'il n'est « pas autorisé à donner des passeports pour aller au-delà des frontières de l'Empire, » et lui en adresse pour Mayence, où il se rend lui-même.

On comprendra en lisant la dépêche du 27 septembre, la dernière qu'ait écrite M. de La Forest, que la Prusse ne sut pas se préserver des colères de la Coalition, et que le mot *défiances* est le seul qui puisse stigmatiser en tout temps, et dans toutes les circonstances, ses dispositions diplomatiques.

« S. M. supposait encore le 29 que les explications qu'elle avait données le 7 à M. de Lucchesini et de Knobelsdorff, auraient dissipé les défiances de la cour de Berlin. Mais cette cour a été infestée de tant de notions sur les projets et les actes politiques du gouvernement français, qu'en élaguant tout ce qui est secondaire ou conjectural, elle conserve ses préventions sur le reste. Lord Yarmouth doit avoir semé d'étranges soupçons.

Le gouvernement anglais, qui, depuis la fin de juillet surtout, semble avoir voulu plutôt pénétrer les vues de S. M. l'Empereur que traiter de la paix, doit avoir déversé sur le continent bien des confidences astucieuses. Les Russes ne doivent pas abuser moins de tout ce qui leur est permis de supposer que M. d'Oubril a entendu. Tout cela court obscurément. Je peux citer en particulier un fait bien fort. Les désaveux que S. M. I. a pris la peine de faire au sujet de M. Bignon dans l'audience qu'Elle a accordé, le 7, à M. de Knobelsdorff, n'ont pas prévalu sur les assertions de la cour de Cassel. »

Un Projet de Manifeste (sans date, n° 154) retrace à la prus-

sienne l'historique des rapports qui n'ont cessé d'exister entre les deux États depuis douze années. Ce document est d'un rare intérêt et n'a jamais été publié :

« L'an dernier, lorsque des rassemblements d'armées russes en Pologne et les armements de l'Autriche décélèrent l'existence d'une *coalition nouvelle*, l'Empereur invita la Prusse à une alliance dont le maintien de la paix continentale aurait été l'unique objet. En retour des avantages qu'il lui offrit, il ne lui demandait que de déclarer aux cours de Pétersbourg et de Vienne, qu'elle ferait cause commune avec la France, si la France était attaquée. L'Empereur ne doutait pas, et il n'est plus douteux aujourd'hui, qu'une telle déclaration n'eût suffi pour prévenir la guerre. Car la Russie ne pouvait la faire sans le concours de l'Autriche ou de la Prusse, et alors l'Autriche, qui, comme les révélations du cabinet de Saint-James l'ont appris, avait accédé tard à la Coalition qui avait été entraînée, n'eût plus consulté que la prudence et serait encore aujourd'hui dans la situation où la paix de Lunéville l'avait placée. Que si la guerre ne pouvait être évitée, l'Empereur prouva au cabinet de Berlin qu'elle serait nécessairement heureuse et courte. Il lui confia le plan de campagne qu'il avait résolu de suivre, le même qu'il a effectivement suivi et dont les résultats sont connus. La Prusse devait être maîtresse de ne paraître sur le champ de bataille qu'à l'époque qui lui conviendrait le mieux, et avant de combattre elle aurait eu la faculté de se présenter comme médiatrice. C'était la rendre l'arbitre du continent, l'élever à un degré de gloire qui eût fait toute l'ambition de Frédéric II, et lui fournir les moyens d'augmenter sa puissance, en même temps qu'elle se serait attiré les bénédictions des peuples. *Le cabinet de Berlin ne put méconnaître la beauté du rôle qui incombait à la Prusse.*

» Non-seulement l'alliance proposée lui parut désirable, mais il se montra *impatient* de la conclure. De pleins pouvoirs furent donnés par l'Empereur au grand-maréchal de son palais qui se rendit à Berlin. Mais déjà les idées du cabinet prussien n'étaient plus les mêmes ; soit qu'il ne vît plus que des dangers là où d'abord il n'avait vu que des avantages, soit qu'il crût que les plus grands avantages

fussent trop achetés par les risques même les plus légers, il considère *la neutralité* comme le port où il devait chercher un abri aux approches de la tempête, et se bornant à offrir ses bons offices pour prévenir les hostilités, il demanda le renouvellement de l'ancien traité de neutralité. L'Empereur y consentit. Le traité néanmoins ne fut pas renouvelé.. »

III.

Depuis le Traité de Vienne, M. de Hardenberg était devenu le favori de l'opinion; il était acclamé alors qu'on s'oubliait jusqu'à insulter publiquement le comte d'Haugwitz par des démonstrations populaires. La presse française, de son côté, eut le tort de prendre parti dans ce débat si envenimé. Elle attaqua celui que des historiens nationaux défendaient outre mesure. Les allusions historiques contre la France devinrent évidentes, dans la presse berlinoise. Les théâtres se mirent de la partie. On diffama d'Haugwitz, et le Roi (2) fut aussi tiède pour réprimer ces excès contre son ministre, qu'embarrassé à l'égard de la France.

Le parti de la cour hésita et attendit, avant de rompre ouvertement, des causes qui parussent plausibles.

Les négociations entamées par les Tuileries avec le Foreing-Office, en avril, parurent le prétexte attendu; les colères sourdes qui avaient aigri les rapports de la Prusse trouvèrent un

(1) Passeport de l'Ambassadeur prussien.

Knobelsdorf à Talleyrand.

Mayence, le 18 octobre.

« Quant au moyen que j'ai eu l'honneur de vous proposer, mon Prince, de me laisser partir sur-le-champ contre un revers par lequel j'engagerais ma parole d'honneur, de me représenter dans tel endroit que l'Empereur jugerait à propos de fixer, si M. de La Forest ne vous était pas rendu, ce moyen, dis-je, ne vous paraîtrait-il pas admissible ? »

(2) Voir aux *pièces justificatives* l'Appendice III, sur la Cour de Prusse et le Congrès de Pyrmont, d'après Bignon.

aliment dans la clause qui faisait rentrer le Hanovre au pouvoir de Georges II. La note de Lucchesini sur ce fait, confirmée par des lettres de Londres et par la ratification du roi d'Angleterre lui-même, fut accueillie avec des cris de rage. Des courriers, partis en toute hâte de Berlin allèrent porter la fatale détermination de la cour dans les provinces. Les généraux accoururent se ranger autour du souverain. L'activité des armements fut immédiate et générale. Les habitants de la capitale poussèrent des cris de joie. Krusemarck alla solliciter à son tour le Tzar. Frédéric renoua son alliance avec la Suède, et l'Angleterre, fière de reprendre ses ports de la Baltique, rouvrit la navigation de l'Elbe.

La Prusse, disaient les exaltés, frappera des coups décisifs avant la coopération de la Russie. Les chefs de l'armée, maîtres de leurs plans de campagne, n'ont plus à s'entendre avec des alliés envieux comme en 1792. La cause d'aujourd'hui n'est pas celle d'un autre souverain, mais celle de l'honneur prussien et d'une offense pour une injuste agression. L'armée, pleine de souvenirs du passé, sera à la hauteur de sa mission, et sa gloire présente augmentera celle des anciens jours.

Les modérés demandaient, de leur côté, comment garantir la victoire. Les Français sont aguerris, dirigés par des généraux vaillants et habiles, familiarisés avec les batailles rangées. Certes, les Prussiens ont de la consistance, et leur première défaite ne serait pas décisive comme l'avait été celle des Autrichiens. Ses forteresses sont une imposante barrière, un refuge dans l'incertitude des combats, dans les revers. Lassé par une résistance forte, qui sait si Napoléon ne préfèrerait pas se réconcilier avec son adversaire, gage d'honneur pour sa fortune, d'estime pour les sujets de Frédéric ?

Un troisième parti, le moindre en fait, connaissait à fond la France et son armée. Il les jugeait invincibles, à raison d'une longue pratique de la guerre. Les chefs prussiens, débris

des temps passés, pouvait-on les comparer aux généraux ennemis, dans l'éclat de leur triomphe et la plénitude de l'âge? Sur le terrain, ajoutait-on, les généraux prussiens voudront tous commander. L'union des sujets n'est pas plus solide. Ceux de la partie méridionale détestent une domination nouvelle. Le Westphalien, le Hanovrien et le Saxon sont animés du même sentiment. Les ressources des deux pays ne sont pas même à comparer. Donc, c'est courir à des désastres que de prendre les armes.

La crise financière devait être terrible, et la Prusse y dévoiler sa pauvreté sous des mots pompeux, punition de son orgueil!

Mais le parti des princes et l'influence de la Reine furent déterminants sur un Roi faible, fidèle aux traditions de sa maison : *dissimuler et agir* (1).

L'ambassadeur de Knobelsdorf envoya à Talleyrand, alors à Mayence, l'ultimatum de son maître.

La Prusse exigeait : que nos armées repassassent le Rhin; que Napoléon n'interdît point aux princes allemands étrangers à la Confédération rhénane, d'entrer dans celle du Nord; que Wesel fût détaché de notre domination, et que les abbayes d'Essen, Elten, Werden, situées en Westphalie, fussent évacuées.

Le cabinet français répondit : La Prusse a reconnu la Confédération du Rhin; on lui a laissé le droit d'organiser celle du nord; nous avons respecté la liberté des Villes-Hanséatiques, si précieuse à l'Allemagne. Néanmoins, une faction a poussé l'armée prussienne en Saxe, menace la Confédération du Rhin,

(1) La police de Berlin n'eut pas le temps de faire disparaître les caricatures dont nous avaient assailli nos ennemis. « L'une d'elles le plus généralement répandue, était celle qui représentait la scène du serment prononcé sur le tombeau de Frédéric II. D'un côté l'on voyait l'empereur Alexandre et la belle reine de Prusse ayant la main appuyée sur son cœur, et de l'autre côté le roi son époux levant la main sur le tombeau. » *Mémoires* sur le palais de Napoléon, par M. de Bausset, t. I. ch. 5.

et fait la guerre *sans l'avoir déclarée*. Les demandes du cabinet de Berlin ont un but secret, mais ostensible : s'annexer les Villes-Hanséatiques et s'emparer de la Saxe. Un pareil aveu est aussi honteux que l'espoir qu'il manifeste est déraisonnable. La France ne le permettra pas.

La Prusse veut la guerre, elle l'aura avec toutes ses responsabilités et toutes ses conséquences; l'Europe est témoin.

CHAPITRE X

LA DIPLOMATIE NAPOLÉONIENNE ET LA CONFÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DU NORD.

SOMMAIRE. — I. Géographie de l'Allemagne. — L'Allemagne du Nord. — Politique de la Révolution Française qui conseille une Confédération du Nord-Allemand dirigée par la Prusse. — Division de l'Allemagne en 1789, 1801. — II. Diplomatie Napoléonienne. — *Première période* : Dépêches *inédites* de M. de La Forest à M. de Talleyrand. — *Deuxième période* : L'opinion en Angleterre, en Allemagne, en Russie et en Danemarck, en Hesse et en Saxe. — Conduite équivoque du cabinet de Berlin. — Exposé de sa politique — Réfutation des actes de Lucchesini. — Dépêches et aveux du prince de Hardenberg. — Fautes de la Prusse.

I.

L'Allemagne est la plus vaste contrée de l'Europe centrale. Le *Deutschland*, ou pays des *Deutschen*, offre dans sa forme physique trois régions principales, mais distinctes : celle des Alpes, celle des montagnes moyennes et des plaines encaissées, celle des plaines basses ou du nord. Le sol de cette région est donc composé de trois zones ou plateaux qui vont s'abaissant par étages du sud au nord. Cet exposé ne saurait être étranger à notre sujet. Les constatations géographiques expliquent bien des problèmes, et la politique s'en inspire à tel point, que l'une des principales divisions de cette science a reçu un nom spécial et justifié par les faits : la *géographie politique*.

Riche en bassins fluviatiles, en exploitations minérales, variée dans sa faune, peuplée abondamment, l'Allemagne connaît sur la Baltique et sur la mer du Nord les rigueurs du climat scandinave. Si la végétation de sa flore est variée et citée comme exemple, il faut s'enquérir des zones. Les plaines du nord contiennent beaucoup de forêts, indice de la stérilité du sol ; les pins y dominent, le bouleau y est assez répandu, mais le hêtre n'y dépasse pas le 53e degré de latitude. La culture du seigle et du sarrazin démontrent un pays pauvre ; des plaines sablonneuses, couvertes de marais, produisent des légumes inférieurs ; les fruits y sont médiocres. Le Brandebourg donne des tabacs appréciés, sorte de compensation pour la richesse publique. Pour prospérer, le commerce et l'industrie ont dû attendre les premières années de ce siècle. Alors seulement a été obtenue la réalisation du projet formulé en 1522 à la *Diète de Nuremberg* : l'établissement d'un tarif unique et d'une seule ligne douanière aux frontières de l'Empire.

C'est à la Prusse que devait appartenir cet honneur et ce résultat par la création du *Zollwerein*, moyen sûr d'asseoir ses prétentions et d'organiser, par la satisfaction des intérêts matériels, sa prépondérance.

Nous avons vu les progrès que le Grand-Électeur sut réaliser au XVIIe siècle (1), et le parti qu'il tira des luttes religieuses après la révocation de l'Édit de Nantes. Frédéric II fut plus habile encore au XVIIIe. Ce fut cet essai de prospérité qui avait porté son successeur à s'engager dans une lutte funeste avec la Révolution française.

Relevée par les négociations de Bâle, la Prusse se souvint de

(1) Les plénipotentiaires de la Suède et de l'Allemagne conclurent à Paris, le 1er novembre 1635, un traité par lequel les Electeurs de Saxe et de Brandebourg s'engageaient à ne pas conclure de paix séparée. Le roi de France leur accordait douze mille hommes et sur la rive gauche du Rhin une armée considérable. En retour, il devait être représenté en Allemagne par un général et par un membre du conseil de direction.

l'Union des Princes, des conséquences qu'elle avait tirées de la Paix de Teschen et de l'intervention de la France dans les affaires de la Succession de Bavière. Les fautes de notre diplomatie devaient lui profiter. La Maison de Brandebourg, rivale enfin avouée de la Maison de Habsbourg, ne dissimula plus et entendit scinder l'Allemagne en deux camps ennemis. Nous nous prêtâmes à cette politique : on sait comment.

Frédéric-Guillaume III, entraînant avec lui l'Allemagne du Nord, avait séparé sa cause en 1795 de celle de l'Allemagne du Sud, afin de préserver ses frontières des conséquences d'une lutte que continuèrent seules l'Autriche, l'Angleterre et la Russie. Les princes du nord-allemand réglèrent les nouveaux rapports que leur faisait leur position à l'égard de la France. La ligne de frontières tracée entre la Prusse et nous, le 17 mai 1795, était trop étendue au sud. Aussi fut-elle violée par les armées belligérantes durant la campagne de 1796. Une Convention nouvelle fut conclue à Berlin, le 5 août de ladite année, entre le comte Haugwitz et notre plénipotentiaire, M. Caillard. L'ancien tracé fut rétréci, sans oublier le but primitif. Le nouveau partit des frontières du Holstein, longea la mer du Nord jusqu'aux embouchures de l'Elbe, du Weser et de l'Ems; descendit vers la Westphalie hollandaise jusqu'à Anholt, passa sur la gauche par Heerenberg, se prolongea le long de l'Yssel et du Rhin, en montant par le duché de Clèves jusqu'à Rukort. Cette ligne suivit la Ruhr jusqu'à sa source; puis, laissant Medenbach sur l'Eder à sa gauche, se dirigea sur la Fulde pour atteindre sa source en la remontant.

Tous les pays situés dans l'intérieur de cette ligne, disait la Convention, seront traités comme neutres, si dans le cours de trois mois leurs troupes abandonnent l'armée allemande. Après les négociations, les princes confédérés devaient former une armée d'observation qu'ils devaient entretenir. Telles furent les négociations ostensibles.

Les négociations secrètes, connues depuis la mort de Frédéric-Guillaume II, portaient que le cabinet de Berlin remettait, en vue de possessions en Westphalie, toutes ses possessions d'au-delà du Rhin au cabinet de Paris. Il s'engageait en outre à lui faire obtenir de la Diète du Saint-Empire, tous les pays de la rive gauche. Le prince d'Orange, beau-frère du Roi, avait obtenu, en compensation de son Stathoudérat du Pays-Bas, la dignité de Prince-Électeur et les évêchés de Würtzbourg et Bamberg, avec réversibilité à sa Maison dans le cas d'extinction de la ligne masculine d'Orange. Le Landgrave de Hesse-Cassel, son parent, était reconnu comme nouveau Prince-Électeur ; il devait augmenter pour ce fait ses possessions ; il en était de même pour les autres princes de sa Maison.

Ce fut durant le cours de ces conventions intimes, que la Russie envoya le prince Repnin, l'un des plénipotentiaires de la paix de Teschen, offrir à Berlin une alliance avec le cabinet russe, sur la base des propositions britanniques. Le gouvernement français, toujours en éveil sur les intrigues anglo-russes, qui s'accroissaient ici du péril d'un négociateur réputé, changea son représentant; ce fut là la cause de l'ambassade du célèbre Siéyès. Les papiers diplomatiques du nouveau ministre ont été déclarés des plus importants par le seul historien qui en ait pris connaissance, M. Mignet. Le jour où ils seront publiés ou analysés, on verra se dérouler la trame de cette partie de notre diplomatie révolutionnaire, qui surpassa Louis XV lui-même en complaisances pour la Prusse.

Un historien allemand a écrit sur ce sujet des lignes utiles à connaître :

« On ne saurait déterminer au juste, dit-il, les motifs qui
» empêchèrent d'accueillir les propositions anglo-russes : doit-
» on les attribuer aux sentiments pacifiques du Roi ; à sa juste
» méfiance contre une guerre de confédération ; à la perspec-
» tive séduisante de se voir, à la fin d'une lutte présumable,

» ayant conservé toutes ses forces au milieu des puissances af-
» faiblies ; ou aux promesses flatteuses de la France ? Nous sa-
» vons seulement, et la suite ne l'a que trop appris, que les
» efforts de Repnin ne purent ébranler les sentiments pacifi-
» ques du Roi (1). »

L'étude des négociations de Bâle démontrera ce qu'il faut penser. La lecture de la correspondance du prince de Talleyrand prouvera que *la création d'une Confédération dans l'Allemagne du Nord est une conception toute française.*

A ce moment, le Saint-Empire existe encore, et l'Autriche n'a pas créé l'Empire d'Autriche pour ses États héréditaires, en réponse au nouvel Empire français. La division de l'Allemagne de 1805 n'est pas celle de 1789 et de 1801, remaniée par l'épée de Bonaparte ou de Napoléon.

L'Empire germanique comprenait en 1789 dix cercles, ainsi répartis : Autriche, Bavière, Souabe au sud ; Franconie, Haut-Rhin, Bas-Rhin au centre ; Westphalie, Haute-Saxe, Basse-Saxe au nord ; Bourgogne à l'ouest. Diverses contrées avaient une existence propre, comme la Bohême, la Silésie, la Moravie, la Lusace ; quelques autres formaient un patrimoine dont les provinces appartenaient à des souverains étrangers ; parmi ces derniers figuraient : le Hanovre, au roi d'Angleterre ; la Poméranie antérieure, au Roi de Suède ; le Holstein, au roi de Danemarck. Des princes de l'Empire possédaient aussi des États situés hors de l'Allemagne ; le Roi de Prusse, l'archiduc d'Autriche, le duc de Wurtemberg. Le Saint-Empire était partagé en trois cent soixante-et-dix États, parmi lesquels figureraient cinquante-et-une villes impériales constituées sous la forme républicaine.

Ce corps, auquel des historiens unitaires ont refusé, on ne sait pourquoi, une vie commune et une force réelle dans son

(1) *Histoire de la Prusse*, t. I, c. 5, p. 368.

ensemble, était un centre de résistance contre les Turcs d'Asie du côté de l'Orient, et contre les Russes du côté du nord de l'Europe. Son chef *électif* avait perdu avec le temps son caractère, car l'archiduc d'Autriche était *toujours* empereur d'Allemagne. Une Diète permanente veillait aux intérêts généraux.

Neuf années de guerre avaient bouleversé cette organisation. La paix de Lunéville la fixa sur des bases nouvelles.

L'Allemagne perdit, avec la rive gauche du Rhin, 4 millions d'habitants et la neuvième partie de son territoire. Les Électorats ecclésiastiques furent sécularisés ; quarante-cinq villes libres furent médiatisées. Mais comme cette quantité de territoires ne suffisaient pas pour indemnités, les transferts et les dépossédés, il fut octroyé des rentes aux États lésés ou que l'on entendait satisfaire. Les évêques cessèrent d'être souverains temporels.

Sur la rive droite du Rhin une quantité de principautés et de villes libres perdirent leur immédiateté. Dix Électeurs, dont six protestants et quatre catholiques, formèrent le collége électoral ; le collége des princes fut porté de cent voix à cent vingt-sept ; les protestants obtinrent soixante-dix-sept suffrages au lieu de quarante-cinq, et les catholiques cinquante au lieu de cinquante-cinq. Les voix de la Diète descendirent de deux-cent quarante voix à cent quarante-deux. L'autorité impériale fut désormais ruinée, et les villes libres immédiates réduites à six. La noblesse équestre fut assujettie aux nouvelles maisons princières, et les libertés locales disparurent sous le nivellement d'actes qu'inspiraient les principes unitaires de la Révolution française. La Paix de Presbourg acheva l'œuvre de centralisation.

II.

Plus d'Empereur d'Allemagne ; trois empereurs en Allemagne. — France, Autriche et Prusse. — Plus de Diète de Ratisbonne !

telle était l'apostrophe qu'adressait M. de Talleyrand à son confident de prédilection, le comte d'Hauterive, dès octobre 1805.

Toute la politique napoléonienne est là en germe; il appartenait désormais aux circonstances, plus qu'aux hommes eux-mêmes, de la développer. C'était la politique traditionnelle de la France, forcée dans ses *entités*. Napoléon disait : *part à trois*, lorsque Louis XIV avait dit, par l'*Alliance du Rhin* de 1658 : *part à deux*. Les dépêches qui suivent vont nous apprendre comment le cabinet impérial entendait l'œuvre de la Confédération, et quelle part d'influence politique recueillerait la Prusse en Europe.

L'histoire de l'Allemagne fournit de nombreux exemples de confédérations organisées pour s'opposer aux vues ambitieuses d'un empereur ennemi de l'équilibre. Telles furent, parmi les plus célèbres, la Ligue de Smalkade, l'Union de 1609, l'Union de Leipsig, l'Alliance du Rhin, l'Union de 1778, actes qu'autorisaient l'article 15 de la Bulle d'Or et le paragraphe 12 de l'article 8 de la paix d'Osnabruck.

Frédéric II avait formé, en mars 1785, un nouveau projet de Confédération des princes germaniques. Vainement combattu par l'Autriche, il avait obtenu gain de cause. Les Électeurs de Saxe et de Hanovre l'avaient signé les premiers, entraînant à leur suite les ducs de Saxe-Weimar, de Gotha, des Deux-Ponts, de Mecklembourg, la Maison de Hesse, l'évêque d'Osnabruck, les princes d'Anhalt, le margrave de Bade, enfin l'électeur de Mayence, le Prélat consécrateur du chef de l'Empire. L'association avait eu pour but de maintenir la paix et l'entente entre ses membres, pour agir de concert dans les assemblées générales; de s'opposer à toutes délibérations anti-constitutionnelles; de maintenir la marche constitutionnelle des colléges supérieurs de la Diète; de surveiller l'exercice d'une justice impartiale dans les tribunaux d'Empire; de garantir les droits

des cercles ; d'observer la constitution impériale ; de placer les droits des États sous la protection immédiate des princes ligués ; de conserver aux États leur liberté de vote à la Diète et leur intégrité territoriale dans leurs rapports avec les pactes de famille ; de faire respecter par les armes la constitution et les intérêts de la présente confédération ; enfin, d'inviter les autres États à s'adjoindre à elle (1).

Approbateur de cet acte, Frédéric-Guillaume II reçut de la France le conseil de l'appliquer en le modifiant selon ses vues. Le moment est venu de le prouver par le texte des Dépêches. Ces ressorts demeurés secrets, jusqu'à ce jour, de la politique franco-prussienne, peuvent être publiés sans crainte, parce que l'histoire impartiale de cette époque peut être rédigée dans l'intérêt même de l'Équilibre européen.

Berlin, 26 juillet.

La Forest à Talleyrand.

(L'Empire germanique et la Prusse).

« La sollicitude du Roi était fondée sur des faits. Dès le milieu de ce mois S. M. a commencé à recevoir des avis qui lui rendaient journellement plus pénible le silence de la France. Ces avis se sont successivement multipliés, au point que leur comparaison a fini par donner à peu près au cabinet de Berlin, l'ensemble du nouveau plan de Confédération pour l'*Allemagne méridionale*. M. de Goetz, surtout, paraît avoir obtenu à Ratisbonne, de l'amitié personnelle que S. A. S. l'Electeur archi-chancelier lui a vouée depuis longues années, des confidences privées dont il a été de son devoir, comme ministre, de faire usage près de sa cour. Le gouvernement prussien, dont la réponse à ceux des Princes qui lui transmettaient leurs notions avait habituellement été qu'ils anticipaient sur la

(1) On trouvera le texte de ce traité dans le *Recueil* de Martens, t. II, p. 355.

marche des affaires, et que sans doute la France se mettrait préalablement en concert avec la Prusse, en était venu à se sentir doublement mal à l'aise sous le rapport de sa considération et de ses intérêts. C'est ce que M. d'Haugwitz avait cessé de me dissimuler, le 21 de ce mois, en me témoignant que les communications amicales de mon gouvernement, au sujet de l'état précaire de la négociation avec l'Angleterre, faisaient enfin espérer au Roi des communications de confiance sur les plans relatifs à l'Empire germanique.

» J'ai cru devoir, avant d'entrer en matière avec ce Ministre, le reporter au point où il m'avait dit qu'il est resté avec mon gouvernement, dans ses intentions sur l'Allemagne, pendant son séjour à Paris. Il m'avait répété plusieurs fois qu'il a été entendu alors qu'une sorte de démarcation serait faite entre le nord et le midi de l'Allemagne; que les États au nord de l'Empire seraient sous la protection de la Prusse, et ceux de la partie méridionale sous la protection de la France, et qu'il ne s'agissait que de savoir quelle application ultérieure pourrait être donnée à ce principe.

» Je lui ai rappelé aussi qu'indépendamment de l'exemple donné par Frédéric II, lors de la Ligue Germanique, lui-même avait introduit, à la *paix de Bâle*, l'idée d'une démarcation qui en apparence était Neutralité, et dans le vrai a été une véritable scission en Empire; et qu'interpellé par la cour de Vienne d'expliquer ce qu'on entendait, en Prusse, par le Nord d'un Empire qui devait obéir à des lois uniques, il avait habilement posé la base de la conduite que la Prusse a suivie depuis. Je ne pouvais mieux capter M. d'Haugwitz, qui a de la prédilection pour les choses où son nom a été lié, ni lui fournir une meilleure préface au Rapport qu'il allait avoir à faire au Roi.

» J'ai cru devoir aussi placer dans une conversation, avant l'ouverture même, ce que vous voulez bien m'écrire de l'intention qu'a S. M. l'Empereur de donner au Roi une preuve de sa confiance la plus intime, tandis que les autres cours ne connaîtront que par l'événement l'existence d'un *plan* dont une cour a très-amicalement calculé les avantages pour la Prusse. C'est dans cet ordre qu'il importait que le Roi fût frappé.

» Je me suis d'ailleurs tenu au texte de conversation que vous

avez eu la bonté de me *tracer*, et je dois dire que j'ai eu peu besoin d'user encore de la faculté que vous me laissez d'y donner tous les développements qui seraient nécessaires. M. d'Haugwitz est trop pénétrant pour ne pas les saisir. Les avantages que la Prusse doit retirer du nouvel ordre de choses sont palpables, et M. d'Haugwitz en est convenu de prime-abord. C'est à lui qu'il appartient de les faire comprendre au Roi, et au Roi de ne point les laisser échapper.

» Ce ministre a bien parlé de quelques inconvénients ; par exemple, les recrutements pour l'armée prussienne lui paraissent devoir souffrir. Il semble insinuer qu'à vue de pays la ligne de démarcation du Nord au Midi ôte à la circonscription géographique de l'influence prussienne, des États qui y étaient placés antérieurement. Il craint beaucoup de difficultés de la part de la Hesse et de la Saxe. Il m'a dit que le Roi avait une inquiétude toute particulière sur le traitement qui sera fait au prince d'Orange-Fulde, son beau-frère, et que portant la plus tendre affection à la princesse, qui était sa sœur bien-aimée, il était à désirer que le cabinet ne trouvât pas cette épine sur son chemin. On affirme de tous côtés que cette Maison perd définitivement, non-seulement les Principautés qui formaient son ancien héritage, mais même plusieurs parties des indemnités que le Roi lui a procurées pour le Stathoudérat; et on afflige de nouveau S. M., depuis quelques jours, par les assertions les plus positives sur cet objet.

» A cela près, M. d'Haugwitz n'a pas balancé à se montrer très-décidé à soumettre au Roi des conseils entièrement conformes au parti pris par S. M. l'Empereur ; et *ce qu'il appelle son opinion personnelle,* il l'a énoncée franchement, sauf ce que son souverain daignera prononcer. Il présumait que j'allais lui donner connaissance du plan d'exécution, observant que dans ces sortes de choses les principes sont plus facilement goûtés, quand les conséquences sont toutes sous les yeux. Il a paru désirer qu'au moins j'eusse à l'entretenir *de ce que ma cour suggérait à la Prusse.* Je lui ai répondu sur ce dernier point qu'il y avait, à mon avis, beaucoup de délicatesse de la part de mon gouvernement à ouvrir au Roi la carrière, à le faire en temps utile, à s'en rapporter à lui sur la marche à tenir. »

La fin du XVIII[e] siècle avait montré aux esprits clairvoyants que l'Autriche était cent fois moins à craindre désormais que la Prusse. Ministre d'État en 1742, le maréchal de Noailles avait survécu au grand règne, pour inspirer avec rectitude la politique extérieure de Louis XV. Sa *Correspondance* atteste partout la crainte que devait concevoir la France des visées d'un royaume qui, après quarante années d'existence, se posait en rival de la Hollande et de l'Espagne, de la France et de l'Autriche. S'il trouvait « utile » son alliance, il observait néanmoins que les traités n'empêchaient pas Frédéric II de faire des négociations pour obtenir une paix séparée. On était alors en 1746. Cinq ans plus tard, il déclarait qu'avec le caractère de ce prince on ne pouvait user de trop de réserve ; mais il déconseillait aussi une alliance avec l'Autriche. Les fautes de la Guerre de Sept Ans et le traité d'Huberstbourg, ont prouvé la sagesse de ses conseils. La Révolution, moitié par haine religieuse, moitié par haine contre Marie-Antoinette, crut ne jamais faire assez contre le *parti autrichien;* les violences de l'émigration avaient poussé aux extrêmes. Haugwitz avait alors posé les bases d'une politique nouvelle et traduit les espérances secrètes de sa cour en propositions diplomatiques. On voit ce qu'il prétendait en faire sortir.

Berlin, 29 juillet.

M. de La Forest à Talleyrand.

« Le Roi, m'a dit M. d'Haugwitz (de retour de Charlottenbourg), a été vraiment pénétré du nouveau témoignage de confiance que l'Empereur lui a donné. Tout lui a fait plaisir dans la communication de ma cour, et l'a affermi dans l'opinion qu'il s'était faite de la solidité de l'alliance de la France. Il a chargé son Ministre du Cabinet d'en transmettre l'assurance avec ses remerciements. Si S. M.

voulait faire des phrases à toutes fins, Elle dirait que la bienséance l'empêche d'annoncer une opinion sur le parti que prennent des membres du Corps Germanique, en oubli des promesses qu'ils ont faites au sacre de l'Empereur d'Allemagne. Mais le Roi va sans balancer au pied de la question. Il ne se dissimule pas qu'il y avait *deux* manières de procéder à l'arrangement d'un ordre de choses en Empire que tant de circonstances ont préparé. L'une était de s'en entendre au préalable avec lui, et il ne sait pas mauvais gré à la France d'avoir préféré de se décider d'après ses propres conceptions. Peut-être que des raisons de délicatesse, de la part de la Prusse, des ménagements voulus par sa position, des différences d'opinion sur la ligne qui doit séparer le Nord et le Midi, auraient fait languir l'arrangement et compromis son succès. Le Roi a moins d'objections à le tenir pour fait. *Il est absolument d'accord avec l'Empereur sur les principes, et se persuade qu'il ne trouvera rien à son détriment dans le plan, lorsqu'il en recevra la communication.* Il sera bien aise de faire de son côté tout ce qui sera convenable.

» M. d'Haugwitz m'a ensuite exposé combien il importait au Roi d'avoir promptement communication du plan de Confédération de l'Allemagne méridionale. Le cabinet de Berlin doit y trouver des lumières sur ce qu'il lui appartient de faire. Il est pris à l'improviste et se fait beaucoup de questions dont il n'aperçoit pas bien encore la solution. Le Roi néanmoins, a continué M. d'Haugwitz, a envoyé jeudi à Dresde le comte de Golzen, non comme négociateur, mais comme porteur d'une lettre particulière à l'Électeur de Saxe. Le Roi n'y parle pas de la communication qui lui est faite.

» Il y est dit simplement que l'Empire va éprouver une scission. Il observe qu'elle était inévitable et est irrémédiable. Il cherche à affaiblir l'espèce de respect religieux que la cour de Dresde avait pour ses liens germaniques. Il excite le patriotisme allemand de l'Électeur à la formation d'une Confédération dans le Nord sous les auspices de la Prusse ; et pour qu'il n'y ait pas de méprise sur ses sentiments, le Roi observe que l'intimité de ses relations avec la France le met dans le cas de proposer avec confiance cette réunion des États du Nord. Le Roi a écrit le même jour, et dans un sens analogue, à l'Électeur de Hesse, et comme M. de Waitz est à Ber-

lin, M. d'Haugwitz a été autorisé à entrer en communication avec lui. De semblables précautions préalables sont prises envers les principaux princes du voisinage, en attendant que la Prusse démêle plus sûrement ce qu'il lui appartient de faire.

» Mais M. d'Haugwitz m'a reparlé encore du prince d'Orange. M. de Lucchesini, m'a-t-il dit, a prévenu le Roi que vous ayant montré des inquiétudes sur ce point, vous les aviez très-obligeamment éloignées. Comment S. M., cependant, ne conserverait-elle pas des doutes pénibles ? On n'a pas d'idée du degré d'affirmation des avis transmis à son beau-frère. MM. de Gagern et Marchal ajoutent à leurs indiscrétions des réflexions qui suffiraient seules pour blesser le Roi, si S. M. savait mieux qu'il faut se défier de tous les intermédiaires.

» La cour de Vienne, m'assure M. d'Haugwitz, n'a pas fait dire un seul mot jusqu'ici à celle de Berlin et, par les dernières dépêches de M. de Fickenstein, paraissait être plus occupée de l'affaire du Cattaro que de celle de l'Empire germanique. Mais M. de Stackelberg, en s'abstenant prudemment de questionner le cabinet de Berlin, a cependant à sa connaissance expédié, depuis une huitaine de jours, une estafette à Pétersbourg avec le Bulletin des arrangements nouveaux. »

La Coalition tentait de se renouer pour opposer à l'exécution du Traité de Presbourg une protestation en armes. La Russie, qui ne perdait plus une occasion, depuis Potemkin, de s'agrandir sur la Mer Noire, entendait réaliser le voyage d'opéra qu'avait fait accomplir le courtisan à l'aïeule du Tzar. Les Tartares se préparaient à châtier, avec le concours de l'Autriche, les Turcomans de l'Europe, conséquence du Traité de Kaïnardji. Les cours de Vienne et de Pétersbourg avaient découvert en Orient un nouveau partage d'une autre Pologne, et elles allaient engager la Prusse à leur faciliter cette opération anti-française. Peut-être pensaient-elles modérer l'ardeur du cabinet de Berlin et l'empêcher d'organiser une Confédération qui allait éteindre le crédit de celui de Pétersbourg en Allemagne.

Toujours est-il que la Russie préoccupa la diplomatie des cabinets de Paris et de Berlin dans une large mesure (1).

La dépêche suivante apprendra en outre les sollicitudes prussiennes sur la Confédération du Rhin et les causes de l'hostilité moscovite. La Maison de Brandebourg courait après *la dignité impériale.*

Berlin, le 1er août.

M. de La Forest à M. de Talleyrand.

(La Russie et l'Empire germanique.)

« ... La dissolution de l'Empire germanique et la création, avec ses débris, de deux nouveaux corps politiques dont chacun serait sous la protection séparée de deux puissances unies entre elles par une étroite alliance, est sans doute un événement qui fera grande sensation à la cour de Russie. Mais M. d'Haugwitz juge qu'il n'y était pas absolument imprévu. Les agents diplomatiques de cette cour ont dû y transmettre de bonne heure des avis préparatoires ; et M. d'Oubril n'ignorait rien, sans doute, en signant le traité. L'Angleterre et l'Autriche ne sont guères à temps d'élever une opposition qui compromettrait la ratification. M. de Fickenstein écrivait de Vienne, le 23 juillet, que M. de Stadion venait de lui dire encore qu'il y avait bien à Paris un *plan, relativement à l'Allemagne,* sur lequel il importait à la Prusse comme à l'Autriche d'avoir l'œil, mais que tout était ajourné.

» ... J'ai eu l'honneur de mettre sous vos yeux, Monseigneur, tout ce qui s'était passé entre M. d'Haugwitz et moi, jusqu'au 29, au sujet des affaires d'Empire. Ce qu'il lui tardait de faire connaître au Roi, c'était le plan même que ma cour avait adopté pour l'Alle-

(1) Les origines de la *Question d'Orient*, on les trouve dans le *Traité de Kaïnardji,* de 1774, et pas ailleurs. Le testament de Pierre le Grand est en ceci une fable. Le comte Flassau a publié le premier ses stipulations, les travaux ultérieurs de Martens et de Garden les ont confirmées. La Russie en Orient est là tout entière, comme la Russie en Allemagne est en germe dans les stipulations du *Traité de Breslaw,* en 1741.

magne méridionale et la latitude qui était laissée à la Prusse. Celle de vos dépêches, en date du 22, à laquelle a été joint le traité signé à Paris, le 12, entre S. M. I. et les principaux États du midi et de l'ouest de l'Allemagne, m'a mis en mesure de satisfaire M. d'Haugwitz sur tous les points. Je lui ai rendu compte succinctement du contenu de cette dépêche, dont chaque paragraphe devait attester au Roi la valeur des liens qu'il a contractés avec la France. Nous étions déjà d'accord, ce Ministre et moi, sur les principes, et j'avais à cet égard la réponse préalable de sa cour. Sans lui donner communication du traité même, je lui ai dit que je l'avais, pour lui faire part de toutes les dispositions qui pourraient l'intéresser. Les choses étaient en trop bon train pour que j'hésitâsse à lui présenter un résumé de cet acte, et il était parvenu à des notions si précises sur sa teneur générale, que j'ai vite aperçu qu'il désirait que je l'entretînsse plutôt pour la forme que pour le fond.

« La copie qu'il a reçue depuis de M. de Lucchesini complète ses informations.....

» M. d'Haugwitz a écouté avec une extrême attention, et sans dissimuler sa satisfaction, ce que je lui ai dit sur les deux plans que la Prusse peut adopter, avec la certitude que S. M. approuve dès à présent toute disposition de ce genre que le Roi aura préférée. Dans l'un de ces plans, le Roi réunirait sous une nouvelle loi fédérative les États qui appartiennent encore à l'Empire germanique, et *ferait entrer la dignité impériale dans la Maison de Brandebourg*. Dans l'autre, elle formerait une fédération des États du Nord de l'Allemagne, qui se trouvent plus particulièrement placés dans sa sphère d'activité.

» M. d'Haugwitz m'a prévenu ce soir qu'il avait rendu compte au Roi de notre entretien de mercredi. Il m'a confié par anticipation que je recevrais, sous deux jours au plus tard, la réponse que S. M. le chargera de faire, après l'avoir encore entendu demain ; et que cette réponse sera pour mon gouvernement la preuve la plus irrévocable de la sincérité des sentiments de S. M.

» Il m'a dit que le comte de Gotzen avait rempli, avec une promptitude inespérée, sa communication à Dresde. L'Électeur de Saxe s'est hâté de remercier le Roi de son ouverture. Il lui a avoué

qu'il avait déjà les yeux ouverts sur l'événement qui se préparait, et sentait la nécessité de former une Ligue dans le nord de l'Allemagne. Il s'est recommandé à la bienveillance de S. M. et l'a priée de vouloir bien lui faire part du plan qu'Elle croirait, dans sa sagesse, devoir adopter. Il a envoyé un courrier à son ministre près de la cour de Prusse, qui est en congé en ce moment, pour qu'il ait à retourner immédiatement à Berlin. M. d'Haugwitz commence à se flatter que l'urgence rendra la Cour de Saxe plus diligente et moins difficultueuse qu'elle ne l'est de coutume. L'Électeur de Hesse-Cassel n'a pas encore répondu, mais M. de Waitz a bien changé de langage et paraît se prêter aux temps. »

Nous discuterons plus loin les causes réelles du refus qu'apportèrent les États moyens du Nord-Allemand pour ne point accepter la Confédération que demandait la Prusse depuis Bâle. On négociait au 1er août, mais on négociait pour la forme, à Dresde plus spécialement. On n'y avait oublié ni les campagnes de Frédéric II, ni la vieille origine de la Maison de Saxe, ni le trône de Pologne, ni les partages des possessions des Piast. Et cet exemple devait entraîner les autres Électorats.

Berlin, 16 août.

M. de La Forest à M. Talleyrand.

« ... J'observe en passant qu'une estafette de M. de Finckestein, arrivée de Vienne depuis cette conversation, annonce que l'Empereur d'Autriche a renoncé au titre d'Empereur d'Allemagne. M. de Haugwitz a parlé des pactes de famille qui subsistent entre les maisons de Prusse, de Saxe et de Hesse-Cassel, relativement aux réversions, et s'est appesanti sur les considérations qui, aux yeux de la Prusse, rangent indispensablement ce dernier Électorat dans la Ligue du nord de l'Allemagne. Pour le sonder davantage, M. de Bray a mis en question si la conformation géographique de Hesse-

Cassel ne rendait pas le problème difficile à résoudre. M. d'Haugwitz en est convenu assez franchement, en se bornant à dire, cependant, que dans tous les cas il faut s'expliquer et s'entendre.

» En somme, il a paru à M. de Bray (et c'est aussi mon opinion), qu'il y a dans tout ceci une extrême envie d'assurer Hesse-Cassel à la Ligue de la Prusse, une grande exagération de peur, un besoin réel d'être rassuré à fond sur des inquiétudes qui datent des premiers avis qui ont transpiré sur la Confédération du Rhin, de violents soupçons sur la politique de S. A. I. le grand-duc de Berg, beaucoup plus qu'il ne reste de craintes sur la restitution du Hanovre et, sans aucun doute, un désir très-sincère de conserver avec la France une liaison étroite et honorable... »

La restitution du Hanovre, voilà pour d'Haugwitz la seule affaire qui le préoccupe. Il oublie que son maître avait parlé d'abord de ne le garder qu'*en dépôt jusqu'à la paix*. Aujourd'hui, tout change, tout se modifie : l'Angleterre ne déposant les armes qu'à cette condition, la Prusse entend combattre pour le conserver. En fait, elle hésite encore, mais dissimule ses desseins. De Roi, Frédéric-Guillaume entend devenir Empereur, avec de vastes possessions. Il les acceptera de tous les cabinets. M. de La Forest à M. de Talleyrand, dépêche du 19 août, l'établit en ses confidences :

« ... Je me suis appesanti de nouveau sur la mauvaise grâce à l'égard de la France, et le détestable effet à l'égard de l'Europe, du soudain armement de la Prusse. J'ai fait sentir la concordance qui se trouve entre ce que vous m'écriviez le 22, sur l'occasion qu'aurait la Prusse de *faire entrer le titre Impérial dans la Maison de Brandebourg*, et la négociation heureusement terminée qu'à cette même époque vous avez entamée pour l'abdication du titre impérial d'Allemagne de la part de la Maison d'Autriche (1). Les assurances que j'ai données dans cette conversation et celles que j'avais pré-

(1) Voir dans la correspondance diplomatique antérieure la Dépêche Talleyrand du 22 juillet 1806.

cédemment, j'ai solennellement prié M. d'Haugwitz de bien se dire qu'elles ne venaient pas de moi, mais de mon gouvernement; qu'elles seraient confirmées par les événements, et que si elles ne détrompent point la cour de Prusse des rapports au milieu desquels elle se perd, elle ne peut avoir à se plaindre que d'elle-même... »

Poursuivons cet examen. Il ne saurait durer longtemps. La Coalition a renoué ses trames, le Système de la Neutralité pèse au vaincu de Bâle, les avantages sûrs qu'il ne sait se garantir par une ambition trop pressée, ne vont plus lui suffire. Il atteste officiellement les *dispositions amicales* de Napoléon, et se lie secrètement avec ses adversaires !

Berlin, 22 août.

M. de La Forest à M. Talleyrand.

« ... Je ne dois pas omettre que M. d'Haugwitz m'a fait pressentir que lorsque le *plan de fédération du nord de l'Allemagne* avait reçu son exécution, il serait sans doute important que les deux Confédérations se lient ensemble par un traité d'alliance, dans le sens et comme complément de celui existant entre la France et la Prusse. J'ai vu qu'il émettait cette idée pour que je vous la soumisse, et je ne doute pas qu'elle n'entre dans les instructions de M. de Knobelsdorff.

» Il m'a semblé également que cet envoyé ne sera pas sans vous parler de la manière de faire entrer *le titre impérial dans la Maison de Brandebourg*, et que M. d'Haugwitz avait lieu de juger que le Roi ne perdrait pas de vue les dispositions amicales que son auguste allié lui fait témoigner à cet égard... »

Le Roi de Prusse n'eut, au moment voulu, ni la fermeté ni la décision nécessaires pour accepter le manteau impérial qu'il avait prié Napoléon de lui tailler sur celui du chef du Saint-Empire. Il fallait à son cabinet les leçons d'Olmütz, pour lui faire dédaigner les avis secrets des puissances.

Un publiciste d'outre-Rhin a constaté les désirs de Napoléon, sans se dépouiller des préjugés nationaux; mais son aveu n'en est pas moins instructif, et nous l'insérons pour prouver aux historiens allemands combien ils offensent la vérité, lorsqu'ils négligent les preuves honnêtes :

« A cette même époque (juin 1806), Napoléon, en annonçant au Roi l'existence de la *Confédération du Rhin*, l'invita à en former une nouvelle dans le *Nord de l'Allemagne*. Cette proposition s'accordait trop bien avec les besoins de la Prusse et les vœux secrets des amis de la patrie, pour n'être point accueillie avec empressement. Quelques écrivains eurent aussitôt la bonhomie de *rêver* la fondation d'un Empire dans le Nord, et d'en calculer d'avance, avec beaucoup de sagacité, la superficie et la force ; d'autres déclarèrent étourdiment que ce n'était que d'une considération de cette nature que dépendait le salut de l'Allemagne ; et déjà Berlin s'adressait aux cours les plus marquantes pour obtenir leur adhésion. Mais tandis que la Prusse travaillait dans ce but, l'Empereur des Français poursuivait le sien.

» L'acte constituant de la *Confédération rhénane* portait simplement qu'on se réservait d'admettre dans la Ligue d'autres princes et États de l'Allemagne, en tant que leur intérêt ne serait point contraire à l'intérêt commun ; mais bientôt on ne se contenta plus de cette invitation en termes généraux. L'ambassadeur français appela expressément l'Electeur de Cassel à y accéder, et même, pour mieux le déterminer, lui offrit Fulde, propriété du prince d'Orange, beau-frère du Roi.

» On défendit aux *villes anséatiques*, Brême, Hambourg et Lubeck, de renforcer la Confédération du Nord, la France voulant les prendre sous sa protection particulière. Ensuite, on menaça de la guerre ceux qui feraient passer leurs troupes, armées ou non, sur le territoire de la Confédération (1). »

La Russie, qui a fait de son immixtion dans les affaires ger-

(1) *Histoire de Prusse* (anonyme), t. II, liv. 6, p. 62.

maniques le pivot de ses relations extérieures depuis le Traité de Breslau, ne vit pas de bon œil cet accroissement de force pour la monarchie, sa voisine. Elle crut avoir assez fait par l'intervention de 1741, favorable au démembrement de l'Autriche. Il ne plaisait ni au prince Czartoryski, auteur d'un *Système d'arbitrage européen*, ni au Tzar, de favoriser à l'excès l'expansion d'une puissance qui s'était montrée si peu scrupuleuse, en 1793, au troisième partage de la Pologne, et qui, après les serments de Postdam, déchirait l'ancienne Confédération pour en placer tout le nord sous son hégémonie. On comprit vite à Pétersbourg que l'affaire du Hanovre était le prélude d'autres absorptions d'où naîtrait, avec les circonstances et le mysticisme évangélique, une suzeraineté directe. Frédéric-Guillaume, enfin, n'avait-il pas abandonné l'Autriche à son vainqueur ? La défaite des armées d'Alexandre n'était-elle point due, dans une certaine mesure, à une inimitié secrète, ou du moins à l'envie du successeur de Frédéric II ?

Parmi la série des témoignages prussiens précieux à recueillir, nous n'aurions garde d'oublier celui de l'ambassadeur qui représentait, à Saint-Pétersbourg, le cabinet de Berlin. Voici ce que, le 21 août 1806, le comte de Goltz écrivait au baron Hardenberg, d'après la publication des papiers du chancelier :

« Je ne vous dirai d'ailleurs plus rien sur les affaires, sinon que, depuis quelque temps, on commence à avoir des soupçons contre les arrangements que le Roi prend avec la Saxe et la Hesse pour former, dans le Nord de l'Allemagne, une *ligue fédérative* en opposition à celle que Bonaparte vient de former dans le Sud. On en était d'abord très content, parce qu'on se flattait que ce projet pourrait mener à celui d'une grande alliance contre la France, à laquelle auraient pu accéder dans la suite la Russie, le Danemarck et la Suède, conjointement avec l'Autriche et toutes les puissances qui ont un intérêt direct de se mettre en garde contre la France ; mais depuis peu on en a une idée bien différente, car on croit que la

chose *se fait à l'invitation de la dernière;* que c'est un moyen de plus dont elle se sert pour s'assurer de la Prusse, que la chose est concertée avec elle, et que le but n'en est d'autre, sinon de *partager l'Allemagne entre la Prusse et la France.* Je ne peux pas combattre ce soupçon, car je n'ai moi-même aucune idée de la chose ; mais il serait peut-être fort bon de ne pas tarder d'en donner communication. »

Les ouvertures du cabinet des Tuileries avaient été agréées à Berlin. Des courriers avaient été envoyés aux cours que Frédéric-Guillaume III entendait comprendre dans son Protectorat. C'étaient la Saxe, la Hesse, les Villes Hanséatiques, le Holstein en Danemarck, la Poméranie pour la Suède. On se flattait même dans le ministère, et dans l'entourage de la Reine, de prendre *la dignité impériale*, consécration d'une grandeur nouvelle. Le Roi, *en* Prusse de 1701 devenant, en 1806, Empereur de l'Allemagne du Nord, quelle perspective ! On eût dit que la gloire de Frédéric II devait en être rehaussée.

Restaient les prétentions des intéressés. Quel accueil firent-ils aux offres de Berlin ?

La Saxe se montra favorable au projet, tout en demandant connaissance des clauses du nouveau pacte fédéral. La Hesse protesta de ses sentiments d'adhésion, tout en demandant des avantages territoriaux, sorte de compensation des indemnités de 1803 qu'elle n'avait pas touchées. Le Danemarck redoutait pour son commerce et pour son avenir maritime l'absorption des Villes Hanséatiques par un voisin entreprenant. La Russie, qui veillait d'un œil jaloux sur toutes les modifications relatives à la Mer du Nord et à la Baltique, était opposée à cette partie du projet. L'Angleterre, désireuse de recouvrer le Hanovre, ne pardonnait pas aux ministres prussiens leur neutralité âpre, et refusait les suites d'un système qui entravait sa suprématie sur les mers (1). L'Autriche voyait se former dans le nord une puis-

(1) Voir aux *Pièces justificatives*, l'Appendice IV, une dépêche de Talleyrand à lord Lauderdale, du 30 septembre 1806.

sance rivale, dont elle connaissait depuis soixante-quatre ans les hardiesses et les prudentes défections. Fréderic-Guillaume était aux abois.

Une entente secrète des ennemis de la France, prêtant à son empereur des vues hostiles contre la Prusse, se produisit le 8 août. Des lettres venues de tous côtés annoncèrent, comme devant se produire, des réclamations territoriales en Bavière, en Westphalie et en Hollande. Nos ennemis eurent l'art de créer une opinion factice et d'aboutir à ce résultat, que l'on eût dit que la monarchie des Hohenzollern était devenue en quelques jours un État à l'encan.

Ces excitations ne devaient être que trop entendues par elle. Un ordre du Roi fit mettre l'armée sur le pied de guerre. Les dépêches partiales de ses agents à l'étranger lui transmettaient, par le baron Jacobi à Londres, par le comte de Goltz à Pétersbourg, par l'envoyé Henri à Madrid, par le marquis de Lucchesini à Paris, des espérances folles. Ils annonçaient des ennemis à nos nouveaux alliés, et des défenseurs si l'on secouait notre joug. Le Prince de la Paix allait jusqu'à promettre *un soulèvement de toute l'Espagne !*

Le 10 août, l'ordre de se préparer à une entrée en campagne partait de Berlin pour les chefs de corps.

Et sait-on quelle était la cause de cet appel à l'honneur?

Était-ce l'oubli des promesses de la diplomatie française? ou bien une hostilité déguisée contre la Confédération du Nord de notre part?

Nullement. Le fait déterminant fut un bruit erroné. Lucchesini avait cru qu'une stipulation des cabinets de Paris et de Londres convenait de dépouiller la monarchie prussienne de sa part dans le Partage de la Pologne, afin de rétablir ce royaume, dans son intégralité, en faveur du grand-duc Constantin (1).

(1) Récit de M. Bignon en son *Histoire*, t. V, ch. 62.

Quelques dépêches d'origine prussienne vont prouver la fausseté de cette nouvelle.

Une dépêche du marquis de Lucchesini contenait cet aveu, le 11 août, c'est-à-dire le lendemain de la prétendue reconstitution de la Pologne en faveur de la Russie :

« L'acquiescement du Roi à l'établissement de la Confédération du Rhin a, *selon les assurances du duc de Bénévent*, causé la plus vive satisfaction à l'Empereur, et il s'attendait à recevoir incessamment l'avis de l'existence de celle du Nord. »

C'est dans les derniers jours d'août que se produisit la seconde période des relations franco-prussiennes sur la Confédération. Elle fut la conséquence des menées de la Coalition et de l'attitude de la Prusse. Sur les excitations des cabinets hostiles à la France, sur les rapports de ses représentants à l'étranger, Frédéric-Guillaume avait divisé ses troupes en armée. D'ami et d'allié, il était devenu menaçant et hostile. Le cabinet des Tuileries ne crut plus possible, par les faits dont il était le témoin attristé, de fortifier une puissance qui déclarait, par anticipation, devoir tourner contre l'allié de 1795, l'accroissement de forces qu'il en aurait reçu. Qui oserait l'en blâmer ?

Dès le 23 août, l'Empereur entendit rétrécir le cercle dans lequel le cabinet de Berlin aurait à exercer son influence. Il enjoignit à M. de La Forest, par de nouvelles instructions, de rester sur la réserve, de surveiller les agissements de la Prusse, d'en pénétrer les secrets et de les lui faire connaître. Il ne pouvait s'expliquer les craintes qui se manifestaient dans l'entourage du Roi, ses alarmes sur Bayreuth et sur la Westphalie. Fidèle à ses propositions, la France voulait une Confédération du nord-allemand, mais limitée. La Saxe et la Hesse pouvaient en faire partie ; les Villes Hanséatiques étaient exceptées, et le vainqueur exigeait qu'il ne fût *rien changé à leur état actuel.*

L'Angleterre protestait, dans les conférences pour les négociations de la paix, contre toute incorporation à la monarchie de Brandebourg.

Lucchesini constatait, le 26 août, les effets de la querelle qu'il avait allumée sans motif (1).

« Le ministre Talleyrand a insinué qu'on ne pouvait concilier ces armements avec la reconnaissance de la Confédération du Rhin et avec le traité d'alliance subsistant entre la Prusse et la France ; mais que l'empereur Napoléon était tout-à-fait indifférent à ce qu'on faisait à cet égard, et qu'il avait expressément *défendu* à son ministre à Berlin, de demander là-dessus des explications ou des éclaircissements ; *qu'à l'égard de la Confédération du Nord, il était décidé à ne s'en mêler désormais ni pour ni contre.* Cependant, il a témoigné que les trois villes anséatiques ne doivent pas en faire partie. »

Frédéric-Guillaume n'avait pas tardé à se repentir de ses instructions militaires et des intrigues diplomatiques qui avaient suivi l'ordre de mobilisation de l'armée. Les agents de la Coalition voyant un prince indécis et mobile, ranimèrent ses animosités par les obstacles qu'ils encouragèrent chez ses futurs alliés. Les rapports qui devaient exister entre eux furent un des coups déterminants.

Le Danemarck déclara vouloir soustraire le Holstein à l'hégémonie. La France mit les Villes Hanséatiques hors d'atteinte. La Prusse n'osa porter la main sur les duchés de Mecklembourg et d'Oldenbourg, dont les souverains étaient membres de la famille régnante de Russie.

Le 11 septembre, Hardenberg faisait part à M. de Goltz d'une

(1) Les trois dernières dépêches que nous citons dans leur texte original appartiennent aux *Mémoires* du prince de Hardenberg.

conversation qu'il eut avec le Roi sur cette affaire (1). Frédéric-Guillaume lui avait *dit* :

« Le projet de la Confédération des États du nord de l'Allemagne a été communiqué tout de suite à la Russie, et y a été envisagé préalablement sous un point de vue très-favorable. »

Ces dispositions s'étaient modifiées avec le temps. La Hesse, à l'heure des stipulations décisives, éleva des objections basées sur la conduite du cabinet de Berlin à son égard, en octobre 1805, conduite qui avait valu au cabinet de Cassel des déboires non oubliés. La Saxe, peu amie des innovations, redoutait pour son indépendance des entreprises qu'expliquait la politique des Hohenzollern depuis un siècle. M. de Talleyrand seconda ses vues. Il notifia que s'il n'entendait dicter aucune décision à l'Électeur, on n'entendait pas davantage, à Paris, que Frédéric-Guillaume intimidât la Saxe et la déterminât à s'unir à lui par une intervention armée. Les historiens de la diplomatie napoléonienne sont d'accord sur ce point. Il ressort des documents, que la Saxe ne désirait nullement être absorbée dans la fédération prussienne, et que l'occupation de son territoire pourrait seule l'y entraîner par la force

Ce n'était un secret pour personne, en Allemagne, que la Prusse, élargissant la Ligue des Princes de 1778, voulait constituer dans le nord de l'Allemagne un nouvel Empire germanique dont la suzeraineté féodale appartiendrait à la Maison de Hohenzollern. Restait à savoir si la versatilité de sa politique, son amour pour le changement et sa persistance à démembrer, présentaient des garanties de sécurité à ses nouveaux confédérés. L'expérience l'atteste : les gouvernements d'États secondaires ne sont disposés à entrer dans une organisation fédéra-

(1) On remarquera la date de cette dépêche, juste un mois après la mobilisation des armées prussiennes, c'est-à-dire la seconde période des révolutions diplomatiques.

tive avec contrat synallagmatique, que s'ils jugent la puissance qui exercera le pouvoir apte à les protéger. Or, le passé de la monarchie de Brandebourg était pour la Hesse et la Saxe un singulier argument.

Le moment est venu de conclure.

Les causes de l'hostilité de la Prusse à l'égard de la France comprenaient réellement deux griefs : l'affaire du *Hanovre*, sur laquelle nous nous sommes expliqué, et les obstacles de notre cabinet à la formation de la *Confédération du Nord*.

Il est constant aujourd'hui que l'Angleterre s'opposait à la dépendance des villes hanséatiques, à raison de ses intérêts de navigation dans la Mer du Nord et la Baltique. L'Autriche et la Russie, pour n'avoir pas fait de cette question le sujet de dépêches rendues publiques, n'en informèrent pas moins le cabinet de Berlin par leurs diplomates, et dans leurs cours par leurs conversations, qu'elles repoussaient tout projet d'absorption du nord de l'Allemagne par la Maison de Brandebourg.

Voilà la vérité.

La publication des *Mémoires* du prince de Hardenberg la confirme de tout point. La lecture des *Dépêches* du plénipotentiaire de France et de son ministre des affaires étrangères le prouve à nouveau. Les *State' s Papers* de lord Castlereagh, comme la *Vie de William Pitt*, sont des témoins contemporains des volontés de François II, d'Alexandre Ier et de Georges IV, sur tous ces points de controverse. Ils sont élucidés et jugés contre les plaintes intéressées de Frédéric-Guillaume III.

Était-ce la faute de la France, de son gouvernement, de sa diplomatie ou de son Empereur, si Frédéric-Guillaume, toujours vacillant, ne savait exécuter à temps les conseils qui lui étaient donnés ? s'il ignorait comment organiser la suprématie traditionnellement rêvée par sa Maison ? s'il était, enfin, incapable de faire accepter par les cours amies, et par les intéressés eux-

mêmes, une Confédération qui anéantissait la prépondérance de l'Autriche au bénéfice de la Prusse ? œuvre imprévoyante de la France en faveur d'un pays toujours prêt à la conquête, enclin aux mauvaises querelles, et pour lequel le Droit international public n'existait pas. La duplicité de son cabinet était l'objet d'une réprobatiou universelle. Fox l'avait flagellée à la tribune du Parlement anglais, en des termes que s'est approprié l'histoire pour les joindre au jugement de Mirabeau, double châtiment de son ambition.

CHAPITRE XI

LA DIPLOMATIE NAPOLÉONIENNE ET LA CONFÉDÉRATION DU RHIN DANS L'ALLEMAGNE DU SUD.

SOMMAIRE. — I. Caractère de la Paix de Westphalie. — II. La Diplomatie napoléonienne et la Confédération du Rhin. — La Paix de Lunéville et son œuvre. — Origine allemande de la Confédération en 1806. — Dépêches inédites de M. de Talleyrand et de M. de Laforest. — III. Considérations sur la dissolution de l'Empire germanique. — Notes remises à la Diète de Ratisbonne par la France et les ConféJérés. — Les fautes et les conséquences de la diplomatie napoléonienne. — Note de François II sur la dissolution du Saint-Empire. — Considérations sur l'effet du Traité de Presbourg quant à l'Equilibre. — Correspondance de Napoléon Ier sur l'acte du 12 juillet. — Erreurs de la diplomatie française. — Note du grand-duc de Bade. — Bulletin de Francfort. — Observations d'intérêt général.

I.

Le résultat du Traité de Westphalie, qui a eu les suites les plus funestes pour la Maison d'Autriche, a été d'opposer la puissance des co-États du Saint-Empire à celle de son chef suprême, l'Empereur. L'hérédité de la couronne dans la Maison de Habsbourg put continuer désormais, amoindrie dans ses conséquences ; la séparation des deux branches Autriche-Espagne devait achever au Traité d'Utrecht, et à jamais, l'œuvre de la politique française conçue sous François Ier, mais définie par Henri IV.

Protestants et catholiques furent désormais en présence, égaux en nombre et en priviléges fédératifs.

A l'union des princes catholiques fut opposée, par la force des choses, la Ligue protestante des Evangéliques.

L'Autriche avait protégé les premiers; qui protégerait les seconds ?

Il fallait un faisceau aux princes de second et de troisième ordre qui pullulaient en Allemagne. La France les effrayait un peu par sa grandeur ; si sa protection n'était pas déshonorante pour leur patriotisme — fort latent à cette époque, — ils redoutaient son immixtion dans les affaires. Ils ne se dissimulaient pas qu'elle devait chercher à regagner ses *frontières naturelles.* Le Rhin était indiqué par la topographie militaire comme la barrière nécessaire. La reprise de l'Alsace et de l'antique Lorraine, usurpées sur la vraie France au démembrement de l'Empire Karolingien, ne pouvait que tenter son ambition et ses services.

Or, il s'était formé au Nord de l'Allemagne, dans le sein du corps germanique, une puissance nouvelle, âpre aux conquêtes, vivant politiquement d'aggrégations de provinces aussi souvent qu'elle pouvait y parvenir, se contentant de morceaux au besoin, en tous cas de lambeaux de territoires et spécialement d'adjonctions de terres ou de biens ecclésiastiques. Ses marquis Electeurs, plus tard Ducs, enfin Rois *en* Prusse, parvinrent à faire comprendre aux membres du corps germanique, dans le Nord-Allemand, que le Brandebourg protestant devait remplacer la Suède protestante.

Co-État de l'Empire, la Suède avait dû au plus grand roi de l'Europe scandinave de jouer un rôle que sa force vraie ne pouvait lui permettre de soutenir longtemps. A Gustave Wasa avait succédé à peu d'intervalle Gustave-Adolphe. Les succès de la guerre de Trente Ans l'avaient, certes, élevée haut; mais la force grandissante des Hohenzollern avait amoindri son rôle dans l'Empire.

La diplomatie française comprit, la première en Europe, le rôle des Electeurs de Brandebourg dans l'Allemagne du nord et s'efforça d'y parer sur le Rhin.

Louis XIV, en constatant les résultats du Traité de Westphalie, le prouve par ses réflexions en ses *Mémoires* et par la Confédération du Rhin qu'il organisa le premier.

« On ne peut regarder les Empereurs, disait-il en 1661, que » comme les chefs ou les capitaines généraux d'une république » d'Allemagne, assez nouvelle en comparaison de plusieurs » autres Etats, et qui n'est si grande ni si puissante qu'elle » doive prétendre à aucune supériorité sur les nations voisines. » Leurs résolutions les plus importantes sont soumises aux dé» libérations des Etats de l'Empire ; on leur impose, en les » élisant, les conditions qu'on veut. La plupart des membres » de cette république, c'est-à-dire les princes ou les villes libres » d'Allemagne, ne défèrent à leurs ordres qu'autant qu'il leur » plaît. En cette qualité d'Empereurs, ils n'ont que très-peu de » revenus, et s'ils ne possédaient de leur chef d'autres Etats » héréditaires, ils seraient réduits à n'avoir pour habitation » dans tout l'Empire que l'unique ville de Bamberg, que l'évê» que, qui en est seigneur suzerain, serait obligé de leur céder. »

Sur l'Electeur de Brandebourg, que les rois de France continuaient à solder comme en 1519, Hugues de Lionne écrivait au ministre français, à Berlin : « Je ne sais pas si M. l'Elec» teur ne compte point pour lui ce qu'on a donné à Mme sa » femme ; il n'y a pas encore deux ans que Sa Majesté envoya » à feue Mme l'Electrice, qui était alors à Clèves, un régal le » plus beau que peut-être jamais roi eût fait à une princesse. » Il consistait en un fil de perles acheté à Amsterdam » 10,000 écus et en tout l'ameublement complet d'une cham» bre qui valait bien 100,000 francs (livres). »

La lettre du 23 décembre 1667, mise au jour dans les négociations relatives à la succession d'Espagne, montre un goût prononcé pour l'argent et les ameublements. L'histoire, qui se

plaît à lever tous les voiles, raconte que nul ne fut plus attaché que l'Electeur Frédéric-Guillaume à la France, tant que durèrent les victoires de son roi. On le mit aux gages, et c'est pour 300,000 écus que les Hohenzollern tarifèrent leur signature. La Maison de Savoie, qui élevait au Sud la même politique à la hauteur d'un principe, n'a eu d'égale en ceci que la Maison de Brandebourg. Le XVIIe siècle a donc préludé deux fois aux leçons que donne le XIXe.

L'entente des confédérés de 1658 portait sur le maintien de la Paix de Munster et d'Osnabruck, sur l'obligation réciproque de leur mutuelle défense. La guerre entre la France et l'Espagne en était entièrement exclue. Les princes alliés conservaient à cet égard leur liberté d'action. Louis XIV promettait d'assister les princes qui le lui demanderaient et qui observeraient la paix de Westphalie, base de l'union. Il promettait la même foi aux Etats de l'Empire contre ceux qui les troubleraient dans la jouissance de leurs droits et de leurs libertés. Les confédérés se devaient un mutuel appui. Il était interdit à quiconque d'élever aucune querelle sur l'état des possessions territoriales ou souverainetés obtenues, soit par succession, soit par élection.

Le roi très-chrétien promettait de ne point lever de contributions pendant l'hiver, et de ne pas permettre qu'il fût levé de soldats « en France ou en Allemagne pour attaquer l'Empire ou les Electeurs et les princes alliés. » Il s'engageait à fournir en infanterie, cavalerie et artillerie, le nombre d'hommes jugé nécessaire pour les défendre de toute attaque hostile, de toutes charges d'argent, de tout passage de troupes, violences, exécutions militaires ou autres voies de fait et vexations.

Ses alliés lui garantissaient, en retour, les terres échues à sa domination « acquises par le Traité » ou simplement celles dans lesquelles il avait droit de garnison. Ils s'obligeaient à le secourir *à leurs dépens* contre toute hostilité commise par quelque état de l'Empire ou par tout Etat solidaire de la paix de

Munster. Leurs bons offices devaient se faire leurs défenseurs aux Diètes impériales. Un article spécial réservait que les troupes du chef de l'Empire (point des plus importants, vu la politique traditionnelle du cabinet de Versailles), ne pourraient traverser leur territoire pour être « envoyées en Flandre » ou ailleurs. Elles ne devaient point y prendre de quartiers d'hivers, ni armes, ni canons, ni vivres.

Cette *alliance*, qualifiée de *défensive*, devait durer trois ans à compter de la ratification, avec faculté de la prolonger si, durant ce laps de temps, la paix entre les couronnes de France et d'Espagne n'était pas faite. On sait ce qui en advint. Louvois devait être aussi âpre à la guerre que Colbert était tenace à vouloir la paix (1).

II.

Nous connaissons, par l'étude politique de la France avec les Hohenzollern, sa ligne de conduite à l'égard du corps germanique sous Louis XIV, sous ses successeurs, et durant la Révolution. Avant d'exposer la politique de Napoléon dans l'Allemagne du Sud, on nous permettra de rappeler les conditions qu'avaient fait les traités à l'Empire, après les défaites de la première coalition.

Du consentement de son chef, le Saint-Empire avait accepté, par l'article 6 du traité de Lunéville, que la République française possédât désormais en toute souveraineté et propriété les

(1) La *Correspondance administrative de Louis XIV* renferme une lettre de l'envoyé de France en Allemagne, écrite de Cologne le 26 août 1672, utile à connaître. Les publicistes prussiens apprendront par elle « une Ode latine sur les victoires du roy. » Son auteur passait pour un « des sept poètes » réputés les meilleurs du siècle. L'amitié et la confiance « de plusieurs princes » lui présageaient l'épiscopat. Il se félicitait, en célébrant les louanges du roi, d'y « intéresser toute l'Allemagne à sa gloire. » (Depping, t. IV, Lettres diverses, 41).

pays et domaines situés sur la rive gauche du Rhin. Conformément aux stipulations du Congrès de Rastadt, le thalweg de ce fleuve avait été pris pour limites nouvelles entre les deux pays, et les frontières réciproques avaient été déterminées depuis le territoire suisse jusqu'au territoire batave. La cession avait dépossédé plusieurs princes et États de l'Empire ; mais ce dernier s'était formellement engagé à donner aux princes dépossédés de la rive gauche du Rhin un dédommagement, qui devait être pris en Allemagne même. Cette indemnité avait créé une crise, d'où était née une division profonde. Les États ecclésiastiques sécularisés avaient imploré la protection du chef. Les États laïques, redoutant les spoliations que pourraient exercer les plus forts, en avaient appelé à la France et à la Russie.

Après deux ans de discussions, le *plan français*, favorable à la Prusse (1), à tel point qu'un historien allemand a pu dire *qu'il avait été dirigé dans son intérêt*, fut adopté par la Diète. Il reçut la sanction impériale. Le Saint-Empire en perdant la rive gauche du Rhin, prix de ses défaites, avait dû abandonner la septième partie de son revenu et presque la neuvième de son territoire. Les princes héréditaires et les seigneurs possessionnés avaient obtenu seuls des indemnités, au moyen de la sécularisation et de la médiatisation. Les Électorats ecclésiastiques avaient été sécularisés, c'est-à-dire supprimés et répartis à divers. Il n'était plus resté dans l'Empire que trois dignitaires ecclésiastiques : l'archichancelier, le grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean et celui de l'Ordre Teutonique ; encore avaient-ils disparu avec la Paix de Presbourg. Quarante-cinq villes libres avaient été médiatisées, six des plus importantes restant toutefois immédiates. On avait dédommagé certains Etats pour suffire au partage, par des rentes et par les péages de la navigation rhénane rétablis. Les couvents et les diocèses

(1) Opinion de Pfister en son *Histoire d'Allemagne*, t. V, p. 614.

avaient fourni les soldes pour ceux des intéressés qui n'étaient pas activement immédiats. Parmi les heureux, il faut citer Bade, au sud, qui avait doublé presque son territoire ; — dans le nord, la Prusse, qui s'était enrichie de possessions considérables, d'évêchés et de couvents catholiques, hommage à la foi d'Augsbourg et à la tradition des démembrements !

La paix de Lunéville avait donc frappé au cœur la vieille organisation et la hiérarchie du corps germanique. Le traité de Presbourg avait achevé de la bouleverser, sans égards pour les traditions d'un édifice nécessaire au repos de l'Europe. L'Empire comptait dix siècles d'une existence agitée peut-être, mais qui n'avait pas été sans gloire. L'Acte de la Confédération du Rhin devait faire disparaître jusqu'aux vestiges de l'antique Confédération, faute nouvelle à ajouter à celles de Campo-Formio, de Lunéville et de Presbourg !

Il faut remonter à l'année 1804 pour apprendre l'origine de l'acte de 1806. L'un des ministres de l'Électeur de Hesse, baron de Waitz, aurait été l'auteur de cette conception. Le récit qu'il a laissé de son entreprise n'ayant jamais été contesté, et la publicité diplomatique n'y ayant pas contredit, on doit le tenir pour exact (1).

Affligé, a-t-il dit, de voir son prince, feld-maréchal en Prusse, s'honorer de cette dignité, contraire à sa grande situation comme Prince-Électeur, plus affligé encore de la servitude morale dans laquelle il était tombé à l'égard de cette puissance, le ministre, jaloux de l'indépendance de son maître, avait conçu le dessein de l'en affranchir. Il avait rédigé un projet qui formait une association d'États secondaires. Leur union devait assurer leur liberté de conduite, et ils ne pouvaient organiser l'une comme obtenir l'autre, qu'en se plaçant sous la protection

(1) M. le comte de Garden a accusé Haugwitz d'avoir signé à Vienne « un traité contraire aux instructions dont il était muni. » La publication des *Mémoires* du prince de Hardenberg nécessitera de notre part une rectification.

d'un grand Etat voisin, mais étranger à l'Allemagne. Le baron de Waitz fit part de son projet au ministre de France à Cassel. Après des pourparlers explicatifs, celui-ci en fit l'objet d'un mémoire à son gouvernement. (1)

Sa conclusion était que cette association admettrait tous les souverains d'Allemagne, mais chefs d'États germaniques seulement. Il frappait d'exclusion ceux qui avaient des possessions mi-partie allemandes, mi-partie étrangères. Il visait avec habileté le chef du Saint-Empire, l'Autriche, si abaissée depuis la dernière paix ; la Prusse, qui avait joué un rôle comminatoire et singulier à Vienne, en 1805, puissance qui ne cachait plus ses ambitions, et l'Angleterre, qui intriguait avec une facilité qu'abritaient son titre et ses droits sur le Hanovre.

Le protectorat devait appartenir à deux puissances : la France et la Russie. Cette proposition avait été acceptée par Napoléon. Une dépêche de M. de Talleyrand, en date du 27 février 1804, l'avait fait savoir aux plénipotentiaires secrets ; mais on attendait des événements l'occasion voulue pour la réaliser. Ce dernier fait était un moyen d'exception du cabinet de Paris. On retardait la création proposée par l'un des intéressés à cause de la Prusse.

Un diplomate qui n'a jamais passé pour hostile à cette puissance, le déclare en termes formels :

« La considération principale qui faisait alors écarter son application, était l'espoir que conservait le gouvernement français de conclure une alliance prochaine avec la cour de Berlin, hypothèse dans laquelle le projet de la Confédération eût pu être entièrement abandonné. »

Quelle nouvelle preuve des perfidies de la Prusse ! Nous l'avons

(1) M. le comte de Garden, en son *Histoire*. Celui qui a raconté le premier la conception du baron de Waitz, est M. Bignon en son *Histoire diplomatique*, t. IV, liv. 60, édition de 1830.

entendue se plaindre outre mesure dans les *Mémoires* du prince de Hardenberg, parler de l'amour de la paix et de la justice, de la grandeur allemande et de la patrie des aïeux. Que deviennent toutes ces protestations, aujourd'hui ?

Pour que la défaite soit complète, la véracité du récit qu'a écrit le ministre de Hesse réduit à néant les assertions du marquis de Lucchesini. Le reproche adressé par lui à l'Electeur archichancelier et à l'Electeur de Bavière d'être les créateurs de la Confédération, les destructeurs de l'unité de l'Empire et les introducteurs du protectorat étranger en Germanie, sont des contes que nous n'aurons pas de peine à renverser. La publication des dépêches du prince de Talleyrand à M. de La Forest et de celui-ci à son chef seront une condamnation heureuse, quoique toute nouvelle, de la politique de Berlin.

A tort ou à raison, s'écriait le baron Bignon en 1830, *l'alliance de la Prusse était depuis plusieurs années, à Paris, une sorte de fantaisie superstitieuse.*

Les diplomates de la Révolution étaient restés, en cela surtout, fidèles à la politique traditionnelle de la monarchie. Ils avaient continué l'abaissement de la Maison d'Autriche et professé pour la Maison des Romanoff une hostilité bourbonnienne. La Russie et l'Autriche, presque toujours unies, la France avait dû chercher ailleurs un contre-poids. Elle avait cru le trouver dans la Prusse. Nous dirons plus tard, dans une autre partie de cet ouvrage, les appels de Merlin de Thionville, appels prophétiques à une conviction contraire. Toujours est-il que le Directoire et le Consulat recherchèrent l'épée des continuateurs de Frédéric II. Ils ne craignirent pas d'accroître la force territoriale de cette puissance. Inquiet, âpre au gain, le cabinet de Berlin nous donna son concours avec restriction. Médiateur hostile en décembre 1805, impuissant quoique ennemi après Austerlitz, il n'avait pu refuser nos offres ; mais il s'était promis de les rompre à la première occasion. Il s'était posé en victime

auprès de la Coalition, spécialement auprès de l'Angleterre.

La France, qui avait tout intérêt à créer dans l'intérieur de l'Allemagne des défenseurs de sa politique, était revenue à l'idée de Louis XIV : une ligue conclue avec les puissances secondaires du Corps germanique.

Le marquis de Lucchesini a témoigné, au milieu de ses violences, du désir que partageaient les princes des Etats allemands élevés par les avantages qu'ils nous devaient. Il l'a fait en des termes qui sont un démenti à ses assertions postérieures. Ces princes, dit-il, ont entendu se confédérer à la France, et cela ils n'ont pas craint de le faire en avouant aux cabinets leur impatience qui était extrême. Voici le texte de cet aveu : *Che di Confederarsi con la Francia si mostravano tanto impazienti.* Que signifient alors les expressions impertinentes de ce même diplomate, lorsqu'écrivant l'histoire de cette Confédération pour sa cour, il voit dans la conclusion rapide du traité de l'alliance une preuve du mépris de la France pour ses co-contractants : *Lord Yarmouth, nel suo dispaccio de' 9 Iuglio, ha conservato questo monumento del* DISPREGIO *in cui si tenevano i nuovi alleati !* Son récit est infirmé par sa propre contradiction. Italien à la Machiavel, Lucchesini a cru que son astuce resterait dans le secret des chancelleries : il s'est trompé. L'histoire a dépouillé ses papiers d'Etat, elle les a éclairés par ceux de quelques-uns de ses collègues comme par les dépêches des diplomates et des ministres étrangers, et le jour s'est fait sur sa conduite.

Ce qui reste acquis à la vérité, c'est que la France avait offert à la Prusse une alliance féconde en résultats pour les deux cabinets dès la Paix de Bâle. Les traités de Campo-Formio, de Lunéville et d'Amiens nous avaient trouvés fidèles à la même ligne de conduite. Jusqu'à la Paix de Presbourg, nous n'avions pas donné suite à la pensée que caressait le Premier Consul, dès 1800, de contracter d'autres alliances en Allema-

gne ; mais les dépêches de Lucchesini et le projet du comte de Haugwitz au quartier-général impérial confirmèrent Napoléon qu'il ne fallait plus s'en tenir à la Prusse seule. Le projet de 1804 lui revint à l'esprit : une association germanique sous le protectorat de la France !

Ne pouvant plus espérer d'alliance sincère avec la Prusse, l'Empereur chercha ailleurs un appui, toujours en Allemagne.

Dans les premiers jours du mois de juillet, il s'assura le titre de Protecteur pour cette partie Sud où les petits États germaniques craignaient de perdre les avantages qu'ils devaient à la France depuis la Paix de Lunéville. L'histoire prouve que ce furent les princes intéressés qui offrirent au chef du gouvernement français de passer sous sa direction et de graviter autour de son influence, prépondérante en Europe depuis la bataille des trois Empereurs (1). Les négociations furent rapides. Il en était question depuis 1804. L'honneur en revint à M. de Talleyrand, secondé par un collaborateur qui a laissé dans le monde des affaires un nom honoré : M. de La Besnardière.

En six jours, tout fut fait, du 6 au 12 juillet l'acte fut dressé. Le directeur des affaires étrangères conclut des traités séparés avec les représentants de chacun des Etats appelés à entrer dans la réorganisation des pays germaniques. Les négociations furent distinctes et secrètes, pour ne susciter aucune de ces rivalités d'intérêts qui retardent et entravent, sans satisfaire les parties contractantes. Il n'eût pas été sage de laisser ignorer l'esprit comme la lettre des engagements particuliers, alors que les intérêts personnels allaient créer un intérêt collectif, ne fût-ce que par le contact du pays et l'unité du but poursuivi. Aussi M. de Talleyrand réunit-il chez lui tous les ministres des futurs souverains de la Confédération. Là fut lu,

(1) Hume a soutenu des opinions singulières sur la Confédération du Rhin. Les révélations diplomatiques infirment son jugement. (*Histoire de l'Anglet.*, t. XIII, liv. 49, p 157.)

pour la première fois, l'acte qui anéantissait le Saint-Empire. Signé aussitôt, il resta jusqu'au 18 juillet dans les mains de son auteur, pour ne pas arrêter l'essai de paix qu'il élaborait avec l'Angleterre. On a toujours été frappé, dans le corps diplomatique, du mystère avec lequel avait été conduite cette négociation difficile et où figuraient tant de personnages. Les deux ministres des puissances qui allaient, les premières, en ressentir le contre-coup, ignorèrent le projet lui-même ; durant le cours des discussions préparatoires, rien ne leur en fut révélé. Ils connurent l'acte après sa conclusion, et sur communication officielle.

Les membres du Saint-Empire romain apprirent par deux déclarations, l'une de la France, l'autre des ministres des nouveaux confédérés, que la Bulle d'Or avait vécu, et que les Capitulations impériales avec leurs institutions appartenaient désormais au passé. Le Recez de l'Empire, de 1803, subit le même sort.

Comment le cabinet de Frédéric-Guillaume fut-il informé des négociations secrètes? quelles confidences, quelles péripéties raconte la Correspondance Diplomatique inédite de M. de La Forest et du prince de Talleyrand ? C'est ce que la lecture des textes va nous apprendre.

M. Talleyrand à M. La Forest.

Paris, 15 juillet.

Je viens d'avoir, Monsieur, une conférence avec M. de Lucchesini. Sa Majesté vous charge d'en avoir une avec M. Haugwitz.

Voici quel en doit être le sujet :

Les cours de Bavière, de Wurtemberg et de Bade et les principaux princes du midi de l'Allemagne, ont résolu de se *séparer* de la Confédération germanique et de former entre eux une Confédération nouvelle. La situation dans laquelle le Traité de Presbourg a placé

directement les trois cours alliées de la France et, indirectement, les princes qu'elles entourent ou qui les avoisinent, étant incompatibles avec les obligations d'un État d'Empire, c'était pour elle et pour les princes une nécessité d'ordonner leurs rapports sur un nouveau plan et d'en faire disparaître une contradiction qui aurait été une source permanente d'agitations, d'inquiétudes et de dangers.

De son côté, la France, si hautement intéressée au maintien de la paix dans le midi de l'Allemagne, obligée, d'ailleurs, de concourir au bien-être de ses alliés et de les faire jouir de la plénitude des avantages que le Traité de Presbourg leur assure et qu'elle leur a garanti, n'a pu voir dans leur séparation d'avec l'Empire qu'une *conséquence naturelle* et le *complément nécessaire de ce traité.*

Il est vrai que cette séparation doit entraîner et entraînera par ce fait la dissolution de l'Empire. Mais depuis longtemps l'Empire existait-il autrement que de nom ?

D'ailleurs, la Prusse est de toutes les puissances celle à qui la dissolution de l'Empire offre le plus d'avantages.

Par la dissolution de l'Empire, l'Autriche, sa rivale, perd à jamais toute influence sur l'Allemagne ; l'influence de la Prusse elle-même sur les États placés dans sa circonscription géographique, devient illimitée et absolue. La Prusse acquiert une garantie nouvelle pour la possession de Hanovre, puisque la loi de l'Empire ne pourra plus lui être objectée, alors que cette loi aura pris fin avec l'Empire. De plus, la France sera toujours disposée à s'entendre avec la Prusse sur les moyens d'étendre et de consolider sa puissance dans le nord de l'Allemagne. Or, le concert pour cet objet entre les deux États sera plus facile et plus libre quand l'Empire germanique ne sera plus.

Tels sont les avantages que la Prusse retirera du nouvel ordre de choses, sans qu'aucun inconvénient, même le plus léger, les contrebalance.

De toutes les cours de l'Europe, la cour de Berlin est la seule qui sera informée *d'avance* de ce que les autres n'apprendront que par l'événement même. Mais S. M. l'Empereur et Roi s'est fait envers elle une loi de la confiance la plus entière, sachant bien que les intérêts des deux États sont désormais *indissolublement unis,*

et n'a pas voulu qu'elle apprît avec tout le monde l'existence d'un plan dont elle doit être la première à recueillir les fruits.

Tel est, Monsieur, le texte de la conversation que vous devez avoir avec M. d'Haugwitz. Vous lui donnerez tous les développements que vous jugerez nécessaires. MAIS TOUT DOIT ÊTRE VERBAL, et vous devez vous abstenir soigneusement de toute communication écrite sur cette matière.

Recevez, Monsieur, etc.

Signé : Char.-Maur. TALLEYRAND.

Berlin, 19 juillet.

La Forest à Talleyrand.

(Affaire du duc de Cassel).

On dit aussi qu'il (le baron de Waitz) doit s'expliquer au sujet des propositions faites, au nom de l'Électeur, par le prince de Wittgenstein à plusieurs princes du nord de l'Allemagne. La cour de Berlin, dont le Prince est le ministre plénipotentiaire à Cassel, lui avait permis de s'occuper de cette négociation à laquelle, d'ailleurs, elle ne prenait, à ma connaissance, aucune part. Le Prince avait avancé dans ses propositions que la Saxe et la Prusse garantiraient les arrangements qui seraient pris avec la cour électorale de Hesse ; assertion qui, à l'examen, s'est trouvée n'être pas autorisée. Et comme il passe pour constant, d'un autre côté, que la France a désapprouvé les démarches du Prince, il était naturel que le voyage de M. de Waitz à Berlin parût relatif à cette affaire.

On dit, enfin, que ce ministre est envoyé ici pour traiter des intérêts de la Hesse dans les prochains arrangements que la France va faire en Allemagne ; il est constant qu'il est plus que jamais question d'un *plan* préparé et qui est censé devoir être présenté à la Diète de l'Empire germanique au premier jour. Les lettres de Ratisbonne sont affirmatives à cet égard. Le baron d'Albini vient d'écrire au comte de Hatzfeldt, ministre de l'Electeur archichan-

celier à Berlin, pour lui annoncer que son maître attendait incessamment les communications de la France et qu'il rassemblait les ministres comiciaux. Le comte de Gœrtz informe M. d'Haugwitz qu'un plan relatif à l'Allemagne méridionale, comprenant les Royaumes de Bavière et de Wurtemberg, les Electorats de Bade et Archi-chancelier, les États de Danemarck et ceux du prince Joachim, etc., est, en effet, à la veille d'être arrêté.

Mais M. d'Haugwitz m'a dit que la mission de M. de Waitz était d'un autre genre. Il a remis hier au Roi une lettre de l'Électeur de Hesse, qui informe S. M. que la France lui a proposé une alliance, et qui désire connaître la nature du système qui existe entre elle et la Prusse avant de se déterminer. Il m'a paru que M. d'Haugwitz ne voyait aucune difficulté à mettre la cour de Cassel au courant et concevait qu'elle pouvait, par une accession au traité du 15 février, s'engager d'une manière conforme à sa position et à ses liens actuels.

J'observerai, en passant, que la cour de Berlin est, dequis quelque temps, dans l'habitude de répondre à tous ceux des Princes que l'on fait consulter sur les bruits relatifs aux arrangements à faire dans l'Empire germanique, qu'ils avaient des inquiétudes anticipées et que, dans la vérité, la France n'avait encore fait part d'aucune de ses vues à la cour de Prusse, avec laquelle, sans doute, elle se mettrait en concert lorsqu'il en serait temps. Cependant j'aperçois ici, d'intervalle à autre, des incertitudes suivant la variation des avis.

Aujourd'hui, seulement, M. d'Haugwitz m'a dit qu'il avait déjà invité M. de Lucchesini à s'en ouvrir à Paris, et qu'au fond il s'en tenait avec confiance aux entretiens qu'il avait eus avec mon gouvernement.

Berlin, 3 août.

M. de La Forest à M. Talleyrand.

... Le Roi sent qu'il est bien difficile de parvenir à de grands résultats sans des froissements, et sacrifie volontiers ce qui l'af-

fecte. *Il déclare donc aujourd'hui, formellement, qu'il donne son adhésion la plus entière à la Confédération du Rhin;* qu'il prendra toutes les mesures qui découlent du parti qu'il embrasse, et qu'il accepte la promesse que lui fait l'Empereur d'acquiescer également aux *dispositions du même genre que la Prusse adoptera pour le Nord.* Le Roi se flatte que cette séparation des États de l'Empire germanique en deux parties donnera lieu à un lien de plus entre l'Empereur et lui, puisque intimement unis sur les intérêts de leurs couronnes, ils ne pourront que mettre en harmonie les deux confédérations dont ils seront respectivement les moteurs.

... Je pense avec toute confiance, a-t-il continué (M. d'Haugwitz), assurer mon gouvernement que le Roi adhère de tout son cœur au traité, et fera tout ce qui lui est suggéré. La modestie naturelle de Sa Majesté fait qu'il n'est pas encore bien certain s'il profitera de l'occasion de faire entrer la dignité impériale dans la Maison de Brandebourg. Son cabinet ne peut que le lui conseiller et en comprendre l'utilité pour les destinées de la Prusse ; mais il y a des dimensions à prendre pour l'y décider, et il faut le temps de faire mouvoir les ressorts convenables.

Berlin, 9 août.

M. La Forest à M. Talleyrand.

... On plaint, sans doute, parmi les maisons princières qui deviennent sujettes dans le territoire de la Confédération du Rhin, celles qui avaient une existence territoriale assez étendue, telles que les Fürstenberg, les Œstigen, les Hohenlohe. On convient, d'ailleurs, que les dispositions les plus sages ont été faites pour conserver les droits utiles à tous ceux qui perdent l'illusoire *immédiateté*. A l'égard du Nord, il ne me revient rien qui m'indique de la résignation et de la confiance dans la modération personnelle du Roi.

Néanmoins, le gouvernement prussien ne peut se dissimuler que s'il ne fait et n'exécute vite son plan, s'il n'y met surtout beaucoup

de résolution, les difficultés naîtront bientôt les unes à la suite des autres. Il ne fait pas mystère de son acquiescement complet au traité du 12 juillet et du consentement que donne la France aux mesures qui seront prises dans le Nord. Je n'ai qu'à me louer de l'attitude qu'il prend sous ces derniers rapports. Je voudrais remarquer également de l'activité et de la fermeté dans l'usage de la faculté amicale, autant que généreuse, qui est laissée à la sagesse. Je crains que les scrupules du Roi ne soient la principale pierre d'achoppement de son cabiuet.

Berlin, 12 août.

M. de La Forest à M. Talleyrand.

(Conversation de M. d'Haugwitz, mise dans la bouche même du Roi de Prusse).

... Le Roi n'a pu se dissimuler que le Traité de la Confédération du Rhin contient des choses qui lui sont sensibles. Il n'a pas hésité, cependant, à se prononcer sur les principes avant de connaître le traité *in extenso*, et, après l'avoir lu, il a mis de l'empressement à déclarer à la fois son entier acquiescement et la résolution qu'il prenait de faire, de son côté, ce à quoi Sa Majesté Impériale le faisait inviter. Il n'a pas caché même qu'il sentait le prix des assurances que l'Empereur lui a fait donner, et combien tout était de nature à tourner à l'avantage de la Russie. Il s'est exprimé avec reconnaissance. Il s'est hâté de s'entendre avec les principaux États, ses voisins, surtout avec les cours électorales de Hesse et de Saxe, pour, en arrivant à l'exécution la plus prompte possible d'un plan de fédération du Nord de l'Allemagne, soutenir d'autant la mesure adoptée dans le Midi. Il a vu avec un plaisir particulier, indépendamment de son propre avantage, que ce partage des États germaniques, sous la tutelle respective de la France et de la Russie, allait devenir un nouveau ciment à l'alliance des deux couronnes.

(Affaire Bignon).

..... Un ministre plénipotentiaire de France, qui est trop circonspect pour agir ou parler sans instructions formelles, M. Bignon, puisqu'il faut le nommer, dit dans ses communications ministérielles à Cassel, que Bareuth doit être donné à la Bavière et que d'autres provinces prussiennes de la Westphalie doivent être données au grand-duc Joachim. M. Bignon presse chaudement l'Electeur de Hesse de se rallier à la Confédération du Rhin, et le fait dans des termes tels qu'il semblerait que cette confédération dût être bientôt en opposition avec celle du Nord. M. Bignon promet à l'Electeur, en cas qu'il s'y réunisse, la Principauté de Fulde en souveraineté, et en propriété les autres biens du beau-frère du Roi ; il promet même Würtzbourg, s'il arrivait que l'Autriche fasse la guerre. Ces données positives coïncident tellement avec les rapports divers qui parviennent au Roi, que ceux-ci n'ont pu paraître à négliger. Le Roi a été irrésistiblement conduit à reconnaître que dans l'hypothèse la plus favorable, il était au moins menacé par des démonstrations, comme il ne se dissimulait pas qu'il l'avait été dans une circonstance antérieure. Il a dû prendre des mesures de précaution. Sa sûreté et sa considération l'exigeaient. Mais il se borne là.....

III.

Les négociateurs de la Paix de Presbourg furent, pour la France, le prince de Talleyrand ; pour l'Autriche, le prince de Lichtenstein et le comte de Giulay. Le plan de pacification proposé à Napoléon par M. de Talleyrand avant Austerlitz, avait pour but de mettre fin à la rivalité de la France et de l'Autriche, de lui substituer un antagonisme permanent entre la Russie et l'Autriche, d'assurer la liberté de l'Orient et d'éloigner les deux nouveaux alliés, en Italie comme en Allemagne, par des concessions réciproques.

Votre Majesté pourrait dire à la Maison d'Autriche : J'ai vaincu à regret, mais j'ai vaincu ; je veux que ce soit pour l'utilité commune... Etendez-vous le long du Danube. Occupez la Moldavie et la Valachie. J'interviendrai pour vous faire céder ces provinces par la Porte Ottomane, et si les Russes vous attaquent, je serai votre allié.

Ce langage, plein de sagesse et de prévoyance, quoi qu'en aient dit certains diplomates, devenait praticable après la défaite des Austro-Russes. Préparé avant le succès, il fut mis de côté à Presbourg, et Napoléon revint à son idée première : une *alliance franco-prussienne*. Vainement le cabinet de Berlin avait-il préparé notre chute par la marche de trois armées sur les frontières de la Bohême, en Franconie et en Westphalie, celui des Tuileries oublia ses torts. Il eût pu apprendre à la Prusse, dans les assurances publiques de ses Bulletins, qu'il n'était pas dupe de sa conduite ; il préféra louer « la haute sagesse » de son Roi. La Maison de Habsbourg fut sacrifiée à la Maison de Hohenzollern.

Le traité du 15 décembre 1805 unissait le nouvel empire à la nouvelle monarchie, au nom de la puissance de l'épée que cimenterait la communauté des intérêts.

Napoléon le croyait du moins.

Ce fut dans cet ordre d'idées qu'il se proposa d'être sévère pour le vaincu ; il le fut jusqu'à l'emportement.

Il ne se contenta pas de le restreindre dans l'étendue de ses possessions territoriales, dans le chiffre de sa population, dans le taux de ses revenus ; il entendit le réduire moralement. Pour cela, il fallait frapper l'œuvre de Charles-Quint plus au cœur encore que ne l'avait fait le génie de Richelieu, il fallait atteindre son influence politique, déchirer le manteau impérial et briser sous ses pieds le globe du Saint-Empire, symbole de sa gloire séculaire. Le nouveau César n'hésita pas. Le titre de chef de l'Empire germanique fut menacé dans son unité par la

théorie de la trilogie des Etats allemands. La Confédération du Rhin et la Prusse organisant à son choix une Confédération du Nord apprirent à François II que l'Autriche serait isolée en Allemagne. Des royautés nouvelles organisées huit jours après la victoire furent le coup le plus sûr porté à sa prépondérance. Les traditions en furent détruites et la Ligue des princes de Frédéric II reparut par Napoléon avec une ambition nettement définie cette fois.

Les deux documents qu'on va lire diront la pensée du vainqueur et ses moyens d'exécution.

Note de la France.

Le soussigné, Chargé d'affaires de Sa Majesté l'Empereur des Français et Roi d'Italie près la Diète générale de l'Empire germanique, a reçu de Sa Majesté l'ordre de faire à la Diète les déclarations suivantes :

« Leurs Majestés le Roi de Bavière et de Wurtemberg, les Princes souverains de Ratisbonne, de Bade, de Berg, de Hesse-Darmstadt, de Nassau, et les autres principaux princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne, ont pris la résolution de former entre eux une *Confédération* qui les mette à l'abri de toutes les incertitudes de l'avenir, et *ils ont cessé d'être États de l'Empire*.

» La situation dans laquelle le traité de Presbourg a placé directement les cours alliées de la France et indirectement les Princes, qu'elles entravent et qui les avoisinent, étant incompatible avec la condition d'un État d'Empire, *c'était* pour elles et pour ces Princes *une nécessité d'ordonner sur un nouveau plan le système de leurs rapports*, et d'en faire disparaître une contradiction qui aurait été une source permanente d'agitation, d'inquiétude et de danger.

» De son côté, la France, si essentiellement intéressée au maintien de la paix *dans le Midi de l'Allemagne*, et qui ne pouvait pas douter que du moment où elle aurait fait repasser le Rhin à ses troupes, la discorde, conséquence inévitable de relations contradic-

toires ou incertaines, mal définies ou mal connues, aurait compromis de nouveau le repos des peuples et rallumé, peut-être, la guerre sur le continent, obligée d'ailleurs de concourir au bien-être de ses alliés et de les faire jouir de tous les avantages que le traité de Presbourg leur assure et qu'elle leur a garantis, la France n'a pu voir, dans la Confédération qu'ils ont formée, qu'une suite naturelle et le complément nécessaire de ce traité.

» Depuis longtemps des altérations successives qui, de siècle en siècle, n'ont été qu'augmentant, avaient réduit la constitution germanique à n'être plus qu'une ombre d'elle-même. Le temps avait changé tous les rapports de grandeur et de force qui existaient primitivement entre les divers membres de la Confédération, entre chacun d'eux et le tout dont ils faisaient partie. *La Diète avait cessé, d'ailleurs, d'avoir une volonté qui lui fût propre.* Les sentences des tribunaux suprêmes ne pouvaient être mises à exécution. Tout attestait un affaiblissement si grand, que le lien fédératif n'offrait plus de garantie à personne et n'était, entre les puissants, qu'un moyen de dissension et de discorde. Les événements des trois coalitions ont porté cet affaiblissement à son dernier terme. Un électorat a été supprimé par la réunion du Hanovre à la Prusse ; un Roi du du Nord a incorporé à ses autres États une des provinces de l'Empire ; le traité de Presbourg a attribué à Leurs Majestés les Rois de Bavière et de Wurtemberg et à Son Altesse Sérénissime l'Électeur de Bade la plénitude de la souveraineté, prérogative que les autres électeurs réclameraient sans doute et seraient fondés à réclamer, mais qui ne peut s'accorder ni avec la lettre, ni avec l'esprit de la constitution de l'Empire.

» Sa Majesté l'Empereur et Roi est donc obligé de déclarer qu'*il ne reconnaît plus l'existence de la constitution germanique*, en reconnaissant néanmoins la souveraineté entière et absolue de chacun des Princes dont les Etats composent aujourd'hui l'Allemagne, et en conservant avec eux les mêmes relations qu'avec les autres puissances indépendantes de l'Europe.

» Sa Majesté l'Empereur et Roi a accepté le titre de *Protecteur de la Confédération du Rhin*. Il ne l'a fait que dans des vues de paix et pour que sa médiation, constamment interposée entre les plus

faibles et les plus forts, prévienne toute espèce de dissension et de troubles.

» Ayant ainsi satisfait aux plus chers intérêts de son peuple et de ses voisins, ayant pourvu, autant qu'il était en lui, et en particulier à la tranquillité de l'Allemagne, qui a été constamment le théâtre de la guerre, en faisant cesser la contradiction qui plaçait les Princes sous la protection apparente d'un système réellement contraire à leurs intérêts politiques et à leurs traités, Sa Majesté l'Empereur et Roi espère qu'enfin *les nations de l'Europe fermeront l'oreille aux insinuations de ceux qui voudraient entretenir sur le continent une guerre éternelle ;* que les armées françaises qui ont passé le Rhin l'auront passé pour la dernière fois, et que les peuples d'Allemagne ne verront plus que dans l'histoire du passé l'horrible tableau des désordres de tout genre, des dévastations et des massacres que la guerre entraîne toujours avec elle.

» Sa Majesté a déclaré qu'*elle ne porterait jamais les limites de la France au-delà du Rhin ;* elle a été fidèle à sa promesse. Maintenant son unique désir est de pouvoir employer les moyens que la Providence lui a confiés pour affranchir les mers, rendre au commerce sa liberté, et assurer ainsi le repos et le bonheur du monde.

» Ratisbonne, le 1er août 1806.

» *Signé :* BACHER. »

Déclaration des Princes allemands confédérés.

« Les soussignés, ministres plénipotentiaires à la Diète générale de l'Empire germanique, ont reçu l'ordre de communiquer à Vos Excellences, au nom de leurs très-hauts commettants, la déclaration suivante :

» Les événements des trois dernières guerres qui ont troublé, presque sans interruption, le repos de l'Allemagne, et les changements politiques qui en sont résultés, ont mis au plus grand jour la vérité que le lien qui devait unir les différents membres du corps germanique ne suffirait plus pour cette fin, ou plutôt que dans le fait il est déjà rompu ; le sentiment de cette vérité est depuis long-

temps dans le cœur des Allemands ; et quelque pénible qu'ait été l'expérience des dernières années, elle n'a fait, au fond, que confirmer la caducité d'une constitution respectable dans son origine, mais devenue défectueuse par l'instabilité inhérente à toutes les institutions humaines.

» Ce n'est, sans doute, qu'à cette instabilité qu'il faut attribuer la *scission* qui s'est opérée dans l'Empire en l'année 1795, et qui eut pour suite la *séparation des intérêts du Nord de ceux du Sud de l'Allemagne*. Dès ce moment, toute idée d'une patrie et d'intérêts communs a dû nécessairement disparaître ; les mots guerre d'Empire, paix d'Empire, devinrent vides de sens ; *on chercherait en vain l'Allemagne au milieu du Corps germanique*. Les Princes qui avoisinent la France, abandonnés à eux-mêmes et exposés à tous les maux d'une guerre dont ils ne pouvaient pas chercher la fin par des moyens constitutionnels, se virent forcés de se dégager du lien commun par des paix séparées.

» Le traité de Lunéville et plus encore le Récès de l'Empire de 1803 auraient, sans doute, dû paraître suffisants pour donner une nouvelle vie à la constitution germanique, en faisant disparaître les parties faibles du système et en consolidant ses principaux soutiens. Mais les événements qui se sont passés dans les dix derniers mois, sous les yeux de l'Empire, ont aussi anéanti cette dernière espérance et ont de nouveau mis hors de doute l'insuffisance complète de la constitution actuelle. L'urgence de ces considérations importantes a déterminé les souverains et princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne à former une nouvelle Confédération, appropriée aux circonstances du temps. En se dégageant, par la présente déclaration, des liens qui les unissaient jusqu'à présent à l'Empire germanique, ils ne font que suivre le système établi par des faits antérieurs et même par les déclarations des premiers États de l'Empire. Ils auraient, à la vérité, pu conserver l'ombre vaine d'une constitution éteinte, mais ils ont cru qu'il était plus conforme à leur dignité et à la pureté de leurs intentions de faire la déclaration franche et ouverte de leur résolution et des motifs qui les ont déterminés.

» Cependant, ils se seraient flattés en vain de parvenir au but

désiré, s'ils ne s'étaient assurés en même temps d'une puissante Protection. Le monarque, dont les vues se sont constamment trouvées conformes aux véritables intérêts de l'Allemagne, se charge de cette Protection. Une garantie aussi puissante est tranquillisante sous un double rapport ; elle offre l'assurance que Sa Majesté l'Empereur des Français aura à cœur, tant pour l'intérêt de sa gloire que pour l'avantage de son propre Empire français, de maintenir le nouvel ordre de choses et de consolider la tranquillité intérieure et extérieure. Cette tranquillité précieuse est l'objet principal de la Confédération du Rhin, de quoi les co-États des souverains, au nom desquels la présente déclaration est faite, verront la preuve dans la faculté qui est laissée à chacun d'entr'eux d'y accéder si sa position peut le lui faire désirer.

» En nous acquittant de ce devoir, nous avons l'honneur d'être, de Vos Excellences,

» Les très-dévoués. »

(Suivent les signatures des fondés de pouvoirs du Roi de Bavière et de Wurtemberg, de l'Electeur de Bade, de l'Electeur Archichancelier, du Landgrave de Hesse-Darmstadt, des Ducs et Princes de Nassau-Usingen et Weilbourg, des Princes de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen, de Salm-Salm, Salm-Kyrbourg, d'Isenbourg, du duc d'Arenberg et du comte de La Leyen).

» Ratisbonne, le 1er août 1806. »

Il eût été difficile d'employer un langage plus tranchant que celui des deux notifications ci-dessus. Deux pensées prédominantes se dégagent de cette lecture : mettre fin à la constitution de l'ancien corps germanique, organiser dans le Midi de l'Allemagne une confédération qui crée et serve les intérêts nouveaux. Un seul grief argué par la France, comme par ses nouveaux confédérés, condamne le Saint-Empire devant Napoléon ; c'est celui-ci : la Diète ne s'appartenait plus. Aussi entendait-il, par une inconséquence tout aussi grande, être le protecteur de la fédération nouvelle. Et comme il ne se dissimulait

pas que sa politique lui susciterait des contradicteurs, il prenait ses précautions. Devant la Diète de Ratisbonne, il espérait que l'Europe ouvrirait l'oreille aux insinuations de ceux qui voudraient entretenir sur le continent une *guerre éternelle !* Cet avis visait l'Angleterre. Nos armées repasseraient le Rhin sur la rive gauche redevenue française, et c'en serait fini à jamais de toute pensée de représailles sur la rive droite. De leur côté, les Princes allemands confédérés attestaient la scission de la Paix de Bâle pour affirmer la séparation des intérêts du Nord et du Sud. L'Allemagne n'existait plus dans le corps germanique. Tous s'unissaient donc pour protester contre la *Bulle d'Or*, même révisée et transformée par la série des *capitulations* qui va du XVe au XVIIIe siècle.

Les Electeurs devenus Rois se vengeaient ainsi des discordes d'intérêts qui avaient agité le Sud en 1803 et en 1804. Le chef de l'Empire avait protégé la noblesse immédiate contre les Princes dans les États desquels ses propriétés étaient enclavées. La Paix de Presbourg eut pour but, sur ce point, de détruire la cause de ces débats. Les Électeurs de Bade, de Wurtemberg, de Bavière, occupèrent les domaines de l'Ordre équestre définitivement à partir du 19 décembre; un ordre du jour du maréchal Berthier l'apprit aux intéressés; le traité de paix les reconnut leurs à sa signature, le 26 décembre.

Par l'article 2, l'Autriche reconnut l'état de possession existant pour le Piémont, la République Ligurienne, les duchés de Parme et de Plaisance. Par l'article 3, elle accepta les dispositions prises à l'égard de la République de Lucques et de la principauté de Piombino. Par l'article 5, les États Vénitiens détachés furent incorporés au royaume d'Italie, dont la couronne était séparée de la couronne impériale de France. Par l'article 8, des cessions de territoire, que nous n'avons pas à dénombrer, étaient faites aux Electeurs, et elles étaient considérables. Ces actes avaient lieu du chef de la Maison d'Autriche,

circonstance grave. Les avantages qui ressortaient des articles 7, 13, 14 et 15 étaient consentis par François II, en sa qualité de chef du Saint-Empire romain ; mais leur teneur, comme l'importance des articles 2, 3, 5 et 8, annonçait aux esprits clairvoyants que la constitution germanique avait vécu. Elle succombait moins par ses vices ou les suites de son interprétation, que sous les coups audacieux de Napoléon. Nous dirons plus loin ce qu'il faut penser de cette entreprise.

Quelle fut la conduite du descendant de Marie-Thérèse, conseillé par M. de Cobentzell et par M. de Stadion, influences opposées, politiciens à vues d'ensemble divergentes, et qui ne s'entendirent que sur ce point : faire des sacrifices utiles lorsqu'ils sont nécessaires, en vue de l'avenir ?

François II, qui, depuis le 10 août 1804, avait pris le titre d'*Empereur héréditaire d'Autriche*, comprit la nécessité d'abdiquer de bonne grâce son titre d'Empereur d'Allemagne. Les conséquences du Traité de Presbourg et la décision de ses anciens alliés lui en faisaient une loi. Il publia à Ratisbonne et à Vienne l'acte suivant :

« Depuis la conclusion de la paix de Presbourg, toute notre attention et toute notre sollicitude ont tendu à remplir avec une fidélité scrupuleuse les obligations qui résultaient de ce traité, à conserver à nos peuples le bonheur de la paix, à consolider partout les rapports d'amitié heureusement rétablis, et à attendre pour nous assurer si les changements occasionnés par cette paix dans l'Empire germanique nous permettraient à l'avenir de satisfaire aux devoirs importants que la capitulation consentie par nous à notre avènement, nous imposait comme chef de l'Empire.

« Mais les conséquences tirées de quelques articles du Traité de Presbourg, immédiatement après sa publication et encore à présent, et les événements généralement connus qui ont eu lieu ensuite dans l'Empire germanique, nous ont convaincu qu'il serait impossible, dans de pareilles circonstances, de remplir désormais les obligations contractées par la capitulation d'élection ; et si d'après les chances que peuvent offrir les complications politiques il était

encore possible de s'attendre à une modification dans l'état des choses, la convention de plusieurs Etats considérables de l'Allemagne, signée à Paris le 12 juillet et approuvée ensuite par les parties contractantes, relativement à leur entière séparation de l'Empire et à leur réunion en une confédération particulière, a entièrement détruit toute espérance.

» Étant par là convaincu de l'impossibilité de pouvoir plus longtemps remplir les devoirs de nos fonctions impériales, nous devons à nos principes et à notre dignité de renoncer à une couronne qui n'a eu de valeur à nos yeux que tant qu'il nous a été possible de répondre à la confiance des Princes électeurs, des États et des autres membres de l'Empire germanique, et de satisfaire aux devoirs dont nous nous étions chargés.

» Nous déclarons donc par la présente que nous considérons comme dissous les liens qui jusqu'à présent nous ont attachés au corps d'État de l'Empire germanique ; que nous considérons comme abolie par *la Confédération des États du Rhin* la dignité de l'Empire, et que, nous considérant par là quitte de tous nos devoirs envers l'Empire germanique, *nous déposons la couronne impériale et le gouvernement impérial*. Nous dégageons en même temps les Electeurs, Princes et États, et tout ce qui appartient à l'Empire, particulièrement les membres du tribunal suprême et autres magistrats de l'Empire, des devoirs auxquels ils étaient tenus envers Nous comme chef légal de l'Empire d'après la Constitution.

» Nous dégageons également toutes nos *provinces allemandes* et pays de l'Empire de leurs devoirs réciproques, en les incorporant à nos États autrichiens comme *Empereur d'Autriche*, de les porter, en maintenant les rapports d'amitié subsistant avec toutes les puissances et États voisins, à cette hauteur de prospérité et de bonheur qui est le but de tous nos désirs et l'objet de nos plus doux soins.

» Fait dans notre résidence, sous notre sceau impérial,

» Vienne, le 6 août 1806,

» *Signé :* François » (1).

(1) La proclamation qu'avait adressée ce souverain à ses peuples le 15 janvier de la même année, la veille de l'entrée de Napoléon à Vienne, maintenait alors ses titres ainsi : « Empereur élu des Romains, toujours auguste, empereur héréditaire d'Autriche, roi de Germanie, de Hongrie, de Bohême, etc. »

Napoléon avait certes prévu cette conséquence du traité de paix. Mais la coalition lui laissait entrevoir à Londres et à Saint-Pétersbourg un avenir incertain : à Londres des difficultés incessamment renaissantes, à Pétersbourg une puissance blessée mais non vaincue. De là des colères d'abaissement contre la cour de Vienne, où l'imprudence se liait par la fédération nouvelle à une constitution de forces en masses homogènes. De là l'extinction du Saint-Empire. La Prusse s'était refusée à marcher avec la France, retenue par le serment de Postdam : de là l'organisation de la Confédération du Rhin.

L'Autriche se résigna, sauf à attendre du temps les compensations que voulaient ses intérêts ; la Prusse ne le sut pas.

La Russie et l'Angleterre ont leur part dans la chute de la couronne germanique ; la diplomatie du temps l'a constaté, il est bon de le redire ici.

Les négociations qui donnèrent naissance à la Confédération du Rhin avaient marché parallèlement avec les négociations préliminaires de paix entre l'Angleterre et la Russie. Le projet rhénan n'avait été pour Napoléon qu'un moyen comminatoire, car son but réel c'était la paix avec le cabinet britannique. Aux demandesde son plénipotentiaire, M. de Talleyrand avait toujours répondu que si tout était prêt, l'entente entre lui et Fox arrêterait tout en Allemagne. Le cabinet de Londres était resté indifférent à ces déclarations ou n'en avait rien redouté : nous avions traité.

L'affaire de M. d'Oubril, désavoué par sa cour sans raison et pour faciliter l'arrivée de M. de Budberg, est aujourd'hui jugée. Nous pouvions accorder des concessions à l'Angleterre sur l'état politique de l'Europe centrale, la Russie au contraire n'y avait aucun droit.

L'Autriche avait perdu en territoires à Presbourg, l'Italie, ses positions stratégiques dans les Alpes par l'octroi du Tyrol italien et allemand à la Bavière, ses postes de la Souabe ; en

population, quatre millions de sujets sur vingt-quatre; en revenus, 15 millions de florins sur 103.

La révolution politique commencée en 1803 se terminait, en 1805, par l'extinction des liens féodaux qui avaient soumis les Etats germaniques à la Maison de Habsbourg. Les sécularisations ecclésiastiques, érigées en systèmes, prenaient fin par l'attribution des biens de l'Ordre Teutonique donnant un revenu de 150 mille florins, pour une population de 120 mille habitants, à la cour de Vienne.

Si ce traité paraît à distance, comme à l'époque de sa rédaction, bien conçu pour l'Italie et l'Allemagne, on a le droit de se demander s'il était aussi sage que le prétendait son inspirateur. Il y a longtemps que les faits ont répondu et les événements ont prononcé contre son auteur. M. Thiers lui-même n'a pu taire son sentiment. « Il n'y avait, dit-il, qu'une objection à lui adresser, c'est que le vaincu *trop maltraité* ne pouvait pas se soumettre sincèrement. » Les tentatives dernières de l'Autriche furent impuissantes, faute grave. L'Empire français était porté à ses dernières limites, la coalition vaincue, la paix universelle sur le continent, quelles perspectives de repos pour l'Europe !

Mais la Prusse, toujours inassouvie, entendait faire prévaloir ses volontés. Ce fut à ces tentatives qu'elle se livra pendant l'année 1806. La chute de l'Empire germain ne suffisait déjà plus à son ambition, il lui fallait le Nord-Allemand, sans contre-poids. Napoléon lui répondit par l'acte fédératif du Sud, nous saurons en reconnaître les erreurs.

Les délimitations de frontières entre les Etats des membres de la Confédération du Rhin donnèrent lieu à des débats fréquents entre les intéressés. Le major-général de la Grande-Armée était chargé par Napoléon de les résoudre. Le partage et la remise des *terres équestres* formèrent l'objet de notes diplomatiques instructives.

Nous détachons un fragment de celle du baron d'Edelsheim,

ministre du Grand-Duc de Bade, le lecteur fixera ainsi son opinion :

Après quatre semaines passées, Votre Altesse me fit l'honneur de me communiquer la nouvelle agréable qu'après avoir mûrement réfléchi sur la ligne de démarcation et l'avoir trouvée conforme au sens et à l'esprit de la Confédération rhénane conclue à Paris le 12 juillet de cette année, Elle avait expédié en conséquence les ordres à ses commissaires de s'y conformer et de faire la remise des pays en question selon ce que cette ligne indiquerait.

Votre Altesse Sérénissime me marqua en outre, sous la date dernière, que les commissaires français étaient autorisés de faire planter des poteaux, marqués d'un côté des armes du souverain et de l'autre de l'inscription : *Confédération Rhénane*, pour désigner les limites du territoire, telles qu'elles se trouveraient être en conséquence de ladite remise des pays.

En se conformant à ces intentions, mon souverain a fait expédier sur-le-champ les ordres nécessaires à ses commissaires pour se prêter le plus promptement possible à tout ce que l'exécution de ces ordres salutaires pourrait exiger, et je fus dans la persuasion la plus parfaite qu'aucun différend ne saurait plus s'élever à cet égard, vu que cette décision formelle de Votre Altesse Sérénissime prévenant en même temps le seul cas qui les aurait pu faire naître, c'est-à-dire celui où la ligne de démarcation partagerait les banlieues de l'un ou de l'autre village, en prescrivant qu'alors celui des souverains limitrophes en serait le maître, auquel l'emplacement du village même ou sa plus grande partie serait échu par la ligne prescrite.

Quelle était, en fait, la portée de l'acte fédératif ?

Des trente-neuf articles qui le composent, les plus importants sont ceux qui changeaient la situation de leurs membres ; ils sont au nombre de quatre.

L'article premier les proclamait *séparés* à perpétuité du territoire de l'Empire et *unis* entre eux par des liens nouveaux.

L'article 7 les déclarait indépendants de toute puissance étrangère à la Confédération rhénane.

L'article 12, conséquence du premier et non moins grave, reconnaissait pour protecteur Napoléon.

L'article 35 portait qu'il y aurait entre l'Empire français et les Etats du Sud-Allemand, une alliance collective et séparée en vertu de laquelle toute guerre continentale que l'une des parties aurait à subir, deviendrait immédiatement commune aux autres. — C'était une dérogation, la plus haute, aux textes et à l'esprit des anciennes capitulations du Saint-Empire, base du droit international public, interne et externe du corps germanique.

Les autres articles développaient ceux que nous venons de citer, donnaient les bases de l'organisation et fixaient les titres nouveaux de ses membres, établissaient la valeur des contingents militaires, enfin, réglaient les cessions et les réunions de territoire.

Les cessions constituaient une concession utile aux princes qui en étaient l'objet. Les articles 13, 14, 15 et 16 s'appliquaient à la rectification des frontières

Les réunions, qui composaient la série des articles 17 à 24, comprenaient des acquisitions nouvelles. Des villes souveraines jusqu'alors, des commanderies de l'Ordre Teutonique et des fractions de territoire, délaissées dans les nombreux partages qu'avait vus l'Allemagne, passaient sous des maîtres nouveaux. Entre autres, Nuremberg, l'ancien berceau de la dynastie des Burgraves Zollern devenus Electeurs de Brandebourg puis rois *en* Prusse, revenait au roi de Bavière.

L'article 24 apaisait les contestations sur les droits de souveraineté en les accordant aux membres de la nouvelle Ligue, rupture définitive de tous liens de vassalité entre eux, l'Empereur et l'Empire.

L'article 25, relatif aux terres équestres enclavées dans

leurs États, ne peut être jugé avec autorité que par ceux qui étudieront au *Dépôt de la guerre* les papiers qui concernent cette partie du Traité. Le partage s'effectuait par délégation du chef d'état-major général de la Grande-Armée. Un officier assistait toujours à la rédaction des contrats, lorsque ce n'était pas à ces délégués même qu'appartenait la transaction complète. Cette révision, dans ce qu'en ont connu des historiens désintéressés, a été jugée comme heureuse pour le Sud-Allemand. C'était la perte de la *souveraineté*, reste honteux de la féodalité; mais le droit de propriété n'en était pas moins respecté comme domaines privés et comme revenus. Aussi un publiciste connu a-t-il pu dire de l'acte de la Confédération du Rhin : *Cet acte peut être regardé comme la conséquence nécessaire du traité de Presbourg* (1). Quel jugement pour la Russie, contre Hardenberg, Lucchesini et Stein ! Pour la France, quelle réparation relative !

Le chargé d'affaires de France à Ratisbonne (2) écrivait, le 21 septembre, un rapport diplomatique où se trouvent retracés les événements d'alors avec une sagacité instructive :

Bulletin de Francfort, du 21 septembre 1806.

On remarque que le plan de la Coalition se développe de plus en plus à mesure que le cabinet britannique, qui en dirige tous les mouvements, juge à propos de faire jouer les ressorts qui sont à sa disposition. Il paraît que toutes ses démarches sont dirigées vers le même but qu'en 1805, et que les moyens dont il se propose de se servir pour l'atteindre n'ont pas varié. On n'aperçoit jusqu'ici de différence que dans la distribution des rôles. On dirait que la Prusse s'est maintenant chargée de celui qui a si mal réussi pendant l'année dernière à l'Autriche, tandis que cette puissance cherchera à louvoyer jusqu'à ce que ses prisonniers de guerre soient rentrés et

(1) Voir Schoell, son *Histoire des Traités*, au tome VIII, p. 142.

(2) Dépôt de la Guerre, *Correspondance de la Grande-Armée*, Dossier du 21 septembre, pièce en entier.

qu'une forte armée russe soit à portée de l'appuyer. On assure qu'elle insistera alors fortement, d'abord sur l'évacuation de Braunau, de même que de toute la Bavière, et ensuite, avec la Prusse et la Russie, sur le départ des troupes françaises qui devront repasser le Rhin.

On répand déjà que les puissances continentales se proposent de faire incessamment une déclaration à l'instar de celle de l'année dernière, par laquelle elles feront connaître qu'elles ne veulent pas s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, mais seulement mettre des bornes à l'extension de domination de cette puissance en Italie, en Suisse, en Allemagne et en Hollande.

Voici, en attendant, la marche préparatoire qu'elles paraissent vouloir suivre :

Les ministres de Russie, dans les différentes cours de l'Allemagne et surtout à Ratisbonne, après avoir développé les motifs qui ont engagé l'Empereur Alexandre à ne pas ratifier le traité de paix conclu par M. d'Oubril, ont été chargés d'insinuer que la cour de Pétersbourg ne pouvait pas manifester d'une manière plus positive ses dispositions pacifiques, qu'en offrant de négocier avec la France sur des bases qui puissent présenter la garantie d'un ordre de choses stable et mettre la tranquillité continentale à l'abri de toutes les atteintes que les entreprises ambitieuses du gouvernement français ne cessaient d'y porter.

Les ministres et agents de la cour de Berlin se bornent à insinuer dans leurs différentes stations, que tous les mouvements et préparatifs militaires des troupes prussiennes en Saxe, en Franconie et dans la Hesse, quand bien même les circonstances exigeraient de les étendre successivement le long du Bas-Rhin et même jusqu'au Mein, ne doivent nullement inquiéter et n'être considérés que comme une ligne de démarcation du nord et un nouvel effort, purement défensif, que la Prusse s'est vue de nouveau forcée de faire pour préserver cette partie de l'Allemagne des invasions auxquelles les suites de la dissolution de l'Empire germanique pourraient l'exposer, tant que les nombreux corps de la Grande-Armée n'auraient pas repassé le Rhin pour rentrer dans l'intérieur de la France.

Les ministres et agents de l'Autriche dans le sud de l'Allemagne

se tiennent sur l'observation, ils évitent soigneusement d'entrer dans aucune explication sur ce qui se passe, en laissant entrevoir que leur cour est fatiguée de la guerre et a besoin de repos, et ne demande qu'à rester neutre dans le cas où une guerre viendrait à éclater.

L'effet immédiat de la Confédération était d'anéantir la fausse Unité de l'Allemagne liée dans ses diverses parties par un acte susceptible d'interprétations dangereuses ; d'amoindrir l'Autriche en la blessant outre mesure ; d'exalter d'un côté les ambitions de la Prusse toujours en éveil et d'autant plus surexcitées que sa rivale était exclue du concert germanique. La grandeur de la France était assise sur les deux rives du Rhin : sur la rive gauche, par une possession légitime et acclamée des populations ; sur la rive droite, par une ligue d'États dévoués à sa politique en raison de leurs intérêts. Les acquisitions faites par eux, nos armes et notre prestige pouvaient seuls en maintenir l'équilibre.

Au système russe de l'*Alliance de médiation*, Napoléon répondait par le *Système fédératif*.

Comment entendait-il exercer son titre de Protecteur et quelles limites avait-il posé à son action en Allemagne ?

Sa lettre du 11 septembre 1806 répond sans détour :

Les parties contractantes se sont obligées à garantir « le territoire de la Confédération contre les troupes étrangères » et contre tout conflit interne à main armée. Là se bornent les *devoirs* de la France à l'égard du nouvel État. La portion de souveraineté qui appartenait à l'Empereur d'Allemagne ne peut incomber à l'organisateur de la Confédération. *Les affaires intérieures de chaque Etat ne nous regardent pas*, s'écriait l'Empereur. Leurs souverains sont maîtres absolus et toute idée de suzeraineté doit rester étrangère à l'existence de la Confédération. Nos rapports sont des rapports de *simple protection*. Plus notre puissance est grande, plus nous devons nous en servir non pour

restreindre, mais pour *garantir la plénitude* de leurs droits respectifs et personnels.

L'histoire a rendu cette justice au vainqueur de 1805, qu'il respecta ses promesses en laissant les princes du Sud arbitres de leurs destinées (1).

L'Allemagne vivait alors des coutumes et de l'organisation sociale de l'ancien régime. Les corps aristocratiques y opprimaient les villes et les campagnes. Les corporations s'intitulant corps d'États se donnaient pour les représentants du pays. Partout régnaient la servitude et les abus. Des corps privilégiés entendaient maintenir les empiètements de la force sur la faiblesse. La suprématie acquise aux gouvernements réformateurs sous l'impulsion française de la Bavière, du Wurtemberg, de la Hesse et de Bade appela les populations à un bien-être nouveau. Les races diverses se confondirent entre elles ; une législation progressive, le code civil de 1804 et des institutions financières imitées des nôtres redirent aux peuples d'Outre-Rhin les bienfaits de notre Révolution comme de notre influence (2).

Nous n'avons pas à relever les déclamations des publicistes qui, des bords de la Tamise à ceux de la Néva, accusèrent les princes confédérés d'avoir déshonoré leur pays par cette alliance et vendu leur honneur pour des lambeaux de territoires. Les affaires se traitaient en réalité à Vienne et à Berlin. Par le système de la neutralité, la Prusse s'était agrandie et enrichie. Par sa politique traditionnelle, l'Autriche avait tendu à l'absorption des États secondaires quand elle n'avait pas osé les effacer de la carte: exemples, le Palatinat et la Bavière. La coalition les réclamait pour faire de leurs troupes des merce-

(1) *Histoire*, Schoell, t. VIII, p. 187.

(2) Ces bienfaits ne compensaient pas, pour nous surtout, les suites d'un protectorat qui ne pouvait manquer d'entretenir les susceptibilités allemandes et de favoriser les colères de la Coalition. Lorsque Bignon voit dans la Diète de Ratisbonne une *Sorbonne féodale* où s'exerçaient des pédants en veine d'arguties scolastiques, il prouve un esprit fin et caustique, mais en défaut à certaines heures.

naires à la solde du cabinet britannique. A cet avenir, ils avaient préféré le protectorat d'un prince éloigné d'eux et respectueux de leurs affaires privées.

La *Correspondance de Napoléon* donne des renseignements en ceci utiles à spécifier.

Une lettre de Saint-Cloud, du 14 août (la première qui traite des affaires de la Confédération), prie M. de Talleyrand de faire déclarer à Francfort l'inviolabilité du territoire ; quant aux États enclavés, les troupes des souverains étrangers devront être du pays.

Le 22 août, l'Empereur ajoutait :

Il faut écrire à M. Hédouville que les bases que m'a envoyées le prince Primat me paraissent bonnes ; mais qu'il faut les faire goûter aux autres princes de la Confédération et *faire en sorte qu'ils soient lésés le moins possible dans leur indépendance ;* qu'il faut donc attendre encore un peu que tout se débrouille ; que le premier acte qu'il paraît convenable de faire est un acte d'inviolabilité du territoire de la Confédération pour en interdire le passage à qui que ce soit, et convenir de se secourir mutuellement s'il était violé. Je désirerais n'être point chargé seul de l'initiative des décrets, mais qu'ils fussent demandés par la confédération, et que, lorsqu'ils me seraient adressés, je fisse une espèce de *dictature* à peu près dans le sens de notre rapport. Mon intention est qu'aucun Prussien ni autre ne puisse passer sur le territoire de la Confédération et qu'aucun confédéré n'accorde le passage sans le consentement de tous. Préparez-moi tout ce que je dois faire pour la prochaine réunion.

La politique de Napoléon n'était plus celle de Louis XIV, et l'œuvre de 1806 ne pouvait égaler en utilité pratique celle de 1658. Il était question de *dictature !*

Le 5 septembre, le vainqueur de Presbourg écrivait au maréchal Berthier :

Les nouvelles circonstances de l'Europe me portent à penser sé-

rieusement à la situation de mes armées... Causez avec le Roi de Bavière et faites-lui sentir de quelle importance il est qu'il ne soit pas exposé à une agression de la Prusse ou de la Russie, et que l'armée ne quitte pas l'Allemagne que tout ne soit pacifié. Le pays de Wurzburg a été le plus ménagé ; il n'y a pas de mal d'y mettre des troupes pour soulager un peu la Bavière.

A la veille d'entrer en campagne, armements de la Prusse et non-ratification de la Russie, Napoléon entendait définir son caractère de protecteur de la Confédération. Il le fit avec habileté dans la lettre du 11 septembre adressée au prince Primat : Nous avons voulu, dit-il, garantir la territorialité des alliés contre les troupes étrangères et mutuellement contre toute agression intestine. Mais nous n'avons recherché en rien la portion de souveraineté qu'exerçait l'Empereur d'Allemagne comme suzerain.

Les Princes de la Confédération du Rhin sont des souverains qui n'ont point de suzerains. Nous les avons reconnus comme tels. Les discussions qu'ils pourraient avoir avec leurs sujets ne peuvent donc être portées à un tribunal étranger. La Diète est le tribunal politique conservateur de la paix entre les différents souverains qui composent la Confédération.

Nous n'hésitons pas à le dire :

La constitution de la Confédération du Rhin fut un renversement impolitique de l'ancienne Association des États Allemands. L'Europe vit du coup Napoléon mettre sur sa tête la couronne du Saint-Empire, prélude de la reconstitution de l'Empire d'Occident, et absorber l'équilibre. Il y eut dans cet acte une série de fautes.

Nous détruisions un Système, car le mécanisme compliqué de la machine germanique assurait à l'indépendance des États, des garanties de prix qu'aucune autre création ne pouvait lui don-

ner. Nous nous engagions dans les affaires intimes d'une nation susceptible avec justice et notre intervention avait lieu avec des formes peu diplomatiques, vraiment *manu militari*. Nous organisions un protectorat qui ne pouvait être héréditaire et dès lors imprudent, protectorat que le temps devait enlever à notre influence par la force des choses. Nous accordions des gages à l'Angleterre dont la politique passionnée ne demandait, pour réussir, que des apparences. Enfin, nous paraissions convoiter la Monarchie universelle, toujours odieuse à l'Europe, qu'elle ait son centre à Vienne, à Paris, ou à Madrid. A trop morceler, on s'exposait à réveiller les idées de communauté d'intérêts, à susciter un but dit national et qui sous le mot d'*Unité* recèlerait bien des dangers. En présentant ce contrepoids comme nécessaire contre l'influence de l'étranger, nous courions le risque de pousser à l'absorption des forces germaniques *par un seul*, sous couleur de patriotisme, de dignité et de race. Le temps devait se charger de prouver la finesse de vues de l'un des diplomates de la Révolution française sur le rôle qu'il convenait de fixer à la Prusse : Merlin de Thionville.

Napoléon ne comprit ni en 1805 ni en 1806 que l'abaissement de la Maison d'Autriche avait, lui aussi, ses limites. Il oublia l'appétit de la Maison de Hohenzollern et ses désirs toujours inquiets, toujours inassouvis. Trois Empereurs en Allemagne, ce fut une conception aussi folle qu'irréalisable (1). Les événements devaient en apprendre la légèreté à son auteur.

Il appartenait à la Russie d'organiser une *politique allemande* et de constituer ainsi sa puissance sur l'Europe centrale sans effrayer les cabinets. Les nations comme les individus ont leurs superstitions et leurs mystères !

(1) L'inanité de cette création, qui ne pouvait avoir l'utilité de l'*Alliance du Rhin*, ressort de ce fait que la Diète de la *Confédération du Rhin* ne s'est jamais réunie et qu'aucun de ses membres n'a provoqué le règlement par cette assemblée des intérêts des co-États. On trouvera le texte de ce traité aux pièces justificatives, en Appendice.

CHAPITRE XII

L'OPINION ET LES NOTIFICATIONS OFFICIELLES DE LA FRANCE SUR LA GUERRE

SOMMAIRE. I. — Opinion de l'Europe sur la guerre. — Les publicistes français et la Maison de Brandebourg en 1801. — État des partis en Prusse. — La Cour. — La Prusse et la presse du temps. — Lettre de Hambourg sur le cabinet de Berlin. — Lettre de Vürtzbourg. — Vœux de la Saxe. — 2e Lettre de Hambourg. — Lettre de Leipsick sur la Russie. — II. Lettre de Napoléon au roi de Bavière sur la Confédération du Rhin. — Son entrevue avec le roi de Wurtemberg. — Sa Lettre à M. de Larochefoucauld sur la politique de l'Autriche. — La Prusse déclare la guerre. — Rapports de M. de Talleyrand à l'Empereur. — Notes de la Prusse. — III. Lettre au Sénat. — Proclamation à l'armée.

I

La Prusse choisissait mal son heure pour provoquer une guerre qu'elle espérait devoir être générale. C'est là le jugement des historiens de cette période. Ce n'est pas cependant celui des auteurs de Mémoires, et on peut s'inscrire contre ce mode d'appréciation, si l'on consulte le comte Mollien sur l'état des esprits à cette époque.

Un grand nombre d'étrangers, dit-il, de tous les pays habitait la capitale de la France. La plupart avaient été admis à la cour, et les préparatifs militaires leur firent entrevoir une guerre prochaine. La victoire d'Austerlitz pesait à beaucoup d'entre eux, notre ascendant excitait leur envie et l'Angleterre ne faisait rien pour l'amoindrir. L'inquiétude de Napoléon, la

guerre accorde tant à l'imprévu, leur paraissait la preuve d'une prise au dépourvu.

Ils annonçaient la coopération de la Russie, l'Autriche devait être entraînée ; qu'adviendrait-il d'une entente pareille ? le terme des succès de la France était arrivé à son tour.

Les ambassadeurs de l'Espagne se faisaient remarquer dans ce concert de prévisions sinistres. Ils refusaient de payer le débet des banquiers du trésor de France pris à la charge de leur pays comme complice de ce débet. Leur roi soulevait ses provinces pour nous attaquer au sud-ouest. La jactance des étrangers vint au point de ne plus garder de mesure.

Des Français « ceux qui ne savent et ne veulent qu'exploiter à leur seul profit tous les événements publics, » jouaient double jeu. Fidèles en apparence à la fortune de Napoléon, ils allaient dans les salons hostiles et livraient, pour tout savoir ou défendre leurs intérêts, les confidences des uns à la passion ou au dévouement des autres. On spécula avec hardiesse sur les fonds publics, on crut à une baisse, prix de la future défaite, et on vendit du cinq à terme, au plus bas.

La victoire devait les montrer un jour, comme ils l'avaient été au lendemain d'Austerlitz, adulateurs de Napoléon au point d'en faire un instrument de Dieu ; les livres saints, compulsés par eux, leur livrèrent des prophéties appropriées aux événements. Louange sans pudeur après la calomnie sans mesure, telle est la conduite de ceux qui superposent à des vœux coupables un enthousiasme obséquieux. Le comte Mollien les flétrit en rappelant le mot du prince de Talleyrand sur les ennemis que redoutait un de ces personnages : *Vous n'en aurez qu'un seul à redouter, c'est votre zèle.*

Les torts de Napoléon se réduisaient à des manques d'égards qu'il n'aurait pas dû se permettre, mais que la conduite équivoque de la Prusse excusait.

On rappelait que l'élévation de la Maison de Brandebourg

avait été, dans l'origine, un résultat de la Réforme. On avait suivi avec intérêt le développement de cet astre nouveau. La conséquence avait été de diviser les affections dans l'Empire, et le jour où les Évangéliques avaient eu parmi leurs princes un des leurs qui fût capable de les défendre, ils s'étaient confiés à lui. L'Unité *morale* avait été rompue aussitôt, quant à l'Unité *politique*, ce ne pouvait plus être qu'une question de temps. Depuis les folies de Charles XII, la Suède était épuisée et l'entrée en scène d'un nouveau venu avait dû abaisser en Allemagne l'influence de la France. L'impuissance de la Turquie ajoutait à la sécurité de l'Europe centrale. La Confédération germanique, au dire des esprits politiques, se trouvait donc sans objet, comme ces institutions religieuses et militaires nées dans les Croisades pour escorter les voyageurs qui allaient en pèlerinage à la Terre-Sainte. Mais si la constitution germanique n'est plus nécessaire à l'Empire pour le défendre de ses ennemis, puisqu'il n'en a plus et que c'est elle qui a facilité dans tous les temps le moyen de le diviser et de l'envahir, elle est à l'intérieur une source de divisions; ce résultat sera d'amener l'Allemagne à la constitution naturelle des sociétés, et elle se réunira dans quelques souverainetés indépendantes gouvernées par des lois fondamentales sous des chefs absolus (1).

Jugeant avec une juste sévérité la diplomatie du cabinet de Berlin, le publiciste français spécifiait ainsi sa conduite :

Non content de se soustraire lui-même aux devoirs de co-Etat de la Confédération, le roi de Prusse a entraîné dans sa défection, décorée du nom de *neutralité*, le NORD DE L'ALLEMAGNE, en présentant l'appât d'une tranquillité présente...

Ce ne sera peut-être pas sans contestations que la Prusse recueillera les fruits de sa politique. Les invitations les plus amicales, les

(1) Discours politiques sur l'état actuel de l'Europe par M. de Bonald, publiés dans le *Mercure de France* des années 1800 et 1801.

démonstrations les plus menaçantes n'ont pas empêché les Etats de *Munster* de se donner un souverain de la Maison d'Autriche, et la reconnaissance envers la Prusse qui les a préservés du fléau de la guerre a cédé à des considérations d'intérêt plus puissantes. La maison de *Hesse-Cassel*, quels que soient les liens de parenté, de religion, de voisinage, de reconnaissance même qui l'attachent à la fortune de la Prusse, ne tiendra pas contre l'office de l'Electorat, le *nec plus ultra* de son ambition. La Maison de *Saxe*, que son éloignement a défendu de la guerre plutôt que l'égide de la neutralité, aigrie par d'anciens souvenirs contre la Maison de Brandebourg unie à l'Autriche par des liens domestiques, ne doit pas désirer la ruine de la constitution germanique, qui, à la place d'une indépendance illusoire au milieu de grandes puissances, lui offre des avantages réels que sa dignité et son importance lui font trouver dans la Confédération. Le seul Etat puissant de l'Empire qui soit uni d'intérêt avec le cabinet de Berlin est la *Bavière*, qui redoute le voisinage et les prétentions de la Maison d'Autriche. Aussi, il n'y a rien que la Bavière ne fasse depuis longtemps, pour s'identifier à la Prusse.

Le remaniement de l'Allemagne amenait les esprits politiques à rechercher les bases de la future Confédération germanique. S'inspirant de ce qui venait de se passer à Ratisbonne relativement aux sécularisations, notre auteur s'écriait :

Il n'y a de principautés vraiment nécessaires dans l'Empire que les Electorats, puisque sans eux l'Fmpire ne peut avoir de chef. On rétablira donc les Electorats, sans doute, et des Electorats laïques à la place des Electorats ecclésiastiques. On a pu remarquer que, dans le décret de la commission impériale pour l'affaire des indemnités, l'Empereur a adjoint aux commissaires impériaux des commissaires des Etats de Saxe, Brandebourg, Bavière, Mayence, Bohême, l'Ordre Teutonique, Wurtemberg et Hesse-Cassel. Il n'est peut-être pas déplacé de conjecturer que ces princes sont destinés à former le nouveau corps électoral. D'abord, les *Catholiques* et les *Evangélistes* y sont en nombre égal.

Lorsque le roi de Suède publie des manifestes ou fait des préparatifs de guerre, écrivait-on de Hambourg, l'Europe est tranquille (1). On peut murmurer à Stockholm, mais on redoute peu les suites funestes d'une lutte qui n'offre pas de champ de bataille.

Lorsque la Prusse, qui s'est fait aux dépens de la bonne foi la renommée d'une circonspection extrême, défie la France, on s'étonne et on s'inquiète d'une conduite propre à exciter cette dernière puissance contre l'Allemagne du Nord. La Prusse arme. Quels sont ses griefs ? Il est plus facile d'établir ceux du gouvernement français.

Après la mort de William Pitt, ses collègues lurent au Parlement les papiers d'Etat relatifs à 1805. Or, le roi Frédéric-Guillaume figurait dans toutes ces négociations, il y parlait comme un ennemi déclaré de la France, et s'engageait contre elle. Cette lecture n'avait surpris personne quant aux sentiments qui animaient ce cabinet. Plusieurs généraux français avaient cru qu'ils rencontreraient une armée à Austerlitz. J'ai vu, ajoutait le correspondant, plusieurs lettres où ils rendaient compte de la victoire. Elles se terminaient ainsi : « Tout le regret de l'armée, est que les Prussiens ne se soient pas trouvés dans cette affaire. » Les papiers diplomatiques nous ont appris pourquoi.

Des deux Empereurs vaincus, l'un, par la générosité de son ennemi, ramenait dans ses Etats les débris d'une armée sans chefs, sans prestige ; l'autre, par une générosité encore plus mémorable, rentrait dans une capitale soumise et affectionnée. Que ne devait pas craindre la Prusse ?

Frédéric II avait été moins provoqué que Napoléon, lorsqu'en abaissant la Saxe il dit : « Je trouverai dans le palais de l'Electeur le traité qui le lie contre moi. » Il le trouva, en effet. Napoléon daigna ne pas compulser les archives de Berlin ; cependant il eût satisfait les ressentiments profonds des Austro-

(1) Lettres insérées au *Moniteur* de septembre et d'octobre.

Russes autant que son armée. Il « sauva les Etats et même l'honneur du roi de Prusse. » Il oublia sa conduite et la politique de Hardenberg.

Qu'est aujourd'hui la Prusse ? « Elle a acquis une province objet de son ambition, » elle a cédé des pays qu'on ne peut comparer à ses nouvelles acquisitions. L'Empereur des Français n'a pas mis trop haut prix à son alliance ; il s'inquiète peu du machiavélisme des cours dont le gouvernement anglais s'est efforcé d'étendre les principes et lui préfère la franchise, la fidélité. A ces titres, Frédéric-Guillaume n'a pas de prétentions à élever. De là naissent vraisemblablement ses griefs contre la France. Elle peut dire à la Russie et même à la Suède : Je ne suis pas assez récompensée de mes excitations à la guerre, c'est à vous à me faire indemniser au prix de votre repos. Voilà ce qui se répète partout. L'ironie du correspondant ne pouvait être ni plus fine ni plus acérée. L'inquiétude, s'écriait-il, est extrême. On tremble pour le nord de l'Allemagne. On ne se rassure que sur la sagesse connue de quelques souverains. L'évidence des dangers que court la Prusse fera réfléchir son roi. Plein d'amour pour son peuple, il entendra la voix de la raison.

Le 1[er] octobre, les journaux répandirent un bruit de réconciliation entre Paris et Berlin. Les événements allaient bientôt le démentir.

Le correspondant de Hambourg parla à cette date d'une lettre que Frédéric-Guillaume avait adressée au général Hirchsfeld, commandant de sa garde. On y lisait entre autres ces paroles sensées :

Si nous pouvons obtenir, sans tirer l'épée, la garantie nécessaire pour nous et les Etats voisins, tant mieux. Alors j'aime à croire que chacun pensera moins à l'espérance qu'il avait pu concevoir de se distinguer devant l'ennemi, qu'au bien-être de la patrie.

Ce langage prouvait au publiciste que de jeunes officiers,

turbulents, sans expérience et ne doutant de rien, entraînaient le Roi. Il donnait de mauvaises nouvelles de la Suède. Décidée d'abord à envoyer des renforts de troupes dans ses Etats allemands, cette puissance refusait, mieux éclairée, de se considérer comme membre de la Confédération de l'Allemagne que tentait d'organiser la Prusse. Les querelles du voisin de Poméranie ne lui paraissaient concerner que l'organisation de la nouvelle ligue.

Que pensait l'Allemagne de l'infidèle alliée de 1805, du souverain que le ministère anglais venait de rendre la risée de l'Europe en divulguant ses papiers ?

Une lettre écrite de Würtzbourg, le 4 octobre, sera notre guide.

Vous avez été instruit, dit le correspondant, de l'arrivée de Napoléon dans notre ville et de l'accueil que lui a fait notre Grand-Duc. Le frère de l'empereur d'Autriche l'a reçu dans son palais. La Grande-Armée est organisée, les commandements sont distribués ; cette force imposante comprend trois corps. Notre Grand-Duc va réunir ses troupes à celles de la Confédération du Rhin. Vürtzbourg est le centre des opérations militaires pour les troupes comme pour le matériel. Malheur à la Prusse.

Des voyageurs qui arrivent de la Saxe assurent que la plus grande incertitude et la dernière indécision règnent dans les mouvements de l'armée prussienne. Les plans des chefs sont condamnés déjà. Réunie avant ses adversaires, elle suit le même système et renouvelle les fautes des coalisés qui ont tout perdu.

Une jeunesse imprudente dicte la loi à Berlin, le Roi cède, comme malgré lui. Cette opposition de sentiments entre l'armée et le cabinet augmentera les lenteurs et produira des demi-mesures favorables aux Français.

Les mêmes voyageurs déclarent que les Prussiens comptent

sur l'intervention des Russes, mais *tout établit qu'ils seront battus avant leur arrivée.* L'armée russe s'avance par la Prusse orientale et par le Sud ; elle ne sera pas sur le théâtre des opérations avant la mi-novembre. Les négociations se poursuivent entre Berlin et Mayence, mais personne ici ne doute que les hostilités ne commencent incessamment.

La coopération du cabinet de Saint-Pétersbourg à la guerre devait se vérifier en outre du serment de Postdam. Le Tzar la fit précéder, le 15 septembre, d'une proclamation. Rédigé en *langue russe*, cet acte eut la portée d'une guerre sainte dans la patrie de saint Méthode ; il fut édicté à la basilique nationale du Kremlin. Il racontait la conduite de l'autocrate envers la France et déclarait solennellement qu'il recommencerait la guerre avec toute l'énergie possible dans le cas où le gouvernement français ne se rendrait pas aux réclamations d'Alexandre.

Des lettres de Leipsick, en date du 7 octobre, parlaient encore de l'entrée des troupes russes dans les Etats de Frédéric-Guillaume. Le fait, disait-on, est constant. Mais quelle que soit la bonne volonté de leur Empereur, il est certain qu'il disposera seulement de cent mille hommes. Peut-être même leur destination première sera-t-elle changée. Il est probable qu'une guerre va éclater entre la Russie et la Porte alliée de la France (1). On en tire la preuve de ce que plusieurs des régiments russes qui devaient entrer dans la Prusse méridionale, ont reçu ordre de se rendre à Kaminieck, à marches forcées. Or, cette ville est le point de réunion des troupes destinées à combattre les Turcs.

La Russie écartée ainsi, momentanément du moins, du

(1) Les 19-20 novembre et 11 décembre 1806, le général russe Michelson, commandant les troupes russes sur les frontières de la Porte, adressa aux autorités constituées ottomanes une série de lettres. Il s'y plaignait de la violation des traités turco-russes par leur gouvernement, signalait la culpabilité des ministres du Divan dévoués à la politique de Bonaparte, l'intention de celui-ci « d'introduire une armée française dans le sein de la Roumélie, » et annonçait l'intention de son maître de protéger Sélim... en lui déclarant la guerre. (La série de ces pièces est au *Moniteur* de février 1807.)

théâtre de la guerre, quelle allait être l'attitude militaire de la nouvelle Confédération du Rhin, constituée depuis trois mois à peine ?

II

Nul acte ne nous la fera mieux comprendre que la lecture de la lettre suivante, proclamation belliqueuse de Napoléon contre la Prusse dans l'Allemagne du Sud.

Paris, 28 septembre.

Lettre de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, à S. M. le Roi de Bavière.

Monsieur mon frère, il y a plus d'un mois que la Prusse arme, et il est connu de tout le monde qu'elle arme contre la France et contre la Confédération du Rhin. Nous cherchons les motifs sans pouvoir les pénétrer. Les lettres que S. M. Prussienne nous écrit sont amicales ; son ministre des affaires étrangères a notifié à notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, qu'elle reconnaissait la Confédération du Rhin, et qu'elle n'avait rien à objecter contre les arrangements faits dans le midi de l'Allemagne.

Les armements de la Prusse sont-ils le résultat d'une coalition avec la Russie, ou seulement des intrigues des différents partis qui existent à Berlin et de l'irréflexion du cabinet? Ont-ils pour objet de forcer la Hesse, la Saxe et les villes anséatiques à contracter des liens que ces deux dernières puissances paraissent ne pas vouloir former? La Prusse voudrait-elle nous obliger nous-même à nous départir de la déclaration que nous avons faite, que les villes anséatiques ne pourront entrer dans aucune *confédération particulière ;* déclaration fondée sur l'intérêt du commerce de la France et du midi de l'Allemagne et sur ce que l'Angleterre nous a fait connaître que tout changement dans la situation présente des villes anséatiques, serait un obstacle de plus à la paix générale ?

Nous avons aussi déclaré que les princes de l'Empire germanique qui n'étaient point compris dans la Confédération du Rhin devaient être maîtres de ne consulter que leurs intérêts et leurs convenances ; qu'ils devaient se regarder comme parfaitement libres ; que nous ne ferions rien pour qu'ils entrassent dans la Confédération du Rhin, mais que nous ne souffririons point que qui que ce fût les forçât de faire ce qui serait contraire à leur volonté, à leur politique, aux intérêts de leurs peuples.

Cette déclaration si juste aurait-elle blessé le cabinet de Berlin, et voudrait-il nous obliger à la rétracter ? Entre tous ces motifs, quel peut être le véritable ? Nous ne saurions le deviner ; et l'avenir seul pourra révéler le secret d'une conduite aussi étrange qu'elle était inattendue. Nous avons été un mois sans y faire attention. Notre impassibilité n'a fait qu'enhardir tous les brouillons qui veulent précipiter la cour de Berlin dans la lutte la plus inconsidérée.

Toutefois, les armements de la Prusse ont amené le cas prévu par l'un des articles du traité du 12 juillet, et nous croyons nécessaire que tous les souverains qui composent la *Confédération du Rhin* arment pour défendre ses intérêts, pour garantir son territoire et en maintenir l'inviolabilité. Au lieu de deux cent mille hommes que la France est obligée de fournir, elle en fournira trois cent mille, et nous venons d'ordonner que les troupes nécessaires pour compléter ce nombre soient transportées en poste sur le Bas-Rhin ; les troupes de Votre Majesté étant toujours restées sur le pied de guerre, nous invitons Votre Majesté à ordonner qu'elles soient mises, sans délai, en état de marcher avec tous leurs équipages de campagne, et de concourir à la défense de la cause commune, dont le succès, nous osons le croire, répondra à sa justice, si toutefois, contre nos désirs et même contre nos espérances, la Prusse nous met dans la nécessité de repousser la force par la force.

NAPOLÉON.

Parti de Paris dans la nuit du 24 au 25 septembre, Napoléon parvint à Mayence le 28. Il y pressa les dernières opérations

des corps destinés à passer du Rhin dans le Mein et à le remonter jusqu'à Würtzbourg, appui impatiemment attendu par la ligue du Sud (1).

Le roi de Wurtemberg y vint rendre compte au Protecteur tant courtisé alors, du concours que devaient lui donner ses confédérés, en tout cinquante-cinq mille hommes. Il fut convenu que le prince Jérôme, futur gendre du nouveau Roi, commanderait les troupes allemandes destinées à servir comme auxiliaires. Celui-ci pouvait fournir d'utiles données à l'Empereur ; il n'eut qu'à lui remettre les lettres nombreuses qu'il avait reçues de Berlin. Napoléon y vit sur le vif la haine de la cour de Prusse, l'exaltation du parti des princes, les espérances désordonnées de l'armée, les prétentions de ses généraux, enfin un entraînement tel qu'il prenait les dehors d'une guerre nationale. On eût dit que la Prusse était une Race. On l'eût prise, à l'entendre, pour un ensemble homogène, par le sang, par la langue, par les mœurs, par les idées, par les intérêts, et cela des confins de la Poméranie suédoise à la Vistule, Suède, Pologne, Electorats allemands tout ensemble ! Composée d'Etats sans unité, sans liens, sans but commun, elle se déclarait Nation. L'irritation du chef de notre gouvernement fut en rapport avec la générosité qu'il avait montrée aux Hohenzollern. Il apprit par les papiers intimes que la légèreté de la cour avait livré à un ennemi naturel, le roi de Wurtemberg, combien il avait raison de préférer l'Autriche à la Prusse.

Accueilli à Würtzbourg avec une déférence faite pour le toucher, Napoléon retrouva dans les confidences de l'ancien Grand-Duc de Toscane les vues de Talleyrand sur l'Autriche, émises dans une lettre devenue célèbre au lendemain d'Auster-

(1) Une lettre semblable a été écrite à S. M. le roi de Wurtemberg, et d'autres dans le même sens ont été adressées à S. A. I. le grand-duc de Berg, à S. A. R. le grand-duc de Bade, à son S. A. R. le grand-duc de Hesse-Darmstadt, à S. A. Em. le Prince primat, et au Collège des princes de la *Confédération du Rhin* (Note du Traité).

litz. Animé d'une irritation profonde contre la Prusse, l'opprobre des puissances de la coalition, il ordonna de faire des ouvertures au Cabinet de Vienne. Son ambassadeur, M. de La Rochefoucauld, reçut de lui la Dépêche suivante :

3 octobre, Würtzbourg.

Je suis depuis hier à Würtzbourg, ce qui m'a mis à même de m'entretenir longtemps avec S. A. R. Je lui ai fait connaître ma ferme résolution de rompre tous les liens d'alliance qui m'attachaient à la Prusse, quel que soit le résultat des affaires actuelles. D'après mes dernières nouvelles de Berlin, il est possible que la guerre n'ait pas lieu ; mais je suis résolu à n'être point l'allié d'une puissance si versatile et si méprisable. Je serai en paix avec elle sans doute, parce que je n'ai point le droit de verser le sang de mes peuples sous de vains prétextes. Cependant le besoin de tourner mes efforts du côté de ma marine me rend nécessaire une alliance sur le continent. Les circonstances m'avaient conduit à l'alliance de la Prusse ; mais cette puissance est aujourd'hui ce qu'elle a été en 1804 et dans tous les temps, sans conséquence et sans honneur. J'ai estimé l'empereur d'Autriche, même au milieu de ses revers et des événements qui nous ont divisés ; je le crois constant et attaché à sa parole. Vous devez vous en expliquer dans ce sens, sans cependant y mettre un empressement trop déplacé. Ma position et mes forces sont telles, que j'ai à ne redouter personne. Mais enfin tous ces efforts chargent mes peuples. Des trois puissances, de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, il m'en faut une pour alliée. Dans aucun cas on ne peut se fier à la Prusse : il ne reste que la Russie et l'Autriche. La marine a fleuri autrefois en France, par le bien que nous a fait l'alliance de l'Autriche. Cette puissance, d'ailleurs, a besoin de rester tranquille, sentiment que je partage aussi de cœur : une alliance fondée sur l'indépendance de l'Empire ottoman, sur la garantie de nos Etats, et sur des rapprochements qui consolideraient le repos de l'Europe et me mettraient à même de jeter mes efforts du côté de ma marine, me conviendrait. La maison d'Autriche m'ayant fait faire souvent des insinuations, le moment actuel, si elle sait en

profiter, est le plus favorable de tous. Je ne vous en dis pas davantage. J'ai fait connaître plus en détail mes sentiments au prince de Bénévent, qui ne manquera pas de vous en instruire. Du reste, votre mission est remplie, le jour où vous aurez fait connaître, le plus légèrement possible, que je ne suis pas éloigné d'adhérer à un système qui serrerait mes liens avec l'Autriche. Ne manquez pas d'avoir l'œil sur la Moldavie et la Valachie, afin de me prévenir des mouvements des Russes contre l'Empire ottoman.

Si Napoléon n'avait pas livré les Principautés Danubiennes et la Péninsule des Balkans à l'Autriche *manu militari* ou à son protectorat, il n'entendait pas que la Russie en bénéficiât. S'il ne s'était pas rendu aux vœux de son ministre des affaires étrangères à la paix de Presbourg, c'est qu'il avait trop compté sur les suites d'Austerlitz. Il avait cru que ses conséquences avaient été de mettre la Russie dans la plus entière impuissance. Les événements l'avaient désillusionné. Le traité du 20 juillet 1806 n'avait pu être ratifié après même la gravité des ouvertures faites par M. d'Oubril. Le 30 août, un Manifeste d'Alexandre avait annoncé les griefs de sa politique.

Le gouvernement français avait répondu par une Note qui fut insérée au *Moniteur*, où il réfuta l'injustice et la futilité des reproches du cabinet russe. Rien ne faisait présumer que la Prusse allait entrer en lutte, lorsque des mouvements de troupes considérables apprirent ouvertement le but de cette puissance. Il ne pouvait plus être question de *neutralité*, mais bien d'intervention.

La lecture des pièces de la diplomatie française et prussienne convaincra des premiers torts et des faux prétextes constatés, les uns par le prince de Talleyrand, les autres invoqués par le plénipotentiaire de Berlin (1).

(1) Le blocus des côtes, rivières et ports depuis l'Elbe jusqu'à l'Ems fut levé par l'Angleterre, le 28 septembre, sur une notification de lord Howick. Il persista pour la France de l'Elbe à Brest.

La publication des papiers secrets de Hardenberg et de Gentz a clos le débat, avec des textes volontairement livrés par la Prusse aux investigations de tous. Hardenberg a parlé à son heure ; le moment est venu d'emprunter au récit de Gentz fait en son *Journal*, sur ce qui lui est arrivé de plus marquant au quartier-général du roi de Prusse, un aveu sans réplique.

La guerre était fatale, Gentz, Lucchesini et d'Haugwitz (1) l'ont tour-à-tour avoué et constaté.

« Depuis deux ans, disait le secrétaire du Roi, nous n'y échappions plus que par des tours de force, par des *expédients* désespérés comme tous ces maudits traités. » Plus tard, Lucchesini ajoutait pour sa défense : « Ce n'est pas moi qui ai voulu qu'on commençât la guerre dans ce moment ; j'ai fait mon devoir en écrivant ce que je savais ; mais la résolution était prise avant que l'arrivée de mes dépêches à Berlin ne fût connue. Le fait est qu'il n'y avait plus à délibérer ; le public avait décidé la question : les têtes ardentes l'avaient emporté. La fermentation était au comble, le cabinet ne pouvait plus y résister. » D'Haugwitz convenait que ce fut « tout ce qui pût nous arriver de plus heureux. Nous consentîmes de la meilleure grâce du monde.

Si l'on veut avoir la morale vraie des événements de 1806 d'un trait, presque d'un mot, on n'a qu'à retenir cet aveu de Gentz :

A en juger d'après plusieurs circonstances, je ne crois pas me tromper en soupçonnant que cet incident avait été prévu et amené à dessein. (Le mot *cet incident* s'applique au rappel de l'ambassadeur Lucchesini qu'avait demandé Napoléon.) Le diplomate lui-même avouait à son interlocuteur, le 10 octobre, ceci : *La Prusse avait perdu la confiance de l'Europe ; cette confiance ne pouvait être reconquise qu'à coups de canon.* Et d'Haugwitz : *S'il a jamais existé une puissance que nous ayons eu l'intention de tromper, c'était la France.*

(1) Voyez *pièces justificatives*, appendice sur les causes de la guerre de 1806.

Quelle était la conduite de la France ?

Un *Rapport* de M. de Talleyrand, rédigé en vue d'une publicité nécessaire, s'exprimait ainsi le 3 octobre :

La nouvelle des armements du cabinet de Berlin a surpris la France. Son gouvernement n'y a ajouté foi que contraint par les faits. Loin de formuler des griefs, sa diplomatie a été silencieuse et le roi de Prusse n'a parlé que pour écrire une lettre « fort amicale. » Nous avons recherché les motifs de « provocations » arrogantes et nous n'avons trouvé que « des bruits absurdes. » Avons-nous menacé cette cour ? « A quels sacrifices voulait-elle se soustraire ? Votre Majesté ne lui a rien demandé. » L'organisation de la Confédération du Rhin ? elle l'a reconnue, puis « s'est occupée à réunir avec elle, dans une confédération *semblable*, les Etats qui l'avoisinent. » Les Etats du Nord sont libres, seuls ils peuvent disposer de leurs alliances. Les Villes Hanséatiques représentent des intérêts plus qu'allemands, ils sont internationaux pour le commerce de l'Europe dont l'intérêt général doit prédominer. La Prusse n'a donc aucun motif de faire la guerre. Cependant ses armées ont dépassé leurs limites, envahi la Saxe et menacent le territoire inviolable de la Confédération du Rhin, dont la France est garante. En voulant la guerre, le cabinet de Berlin penche pour un parti qui la reconnaîtra funeste.

Une première *Note* adressée au général de Knobelsdorff avait constaté officiellement la surprise du cabinet des Tuileries devant les appels militaires de son allié. Ils les avait d'autant moins prévues, que la mission du général avait été considérée par lui comme une mission de paix. La conduite de la Prusse dictant celle de la France, l'Empereur a ordonné l'envoi de nouveaux renforts à son armée. « La prudence lui commandait de se mettre en mesure contre un projet d'agression aussi inattendu. » Il pense que les armements de Berlin ne sont pas le résultat d'un *système d'agression* combiné avec St-Pétersbourg.

Après cette attaque de front, le ministre exhortait le plénipotentiaire à faire comprendre à son maître qu'on devait se tourner contre l'*ennemi commun*, l'Angleterre, qui est celui du continent.

Le représentant de Frédéric-Guillaume sentit combien il était important de répondre à la note du prince de Bénévent. Il le fit sur l'heure et donna pour origine aux mouvements militaires de son gouvernement, « une trame des ennemis de la France et de la Prusse » qui avaient égaré les deux cabinets par un mobile de jalousie. Il en tirait la preuve de ce que la nouvelle en était venue plutôt à Paris que dans les autres capitales.

Napoléon arrêta sur cette communication les départs de troupes autres que celles dirigées sur le Rhin et les papiers à remettre au Sénat.

La deuxième *Note* de M. de Talleyrand appelait la fin de ce « singulier malentendu » le 14 septembre. Il protestait le 19 contre « les caractères d'une guerre imminente » que prenaient les nouvelles de chaque jour, adjurait Frédéric-Guillaume de ne plus menacer les armées françaises et s'écriait que la guerre entre les deux Etats lui paraissait « une monstruosité politique. » Des retards d'un mois dans les préparatifs de la France légitimaient la gravité de ses remontrances.

Le lendemain, le général Knobelsdorff s'empressait de réitérer au prince de Bénévent l'assurance que son maître, « loin d'avoir jamais eu l'idée de renoncer à ses rapports d'amitié, » partageait à cet égard les sentiments qui animaient son auguste allié.

Le 1er octobre une *lettre* de Frédéric-Guillaume était remise par son ministre à M. de Talleyrand.

Une *Note* écrite lui servait de commentaire. « Sa Majesté prussienne, y était-il dit, a déposé dans la lettre sus-mentionnée sa pensée tout entière, et l'ensemble des sujets de plainte qui d'un allié *fidèle et loyal* (1) ont fait d'elle un voisin alarmé

(1) On oubliait les communications au Parlement anglais et le serment de Postdam.

sur son existence et nécessairement armé pour la défense de ses intérêts les plus chers. » Puis, on accusait le cabinet des Tuileries de rendre, à la neutralité amicale (1) de Berlin, la situation impossible. Les bouleversements qui l'entouraient alarmaient sa sécurité détruite, la menaçaient dans tous, et la laissaient « sans garantie. » Partout il ne voyait que des vassaux de la France, oubliant les trois campagnés de 92, 93 et 94, Marengo et Austerlitz ! Il concluait en réclamant de l'équité impériale : que les troupes françaises repassent « incessamment » le Rhin, toutes sans exception et sur l'heure ; que la Prusse eût toute latitude pour incorporer à la Confédération du Nord « les Etats non nommés » dans l'acte du Rhin, enfin, qu'une négociation immédiate s'ouvrît pour fixer d'une manière durable les intérêts en litige. Ce n'était qu'après l'acceptation de « cette base, » véritable ultimatum, que Frédéric-Guillaume entendait reprendre une attitude quittée à regret (2).

Ce trait diplomatique est piquant et la pièce instructive.

Que répondit notre ministre des relations extésieures ?

L'aveu de l'asservissement de la Saxe et des Villes Hanséatiques, consigné dans une Note envoyée de Metz, ne laisse plus de doutes. Des trois demandes faites, la première et la troisième servent à déguiser la seconde seule importante. Le cabinet de Berlin cache sous de prétendus griefs sa véritable pensée. Il rompt l'alliance, et la paix ne peut être conservée avec des conditions que condamnent l'équité et l'honneur.

(1) Les aveux de Hardenberg sont plus précieux que tous nos commentaires. On sait ce qu'il faut en penser pour l'honneur de la Prusse.

(2) Il le prouvait en faisant demander par le général de Knobelsdorff une réponse pour le 8 octobre à son quartier-général.

CHAPITRE XIII

LA PRUSSE ET LA RUSSIE APRÈS TILSITT

SOMMAIRE. — Situation de l'Europe. — Dépêches de M. de Lesseps à M. de Talleyrand sur l'état de la Prusse après Tilsitt. — Entretien avec M. de Budberg. — Confidences de l'Empereur Alexandre à M. de Lesseps. — Craintes de ce dernier pour la vie du Tzar. — Politique de l'Angleterre. — Lettre de Napoléon à son frère Joseph. — Dépêches du ministre russe à Copenhague à M. de Budberg.

Nous venons de voir les préliminaires diplomatiques de la *Campagne de Prusse* et les tentatives avortées de l'agrandissement voulu par le cabinet de Berlin. Les documents publiés dans notre ouvrage sur les *Capitulations militaires* ont appris au jour le jour les humiliations de la défaite et ses conséquences. Le texte du Traité de Tilsitt, sévèrement commenté par nous, a redit les fautes de Napoléon. Nous croyons utile de terminer notre travail en établissant la situation de l'Europe après la paix de 1807, spécialement en Prusse et en Russie; pour les parties belligérantes, nous nous aiderons des dépêches des ministres diplomatiques.

La paix conclue, les souverains se séparèrent. Frédéric-Guillaume gagna Mémel, Alexandre retourna à Pétersbourg et Napoléon partit pour Dresde. Une série de conventions organisa l'exécution de certaines clauses du traité, et nos troupes évacuèrent le territoire prussien à l'exception de certaines places de la Silésie.

L'Espagne, dont la famille royale était en butte aux dissen-

sions les plus scandaleuses, allait devenir la proie d'une ambition inexplicable ; la femme de Murat rêvait une couronne et le Prince de la Paix un royaume pour lui-même dans les Algarves.

L'Italie aspirait à son indépendance et à un rôle qu'elle ne savait ni ne pouvait définir, éblouie par nos victoires et par la vice-royauté du prince Eugène. Toujours incapable, Joseph s'entendait à peine avec Masséna et rendait plus amère pour l'Angleterre notre situation dans la Méditerranée. Le Danemarck ne devait pas tarder à subir les effets des colères britanniques, préludes d'une lutte sans merci.

Le 19 août 1807, M. de Lesseps écrivait à M. de Talleyrand, sur la situation des vaincus, l'appréciation suivante :

En traversant la Prusse, où *les malheurs inévitables de la guerre* n'offrent que le tableau de la désolation, j'ai vu d'une manière très-claire que le peuple était moins aigri contre les Français que contre les Russes ses alliés. Partout on me répétait en me montrant de tristes résultats : « Il vaut mieux avoir les premiers pour » ennemis que les seconds pour amis ; ceux-ci, disait-on, nous ont » traité de la manière la plus cruelle, et leur secours fatal est » devenu pour nous la source d'une longue série de maux. » Néanmoins, que les voyageurs français ne s'attendent pas à y être parfaitement accueillis. J'ai éprouvé quelques effets d'un ressentiment général, et ce ressentiment ne sera pas (au moins je le pense ainsi) de courte durée.

M. le comte de Goltz, avec lequel j'ai été fort lié en Russie et que j'ai retrouvé à Mémel au portefeuille des affaires étrangères, m'a confirmé tout ce que j'avais déjà appris. Son opinion est la même que celle de ses compatriotes. Il y ajoute seulement quelques reproches contre le général de Benningsen, qu'il accuse d'avoir mal servi la cause des alliés de la Russie et de n'avoir pas fait tout ce qu'il aurait pu et dû faire. Au surplus, les anciennes animosités de cette nature avec ses voisins, *suite naturelle de leur position respective,* n'ont pu jusqu'ici se cacher sous le manteau d'une amitié sincère, malgré le concours des moyens employés contre leur

ennemi commun. Jamais l'opinion publique des Prussiens ne changera à cet égard. Je ne me permettrais pas de me prononcer de la sorte, si je n'en avais obtenu la conviction intime.

Le comte de Goltz m'a beaucoup parlé de l'embarras extrême dans lequel se trouve le Roi, du mauvais état de ses finances, de l'impossibilité où il était de satisfaire à la contribution imposée, *de son espoir dans la générosité des Français*, enfin des petites difficultés qui se sont élevées entre les deux armées et qui, jointes aux motifs précités, ont nécessité l'envoi de M. Knobelsdorff à Paris. Je me suis borné, pour toute réponse, à faire apercevoir mon insuffisance dans cette matière, me réservant *in petto* d'en donner communication à Votre Altesse. Je n'ai eu avec ce ministre et sa famille, pendant le peu d'heures qu'a duré mon séjour à Mémel, que des relations de pure amitié. J'ai vu avec plaisir qu'ils m'avaient conservé les mêmes sentiments qu'auparavant, et je me suis empressé de leur offrir l'assurance d'une sincère réciprocité.

Si les Prussiens se plaignent des Russes, ces derniers, à leur tour, leur rendent bien la pareille. C'est ce dont j'ai pu m'apercevoir dès mon entrée en Russie. Le mépris qu'ils ont pour eux est à son comble et provient essentiellement de la conduite peu franche et peu prononcée qu'ils accusent le cabinet de Berlin d'avoir tenue depuis plusieurs années. Loin de compatir, même en apparence, aux maux que cette puissance a soufferts, ils affichent publiquement leur insouciance à ce sujet et disent hautement qu'elle n'a que ce qu'elle mérite.

J'arrive enfin au point où l'esprit public, en Russie, ne sait encore quelle direction prendre à l'égard des derniers événements qui ont rapproché la France de la Russie.

En Courlande, en Livonie, *aux portes de Saint-Pétersbourg, dans cette capitale même,* on s'empressait de me demander *si nous avions réellement la paix.* Cette question souvent répétée, qui démontrait l'inquiétude où l'on était généralement, devint pour moi matière à réflexion. Elle me causa, je l'avoue, un moment d'étonnement dont je ne pus me défendre et qui me jeta dans le vague de l'incertitude. D'un côté, les amis de l'ordre et de la tranquillité m'annonçaient que *les Anglais étaient consternés* par la crainte qu'on ne prît contre

eux les mêmes mesures de perversité dont nous avions été, il y a environ sept mois, les malheureuses victimes ; déjà l'on prétendait que plusieurs d'entre eux se disposaient à quitter la Russie, qu'on faisait des dispositions pour arrêter les entreprises des flottes qu'on prévoyait devoir entrer incessamment dans la Baltique, qu'on pourvoyait avec activité aux moyens de défendre les côtes et les ports russes situés sur cette mer ; que l'Empereur et son ministère, enfin, ne cachaient nullement aux Anglais et à leurs agents le mécontentement général et même l'indignation que leur conduite et leurs principes dévastateurs avaient inspirée.

D'un autre côté, l'on venait me dire avec empressement que le parti opposé à la paix prenait chaque jour plus de consistance. On plaçait à la tête de ce parti l'Impératrice mère, *soutenue par les Anglais et par leur faction*. On ajoutait que l'empereur Alexandre, menacé par eux, au lieu de faire immédiatement après son départ de Riga son entrée dans la capitale, avait jugé prudent de se rendre préalablement à Vitepsk, pour s'assurer d'une bonne partie de son armée et s'en servir au besoin ; qu'à Moscou, la fermentation était à son comble et qu'on s'attendait à apprendre que l'Impératrice mère allait être séquestrée dans un couvent, etc.

Ces derniers *rapports*, dont les faits sont entièrement controuvés jusqu'à présent, ont sans doute été répandus par la malveillance ; mais il n'est pas moins vrai d'assurer qu'ils avaient produit le plus mauvais effet, et qu'ils avaient répandu l'alarme dans les principales villes de la Livonie, et qu'ils *ne tendaient à rien moins qu'à égarer le peuple et à le mettre dans les intérêts d'un parti entièrement contraire à sa prospérité*.

Ces faux bruits ne se seraient pas si facilement accrédités, si l'on n'avait pas laissé le peuple russe dans l'ignorance la plus absolue sur les conditions de *la paix*. Elle n'était qu'*annoncée*, mais non promulguée. *On demandait partout le traité*, et l'on ne savait à quoi attribuer le motif qui empêchait de le publier.

C'est dans cet état de choses que je suis arrivé à Saint-Pétersbourg.

La lutte entre la Prusse et la France offrait, en effet, un exem-

ple propre à frapper les contemporains, car il est *unique* dans l'histoire. A la renommée des vaincus on opposait leur faible résistance, à la victoire de la France l'étonnement de ses chefs militaires. Sans la Russie, le royaume de Frédéric II, que *sept années* de luttes opiniâtres avaient fondé, eût succombé nécessairement et sans une deuxième campagne en *sept semaines*. La coopération du cabinet de Pétersbourg prolongea l'agonie de *sept mois*. Et encore après Friedland a-t-on dit que ce qu'avait conservé le vaincu fut « un pur don de la part du conquérant. » La Prusse n'avait plus d'armée et son dominateur plus de considération à garder. Napoléon ne le fit que trop et oublia le temps, qui est notre maître à tous. Méconnu dans ses intentions d'alliance sur les bords de la Sprée, il se retournait vers Tsarskoé-Sélo tout entier, nous voyons comment.

Aux ouvertures faites par notre représentant, M. de Budberg répondait :

L'harmonie la plus parfaite a remplacé des sentiments naguère bien différents. J'ai gémi sur cette guerre. Je me félicite vivement qu'elle soit terminée, et je crois que la paix que nous venons de conclure assurera pour longtemps la tranquillité et le bonheur de l'Europe.

C'est (répliqua M. de Lesseps) sur leur attachement réciproque et constant qu'est assuré le repos et la félicité du monde entier. Les deux extrêmes se touchent aujourd'hui. La France et la Russie sont unies...

Ils feraient de vains efforts (reprenait M. de Budberg avec chaleur) ceux qui ne se soutiennent que par les guerres qu'ils ont suscitées sur le continent. Leurs vues et leurs projets seront enfin démasqués et nous les déjouerons, n'en doutez pas. *J'en appelle aux promesses que l'empereur Alexandre a faites à l'empereur Napoléon, il les tiendra toutes.* Telle est sa volonté devant laquelle doivent incessamment échouer toutes les intrigues qui tenteraient d'en arrêter le cours. Cette volonté, dis-je, tend à nous donner une paix générale nécessaire à l'Europe et qui, seule, assurera le bonheur

de tous. Si quelque puissance voulait encore s'y opposer, forts de nos motifs et de notre union avec la France, nous saurons l'y contraindre ; et loin de redouter les suites de nos démarches combinées, nous en garantirons le succès. Vous connaissez aussi bien que moi, Monsieur, le caractère de l'Empereur, et vous aurez eu souvent l'occasion de juger de sa loyauté et de sa fidélité à remplir ses engagements, non-seulement comme souverain, mais encore comme simple particulier. Je pourrais vous en citer plusieurs exemples.

Après le ministre, écoutons le *souverain* lui-même :

« De grands événements se sont passés, M. Lesseps ; vous en » avez été la victime comme tant d'autres ; mais au moins vous » vous serez bien convaincu qu'il n'y a eu rien qui vous fût per- » sonnel et que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour adoucir votre sort. » Si ces temps de calamité, dont le ciel nous préserve à l'avenir, » pouvaient offrir quelques résultats heureux, nous ne pourrions en » avoir que dans le malheur même des circonstances. Elles ont » appris aux Russes à admirer les Français, leur bravoure et leur » constance. Peut-être aussi les Français auront-ils conçu quelque » estime pour les troupes russes et auront-ils jugé favorable- » ment de leur valeur. *Nous nous sommes enfin connus*. J'ai passé » des moments précieux avec l'empereur Napoléon (que ne l'ai-je » vu plutôt !), et *je n'oublierai jamais les sages conseils et les bons* » *avis qu'il m'a donnés*. Nous voilà maintenant amis et nous le » serons toujours. Je tiendrai ma parole en dépit de tout ce que » l'on pourra faire. J'y suis décidé. Je suis certain de la loyauté et » des dispositions de l'Empereur envers moi. Qui peut désormais » nous faire la loi ? Il faut que les choses aillent selon nos désirs, » puisqu'ils tendent tous vers le bien général. Je suis médiateur » entre la France et l'Angleterre ; si cette dernière puissance ne » répond pas à nos espérances pacifiques, nous saurons l'y con- » traindre ; et je vous réponds que notre union sincère suffira pour » la mettre à la raison. Cela finira, M. Lesseps ; le voile est déchiré » et le temps de l'erreur passé. On dit qu'une flotte anglaise est » entrée dans la Baltique. Croit-on m'intimider par là ? Eh bien ! » quelque chose qui arrive, soyez sûr qu'on n'y réussira pas. »

La politique du cabinet russe était loyale, et l'opinion sur la nécessité de la paix, générale. Seule la faction anglaise, que soldait l'or de la politique pittite, protestait ; et comme la part prise par ses membres dans le meurtre de Paul Ier était encore présente dans les esprits, on se demanda dans le parti français s'il ne fallait pas redouter une *catastrophe* du même genre. On lit, en effet, dans la même dépêche :

L'empereur Alexandre se propose de donner des réjouissances et des fêtes pour célébrer la Paix. Nous verrons l'effet qu'elles produiront. En attendant, je remarque que *le peuple en est très-satisfait*. Cette joie, jusqu'à présent, ne s'est pas manifestée ici autant qu'à *Moscou*, où vraiment on a reçu la nouvelle de la paix avec *l'enthousiasme le plus complet*.

Il est, en dernière analyse, à désirer qu'aucun événement sinistre ne vienne troubler actuellement l'état des choses. Il nous est tellement avantageux, que j'ai été frappé d'étonnement lorsque j'ai été à même d'en juger. Nous sommes tous persuadés, ici, que ce qui seul pourrait le faire changer, ce serait un *malheur arrivé à la personne de l'Empereur*. Chacun, en pensant aux catastrophes dont l'histoire de Russie ne fournit que trop d'exemples, et en réfléchissant sur les moyens que nos ennemis emploient en pareille circonstance, tremble pour les jours d'un monarque qui a enfin ouvert les yeux sur les véritables intérêts de son peuple et de son pays.

Cependant, rien n'annonce l'approche d'un malheur semblable. Le Grand-Duc chérit tendrement son frère. Il est franc, loyal, et ne paraît pas trop se soucier de régner. L'Impératrice mère, à ce qu'on prétend, aime trop son fils pour chercher à s'asseoir sur le trône qu'il occupe, quoiqu'il ne se conduise pas selon ses vues ambitieuses.

Mais n'est-ce pas trop que l'on eût de pareilles craintes à concevoir, de tels soupçons à éloigner ?

Ne pouvant ou, cette fois du moins, n'osant rien contre le

Tzar, le cabinet de Saint-James, déçu dans ses espérances de guerre perpétuelle, se retourna contre le cabinet de Copenhague La force allait encore opprimer le droit.

Le général Savary informait M. de Talleyrand que depuis son arrivée à Pétersbourg, le 23 juillet, jusqu'à celui de sa première communication, le 7 août, il avait été à même « d'observer quelle influence les Anglais exercent dans la société. » Ils régnaient en maîtres chez l'ambassadeur d'Autriche, à tel point qu'une suspension de relations entre la cour de Russie et d'Angleterre aurait donné lieu à ce fait : « M. de Merfeldt soignerait leurs intérêts. » Et les ministres ne cessaient de protester dans le Parlement de leur désir de la paix ! On n'insistera jamais trop sur la duplicité de ceux qui repoussaient l'entente qu'on demandait à Londres dans l'intérêt de l'équilibre, c'est-à-dire de l'indépendance de l'Europe. Le Blocus continental lui-même, œuvre de colère et d'imprévoyance, était dans son origine première le fait de la Convention surexcitée par la politique Pitt et Cobourg, sur laquelle les Archives du dépôt de la Guerre contiennent des documents irréfutables par leur origine. Ce que nous disons de la période révolutionnaire, nous pouvons l'affirmer pour la période du Consulat et pour celle de l'Empire. La correspondance de Napoléon, aujourd'hui connue, le prouve à toute heure. Les dépêches des affaires étrangères que nous avons publiées, de Berlin et de Paris, de Pétersbourg et de Copenhague, toutes inédites (sauf la suivante au roi Joseph), le démontrent à fond.

Battue sur le continent, l'Angleterre, qui exerçait sur mer un empire que nous ne pouvions lui contester, songea à tirer vengeance du respect de la Russie pour ses nouveaux engagements. La question du Sund et le voisinage de Copenhague de la mer expliquent sa politique à ce moment.

Napoléon écrivait de Rambouillet à son frère Joseph, alors roi de Naples, une dépêche des plus instructives :

Mon frère, disait-il, mes relations avec la Russie continuent à être sur le meilleur pied. Le Danemarck a déclaré la guerre à l'Angleterre depuis le 16 août. Copenhague est bloqué par terre et par mer ; mais l'armée de terre anglaise est elle-même bloquée entre la place et un corps de troupes danoises qui est maître du plat pays dans l'île de Séeland. Au 28 août, date des dernières nouvelles que j'ai reçues de Copenhague, les affaires des Anglais paraissaient y aller mal, et on avait l'espoir qu'ils échoueraient et seraient forcés de se rembarquer. L'escadre russe qui était à Ténédos a reçu ordre de se rendre à Cadix ou dans un de mes ports. J'ai envoyé partout des ordres pour qu'ils fussent parfaitement reçus ; cependant, s'il arrivait que vous eussiez moyen de communiquer avec ladite escadre, vous ne manqueriez pas de faire instruire l'amiral qui la commande des affaires de Copenhague, de la crainte que j'ai que les Anglais ne cherchent à intercepter l'escadre russe, et du conseil que je lui ai fait adresser à Cadix, et que je lui réitère par votre moyen, de se réfugier dans un de mes ports jusqu'à ce que tout ceci soit éclairci. Indépendamment de la grande escadre russe, il y en a une dans l'Adriatique ; le Vice-Roi m'apprend qu'elle est arrivée en Istrie. Il est à désirer que vous puissiez communiquer sans trop d'éclat, à l'officier russe qui commande cette escadre, les nouvelles de Copenhague ; lui recommander de naviguer avec prudence, parce qu'il *serait possible que les Anglais cherchassent à enlever son escadre ;* et l'avertir que, dans le cas où cette crainte serait fondée, il peut se réfugier à Ancône, ou dans ceux de vos ports les plus sûrs. Mettez à toutes ces communications de la prudence, car il m'est avantageux que les Anglais laissent encore naviguer librement les Russes. Si les vaisseaux russes entrent dans vos ports, donnez des ordres pour qu'il leur soit fourni tout ce dont ils auront besoin, et que toutes les mesures soient prises pour qu'ils y soient à l'abri de toutes craintes des Anglais (1).

Que se passait-il à Copenhague et comment la diplomatie

(1) Dépêche du 14 septembre 1807 publiée dans la Correspondance du roi Joseph, imprimée sous forme de *Mémoires*, t. III.

russe entendait-elle son rôle à l'égard des alliés de la France ? C'est ce que la dépêche de M. de Lisakewich à M. de Budberg, son chef, va nous apprendre, en date du 11 août :

Monsieur, le séjour prolongé de la flotte anglaise dans la rade d'Elseneur a enfin engagé le gouvernement danois à songer aux moyens de sa propre défense dans la *situation critique où le pays se trouve* dans ce moment, et on vient de recevoir les ordres de M[gr] le Prince Royal de Kiel de renforcer la garnison de la capitale, en y rappelant tous les officiers et soldats de différents régiments qui étaient absents par congé, et en y réunissant toutes les troupes qui se trouvaient éparpillées sur l'île de Séeland, ce qui formera en tout une garnison d'environ dix mille hommes effectifs ; en même temps, on a fait remonter les canons des batteries qui protégent la rade de Copenhague et on a renvoyé un renfort de quatre cents hommes d'artillerie à la grande batterie des Trois-Couronnes ; de plus, on a établi des patrouilles à cheval le long des côtes, entre la capitale et le château de Cronenbourg, pour observer les *mouvements des Anglais* et mettre cette partie de la côte hors de danger d'un coup de main ; en un mot, on a employé tous les moyens qui leur restaient pour la défense de la capitale, n'ayant pas de temps de reste et ne pouvant compter que sur quelques milliers de plus de la milice nationale. En attendant, on est toujours dans la même ignorance quant à l'objet réel de *l'armement des Anglais* dont on garde un secret impénétrable, et ce qu'il y a encore de singulier, c'est que malgré qu'il se trouve ici *deux ministres anglais*, aucun d'eux n'exerce en ce moment ses fonctions diplomatiques, puisque M. de Garlike, prétend que, depuis sa nomination en Prusse, sa mission auprès de la cour de Danemarck est finalement terminée, et M. le comte Joachim de Bernstorff a déclaré à M. Taylor que jusqu'à ce qu'il aura son audience du Roi, pour remettre à Sa Majesté ses lettres de créance, il ne pourra pas traiter d'affaires avec lui, et il a poussé cette retenue si loin, qu'il a refusé de recevoir une *note officielle* que M. Taylor avait ordre de lui remettre, s'appuyant de ce refus sur l'insinuation sus-mentionnée.

Que pourrions-nous ajouter à ces pages écrites pour l'intimité des chefs d'Etat et pour la direction réelle des affaires diplomatiques par leurs ministres ? Nos réflexions ne sauraient en augmenter la valeur et nous laissons aux lecteurs la noble satisfaction de tirer de ces documents la leçon qui en découle. On peut sans crainte clore ce débat.

CONCLUSION

L'histoire des négociations diplomatiques et militaires qui ont précédé la *Campagne de Prusse* par Napoléon, cette histoire avait été faite par les Prussiens seuls. Les *Mémoires* du prince de Hardenberg en forment l'élément principal. Or, leur analyse exacte et minutieuse établit que le chancelier a dressé un acte d'accusation contre un rival, le comte d'Haugwitz, et qu'il a écrit une apologie de sa politique, le Système de la Neutralité. Nous n'avons pas eu de peine à le démontrer par le récit des événements. Mais ce qui se dégage de notre étude, c'est la passion de la Prusse pour un agrandissement sans limites.

Vouloir le Hanovre, même au prix de la paix européenne après le Traité de Presbourg, organiser l'Allemagne du Nord sous son hégémonie avec le dessein avéré que nous encouragions d'annihiler l'Autriche et non de la réduire, voilà ce que démontrent les documents diplomatiques

Le Hanovre fut la cause déterminante de la quatrième coalition devant l'Histoire recherchée dans ses origines prussiennes et françaises. Le cabinet de Berlin le demandait « sans la moindre perte de temps, » et pour l'obtenir trouvait que « l'indépendance future de l'Europe » serait assu-

rée s'il arrondissait ses possessions par une autonomie de la race allemande contre le double trône des rois d'Angleterre Électeurs de Hanovre. Certes, l'idée de *race*, le but de *protectorat*, la création d'un *Empire de l'Allemagne du Nord* étaient assez confus à cette époque ; mais ce qu'on cherchait avec crainte, par à coup et en rusant, c'était le moyen de scinder le manteau impérial.

On mêlait habilement la carte de l'Europe centrale avec les frontières de la Prusse, sa position géographique avec celle des pays qui l'entourent. On persuadait tour à tour le cabinet de St-Pétersbourg et celui des Tuileries, que cet état de choses ne pouvait se concilier avec la neutralité systématique des continuateurs de Frédéric. Leurs intérêts étaient ceux de l'Europe bien entendus, car ils étaient les premiers défenseurs du Corps germanique. C'est par ces euphémismes tantôt hardis, tantôt embarrassés, que la diplomatie berlinoise cachait ses intempérances et ses colères.

L'historiographe officiel de la Maison de Hohenzollern a tenté d'expliquer le mot *neutralité ;* il est un fait que ses commentaires ne peuvent renier : le *marchandage de son alliance par la Coalition*. Des négociations à double entente en étaient la conséquence. Au même moment, on demandait à la France le Hanovre : elle le donnait sans conditions ; et aux coalisés, une rectification de frontières qu'ils accordaient en disant avec Pitt : « La situation du corps allemand n'est bonne ni pour les pays allemands ni pour l'Europe. » La paix si nécessaire au continent eut pour condition première, en juillet 1806, le respect du droit allemand de Georges III : Frédéric-Guillaume II refusa de le comprendre. Repoussant les compensations offertes, il obéit en apparence à une jeu-

nesse inconsciente et à une cour affolée, en réalité il suivit la politique familière à sa Maison.

Lettres du roi à Napoléon, confidences sur la balance en Allemagne, dépêches intimes, promesses compromettantes, suppliques, tout fut oublié un jour. L'amour-propre et la colère parurent s'unir pour fouler aux pieds le Traité de Bâle, le Traité de Paris, la Convention du Hanovre, les dépêches sur la Confédération de l'Allemagne du Nord, les offres de la couronne impériale et les dédommagements territoriaux.

La Prusse achetée par la Coalition, prix de sa médiation d'Austerlitz, se montra insatiable dans son ambition.

A Mirabeau qui venait de dire en écrivant son *Histoire secrète* : *La guerre est l'industrie nationale de la Prusse*, Fox répondit : *Aucune autre puissance que la Prusse n'a été poussée par la peur à commettre des vols ou des spoliations sur ses voisins.*

Nous ne pourrions rien ajouter au témoignage de Fox, commenté par les dépêches du prince de Talleyrand. La vérité a seule ici la parole et nous n'avons qu'à l'écouter.

APPENDICES

I

DES ORIGINES ET DES CAUSES DE LA GUERRE DE PRUSSE, EN 1806 ET 1807, D'APRÈS LES HISTORIENS DE L'ALLEMAGNE

(Chap. Ier, p. 1)

I.

« L'expérience nous prouve que l'opinion manifestée d'une nation, lorsqu'une guerre se prépare et pendant que l'armée entre en campagne, se trouve dans un rapport très-intime et très-important avec les résultats de la guerre ; et si cette opinion se prononce au moment où les troupes se préparent au combat, et souvent assez clairement pour pouvoir d'avance juger si l'événement sera heureux ou malheureux, il semble qu'un tableau rapide de la manière dont l'opinion circulait dans le public de la capitale pendant cette époque ne sera pas déplacé ici. Qu'il nous soit donc permis d'en faire mention en peu de mots avant d'arriver au récit de ce qui s'est passé parmi les troupes. Dans le courant de juillet, lorsque chacun désirait vivement de voir terminer les différends survenus entre la Prusse et la Suède et qu'on était sur le point de faire les plus

sérieux préparatifs pour le siége de Stralsund, il s'éleva subitement une révolution complète dans les dispositions militaires et le système politique de la Prusse, qui n'avait pu être prévue que par un petit nombre d'esprits pénétrants et initiés dans les mystères des cabinets.

» Dans une ville comme Berlin, une révolution dans le cabinet ne peut rester longtemps ignorée. Plusieurs courriers étaient arrivés de Paris, l'on voyait fréquemment les ministres et les conseillers d'Etat aller et venir de Charlottenburg ; une activité très-grande régnait dans les bureaux du comte de Haugwitz ; les croisées de l'hôtel du collége de guerre étaient éclairées très-avant dans la nuit ; enfin, quantité de petits arrangements de détail qui peuvent rarement échapper à un public curieux, firent juger que de grands événements se préparaient.

» Le voile qui couvrait le mystère fut assez promptement levé. Deux ou trois jours après les premiers bruits, toute la ville savait de quoi il était question. Notre envoyé à Paris, se disait-on de tous côtés, a sonné l'alarme ; on veut que nous rendions Hanovre ; que nous cédions Bareith, la Marche et l'Ost Frise ; le Roi ne le fera certainement pas ; aussi nous aurons la guerre avec la France.

» Peu de gens étaient disposés à donner cette invraisemblable explication aux mouvements qu'on apercevait ; mais tantôt on voyait un écuyer, tantôt un secrétaire paraître avec un plan d'opérations, avec une liste de troupes à la main (1), pour prêcher la nouvelle doctrine ; ils savaient exactement la force de chaque corps d'armée, les généraux qui devaient les commander et leur destination, les réquisitions qu'on devait faire, le lieu et la force des demandes, en un mot, tout ce qu'en général et en tout autre lieu le public n'apprend jamais

(1) C'étaient bien, en effet, les projets arrêtés dans le conseil de guerre secret, mais comme ils étaient changés tous les jours, la connaissance qu'on en donnait au public n'eut heureusement aucune influence fâcheuse.

que fort tard, souvent point du tout, et qui était bien fait pour convaincre les plus incrédules.

» MM. de Beyme et de Haugwitz s'efforçaient de leur côté de donner, par des assurances positives, de l'authenticité à ces bruits, et l'on sut bientôt de leur bouche, que la guerre avec la France était inévitable, parce que le cabinet prussien avait résolu de maintenir l'intégrité de la monarchie et de soutenir en même temps à main armée le nord de l'Allemagne contre les entreprises ambitieuses du colosse d'Outre-Rhin.

» Malgré tout cela, la plus grande partie du public secouait la tête et ne voulait pas croire que la Prusse, cette même Prusse qui neuf ou dix mois plus tôt n'avait pas voulu accéder à la coalition des deux cours impériales, qui opposait une patience si étonnante aux aggressions de la Suède et qui venait récemment de déclarer la guerre à l'Angleterre pour l'avantage de la France, circonstance par laquelle on avait perdu tranquillement ou plutôt donné sans avoir brûlé une amorce au moins 30 millions d'écus (113 millions de francs), que cette même Prusse, dis-je, changeant tout-à-coup de livrée, voulût, toute seule et sans appui étranger, entreprendre sur les rives du Mayn et du Weser une lutte sanglante et inégale, une lutte où il s'agissait de toute son existence. L'on crut d'autant plus que c'était un bruit vague ou bien un jeu qui cachait des desseins secrets, que les mêmes hommes dont on connaissait l'attachement décidé au parti français mettaient de l'importance à persuader au public qu'ils étaient les auteurs de cette subite métamorphose.

» Cependant, la confirmation de ces bruits arrivait journellement par des sources plus authentiques. L'on apprit que des chasseurs du Roi déguisés avaient été envoyés secrètement à Oehringen pour rappeler sans délai le prince de Hohenlohe à Berlin. Le général Ruchel revint de ses terres et le colonel Massenbach de Pasewalk où il était auprès de l'armée. Le

comte de Goetzen qui, l'année précédente, avait conclu l'alliance avec la Saxe, fut envoyé à Dresde et le ministre de Waitz à Berlin par l'Electeur de Hesse.

» L'ordre fut expédié par la poste à tous les régiments qui n'étaient pas sur le pied de guerre, à l'exception de ceux de la Prusse orientale, de se mettre en état de marcher sans délai ; les semestriers furent rappelés et les livraisons commencèrent. Alors la certitude des préparatifs de guerre fut bien décidée (1). La guerre avec la France était depuis longtemps le vœu général, et dès qu'on se fût persuadé que la guerre était certaine, il ne fallait qu'un léger effort d'imagination pour se convaincre que cette guerre serait honorable et heureuse. Il ne manquait pas de motifs, même pour l'homme sans prévention, d'avoir de la confiance en faveur d'une guerre qui se faisait réellement pour la patrie et pour la cause de la liberté et de la justice. On a toujours vu dans l'histoire avec plaisir, le faible, celui qu'on a cru sans vigueur, se lever tout d'un coup et entreprendre une lutte énergique contre la violence longtemps soufferte de celui qui l'a tenu sous le joug avec des forces bien supérieures, dût-il se perdre entièrement comme il arriva à la souche des Messéniens.

» Nous allons exposer les considérations qui parurent généralement assez plausibles et sur lesquelles on se fondait pour penser que l'entreprise dangereuse que les circonstances semblaient exiger ait été résolue aussi dans les conseils de l'honneur.

(1) Car d'ailleurs on peut dire que tout ce qui circulait dans le public ne suffisait pas pour opérer une conviction générale et positive sur la certitude de la guerre. La manière vague et sans énergie dont on prenait toujours des demi-mesures ; le retard du rappel des semestriers, surtout dans la garnison de Berlin ; la tranquillité inexplicable des armées françaises ; l'expérience d'une attente souvent trompée depuis l'automne précédente ; le séjour prolongé de l'envoyé de France à Berlin ; le silence du parti anti-français à la Cour, et enfin le départ inopiné de M. de Knobelsdorff pour Paris, tout cela faisait naître de jour en jour la crainte, hélas ! trop bien fondée, qu'on n'était point encore parvenu à prendre une résolution définitive.

» Dans les derniers traités avec la France, la Prusse s'était ouvertement montrée dans la disposition de maintenir les rapports d'amitié qui n'avaient été que momentanément interrompus avec cette puissance, mais elle n'avait consenti qu'avec répugnance et par une pure nécessité à l'échange de pays, par lequel le comte de Haugwitz avait, pour ainsi dire, acheté la paix à Paris. La Cour, la plupart des administrateurs, l'armée et le public étaient entièrement dévoués au parti Anglo-Russe et nourrissaient la haine la plus violente contre la nation française et contre son chef, devenu si puissant par la fortune comme par ses moyens personnels. Cette disposition était fondée sur une multitude de considérations, les unes difficiles à comprendre, les autres difficiles à expliquer. L'on n'avait été ni assez sage, ni assez prévoyant pour cacher ce sentiment profond jusqu'à un temps plus convenable, et l'on ne savait que trop bien que cette manière de penser n'avait pas échappé à l'attention de l'Empereur des Français. On voyait même qu'elle avait produit depuis peu un changement notable dans ses sentiments comme dans ses procédés envers la Prusse.

» L'on ne pouvait se cacher non plus que le grand but de l'empereur Napoléon était d'arracher aux Anglais la souveraineté des mers et le commerce exclusif du monde entier ; que pour y parvenir, il n'y avait d'autre moyen que d'engager les puissances du continent, par des négociations ou par la force des armes, à faire cause commune pour la délivrance des mers. Or, comme on ne pouvait absolument prendre sur soi de s'attacher à ses plans avec un véritable intérêt, il était clair qu'une guerre entre la Prusse et la France devenait tôt ou tard inévitable et en même temps facile à comprendre ; que si on laissait le choix à la France, elle saurait bien saisir le moment le plus favorable. Si les appréhensions que le marquis de Lucchesini avait excitées par ses rapports se trouvaient fondées, chaque moment perdu était irréparable et pouvait amener la ruine de

l'Etat (1). Dans tous les cas, la position de la Prusse était trop critique pour ne pas employer tous les moyens nécessaires afin de prévenir ce qui pouvait arriver de plus fâcheux.

» La grande supériorité de la France ne permettait pas de supposer sans une folle témérité que la Prusse et les princes d'Allemagne pourraient conserver à la longue l'avantage sur cette puissance, mais il était très-possible que par des opérations rapides et bien conduites contre les Français, on parvînt à gagner quelque grande bataille et l'on se croyait assuré dans ce cas que toute l'Europe ferait cause commune avec la Prusse.

» Ni la Russie, ni l'Autriche, ni aucune autre puissance n'était alors dans une position qui lui permît de prendre part aux opérations de la Prusse, avec la célérité nécessaire pour parvenir au but désiré. On était encore en guerre avec la Suède et l'Angleterre ; le Danemarck se serait difficilement résolu à abandonner son sage et ancien système ; l'Espagne et la Turquie pouvaient aussi peu se rendre utiles que Tunis et l'Amérique. L'on voit donc bien que dès l'instant où le Roi de Prusse était décidé à faire la guerre à la France, il était forcé, même contre son gré, de porter seul et sans secours étranger le premier coup décisif. S'il réussissait, tout était gagné et, dans le cas contraire, on ne pouvait pas dire que tout fût perdu.

» Dans l'opinion du parti qui était pour la guerre, on ne pouvait plus demander s'il y avait du danger pour la Prusse dans la lutte qui se préparait, et s'il ne valait pas mieux ou s'il n'était

(1) Le mouvement subit du maréchal Lefebvre, dont le corps quitta ses cantonnements le 21 juillet pour se rendre sur le Necker et en Bavière, celui des régiments qui étaient à Mergentheim et dans le pays de Hohenlohe pour se porter du côté de Würsburg et des frontières de Saxe, de même que l'invasion armée des Bavarois dans le pays de Bayreuth, peuvent bien avoir contribué à donner plus de poids aux rapports du marquis Lucchesini. Le fond de la chose était bien qu'on n'avait pas soi-même une très-bonne conscience, qu'intérieurement la Prusse n'avait rien moins que d'amicales dispositions pour la France, sans qu'elle se fût toutefois préparée en aucune manière à des opérations de guerre contre cette puissance.

pas plus sage et plus avantageux de retenir encore le gant qu'on était prêt à jeter. Le sort infaillible de la Prusse était de descendre tôt ou tard de la classe des Etats du premier rang pour tomber sous la dépendance de la France. A moins d'un bonheur inespéré, l'état actuel des choses rendait dans l'opinion du parti ci-dessus cité cet événement absolument inévitable. Il ne restait plus que le choix de succomber avec honneur à l'instant même ou de tomber dans peu sans résistance.

» Une lutte entreprise avec courage pouvait seule donner la perspective d'un sort plus favorable et la possibilité de conserver encore la monarchie prussienne, peut-être même l'Allemagne entière avec une gloire immortelle ; mais, plus l'on tardait de prendre un parti décidé, et plus il était difficile à résoudre, plus l'entreprise devenait dangereuse, et le succès invraisemblable. Dans tous les cas, la Prusse était redevable à son honneur de montrer à ses contemporains et à la postérité, par des faits, que le courage ne lui avait pas manqué pour défendre sa liberté et son indépendance à main armée, d'autant plus que sa gloire militaire, achetée par le génie de Frédéric au prix de tant d'efforts et de sang, paraissait bien tombée dans l'opinion publique.

» D'un autre côté, les têtes pensantes ne manquaient pas de motifs pour nourrir de justes appréhensions. Un aussi grand œuvre que celui d'une guerre avec la France sous Napoléon demandait un maître habile, et il n'était pas difficile d'apercevoir au premier coup d'œil qu'on chercherait vainement le maître capable de diriger ce grand œuvre. Toutefois, celui qui ne hasarde rien ne peut rien gagner. La justice n'était-elle pas de notre côté, bien entendu qu'on ne s'occupât que du succès et non de l'avantage ? La fortune nous avait-elle été jusqu'alors tellement contraire qu'on dût absolument en désespérer? N'étions-nous pas un nombre qui paraissait du moins avoir de l'énergie ? Les armées du nord de l'Allemagne n'avaient-elles pas

été, même contre les Français dans la guerre de la Révolution, souvent victorieuses et toujours redoutables ? Et c'était bien aussi quelque chose d'avoir reçu du sort, pendant quinze années successives, tant d'exemples de tout genre qui nous avaient répété jusqu'à satiété, tout ce que nous avions à faire, tous les écueils qu'il nous fallait éviter pour arriver au but heureusement !

» Ne négligeons pas d'indiquer encore quelques circonstances qui ont changé sans doute en partie assez vite, mais qui certainement étaient faites pour inspirer du courage et l'espérance d'heureux résultats. La droiture et la sincérité reconnues de l'Electeur de Saxe et les assurances solennelles récemment réitérées par celui de Hesse d'une fidélité inviolable et du plus entier dévouement, nous assuraient un renfort de 60 mille combattants (1) avec lesquels on pouvait oublier 100 mille Russes ou Anglais. Si l'on voulait en outre utiliser les offres patriotiques de nos propres provinces et les forces des petits Etats qui voulaient se joindre à la Confédération du Nord, il n'était pas difficile de réunir encore une armée de 50,000 hommes qu'on pouvait opposer avec confiance à une masse semblable de conscrits français. Ainsi les forces positives, en les réunissant pour commencer la lutte, n'étaient pas si excessivement inégales. Il était d'ailleurs bien naturel d'espérer une réunion aussi désirable, en voyant que l'oubli de cette mesure nous conduisait à une ruine inévitable, et que le changement si longtemps désiré par tous les gens de bien dans la conduite des affaires politiques et dans les entours du Roi était devenu extrêmement vraisemblable. L'éloignement de MM. Beyme, Lombard et du comte de Haugwitz du cabinet, et celui du duc de Brunswick du commandement des armées, auraient plus fait

(1) Des gens dignes de foi assurent qu'une très-petite partie des troupes hessoises se trouvaient réellement en état d'entrer en campagne, et de cette manière l'évaluation des troupes allemandes de renfort serait sans contredit un peu trop élevée.

en faveur de la Prusse et de l'Allemagne que des armées et des millions de guinées avec de tels hommes dans les places où ils sont restés. C'est dans l'envoi de M. de Knobelsdorff à Paris, au voyage du comte de Haugwitz au quartier-général, au commandement en chef donné au duc de Brunswick, et à l'oubli des proclamations qu'on avait droit d'attendre et qui ne parurent point, qu'il faut attribuer en grande partie la perte de la confiance que le peuple et l'armée avaient eue jusqu'alors dans un heureux succès (1). »

II.

« Depuis la paix de Lunéville, les abbayes d'Elten, d'Essen et de Werden, dans le comté de Marche, reconnaissaient la souveraineté de la Prusse et, depuis leur sécularisation, faisaient partie de ses domaines. Le grand-duc de Berg forma des prétentions à leur égard et voulut les annexer à son duché. En vain observa-t-on qu'elles n'étaient point situées sur le territoire de Clèves et n'étaient point comprises dans les pays cédés, il persista dans sa demande. Le débat fut porté si loin, que sur la fin de mars des troupes prussiennes et françaises entrèrent en même temps. Cependant Blucher, qui commandait les premières, ne put empêcher la prise de possession. Les habitants du comté de Marche, qui ne redoutaient rien tant qu'un changement de maître, écrivirent à Berlin une lettre énergique où ils rappelaient leur fidélité si longtemps éprouvée et la promesse du Grand-Electeur.

» Le roi devait bientôt éprouver une mortification encore plus sensible. La Prusse avait depuis longtemps l'habitude de

(1) Extrait de l'*Histoire d'Allemagne* (anonyme), traduction manuscrite du Dépôt de la Guerre, par le général de Vieusseux.

prendre une part active dans les affaires de l'Allemagne : lorsque Joseph II voulut s'emparer de la Bavière, Frédéric-le-Grand y mit obstacle et forma ensuite l'Union des princes pour l'empêcher de porter atteinte à la constitution germanique; Frédéric Guillaume II avait protégé le jeune comte de Buckebourg contre les prétentions de la Hesse ; et, depuis la paix de Lunéville, la Prusse avait exercé constamment une influence secrète ou avouée dans les changements survenus en Allemagne. Mais celui qui s'opéra dans le milieu de juin dans la constitution germanique montra d'une manière éclatante combien peu d'égards Napoléon conservait pour la Maison de Brandebourg. Plusieurs princes du midi et de l'occident de l'Allemagne, entre autres les princes de Bavière et de Wurtemberg, devenus rois depuis la paix de Presbourg, se détachèrent alors tout à coup de l'ancienne Confédération germanique, pour en former une nouvelle qui reconnut pour chef, en qualité de « protecteur, » l'Empereur des Français et connue sous le nom de Confédération du Rhin.

» Tout eut de l'importance dans cette nouvelle confédération : le secret et la promptitude de sa formation qui eut pour première conséquence pour l'Autriche sa renonciation à la couronne impériale d'Allemagne; la dépendance où elle plaça plusieurs petits princes, jusqu'ici indépendants, à l'égard de plus puissants favorisés par la France; enfin, la prépondérance qui en résulta pour celle-ci. Tous les esprits non aveuglés par la prévention conçurent de justes alarmes, surtout la Prusse, qui sentit pour la première fois qu'elle avait cessé de figurer parmi les puissances dont l'association était regardée comme nécessaire. A cette mortification se joignaient les griefs du prince de Nassau-Diz-d'Orange, beau-frère du roi. Les réclamations pécuniaires que ce prince adressait à la République batave depuis le décès de son père, ci-devant Stathouder, furent rejetées par une décision de la France. Il se vit même dépouillé d'une partie des domaines de ses ancêtres en Allemagne au

profit du grand-duché de Berg. Une autre usurpation de la France excita autant de mécontentement.

» La forteresse de Wesel, qui devait être remise au grand-duc de Berg, n'en était pas moins restée entre les mains de Napoléon. Par un décret émané de Saint-Cloud, il ordonna qu'en sa qualité de ville de guerre, elle serait incorporée à la 25me division militaire et appartiendrait au département de la Roër.

» A cette même époque, Napoléon, en annonçant au roi l'existence de la Confédération du Rhin, l'invita à en former une pareille dans le Nord de l'Allemagne. Cette proposition s'accordait trop bien avec les besoins de la Prusse et les vœux secrets des amis de la patrie, pour n'être point accueillie avec empressement. Quelques écrivains eurent aussitôt la bonhomie de rêver la fondation d'un Empire dans le nord et d'en calculer d'avance avec beaucoup de sagacité la superficie et la force ; d'autres déclarèrent étourdîment que ce n'était que d'une confédération de cette nature que dépendait le salut de l'Allemagne ; et déjà Berlin s'adressait aux cours les plus marquantes pour obtenir leur adhésion. Mais, tandis que la Prusse travaillait dans ce but, l'Empereur des Français poursuivait le sien.

» L'acte constituant de la confédération rhénane portait simplement qu'on se réservait d'admettre dans la ligue d'autres princes et Etats de l'Allemagne, en tant que leur intérêt ne serait point contraire à l'intérêt commun ; mais bientôt on ne se contenta plus de cette invitation en termes généraux. L'ambassadeur français appela expressément l'Electeur de Cassel à y accéder et même, pour mieux l'y déterminer, lui offrit Fulde, propriété du prince d'Orange, beau-frère du roi. On défendit aux villes anséatiques, Brême, Hambourg et Lubeck, de renforcer la Confédération du Nord, la France voulant les prendre sous sa protection particulière. Ensuite, on menaça de la guerre ceux qui feraient passer leurs troupes armées ou non sur le territoire des membres de la Confédération.

» Le roi n'avait point méconnu, surtout depuis le retour de Haugwitz, ce qu'était sa position vis-à-vis de la France, ou du moins ce qu'elle serait bientôt. Aussi s'applique-t-il de bonne heure à conserver l'amitié offerte par Alexandre et à en resserrer les liens afin de ne pas se trouver seul au milieu du danger. Déjà, en janvier 1805, le comte de Brunswick, accompagné de M. de Krusemark, s'était rendu à Pétersbourg où il resta jusqu'à la fin de mars, et personne ne doutait de l'importance de cette mission, malgré qu'on eût répandu le bruit du contraire. D'autres dispositions annonçaient, d'une manière aussi certaine, que si la guerre n'était point encore décidée, on se préparait à tout événement. Une armée beaucoup plus forte que ne l'exigeait la prise de possession du Hanovre était prête à marcher, et l'on songeait aussi, pour la soutenir, à faire une grande levée de milices. Les ménagements conservés pour la Suède, l'espèce d'irrésolution manifestée envers l'Angleterre, montraient assez clairement qu'on s'attendait à une rupture avec la France. Cependant, les dispositions pacifiques du Roi auraient sans doute triomphé, s'il n'eût été en quelque sorte entraîné ou plutôt vaincu par l'opinion prononcée de sa capitale.

» Le rétablissement de la bonne intelligence entre la Prusse et la France, loin d'avoir obtenu l'approbation des habitants de Berlin, n'avait fait que donner encore plus de force à l'expression de leur haine. Depuis le traité de Vienne, Hardenberg était devenu l'homme du peuple. La considération et la bienveillance publiques se manifestaient en sa faveur par des sérénades et des acclamations ; tandis que l'animadversion contre Haugwitz éclatait de diverses manières injurieuses. Les attaques quotidiennes dirigées contre le premier par les journalistes français ne servaient qu'à rehausser son mérite aux yeux de la nation. Lorsque, pour éviter la persécution, il se retira du Conseil, il s'éleva en sa faveur des regrets aussi universels que la méfiance et les reproches auxquels fut en butte le comte de

Haugwitz, dès lors chargé seul des affaires étrangères. Les acteurs se permettaient sur le théâtre des allusions saisies et applaudies avec transport, et même des écrivains estimés ne pouvaient s'empêcher de faire éclater leur mécontentement par des allusions historiques.

» La conduite vacillante du Roi de Prusse faisait assez connaître l'impression que produisait sur son esprit ce qui se passait sous ses yeux. L'espèce de diffamation que subissait l'un des premiers fonctionnaires de l'Etat demeurait impunie, quoique le grand Frédéric en un cas pareil eût tiré vengeance d'une audace qu'il considérait comme attentatoire à sa dignité. On sévit, mais mollement, contre les propos inconvenants que tenaient dans des lieux publics de jeunes militaires inconsidérés. On lisait sans obstacle les écrits injurieux à la France. Les allusions, les scènes tumultueuses se répétaient au théâtre sans que personne, si ce n'est l'ambassadeur français, en témoignât du mécontentement. On savait d'ailleurs, dans tout le royaume, que la reine partageait les dispositions du public. Il ne fallait qu'un faible motif pour achever de déterminer l'esprit de son époux, excité de tant de manières, et ce motif ne tarda pas à s'offrir.

» Quoique la crainte de la prépondérance et de l'oppression étrangères, mobile de la plupart des guerres, invitât à prendre les armes et que de nouveaux griefs ajoutassent sans cesse aux ressentiments de la cour de Prusse, on manquait encore cependant d'un prétexte suffisant pour une rupture, lorsqu'enfin les négociations que depuis le mois d'avril la France avait entamées avec l'Angleterre, en présentèrent un qui sembla convenable. Une des conditions préliminaires du traité portait que les possessions allemandes de l'Angleterre retourneraient à leur premier maître. Cette nouvelle, annoncée au commencement d'août à Berlin par Lucchesini, ambassadeur de Prusse à Paris, confirmée par plusieurs lettres de Londres, communiquée par le Roi d'Angleterre lui-même au peuple anglais, après la rupture

des négociations, excita d'abord le sentiment de doute qui accompagne l'invraisemblance. On refusa pendant quelque temps de croire à la possibilité de cette proposition et au mépris profond qu'elle exprimait pour la Prusse. Mais bientôt divers indices annoncèrent à la fois la persuasion qu'on en avait acquise et la détermination qui en était la suite

» Des courriers furent expédiés de Berlin dans toutes les provinces du royaume. Tous les généraux distingués, le duc de Brunswick à leur tête, se rassemblèrent auprès du Roi. On arma dans toutes les possessions prussiennes et les troupes quittèrent leurs cantonnements pour se diriger sur l'Elbe. Les habitants de la capitale, comme saisis d'un esprit de vertige, s'abandonnèrent aux transports de la plus vive joie et la position de l'ambassadeur français Laforêt devint de jour en jour plus critique. Krusemark partit le 15 septembre pour Pétersbourg, afin de s'entendre avec l'empereur Alexandre. Les Prussiens évacuèrent le duché de Lauenbourg et les Suédois y entrèrent, le 27 août, sans éprouver d'opposition de la part de Frédéric-Guillaume, qui parvint, de cette manière, à se réconcilier avec Gustave et à obtenir la liberté des ports de la Baltique.

» L'Angleterre ayant obtenu ce qu'elle voulait, montra les mêmes dispositions que le Roi de Suède et annonça au préalable dans les journaux le rétablissement de la navigation de l'Elbe. Tels furent les effets de la haine commune contre un seul homme, que dans l'espace de quelques semaines les relations des puissances changèrent entièrement de face ; que le ressentiment fit place à l'amitié et qu'on vit naître des alliances entre des adversaires déclarés. En même temps, l'attitude que prenait Napoléon, l'aigreur des journalistes français contre la Prusse et la Russie firent connaître qu'il était instruit et tout prêt. L'envoi de Knobelsdorff à Paris pour remplacer Lucchesini entretenait encore un faible espoir de paix que chacun s'attendait à voir incessamment s'évanouir. »

III.

« Avant de passer au récit de la guerre qui anéantit la puissance prussienne, il n'est pas hors de propos de faire connaître au lecteur les espérances et les craintes des citoyens, les jugements divers qu'on portait sur l'ennemi, les préventions du grand nombre et les causes qui contribuèrent à amener les résultats désastreux de cette lutte.

» Trois opinions distinctes partageaient les esprits. La plus prononcée, celle que professait une grande partie de l'Allemagne, prédisait la victoire. Elle se fondait sur la valeur de l'armée prussienne, l'esprit qui animait les chefs, la confiance qu'ils inspiraient et le préjugé qui parlait en leur faveur. Ce qui lui donnait encore plus de poids, c'était le vœu public fortement prononcé contre la France.

» La Prusse, disait-on, ouvrant seule la campagne, ne man-
» querait pas de porter un coup décisif avant la coopération de
» la Russie et peut-être même terminerait-elle cette guerre sans
» avoir besoin de secours étrangers. Quelle différence entre
» une brave armée conduite par des chefs vaillants, pouvant
» agir en toute liberté et d'après sa propre impulsion, et cette
» même armée sans cesse contrariée et paralysée dans ses
» mouvements par la mauvaise volonté d'alliés arrogants,
» comme dans la funeste invasion de la Champagne? Pouvait-
» on élever le moindre reproche contre un Brunswick ou un
» Mollendorf? Le mauvais succès ne pouvait être attribué qu'à
» autrui ; eux-mêmes avaient développé en toute occasion de
» la bravoure et des connaissances militaires. D'ailleurs, la
» cause pour laquelle on se préparait à combattre différait ab-
» solument de celle qu'on défendait alors : il ne s'agissait pas
» maintenant du rétablissement de la royauté; l'honneur of-

» fensé de la nation, sa conservation, non son agrandissement,
» repousser enfin une injuste agression, tels étaient les justes
» et puissants motifs de cette lutte. L'enthousiasme de la ca-
» pitale en offrait la preuve; nul doute qu'il ne se propageât
» rapidement dans l'armée, qui, animée par les souvenirs glo-
» rieux du passé et les considérations du présent, ne manque-
» rait pas de s'illustrer par des actions non moins éclatantes
» que les anciennes. »

» Le parti des modérés ne pensait pas de même quoiqu'il n'osât se prononcer ouvertement. Il s'accordait bien avec l'autre en ce qui concernait la bravoure des Prussiens ; mais plus circonspect et plus impartial dans son appréciation du passé, il ne s'abandonnait point à des espérances illusoires et ne fondait les siennes que sur une résistance honorable.

» Qui pouvait garantir infailliblement la victoire aux Prus-
» siens ? L'armée française, exercée par de nombreux combats,
» presque tous à son avantage, et conduite par des chefs
» aussi habiles qu'expérimentés, avait presque la certitude de
» triompher dans une bataille rangée. Ce qu'on pouvait raison-
» nablement attendre de l'armée prussienne, c'est qu'en suppo-
» sant qu'elle fût d'abord forcée de céder, elle conserverait du
» moins sa consistance ; sa première défaite ne serait pas déci-
» sive comme celle des Autrichiens, en sorte que ses revers
» mêmes contribueraient à l'aguerrir. La forteresse de Magde-
» bourg et la ligne imposante des forteresses de l'Oder devaient
» aussi être prises en considération : chacune d'elles pouvait
» offrir un abri à l'armée vaincue et arrêter les progrès de l'en-
» nemi, qui ne pourrait ni les laisser en arrière, ni les subjuguer
» facilement ; ce qui donnerait à l'armée russe et aux réserves
» de la Prusse et de la Silésie le temps d'arriver. Peut-être
» alors le vainqueur, habitué à honorer la bravoure, même
» dans un ennemi, et disposé, même au milieu de ses succès, à
» présenter l'olivier de la paix, offrirait-il de se réconcilier avec

» la Prusse, qui ferait sans doute quelque perte en pays, mais
» qui en serait dédommagée par l'estime des hommes et par
» l'expérience qu'elle aurait acquise dans cette campagne. »

» Les vues de ces deux partis étaient contredites, mais seulement dans les cercles intimes et confidentiels, par le petit nombre de ceux qui connaissaient plus à fond l'esprit de l'armée et les forces intérieures de l'Etat ou qui jugeaient l'armée de Napoléon invincible.

» Il n'y avait pas selon eux la moindre probabilité de succès.
» L'armée prussienne était sans doute excellente, mais elle
» manquait de cette longue pratique de la guerre qui distin-
» guait l'armée française ; elle comptait dans ses rangs un
» grand nombre de soldats et de jeunes officiers sans expé-
» rience ; pesante et surchargée de bagages, elle se présentait
» devant l'armée la plus leste et la plus mobile. Mais, en sup-
» posant qu'on pût la placer sur le même rang que l'armée
» ennemie, que dire des généraux prussiens, de ces vieillards,
» débris fragiles des temps passés? Pouvait-on les comparer à
» l'Empereur des Français et à ses généraux, tous dans la force
» de l'âge? Lequel serait capable d'animer et de diriger la
» masse ? Tous étaient dominés par une jalousie sans but et une
» fierté sans grandeur. On verrait bientôt, lorsqu'il serait ques-
» tion d'en venir aux mains, que chacun voudrait comman-
» der, qu'aucun ne voudrait obéir. On ne devait pas compter
» davantage sur l'union du peuple, sur son dévouement pour
» la cause de la Prusse. Ses anciens sujets lui étaient sans
» doute attachés, mais ceux de la Prusse méridionale nourris-
» saient toujours contre elle un secret ressentiment ; le West-
» phalien et le Hanovrien, nouvellement incorporés, avaient
» pour elle une haine déclarée.

» Se reposer sur les alliés serait folie. Le Saxon ne pouvait
» embrasser sincèrement la cause de la Prusse qu'il savait con-
» voiter son beau pays, et, lorsque même le Russe arriverait

» du Nord, des résultats récents avaient suffisamment montré
» ce que pouvait son courage brut contre la valeur intelligente.
» Enfin, en accordant que la Prusse, favorisée par la fortune,
» eût le dessus dans quelques combats, la disproportion qui
» existait entre ses ressources et celles de la France ne se
» ferait pas moins sentir à la longue ; il pourrait même arriver
» que plus la résistance serait opiniâtre, plus la paix serait chè-
» rement achetée. D'ailleurs, ne savait-on pas depuis longtemps
» quel peu de cas Napoléon faisait de cet État et que même de
» simples soldats français, dans leur passage en Franconie,
» avaient manifesté leur profond mépris en insultant les aigles
» prussiennes. » Ce jugement n'était sans doute que celui du petit nombre, mais il fut bientôt accrédité par beaucoup d'indices fâcheux.

» La position désavantageuse de l'Etat fut d'abord mise au jour par les mesures que nécessita la pénurie d'argent. Le modique trésor, fruit des épargnes du Roi depuis la mort de son père, avait été infructueusement appliqué aux deux précédents armements de l'armée qui maintenant était appelée pour la troisième fois à entrer en campagne. Rien n'eût été plus naturel que d'exiger du pays ce que demandaient les premiers préparatifs ; mais la coutume ne l'approuvait pas et l'intérêt particulier s'y opposait. L'Etat, qui jusqu'alors avait pu avancer des sommes à l'étranger, fut obligé d'user de son crédit pour lui-même. On ouvrit, sous diverses conditions, des emprunts considérables à Dantzick, à Cassel et à la banque de Franconie ; de moindres banques y concoururent aussi, et dans les anciennes provinces on augmenta le prix du sel. En même temps, une ordonnance du 4 février introduisit le papier monnaie, mesure dont on était menacé depuis longtemps : on émit des mandats sur le trésor pour 5 millions de thalers et bientôt cette somme fut portée au double.

» Ce que l'on publiait sur l'état des relations sur la Prusse, la

Saxe et la Hesse n'était pas plus satisfaisant. On n'avait point douté d'abord que l'impulsion donnée par la principale puissance, l'amour commun de la patrie, et le danger que courait leur indépendance respective, ne les unît avec autant de sincérité que de promptitude. Des considérations particulières ne semblaient pas devoir trouver place et l'on ne pouvait imaginer qu'on osât se dispenser de joindre ses forces à la Confédération. On apprit pourtant bientôt que le temps n'était plus où l'Allemagne concevait des résolutions courageuses et que maintenant trois seulement de ses princes ne pouvaient former une étroite union. La Saxe ne voulut y donner son adhésion qu'autant que la Prusse promettrait de couvrir ses Etats et de ne point considérer Dresde comme ville de guerre ; la Hesse déclara qu'elle ne participerait point à la guerre, et sa neutralité fut reconnue par la France ; cependant elle arma secrètement pour la Prusse, la favorisa de tout son pouvoir et lui promit de se décider tout-à-fait en sa faveur, si le sort des armes lui était favorable. La crainte de la Prusse forçait l'une à rester dans son parti ; la crainte de la France forçait l'autre, quoiqu'à regret, à ne pas se prononcer pour la Prusse. Ni l'une ni l'autre ne voulait rien hasarder, afin, dans tous les cas, d'être assurée de ne rien perdre.

» La même indécision qui régnait dans les délibérations des souverains de Saxe et de Hesse se manifestait aussi chez les habitants de la Prusse et dans les mouvements de l'armée. La guerre paraissait inévitable ; il était inutile de chercher à tromper un prince du caractère de Napoléon, et un nouveau rapprochement n'était pas même désirable, parce qu'il ne pouvait durer, et que ce troisième armement avait épuisé les ressources de l'Etat. Cependant, on ne cessait de négocier à Paris ; on donnait et on recevait des assurances d'amitié, comme si l'on eût voulu tenter sérieusement de s'arranger ou qu'on eût pu en retirer quelque avantage.

» Personne n'était pourtant dupe de ce maintien apparent des relations existantes; aussi, les délais apportés à l'ouverture de la campagne ne causaient que plus de surprise. Les troupes de la Silésie, placées sous les ordres du prince de Hohenlohe, avaient été rassemblées avec la plus grande hâte; l'avant-garde, en mouvement depuis le 23 août, avait été suivie promptement par le reste de l'armée que, quoique celle-ci eût été retardée dans sa marche par plusieurs ordres contradictoires, elle était déjà le 5 septembre entre Bunzlau et Lowenberg. Le 7 elle entra dans la Lusace, et du 14 au 18 traversa l'Elbe sur six points différents. On croyait généralement qu'elle continuerait sa marche rapide pour surprendre l'ennemi dans la Franconie et ruiner ses corps dispersés : il n'en fut pas ainsi. Ce ne fut que le 24 qu'elle reçut ordre de poursuivre sa route, mais seulement jusqu'à Chamnitz. On ne pouvait concevoir les motifs de ce retard.

» A l'occident, les troupes hanovriennes et westphaliennes, sous Ruchel et Blucher, avaient été réunies avec plus de promptitude. L'armée du centre, sous les ordres du duc de Brunswick, de Mollendorf et du Roi, se formait avec non moins de diligence. Les troupes tirées de Magdebourg, de Halberstadt, du district de la Saal, de la Marche moyenne et de la Thuringe, nouvellement acquise, se portèrent en avant ainsi que les garnisons de Postdam et de Berlin. Cependant diverses causes entravèrent encore ici la célérité des mouvements et surtout la jonction de la division Kalkreuth, qu'on attendait de Poméranie. Les Saxons, de leur côté, ne se rassemblèrent qu'avec beaucoup de lenteur, parce que leur Electeur avait peine à se décider et que les Prussiens eux-mêmes, en entrant dans leur pays, y avaient causé du désordre, et que les formes usitées étaient loin d'être favorable aux mouvements rapides.

» L'ennemi déployait bien autrement d'activité. Tandis que les forces allemandes, incertaines sur leur direction, continuaient à se mouvoir lentement dans la Saxe, les Français se précipitaient

de tous côtés sur un seul point. Au moment où les Prussiens entraient à Dresde, les légions françaises établies dans la Franconie et la Souabe reçurent l'ordre de quitter leurs cantonnements; la garde impériale fut transportée en poste de Paris et les troupes de l'intérieur se portèrent, à marches forcées, sur les frontières. Le 21 septembre, le Roi de Bavière fut invité à rassembler contre la Prusse ses troupes encore armées ; et l'on annonça quelques jours après l'accession du Grand-Duc de Würtzbourg à la Confédération du Rhin. Napoléon ayant quitté lui-même le 25 sa capitale, arriva le 28 à Mayence où sa prodigieuse activité, qui embrassait tout, mit tout en mouvement. Il donna des ordres pour la formation d'une avant-garde pour l'armée du Nord, d'une huitième division à Mayence, et d'une légion du Nord à Landau, composée de déserteurs polonais réunis par Zajonczek ; il augmenta les ouvrages de Forcheim et visita Würtzbourg, qu'il fortifia à la hâte, pour faire de cette ville ainsi que de Kronach des places de dépôt pour les munitions de guerre.

» A Mayence, il triompha des irrésolutions du Grand-Duc de Hesse-Darmstadt et l'attira dans son parti. A Aschaffenbourg, il fut reçu avec soumission par l'Electeur et l'Archi-Chancelier de Dalberg ; il s'attacha le Grand-Duc de Würztbourg et enflamma pour la cause de la France le roi de Wurtemberg qui se montrait jaloux de son amitié. En même temps, Napoléon s'efforçait de s'appuyer de l'opinion publique. Ce fut au commencement d'octobre que l'ambassadeur prussien, de Knobelsdorff, fit parvenir de Metz à Talleyrand, prince de Bénévent, alors à Mayence, l'ultimatum de son maître.

La Prusse mettait trois conditions à la paix : 1° que les armées françaises repassassent aussitôt le Rhin ; 2° que la France n'empêchât point d'entrer dans la Confédération du Nord les princes allemands non compris dans celle du Rhin ; 3° que Wesel fût détachée de l'empire français, et que les

abbayes westphaliennes d'Essen, d'Elten et de Werden, fussent provisoirement évacuées. Talleyrand s'empressa de communiquer à Napoléon cette ouverture à laquelle il joignit une lettre du cabinet prussien, du 6 octobre, qui fut publiée aussitôt et qui, comparée avec une autre lettre du 3 octobre, présentait la conduite de la Prusse envers la France et l'Allemagne sous un jour également odieux.

II

LA PRESSE ANGLAISE ET LA POLITIQUE DE PITT.

(Ch. III, p. 54).

L'opinion n'a pas été aussi favorable à la haine anti-française, au-delà du détroit, qu'on pourrait le supposer. Les journaux de l'époque le prouvent, et ceux qui savent chercher la vérité n'ont pas de peine à la découvrir. De pareils témoignages importent à l'histoire, c'est pourquoi nous en avons recueilli quelques fragments. Les voici tels que le *Moniteur*, rédigé avec tant de soin, les a donnés dès leur publication.

Quel langage tenaient les organes du cabinet?

« Londres, le 30 décembre 1805.

» Nous sommes, aujourd'hui, dans la fâcheuse nécessité d'annoncer la fin de la campagne en Moravie et le triomphe complet de *Bonaparte* sur les alliés.

» Si les nouvelles ci-dessus (extrait du 30e et 31e Bulletin de la Grande-Armée) sont exactes, toute espèce d'opposition aux projets ambitieux de *Bonaparte* sera désormais impossible. La Prusse, osant à peine l'attaquer seule, s'estimera peut-être heureuse qu'il veuille bien lui laisser maintenir son influence sur le nord de l'Allemagne. Le Hanovre sera plus promptement évacué par les troupes anglaises qu'elles n'ont mis de célérité à en prendre possession, et il nous faut de nouveau nous occuper de réunir et d'augmenter nos forces pour la défense de nos côtes. Si nous éprouvons une peine profonde de l'état d'abaissement dans lequel se trouvent maintenant les grandes puissances continentales, nous retrouvons aussi en

nous-mêmes autant de confiance dans nos propres forces, nos ressources, notre union et notre courage qu'auparavant. »

(*The Travaller*).

« Londres, le 2 janvier 1806.

» Il serait absurde de chercher à déguiser combien sont imminents les désastres auxquels les puissances continentales sont exposées. L'Europe n'a jamais éprouvé une calamité plus grande ; elle est maintenant en entier au pouvoir de Bonaparte, et tous ses souverains n'existent que parce qu'il veut bien le souffrir. Il en est deux, les rois de Prusse et de Naples, qui malheureusement l'ont offensé, sans avoir cependant apporté aucun obstacle à ses succès. Naples, sans doute, fera bientôt partie du royaume d'Italie. Quant à la Prusse, elle cherchera à désarmer son ressentiment. Ce serait en vain que la Prusse voudrait résister aux armées immenses de la France, enivrée de tant de gloire, et que Bonaparte peut faire agir sur-le-champ. Les ministres, bien convaincus que cette puissance ne prendrait pas un parti aussi inconsidéré, ont résolu de faire revenir sans délai les troupes envoyées dans le Hanovre... Nous verrons bientôt Bonaparte à Boulogne, y conduisant ses armées victorieuses. Il leur avait promis de signer la paix à Vienne avant Noël, et *d'être à Londres avant Pâques.* La première partie de cet engagement est déjà remplie, et nous sommes pleinement convaincus qu'il cherchera également à effectuer la seconde. »

(*Country-Herald*).

Que répondait la presse wigh ?

« Londres, le 3 janvier 1806.

» On peut juger de la consternation où les nouvelles du continent ont plongé le ministère, par les pitoyables ressources

qu'il emploie pour prolonger l'erreur de la nation et lui cacher les événements. C'est peu d'avoir arrêté pendant plusieurs jours les papiers français et allemands, il a fabriqué des lettres et des Bulletins officiels qui ont été démentis à Londres presque aussitôt que répandus : il a fait circuler dans les provinces les mêmes faux rapports, sans oser cependant les garantir ni les avouer.

» La semaine dernière, le maire d'Oxford reçut, *sous le sceau de la Trésorerie*, une dépêche annonçant l'entière défaite de l'armée française devant Olmutz et la mort de *Bonaparte*. Ce magistrat eut l'imprudente précipitation de faire publier au son de toutes les cloches, dans la ville et dans les campagnes voisines, cette nouvelle qui fut démentie le jour même, au moment où l'on se préparait à des réjouissances publiques. Il apprit alors que le *sceau de la Trésorerie* avait été enlevé d'une autre dépêche et appliqué sur celle qu'il avait reçue. Cette fourberie ridicule a produit des scènes également indécentes dans plusieurs villes du royaume. Voilà où nous en sommes réduits ; voilà les magnifiques inventions de nos ministres pour exciter l'esprit public et pour entretenir la confiance de la nation. »

(*Morning-Chronicle*).

« Londres, le 14 janvier.

» Le ministère, violemment accusé d'avoir préparé tous les dangers qui nous menacent par sa folle obstination dans le système des alliances continentales, n'ose plus ni retarder, ni soutenir la convocation prochaine du Parlement. Il paraît certain que M. Pitt n'assistera point à l'ouverture et qu'il donnera sa démission, s'il peut échapper ainsi à l'accusation, trop bien prouvée, d'avoir encore accru l'énorme puissance de la France par la fausseté de ses combinaisons politiques. Nous voilà parvenus dans une seule campagne à des résultats diamé-

tralement contraires à ceux qu'il avait promis à la nation en se remettant à la tête des affaires : *Voilà tous les calculs du premier ministre renversés et toutes les prédictions de ses adversaires accomplies.* C'est dans ce moment critique qu'il se retire, sous le prétexte du délabrement de sa santé. Les premières séances du Parlement nous apprendront si ce faible moyen de conjurer l'orage pourra lui suffire, et s'il lui sera permis de jouir en repos du mal qu'il a fait à son pays (1). »

(*Morning-Chronicle*).

Message du Roi au Parlement.

« Le 21 janvier.

» Quoique Sa Majesté ne puisse que déplorer profondément les événements de la *guerre d'Allemagne*, événements qui ont trompé ses espérances et conduit à un résultat défavorable, elle est persuadée qu'après avoir pris connaissance de ses différentes démarches, vous penserez que rien n'a été négligé de sa part pour soutenir les efforts de ses alliés, et qu'elle s'est conduite conformément aux principes déclarés par elle et reconnus par le Parlement, comme essentiels aux intérêts et à la sécurité de ses domaines, ainsi qu'à la sûreté générale du continent.

» Sa Majesté est très-persuadée que quels que soient l'orgueil et la confiance que les succès de nos armes doivent inspirer, vous sentirez combien les événements de la guerre continentale, après avoir aussi malheureusement accru l'influence et le pouvoir prédominant de la France, exigent la continuation de toute notre vigilance et de tous nos efforts. »

(1) Un mandement épiscopal ordonnant un *Te Deum* en actions de grâces de la victoire d'Austerlitz contenait cette protestation : « Il a fallu au cabinet de St-James des années entières pour faire adopter ses homicides desseins et il ne faut à Dieu qu'un seul instant pour les rendre inutiles. » (*Moniteur*, du 26 janvier).

« Londres, le 22 janvier.

» L'adresse de remerciement au Roi sera votée unanimement, suivant la coutume ; mais les débats qui ne manqueront pas d'éclater dans les séances suivantes contrasteront étrangement avec cette apparente unanimité. La guerre continentale va devenir une source inépuisable des débats les plus vifs et les plus animés.

» ... Maintenant, la discussion va s'ouvrir sur l'usage que les ministres ont fait des grands moyens mis à leur disposition pour seconder nos alliés, contribuer aux succès de la guerre et faire diversion, par des attaques simultanées sur divers points du continent. Mais cette question ne saurait être examinée, tant qu'on ne connaîtra pas précisément la nature de nos relations avec l'Autriche, la Russie et la Prusse. Or, nous n'avons que des conjectures vagues sur ces relations, et quand les ministres de Sa Majesté jugeront à propos de les dévoiler, sans doute ils feront connaître en même temps leurs moyens de justification. »

(*Morning-Post*).

La mort de William Pitt, le ministère de Fox et les faits de la quatrième coalition, nous ont appris la défaite du parti wigh au Parlement anglais (1). Il est inutile de citer d'autres extraits de cette polémique ; ceux que nous venons de donner ont dû édifier nos lecteurs (2).

(1) Le *Times* était un organe ministériel et déclarait, fin mars, qu'on ne pouvait rien opposer aux vues de la France.

(2) La presse de l'Allemagne du Sud ouvrait au même moment ses colonnes aux mémoires anti-anglais que les commerçants de l'Allemagne communiquaient à leurs princes contre l'absorption de leurs transactions par la marine britannique.

III

(Ch. VII, p. 125).

Ce système a obtenu l'approbation de M. Thiers. Il a vu un jour les suites de la politique du premier Empire, devenue sous le second la politique des *trois tronçons*, et qu'il a dû liquider, nous savons, hélas ! à quel prix. Il l'avait pourtant approuvée, célébrée même dans le dangereux ouvrage qu'il a laissé sur le Consulat et l'Empire. La publication des *Mémoires* du prince de Matternich, éclaire d'un jour sûr cette période.

L'ouvrage de M. de Béhaine sur *les Cabinets de l'Europe* avait mis en garde les esprits sérieux et les historiens contre les vues de M. Thiers. Le travail de M. de Ranke vient apporter sur la question de l'Unité de l'Allemagne des arguments nouveaux, instructifs pour nous, en ce qu'ils nous dévoilent les origines exactes de la question.

Nous exprimerons à ce sujet un regret : c'est que l'honorable M. Lanfrey ait cessé la publication de son ouvrage sur Napoléon, à raison d'un *désir manifesté par M. Thiers* ; c'est qu'il ait livré aux flammes ses manuscrits sur ce qu'il avait préparé. Son œuvre est à reprendre, c'est-à-dire à terminer dans l'intérêt de l'histoire ; mais son continuateur devra se dégager du ton de pamphlétaire. Ecrivant sous le règne de Napoléon III, qu'il combattait dans la presse avec une vraie hauteur de vues et un talent d'écrivain, M. Lanfrey l'attaquait par tendances. Il le foudroyait dans son passé. Entravé par une législation rigoureuse, qui lui interdisait de discuter les origines du pouvoir qui avait vu le jour dans la rue — *manu militari*, — il flagellait le 2 décembre dans le 18 brumaire. La réorganisation de la France par la centralisation du Consulat, spécialement par la centralisation administrative, lui fournissait

l'occasion de blâmer l'esprit dirigeant des ministères ; il protestait contre la somnolence qui avait dirigé le pays par le silence au lendemain du 2 décembre. Il peignait vivement la rupture de la Paix d'Amiens par l'Angleterre, enseignement cruel pour l'allié de Varna et d'Inkermann, mais plus sanglant encore pour le cabinet des Tuileries.

Il tirait d'Austerlitz cette leçon que l'Europe n'aime guères les dynasties nouvelles.

La *Campagne de Prusse* devenait un avertissement, car l'effacement déplorable de ce royaume de la balance européenne avait donné corps à l'idée assez flottante jusqu'alors de l'unité allemande. Il flétrissait la doctrine et les conséquences du blocus continental, pour sommer par allusion le chef de l'État de maintenir les doctrines du *free trade* enfin proclamées, compensation tardive du Napoléon de 1851 aux fautes commerciales du Napoléon de 1804.

La *Campagne d'Espagne* était décrite avec colère. La conquête d'un pays envahi sans motifs, sans déclaration de guerre, par une duplicité mère du drame d'Aranjuez, rappelait à sa plume indignée l'expédition du Mexique finissant par le drame de Queretaro.

Que ces rapprochements fussent venus à l'esprit du lecteur, c'est bien ; mais il ne fallait pas les lui indiquer, sous peine de placer le pamphlet au rang de l'histoire et de faire descendre celle-ci. Peut-être devrons-nous ajouter que ce fut un peu la faute du temps, car elle ne lui fut pas absolument personnelle. Toutefois, on devra se garder, en révisant le procès du premier Empire, des allusions à la politique active du second, comme à celle du moment où l'on écrit.

IV

LA COUR DE PRUSSE ET LE CONGRÈS DE PYRMONT.

(Ch. IX, p. 183).

« Ici nous allons laisser de côté pour un moment les discussions de cabinet. Le système de cabinet va être vaincu par l'*influence de la cour*. C'est sur la cour, sur la modification progressive de l'esprit de la cour depuis quelques années, sur sa tranquillité antérieure et sur ses agitations actuelles, que nous devons un instant arrêter nos regards, pour éclaircir enfin cette énigme de la guerre monstrueuse de la France et de la Prusse, à laquelle ont été conduits également, sans la vouloir, et le roi Frédéric-Guillaume et l'empereur Napoléon.

» Cette jeune cour de Berlin qui va mettre en jeu l'existence de la monarchie, est animée des sentiments les plus nobles en eux-mêmes, mais de sentiments dont l'essor est mal réglé et qui ne s'accordent ni avec l'intérêt du pays ni avec l'ordre politique qu'ont amené en Europe les guerres de la Révolution française.

» Depuis 1798 jusqu'à 1804, la Prusse, protégée par le bienfait de la neutralité, riche et heureuse en quelque sorte des souffrances du reste de l'Allemagne, était dans l'Europe livrée aux guerres les plus sanglantes comme une oasis au milieu des déserts. Berlin était un asile où s'était réfugiée la paix avec les plaisirs qui la suivent. Nulle autre cour n'offrait autant d'éclat et surtout autant de bonheur. Jeune, belle, jalouse de plaire et douée de ce degré de coquetterie qui convient à une reine, la femme du Roi, car c'est ainsi qu'il la nommait, répan-

(1) *Histoire de France*, Bignon, t. V, liv. 62.

dait autour d'elle le charme qui accompagne la vertu, la bonté et les grâces sur le trône. On n'était occupé qu'à imaginer des amusements nouveaux, à préparer des bals, des quadrilles, des scènes dramatiques, dans lesquels les jeux et les jouissances de l'esprit se mêlaient au luxe des costumes, à la variété des danses et à tous les divertissements qu'admet une cour élégante et polie. Au milieu des étrangers de tous pays qui concouraient à ces fêtes, on distinguait les jeunes gens attachés à la légation française comme y prenant la part la plus active et y portant le tribut accueilli alors avec le plus de faveur. Ce riant aspect de la cour de Prusse se rembrunit beaucoup en 1804.

» On commençait à se lasser des beaux faits d'armes des armées françaises dont on avait d'abord été ébloui. On avait tant admiré le général Bonaparte et le premier consul que l'admiration était devenue un fardeau importun. Sa gloire semblait un larcin fait à la gloire de Frédéric II ; et que devenait le monarque actuel de la Prusse auprès de l'Empereur des Français ? Le fond de ces pensées était noble ; le principe en était digne d'éloges ; c'était un orgueil de nationalité ; mais de la jalousie à la haine la distance est courte, et la haine elle-même, une fois qu'elle a paru au-dehors, arrive rapidement à son dernier degré. L'influence française se soutenait encore auprès du ministère ; elle était évanouie à la cour.

» En 1805, le voyage de l'empereur Alexandre vint encore échauffer les têtes, et le traité du 3 novembre fut conclu à Postdam. J'ai raconté ailleurs le reste. On a déclaré la guerre à la France sans la faire ; on a contracté une alliance avec elle sans la ratifier ; on en a subi une seconde qu'on a ratifié sans la vouloir sincèrement ; mais sans égard pour les actes du cabinet, l'esprit de la cour n'a pas cessé d'être ouvertement prononcé contre la France, et ce sont ses indiscrétions, poussées au-delà de toute mesure qui, plus qu'aucun autre indice avertissant Napoléon qu'il n'y a pour lui rien à espérer de la Prusse, l'ont

conduit à conclure qu'il était tenu à peu de ménagements avec elle.

» Dans un séjour que la reine vient de faire aux *bains de Pyrmont* (mois de juin et juillet), une sorte de *Congrès féminin* a déclaré la guerre à la France sans attendre la délibération trop lente des cabinets. Autour de la reine étaient réunies la duchesse héréditaire de Weimar, sœur de l'empereur Alexandre, la princesse de Cobourg, épouse du grand-duc Constantin, et la princesse électorale de Hesse. Là on ne parlait que d'abaisser l'orgueil de Napoléon, d'humilier ce prince nouveau qui prétendait éclipser toutes les illustrations anciennes et contemporaines. Il semblait qu'une campagne devait suffire à ce facile ouvrage. Ce serait une partie de plaisir pour les danses, un tournoi où elles n'auraient qu'à distribuer des couronnes aux vainqueurs. Qui pourrait dire que ce gynécée politique n'ait eu une influence décisive sur les résolutions adoptées, dans le mois d'août, par les cabinets de Prusse et de Russie ?

» Les indiscrétions anti-françaises de la reine à Pyrmont avaient été tellement publiques que le bruit en était devenu général en Allemagne et qu'elles n'avaient pu, à plus forte raison, être ignorées à Berlin. Le cabinet sentit le danger de ces imprudences et il fit adresser quelques observations (1) à la reine sur leur inconvénient. La leçon ne fut point perdue. Cette princesse écrivit même au Roi une lettre pleine de soumission et d'excuses, promettant « de ne plus accueillir de suggestions contraires au système de son gouvernement ; » mais, de retour à Berlin, elle trouva autour du trône des dispositions tellement conformes aux siennes qu'elle n'eut plus besoin de se contraindre. Sa présence augmenta encore l'effervescence dans les cercles du grand monde ; les hostilités des salons précédèrent

(1) Le prince de Wittgenstein, ministre de Prusse à Cassel, qui s'était rendu à Pyrmont pendant le séjour de la reine, fut chargé de cette commission.

celles des camps et les conversations des femmes ne furent plus que des hymnes de guerre.

» Cette belle reine, autrefois divinité modeste qui présidait aux jeux de la paix, n'aspire plus qu'au rôle brillant des héroïnes de la chevalerie. Une vaine soif de célébrité lui présente au moins comme facile à saisir celui d'une autre Marie-Thérèse. Toujours avide de parure, mais donnant désormais à sa toilette l'empreinte sérieuse de ses pensées, elle se décore, Bellone nouvelle, des couleurs du régiment qui porte son nom; elle aime à se montrer aux troupes et à irriter leur ardeur pour des combats qui, à ses yeux, ne doivent être que des victoires. Comment la jeunesse militaire résisterait-elle à de semblables excitations? C'est surtout dans les corps privilégiés, parmi les officiers des régiments des gendarmes et des gardes du corps, qu'éclate un enthousiasme qui va jusqu'à la fureur. Séides de patriotisme et d'orgueil national, tous voudraient s'attaquer à Napoléon en personne, tous voudraient lui porter le premier coup, et un certain nombre d'entre eux s'engagent, par un serment solennel, à marcher droit à lui pour délivrer l'Europe d'un maître qui l'opprime, la Prusse d'un rival d'illustration militaire qui ne la laisse qu'au second rang.

» Un jeune prince, honneur de la maison de Prusse, déjà distingué par les traits d'un brillant courage dans la campagne de 1793, où il avait reçu une honorable blessure, impatient de la paix, jaloux des lauriers (1) cueillis par les armées françaises, le prince Louis-Ferdinand, cousin-germain du Roi, joignait son influence à celle de la reine et faisait descendre jusque dans les derniers rangs de l'armée qui le chérissait la soif de gloire dont il était lui-même tourmenté. A la fleur de l'âge, à cette époque de la vie où la force de l'homme est unie à l'éclat de la jeunesse,

(1) En 1802, il me disait : *Je voudrais être général de division en France.* (Note de Bignon.)

comblé de tous les dons physiques qui charment les yeux et les âmes, de toutes les qualités morales qui inspirent l'affection et la confiance, de toutes les facultés intellectuelles qui promettent un héros, ayant des défauts sans doute, des vices même, mais ayant de ces défauts qui sont l'éclat d'une vertu, de ces vices qu'on pardonne parce qu'ils ne doivent pas être durables ; habile dans tous les exercices du corps, écuyer audacieux, maniant avec adresse toutes les armes, sabre, épée et pistolet, avide d'instruction, ami des arts et les cultivant avec succès, destiné enfin par la nature à tout ce qui est beau, à tout ce qui est grand, le prince Louis brûlait du désir de montrer aux Français qu'il était digne de les combattre.

» Ces élans immodérés de la jeunesse trouvaient un renfort jusques dans la vieillesse vaniteuse de quelques-uns des plus anciens chefs de l'armée.

» Le duc de Brunswick qui, au commencement de cette année, avait rempli une mission particulière auprès de l'Empereur Alexandre, en était revenu avec les dispositions les plus belliqueuses, soit qu'il les eût portées avec lui en Russie, soit qu'il les eût puisées à Pétersbourg. Il avait, à son retour, fortifié le parti d'une prompte rupture avec la France, se flattant d'effacer, par une campagne heureuse, la honte de celle de 1793.

» Les passions de la cour avaient envahi la capitale. Dans toutes les réunions publiques, dans les spectacles, on saisissait, on préparait des allusions tendant à persuader au Roi que le vœu de la guerre était le vœu général. Les journaux jouissaient alors à Berlin d'une certaine liberté et surtout du genre de liberté qui flattait l'esprit dominant. Trompette quotidienne de la guerre, Kotzebue semblait le saint Bernard de cette nouvelle croisade. C'était lui qui appelait la Prusse à jouer le rôle du destin avec la France et à prononcer son redoutable *veto* contre Napoléon. Les chants des Tyrtées du Brandebourg ne prédi-

saient que des triomphes faciles, des victoires presque sans combat. Chaque théâtre de guerre serait un nouveau Rosbach pour les Français. L'exagération était portée au point d'inspirer à quiconque n'était pas en démence, un sentiment de dégoût et de peine. Le prince Louis, qui tout en voulant se battre avait trop de lumières pour ne pas apprécier les hasards d'une guerre contre les Français conduits par Napoléon, était lui-même révolté de ce débordement de forfanterie. Il appliquait à ces bardes présomptueux des vers de Gleim, indiquant qu'il n'aurait pas une grande confiance dans le succès s'il n'avait que de tels soldats à conduire à l'ennemi. La Prusse était alors véritablement divisée en deux nations distinctes : l'une formée d'une bonne population allemande, laborieuse, paisible, étrangère aux jalousies du pur amour-propre, aux tumultes des théâtres et aux cavalcades des amazones de Berlin ; l'autre composée de la noblesse de cour et des classes de la bourgeoisie qui s'attachent à elle. Cette dernière, au lieu d'être une nation véritable, n'en était qu'une surface. L'œil du Roi saisit malaisément ces différences. Ce fut à ce qu'il crut être la volonté unanime de son peuple que céda le monarque prussien. Il ne s'y rendit qu'à regret et après une longue résistance, convaincu avec raison qu'au sort de son armée était attaché le sort de sa monarchie. »

V.

Dépêche de M. de Talleyrand a lord Lauderdale

(Ch. X.)

Mayence, 30 septembre 1806.

« Le soussigné, ministre des relations extérieures, a mis sous les yeux de S. M. l'Empereur et Roi d'Italie, la note que S. Ex. milord comte de Lauderdale, ministre plénipotentiaire de S. M. britannique, lui a fait l'honneur de lui adresser le 26 de ce mois.

» S. M. après s'être prêtée, dans le désir de la paix, à toutes les propositions qui auraient pu la rendre durable et respectivement utile aux deux puissances contractantes et à leurs alliés, verra avec peine la rupture d'une négociation dont ses dispositions personnelles lui avaient fait espérer d'autres résultats. Si le cabinet anglais veut renoncer à la perspective de la paix, si son ministre plénipotentiaire doit quitter la France, S. M. se flatte que le cabinet anglais et lord Lauderdale, lorsqu'ils mesureront l'étendue des sacrifices qu'elle était disposée à faire, pour avancer le retour d'une sincère réconciliation, auront la conviction intime que S. M. voulait, pour le bonheur du monde, ne mettra en balance aucun avantage avec ceux de la paix, et que l'intention d'en assurer les bienfaits à ses peuples pouvait seule décider son cœur paternel à des sacrifices non-seulement d'amour-propre, mais de puissance plus considérables que ne l'aurait indiqué l'opinion même du peuple anglais au milieu d'une guerre où il aurait obtenu, sans aucun mélange de revers, de constants avantages.

» Toutefois, s'il était dans la destinée de l'Empereur et du peuple français de vivre encore au milieu des guerres et des

orages *que la politique et l'influence de l'Angleterre auraient suscités*, S. M., après avoir tout fait pour mettre un terme aux maux de la guerre, se voyant déçue dans ses plus chères espérances, compte sur la justice de sa cause, sur le courage, l'amour, la puissance de ses peuples.

» Mais se rappelant encore les dispositions qu'elle avait toujours exprimées dans le cours de la négociation, S. M. ne peut voir qu'avec regret que l'Angleterre, qui pouvait illustrer et affirmer sa vaste puissance par le bienfait de la paix, dont le besoin se fait sentir à la génération actuelle et au peuple anglais comme à tous les autres, en laisse volontairement échapper la plus belle occasion. L'avenir fera connaître si une coalition nouvelle sera plus contraire à la France que les trois premières ; l'avenir dévoilera si ceux qui se plaignent de la grandeur et de l'ambition de la France n'ont pas à imputer à leur haine, à leur injustice, et la grandeur et l'ambition dont ils l'accusent. La France ne s'est agrandie que par les efforts renouvelés tant de fois pour l'opprimer.

» Néanmoins, quelles que soient les inductions qu'on puisse tirer pour l'avenir des exemples du passé, S. M. sera prête, si les négociations avec l'Angleterre doivent être interrompues, à les reprendre, au milieu de toutes les chances des événements : elle sera prête à les rétablir sur les bases posées de concert avec l'illustre ministre que l'Angleterre a perdu, et qui, n'ayant plus rien à ajouter à sa gloire que le rapprochement des deux peuples, en avait conçu l'espérance et a été enlevé au monde au milieu de son ouvrage.

» Le soussigné a l'honneur de prévenir S. Ex. milord comte de Lauderdale, que M. de Champagny a été autorisé à lui délivrer les passeports qu'il a demandés. Il saisit avec empressement l'occasion de lui renouveler les assurances de sa haute considération.

Signé : Ch.-M. Talleyrand.

VI

Entretien de Gentz avec le comte Haugwitz a Erfurt sur les vraies causes de la guerre.

(Ch. XII).

« Vous connaissez (1) les reproches nombreux dont on nous a accablés depuis quelque temps sur la prétendue duplicité de notre conduite. S'il a jamais existé une puissance que nous ayons eu l'intention de tromper, *c'était la France* : la nécessité nous en avait fait la loi ; nous avons constamment voulu le bien de toutes les autres. Depuis longtemps nous étions convaincus que la *paix* et *Napoléon* étaient deux objets contradictoires ; *un simulacre de paix*, voilà tout ce que nous pouvions maintenir. Cette situation équivoque et forcée s'est prolongée par deux raisons puissantes : d'abord, parce que le Roi, trop fortement prononcé contre toute idée de guerre, se flattait d'année en année que par quelque événement heureux, *qui culbuterait ce pouvoir colossal aussi rapidement qu'il s'était élevé* (2), nous serions dispensés d'en venir à une lutte difficile et dangereuse, dans laquelle il ne désirait de s'engager qu'à la dernière extrémité ; et ensuite, parce que après tous les malheurs que *nos amis* avaient éprouvés autour de nous, il nous paraissait sage et nécessaire de ménager à l'Europe aux abois, une dernière ressource intacte. Cependant vous nous avez vus l'année dernière déterminés et préparés au combat, et nous yserions

(1) Entretien de Gentz, extrait de son *Manuscrit*, cité en son entier par Garden, *Hist. des traités*, t. X, ch. 37, sect. 2. — Les mots soulignés l'ont été par M. de Garden et non par nous.

(2) Cette affirmation n'est explicable que par les projets de l'Alliance de Médiation, d'où sortirent tant d'espérances déçues.

infailliblement entrés (1) si la bataille d'Austerlitz et ses suites, et surtout la retraite et la volonté expresse de l'Empereur de Russie, n'en avaient détourné le Roi (2). Je me suis trouvé à cette époque à Vienne, isolé et abandonné de tout le monde; mais voici ce que j'ai fait : Arrivé à Berlin j'ai prié le Roi — plusieurs personnes peuvent l'attester — *de me désavouer et de me renvoyer*. La crainte d'une explosion subite a retenu le Roi; il a ratifié ma convention, mais en y portant des modifications essentielles. Le silence alarmant que le gouvernement français a gardé sur ces modifications l'a engagé à m'envoyer à Paris ; c'est là que j'ai enfin reconnu quelles étaient les véritables dispositions envers nous : qu'on ne nous pardonnerait jamais le traité du 3 novembre ; que moins encore on nous pardonnerait notre résistance avec une armée considérable et non battue (3); que *Napoléon* calculait le moment où il tomberait sur nous avec toutes ses forces ; que *Talleyrand*, personnellement attaché au système d'une union amicale entre la France et la Prusse, avait seul reculé ce moment. *Napoléon* me déclara dans ma première audience que, comme le Roi avait jugé à propos de modifier la convention de Vienne, il la regardait comme non avenue et qu'il lui en fallait une autre. Il me fit faire par *Talleyrand* et *Duroc* des propositions tellement extravagantes (4), que j'aurais honte de vous les répéter ; et ce ne fut que par de biens grands

(1) Que deviennent, après un tel aveu, les dénégations du roi Frédéric-Guillaume et les leçons d'histoire prussienne prêchant dans les Universités une croisade contre la France provocatrice ?

(2) En 1805 comme plus tard, de 1815 à 1823, la Russie devait modifier l'Equilibre à son profit.

(3) D'Haugwitz s'alarmait ici au point de perdre la justesse d'appréciations nécessaire à son rôle de négociateur et dut troubler l'esprit déjà inquiet de son maître..

(4) D'Haugwitz oubliait les imprécations de 1792, les campagnes qni avaient suivi. La perspicacité de l'Empereur, qui avait pressenti la politique tortueuse de son cabinet en mars et en décembre 1805, voulait des garanties. La Prusse n'entendait pas en donner, préférant les alliances secrètes avec la Coalition.

efforts que je parvins encore au traité du 15 février. Lorsque M. de *Lucchesini* se chargea de le porter à Berlin, nous étions convenus ensemble que si en arrivant il trouvait l'armée réunie, il engagerait le Roi à refuser sa ratification. Mais il trouva l'armée dissoute ; par des motifs *connus à Dieu et peut-être à M. de Hardenberg*, on avait entraîné le Roi, à mon insu, dans cette mesure précipitée. Il fallut donc céder encore ; mais le Roi sut dès lors que tout ce qu'il avait gagné était du temps.

» Revenu à Berlin, je lui expliquai sans aucun déguisement que je n'avais obtenu par ce voyage qu'un dernier et triste répit ; que la paix et la convention de Paris ne pouvaient pas tenir six mois ; qu'il fallait se préparer à la guerre et saisir la première occasion pour prévenir *notre prétendu allié* qui n'avait d'autre projet que celui *de nous asservir et de nous détruire* (2).

» Le Roi en fut enfin pleinement convaincu ; c'est à la suite de mes représentations que cinquante mille hommes de nos troupes furent laissés sur le pied de guerre, malgré toutes les protestations de la partie administrative et militaire. Depuis le mois de mars le Roi n'a plus cessé de se croire chaque jour à la veille de l'explosion. Lorsque la Russie et l'Angleterre ont entamé leurs négociations de paix (3), tout devait être suspendu de notre part ; mais c'est au milieu de ces négociations et avant même que nous eussions la certitude que l'Empereur de Russie refuserait sa ratification au traité signé par *Oubril*, que notre parti fut décidément pris. C'est à cette même époque que *Lucchesini*,

(1) L'hostilité du narrateur tombe ici à faux sur l'adversaire de Cour. La publication des papiers du prince de Hardenberg le montre plus acharné contre la France que d'Haugwitz.

(2) Agissant par induction, le cabinet de Frédéric-Guillaume se plaisait à prêter aux autres les sentiments qui l'animaient et les projets qu'il nourrissait à l'égard de la France.

(3) Nous avons raconté l'esprit qui présida aux négociations des deux cabinets, le soin avec lequel Castlereagh envenima les rapports de Napoléon avec la Coalition, et l'habileté que mit son cabinet à enlacer la Russie.

déchirant les derniers voiles qui couvraient la perfidie du gouvernement français, nous fit parvenir des éclaircissements de toute espèce ; il vous en instruira lui-même plus amplement. Son dernier courrier arriva le 7 août, et ce jour aussi l'ordre fut donné de mettre les deux tiers de l'armée sur le pied de guerre et de les rassembler sans autre délai. Le plus grand secret, la plus grande dissimulation étaient indispensables.

» L'Empereur de Russie fut d'abord le seul dépositaire de notre projet ; le Roi lui écrivit le jour même que l'ordre fut donné, en lui exposant toute sa situation et lui faisant part de la totalité de ses plans. Dans ces entrefaites nous reçûmes d'un côté la nouvelle que le traité de M. Oubril avait été rejeté à St-Pétersbourg, de l'autre côté les plaintes du gouvernement français contre M. de *Lucchesini* et la demande formelle de son rappel. Ce fut tout ce qui put nous arriver de plus heureux. Nous consentîmes à ce rappel de la meilleure grâce du monde et M. de *Knobelsdorf* fut nommé pour *compléter l'illusion*.

» Dans les derniers jours d'août (1) le Roi eut de l'Empereur de Russie une lettre qui ne laissait rien à désirer. Le comte *Goetzen* fut envoyé à Dresde pour engager l'Electeur de Saxe ; quant à celui de Hesse, nous étions sûrs de lui depuis longtemps. Enfin, dans les premiers jours de septembre nos préparatifs étaient assez avancés pour que nous puissions, sans inconvénient, nous en ouvrir avec d'autres puissances (2). Des communications furent faites à la cour de Vienne et peu après à celle de Londres. L'arrivée de *Knobelsdorf* à Paris et le résultat de ses premières audiences firent enfin éclater la rupture.

» Voilà, ajouta-t-il, la véritable marche de cette affaire ; les pièces que je vous remettrai ici vous en fourniront les preuves et les détails. »

(1) D'Haugwitz a déroulé ici l'enchaînement de la culpabilité et des fautes de son cabinet avec une sincérité et une clarté qui nous dispensent de tout commentaire.

(2) La Prusse s'est toujours défendue d'avoir provoqué la France en 1806 et d'avoir tenté de renouer une quatrième coalition.

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Toulouse. — Typ. de Gibrac, et Cie. rue Saint-Rome, 44.



